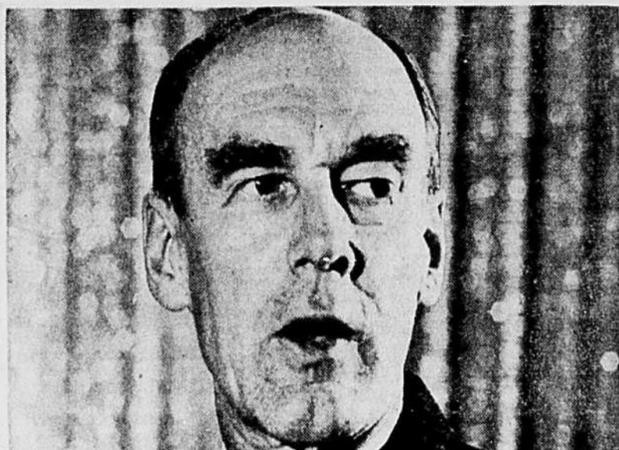


ÉDITION DE MONTRÉAL * 10¢ Montréal, mardi 20 février 1968 / saint Eucher, évêque / 84e année, No 43 / 4 cahiers / 52 pages / Les prévisions de la météo: temps clair avec périodes nuageuses / Minimum: -5° / Maximum: +15°

L'opposition défait le gouvernement 84-82 et réclame sa démission



STANFIELD

Les libéraux ont été battus. Nous nous opposerons à tout nouveau vote de confiance. Nous sommes prêts à faire face à des élections générales.

PEARSON

Retour précipité de Jamaïque aujourd'hui. Moins de deux mois avant d'abandonner la direction de son parti, le premier ministre Pearson risque de devoir abandonner aussi le pouvoir.



Le gouvernement chancelle

Malentendu et charivari

par Fernand BEAUREGARD de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — C'est dans un véritable charivari, dont le président de la Chambre n'a pu venir à bout qu'avec d'énormes difficultés que le gouvernement libéral a été battu hier par un vote de 84 voix contre 82. Le vote avait été demandé au moment de la présentation en troisième lecture du projet de loi portant sur la hausse de 5 p. cent de l'impôt. Cette hausse émane du mini-budget présenté par le ministre des Finances, M. Mitchell Sharp et est déjà en vigueur depuis le 1er janvier.

Déjà, au cours du débat pour la deuxième lecture, le gouvernement l'avait échappé belle en ne l'emportant que par un vote de 65 contre 62.

Au cours de la séance en fin

d'après-midi, le projet de loi et son proposeur, M. Sharp avaient été violemment attaqués par l'opposition conservatrice. Le leader NPD, M. T. C. Douglas se leva pour déclarer que le gouvernement semblait se moquer éperdument des recommandations du rapport Carter sur la fiscalité et le député Howard accusa le ministre des Finances d'arrogance, lui reprochant notamment de se moquer de l'opposition en lisant journaux et magazines pendant que la conduite de son ministère est mise en question.

Le climat était évidemment chargé mais la foudre ne devait claquer qu'en soirée après l'ajournement pour le dîner. Le duel oratoire reprit à la séance du soir. A 8 h. 10 précisément, le vice-président de la Chambre annonçait: M. Sharp, ap-

puyé par M. Benson (ministre du Revenu national, propose que le projet de loi C-193, projet de loi ayant pour but d'amender la loi de l'impôt sur le revenu, soit présenté en troisième lecture et adopté.

Se levant d'un seul bond, M. Michael Starr, réclama un vote immédiat. C'est M. Starr qui, l'automne dernier, avait fait battre les libéraux sur la question des tarifs postaux. M. Sharp, pris au dépourvu — il croyait que le bill serait adopté "à la prochaine séance de la Chambre", selon la formule d'usage — se leva pour déclarer: "Je crois que l'honorable membre n'a pas compris... Je ne voulais qu'attirer votre attention!" M. Sharp l'inter-

Il s'ensuivit une série d'interpellations auxquelles prirent part M. Starr, le ministre Robi-

chaud, M. MacEachern, M. Sharp, M. Churchill, le tout accompagné de "oh" et de "ah" venant des deux côtés de la Chambre. Il y eut des consultations entre les principaux ministres qui acceptèrent finalement le vote. La cloche sonna plus d'une heure. M. Sharp avait, semble-t-il, obtenu l'assurance que les libéraux étaient assez nombreux pour battre l'opposition.

Assurant enfin le contrôle de la situation, le vice-président de la Chambre ordonna le compte des "oui" et des "non". Et les "non" l'ayant emporté, l'orateur ordonna l'enregistrement du vote.

Et c'est à 9 h 40, après le décompte du scrutin, qu'il déclara: "Je déclare la proposition battue."

Voir MALENTENDU en page 2

Tous les libéraux rentrent d'urgence dans la capitale

par Claude TURCOTTE de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Rentré de toute urgence à Ottawa vers midi aujourd'hui, le premier ministre Lester B. Pearson, en consultation avec les membres de son cabinet, devait décider si son gouvernement chancelant devait démissionner ou demander un vote de confiance à la Chambre des Communes.

Du côté de l'Opposition, le choix est déjà fait. M. Robert Stanfield, chef du parti conservateur, a déclaré: "Le gouvernement a été défait sur une mesure importante et il devrait remettre sa démission". En plus de M. Pearson, qui une fois de plus a dû interrompre des vacances dans le sud, tous les députés devaient rentrer en vitesse à Ottawa pour la reprise des travaux de la Chambre cet après-midi.

M. Pearson devait révéler alors quelle tactique le gouvernement utiliserait pour sortir si possible de l'impasse sans doute la plus ardue que son équipe ait connue.

La dernière fois qu'un gouvernement s'est trouvé dans cette situation, c'est en 1963, alors que M. John Diefenbaker était premier ministre. Ce dernier avait choisi d'aller devant les électeurs.

Comme en 1963, le gouvernement actuel est redevenu minoritaire depuis le décès de trois de ses membres, dont M. René Tremblay est le dernier en date.

MM. Tommy Douglas et Robert Thompson ont voté hier soir contre le projet de loi; M. Real Caouette n'était pas là.

Immédiatement après l'ajournement des travaux de la Chambre les membres du cabinet présents hier à Ottawa ont tenu une réunion improvisée pour étudier quelles solutions s'offraient au parti ministériel.

Après cette réunion, qui a duré plus d'une heure, le premier ministre intérimaire, M. Robert Winters, a fait une brève déclaration à la presse.

Le cabinet a pris une seule décision, celle de ne rien décider avant le retour du premier ministre, en vacances à la Jamaïque.

Voir GOUVERNEMENT en p. 2

Autres informations et photos pages 2, 51

Les solutions possibles

La crise dans laquelle se trouve le gouvernement à la suite du vote d'hier peut se dénouer de trois façons:

● Le gouvernement peut demander un vote de confiance aux Communes, solution jugée la plus plausible même par des députés de l'Opposition.

● Le gouvernement peut offrir sa démission au gouverneur général. Si ce dernier l'accepte, les Chambres seront dissoutes et il y aura des élections générales 60 jours plus tard. Mais on voit mal comment le parti libéral, déjà engagé dans une course au leadership, pourrait mener de front sa campagne électorale.

● Enfin, le gouverneur général peut accepter la démission du gouvernement et prier le chef de l'Opposition d'en former un nouveau, pour compléter le mandat de la présente administration.

Le bill

Le gouvernement a été défait aux Communes sur la surtaxe de 5 p. cent que le ministre des Finances, M. Mitchell Sharp, avait annoncée dans son mini-budget, à la fin de l'an dernier, comme un des moyens d'enrayer la poussée inflationniste au Canada.

Le bill rejeté en Chambre par 84 voix contre 82 visait à faire approuver cet impôt supplémentaire qu'on perçoit déjà depuis le 1er janvier à travers le pays. Il avait aussi pour but d'obtenir l'autorisation de la Chambre d'accélérer la perception des impôts sur les profits des sociétés.

Le gouvernement devra trouver un moyen de contourner la difficulté, sinon il lui faudra rembourser l'argent prélevé depuis janvier.

Le vote

POUR: 82

Libéraux 82

CONTRE: 84

Conservateurs 60
Néo-démocrates 15
Ralliement créditiste 5
Crédit social 3
Indépendant 1

La position actuelle des partis à la Chambre est la suivante: 130 libéraux, 95 conservateurs, 22 NPD, 8 créditistes, 4 députés du Crédit social, 3 indépendants. Trois sièges sont vacants.

SOMMAIRE

- Annonces classées / 35 à 37 et 40 à 49
- Arts et spectacles / 22 à 24
- Bandes dessinées / 20
- Courrier "Que faire?" / 18-B
- Décès, naissances, etc. / 50
- Editorial / 6
- Finance / 32 à 34
- Horoscope / 18-B
- Informations étrangères / 39
- La bonne table / 15 et 16
- Les secrets de polichinelle / 18-B
- Loisirs et récréation / 20
- Mots croisés / 37
- Radio et télévision / 12
- Sports / 27 à 31
- Tribunaux / 10 et 11
- Vie féminine / 18 et 19
- Vie mondaine / 19
- Votre médecin / 18-B

CKAC 73 AU CANAD



L'Union Jack nous quitte

Celui de la tour du pavillon britannique à Terre des Hommes, s'entend. Les Anglais nous font don de leur pavillon qui deviendra un musée de l'histoire de l'auto. La tour elle-même deviendra un beffroi musical. Mais les Britanniques plient bagage. Les provinces de l'Ouest d'autre part nous donnent elles aussi leur pavillon. Quant à l'accès à l'île Sainte-Hélène, cet été, et quant aux piscines, l'avenir est moins certain...

— Page 3

Grenoble encourage Montréal

Notre envoyé spécial André Trudelle a eu une entrevue avec M. Hubert Dubeout, maire de Grenoble. "Les avantages sont plus nombreux que les désavantages", a dit M. Dubeout, qui encourage M. Drapeau à poursuivre ses efforts afin de doter Montréal des Jeux Olympiques d'été en 1976.

— Page 27

Sud-Vietnam

Par suite d'une mésentente entre le président Thieu et le vice-président Cao Ky, le programme de restauration menace d'avorter avant même de commencer à être appliqué.

— Page 39

La CSN et le CCRO

La CSN estime que le CCRO ne devrait pas entendre de litige sur la représentation des employés de Radio-Canada aussi longtemps que le projet de loi sur la composition de l'organisme sera devant le Parlement.

— Page 21

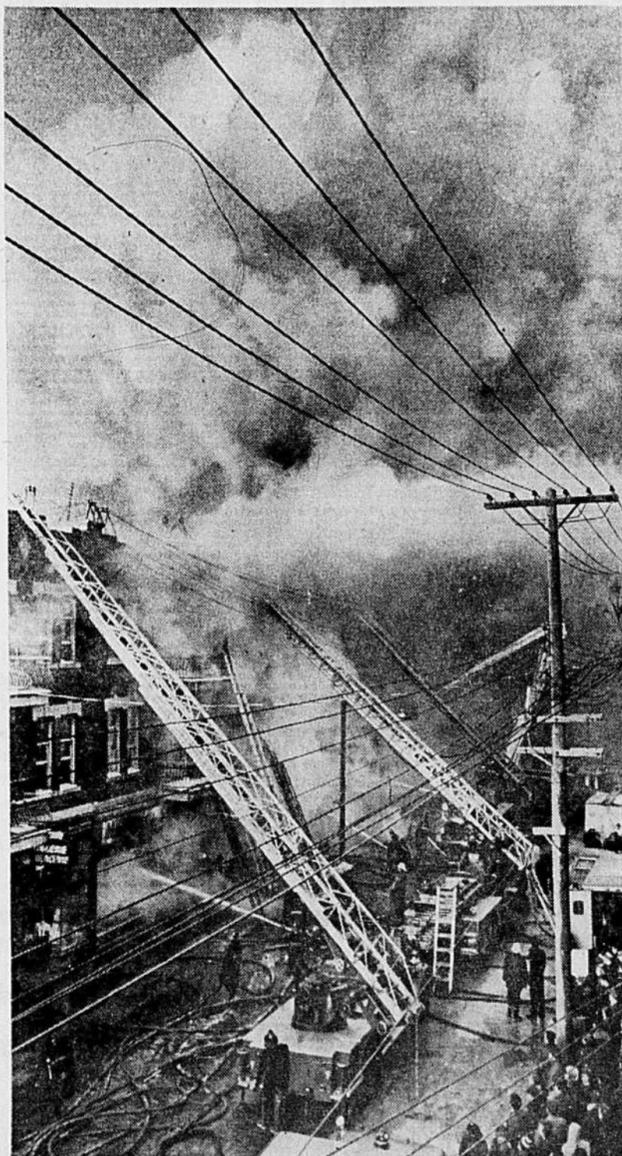


photo Michel Gravel, LA PRESSE

250 pompiers chez "l'homme qui..."

...achète vos vieux meubles". Le secteur des rues Papineau et Laurier, dans l'est de la ville, a été recouvert d'épais nuages de fumée pendant plus de cinq heures, hier, alors que le magasin de meubles Roland Gagné de même que six logements, le tout compris dans quatre immeubles, ont été la proie des flammes. Les dégâts se chiffrent par plus d'un million de dollars.

(Nos informations et autres photos en page 8)

Protocole traditionnel à Québec

de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Malgré certaines rumeurs de réformes protocolaires, à peu près rien ne devait être modifié de la cérémonie marquant l'ouverture, cet après-midi, de la troisième session de la 28e Législature.

C'est ce qu'a confirmé hier soir le Service du protocole du Gouvernement québécois.

Le lieutenant-gouverneur, en costume d'apparat comme à l'ordinaire et portant le bicorne, devait être accueilli à la porte du Parlement par le premier ministre Daniel Johnson, vers 3 h.

Il devait se rendre ensuite dans la salle du Conseil législatif où se fait la lecture du Discours du Työn.

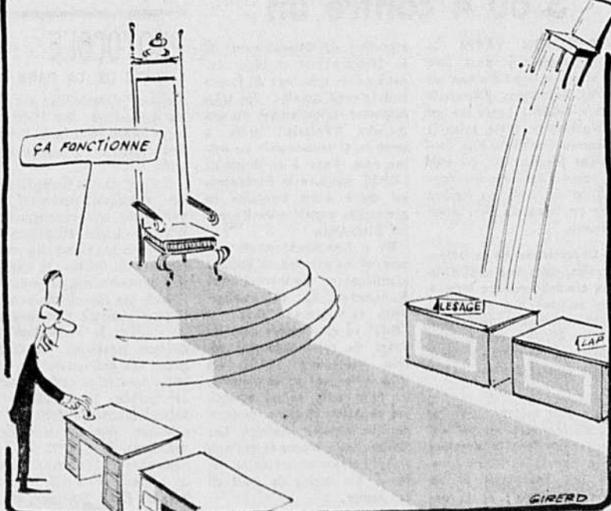
Contrairement à l'an dernier, toutefois, le discours est lu d'abord en français puis en anglais. Jusqu'ici, les deux langues alternaient au cours de la lecture.

Les corps intermédiaires

Plus de 600 personnes ont été invitées par le gouvernement à participer à la cérémonie d'ou-

Voir PROTOCOLE en page 2

PRÊT POUR LA SESSION PROVINCIALE





L'agilité sportive du ministre de la Justice, M. Pierre Elliott Trudeau, lui a permis d'éviter les journalistes.

La journée avait pourtant été calme

de notre bureau d'Ottawa. OTTAWA — La journée parlementaire avait été calme et sans histoire, en ce jour de février. Le ciel d'Ottawa ensoleillé et sans nuage rendait le froid un peu plus tolérable.

Les courriéristes parlementaires avaient quitté en grande majorité la galerie après une heure et demie de débat et d'interpellations les unes polles, les autres teintées de sarcasme auxquelles s'étaient livrés oppositionnistes et gouvernementaux.

Certes la séance se poursuivait, mais rien ne laissait présager la tempête. En fait, on disait que cette séance d'après-midi avait été l'une des plus moches depuis longtemps. Puis peu à peu, la salle de presse se vida ne laissant que quelques correspondants qui se creusaient les méninges et triturant leur imagination pour pondre une copie.

Le soir s'installa sur la capitale fédérale et les réflecteurs illuminèrent de leurs feux jaunes la colline parlementaire.

Et voilà qu'à 9 h. 50 environ éclata le coup de tonnerre. Radio et télévision annonçaient: le gouvernement est renversé par un vote de 84 contre 82.

Comme une véritable meute, les courriéristes, les uns de leurs domiciles, les autres de leurs chambres d'hôtels, certains interrompant cocktails ou parties de bridge, s'élançèrent vers la colline parlementaire.

A 10 h. 15, la salle de presse

était bondée et il y régnait un véritable tohu-bohu.

Et commença la chasse aux nouvelles dans le dédale des corridors du Parlement. Les uns espéraient dénicher des ministres, les autres y rencontraient les gros canons de l'opposition. Et toutes les hypothèses imaginables fusèrent.

Que fera le gouvernement? Acceptera-t-il le fait accompli et démissionnera-t-il, comme il y avait contraint le gouvernement Diefenbaker en une semblable occasion, le 5 février 1963? Essaiera-t-il de trouver des trucs de procédure pour infirmer le vote d'hier soir et lui faire perdre l'allure d'un vote de non-confiance? Avec le premier ministre Pearson revenu d'urgence de la Jamaïque avec les ministres hier absents, revenus en toute hâte en Chambre, le gouvernement libéral tentera-t-il de jouer sur le sens de "fair play" du leader tory Robert Stanfield en lui demandant de voter tout simplement en faveur d'un ajournement de la session?

Et l'opposition, sans doute elle aussi prise au dépourvu par ce vote d'hier soir, qui lui offre la possibilité d'une élection hâtive, se sentira-t-elle prête à affronter ce défi? Crétitistes, NPD joueront-ils le jeu jusqu'au bout et continueront-ils de faire bloc avec l'opposition? Autant de points d'interrogation, autant d'hypothèses posées dans cette nuit mouvementée à la tribune parlementaire.

MALENTENDU

SUITE DE LA PAGE 1

On entendit alors du côté de l'Opposition fuser les cris de "démissionnez".

Le député conservateur Robert Coates, de Cumberland, lança aussitôt en l'air toutes les feuilles de papier qui se trouvaient sur son pupitre... tandis que le ministre de la Main-d'œuvre, M. Jean Marchand, fixait le plancher et que le ministre du Commerce, M. Winters, restait assis, le menton dans les mains.

Le greffier, imperturbable, annonça que la discussion porterait sur l'article suivant de l'ordre du jour.

Mais l'Opposition ne l'entendait pas ainsi.

A 9 h 50, invoquant une question de privilège, l'ex-leader conservateur et premier ministre du Canada, M. Diefenbaker, stimulé par des cris d'encouragement, déclara: "Il existe toujours d'excellentes raisons de contourner les règlements et, en cette occasion, je voudrais monsieur le président, faire comprendre à cette Chambre, la triste situation dans laquelle elle se voit plongée. C'est une route très longue qui n'est pas parsemée de poubelles." Et poursuivit: "Je me souviens fort bien d'un certain 5 février, en 1963, alors qu'on avait décidé ici même que notre gouvernement devait quitter la scène. Ce sont ces mêmes personnes, en face de nous, qui ont prononcé de telles paroles. Qu'elles s'en tiennent aujourd'hui à l'attitude qu'elles exigeaient alors de nous."

Et M. Diefenbaker reprit son siège aux cris de "Bravo, bravo" et "démissionnez".

C'est alors qu'intervint le leader parlementaire du gouvernement, M. MacEachen, sans doute pour piquer au vif M. Robert Stanfield, impassible au long de cette tempétueuse séance: "Monsieur le président, je suis heureux de constater que le parti conservateur s'est enfin découvert un chef".

M. Churchill, soulignant que le gouvernement venait de subir la défaite et que son premier ministre était au repos en Jamaïque, il n'avait d'autre recours que d'accepter l'ajournement de la Chambre et de décider demain, quel que soit le leader alors présent, l'attitude qu'il devra adopter. S'adressant alors au président, M. Churchill l'invita à user de son autorité pour déclarer l'ajournement car, ajouta-t-il: "Il me semble évident que rien de constructif ne peut être accompli dans cette Chambre, ce soir".

Une autre intervention, celle-là de M. Fulton, rappelant les circonstances identiques dans lesquelles s'était trouvé le gouvernement Diefenbaker et l'ajournement qu'avait alors décrété le président de la Chambre avec l'assentiment du gouvernement, mit pratiquement fin à la séance, qui se termina à 10 heures précises, sur décision du président de la Chambre.

A 2 h 30 cet après-midi, le gouvernement du Canada, M. Pearson en tête, devait faire connaître ses intentions. Les hypothèses sont nombreuses: les paris sont ouverts.

L'ARC envisage sous un autre angle le projet de loi fédéral sur la radiodiffusion éducative

L'Association canadienne des radiodiffuseurs, dans un mémoire présenté aujourd'hui au Comité permanent de la radiodiffusion de la Chambre des communes, se demande s'il ne serait pas plus utile d'utiliser les taxes à la programmation plutôt qu'à l'achat d'équipement ou d'aménagement technique devant servir à la radiodiffusion éducative.

L'Association, commentant le projet de loi du gouvernement fédéral sur la radiodiffusion éducative, estime que l'on pourrait payer aux postes du secteur privé ou à la Société Radio-Canada des honoraires pour la diffusion des programmes éducatifs. "De tels programmes pourraient légitimement être considérés comme faisant partie du mandat de la Société. Ceci permettrait de détourner certains sommes d'argent provenant de l'impôt et de les utiliser uniquement à la production de meilleurs aménagements techniques."

Le "circuit fermé"

Dans son mémoire de huit pages, l'Association note également:

Tremblement de terre en Grèce: treize morts

ATHENES (UPLPA) — Un tremblement de terre d'une violence exceptionnelle a secoué aujourd'hui la petite île de Ayios Efstratios, l'une des îles Sporades dans la mer Egée entre la Grèce et la Turquie.

Un navire de sauvetage dépêché sur les lieux a signalé que 13 personnes ont perdu la vie, et quinze autres ont été blessées. Ces chiffres ont été confirmés officiellement par les autorités gouvernementales.

Les dégâts matériels sont élevés principalement sur l'île Ayios Efstratios où 80 p. 100 des édifices ont été détruits. Sur l'île de Limnos, atteinte elle aussi par le séisme, l'église est sur le point de s'effondrer et une vingtaine de maisons se sont écroulées.

La secousse la plus importante a été ressentie la nuit dernière et a atteint une intensité de 7 à 8 sur l'échelle de Richter.

Trois navires de guerre grecs sont en route vers les îles sinistrées pour porter des médicaments, des vivres et des abris à la population.

L'île Ayios Efstratios est une île rocheuse et presque déserte d'une population de 170 habitants. Le premier navire de secours à atteindre l'île a embarqué les 15 blessés qui seront soignés dans un hôpital du Pirée.

L'observatoire d'Athènes a enregistré des secousses post-sismiques mais a indiqué qu'elles n'étaient pas de nature à causer des dommages.

ment qu'une étude plus poussée sur la technique du "circuit fermé" devrait être entreprise. L'Association, en parlant de "doutillage existant", songe aussi à la diffusion par câble, "par téléphone ou par d'autres moyens de diffusion connexes".

Commentant la technique de l'utilisation de "l'onde hertzienne", l'Association se demande s'il est possible qu'un seul canal puisse servir utilement les écoles élémentaires et secondaires, les écoles techniques et professionnelles, les écoles commerciales et les universités dans une même région. "Il n'est pas impossible qu'il faille, en définitive, un canal pour

chaque niveau et pour chaque type d'école, et même si on n'allait pas jusque là, l'emploi de la technique des ondes hertziennes, exigerait, pour peu que l'on veuille, un service satisfaisant à une agglomération tant soit peu importante, plus de canaux qu'il n'en existe actuellement."

S'il est essentiel d'engager une partie des revenus provenant des taxes à l'addition d'équipement technique, l'Association estime qu'une société spéciale de la Couronne instituée par le Parlement canadien devrait avoir la responsabilité de ce travail, la programmation étant laissée aux provinces.

Le chef de l'aviation de la RAU en prison

LE CAIRE (AFP-Reuter) — Deux des quatre officiers supérieurs égyptiens accusés d'être responsables de la défaite de leur pays aux mains des forces israéliennes en juin dernier ont été condamnés à des peines d'emprisonnement.

L'ancien commandant en chef de l'aviation de la RAU, le général Mohammed Sidki Mahmoud, devra purger une peine de 15 années de prison, et l'ancien chef du département de la défense aérienne, le général Ismail Labib, 10 années. Les deux autres accusés, les généraux Gamal Afifi et Abdel Salam Aldeghedi, ont été acquittés.

Les quatre hommes ont été jugés par un tribunal militaire présidé par le général Salah Al-Hadidi, après l'audition de 32 témoins et les interventions de 13 avocats qui assuraient la défense.

D'autre part, la radio du Caire a annoncé qu'un autre tribunal militaire a condamné plusieurs officiers de l'armée, dont le major-général Awad El-goul, condamné à 16 ans de prison pour négligence alors qu'il dirigeait une division blindée dans le désert du Sinaï.

Deux colonels et un lieutenant, non identifiés, ont été condamnés aux travaux forcés à perpétuité.

Avantage nucléaire des USA sur l'URSS: 3 ou 4 contre un

WASHINGTON (AFP) — Moscou disposera peut-être dans un an et demi d'autant de missiles balistiques intercontinentaux (ICBM) basés au sol que Washington. Mais, selon le Pentagone, les Etats-Unis continueront pendant six ou huit ans encore d'avoir un avantage nucléaire de trois ou quatre contre un, vis-à-vis de l'Union soviétique.

Le Département de la Défense évalue, dans une communication officielle publiée hier, à 720 le nombre des projectiles nucléaires basés à terre aux mains de l'URSS, contre 1,054 "Minuteman" et "Titan-2" dans les silos souterrains des Etats-Unis.

Ce ne sont toutefois pas les seuls ICBM basés au sol qui interviennent dans la question de la puissance nucléaire comparée des Etats-Unis et de l'Union soviétique; et la déclaration du Département de la Défense fait ressortir les deux points suivants: A) fusées stratégiques: les USA disposent actuellement de 656 missiles "Polaris" basés à bord de 41 sous-marins du même nom. Face à ce dispositif l'URSS, toujours le Pentagone, est dotée d'une trentaine de projectiles capables de frapper les Etats-Unis.

B) si l'on tient compte par surcroît du nombre de bombes atomiques et thermonucléaires transportées par 600 bombardiers stratégiques "B-52" et "B-58" ou entreposées dans les bases du commandement aérien stratégique (SAC), les USA détiennent en ce moment, au total, 4,200 ogives nucléaires capables, chacune, de frapper un objectif distinct. Les Soviétiques, note encore la déclaration du Département de la Défense, ont moins de 1,000 de ces armes.

La météo

MINIMUM — 5
MAXIMUM +15

MONTREAL — (PC) — Voici les prévisions de la météo: Régions de Montréal, Ottawa, Laurentides, Cantons de l'Est, Québec, St-Maurice et Lac-St-Jean: temps clair avec périodes nuageuses et quelques chutes de neige locales très dispersées, aujourd'hui et mercredi. Froid. Vents ouest à nord-ouest de 15 milles avec rafales jusqu'à 20 milles dans l'après-midi. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Ottawa, 15 au-dessus et 10 sous zéro; Montréal, 15 au-dessus et 5 sous zéro; Ste. Anne, Sherbrooke et Québec, 10 au-dessus et 15 au-dessous; La Tuque et Chicoutimi, zéro et 20 sous zéro.

Régions de Baie-Comeau, Sept-Îles, Rimouski et Gaspé: nuageux avec périodes éclaircies et quelques chutes de neige locales aujourd'hui et mercredi. Froid. Vents ouest de 20 à 30 milles. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Baie-Comeau, zéro et 20 sous zéro; Sept-Îles, 5 au-dessus et 15 au-dessous; Mont-Joli et Rivière-du-Loup, 5 au-dessus et 15 au-dessous; Gaspé, 5 au-dessus et 10 au-dessous.

Un cargo sombre: 16 disparus

ISTAMBUL, Turquie (AFP) — Seize membres de l'équipage du cargo panaméen "Capitaine Franco" sont portés disparus, à la suite de la collision du navire à l'entrée du détroit des Dardanelles avec un autre bâtiment dont l'identité n'est pas encore établie.

La manchette des journaux londoniens

LONDRES — (CP) — La crise politique canadienne a fait la première page des premières éditions des quotidiens londoniens du soir.

"Une défaite par deux voix ébranle Pearson" titre "The Evening Standard", tandis que "The Evening News" avait en première page une brève dépêche précisant que le premier ministre canadien rentrerait d'urgence de la Jamaïque à la suite de la défaite imprévue de son gouvernement.

La Maison du Canada à Londres a reçu un certain nombre de demandes de renseignements sur ce qui se passe, mais le nombre d'appels n'est pas très élevé.

PROTOCOLE

SUITE DE LA PAGE 1

verture. Comme l'an dernier, les présidents des différents corps intermédiaires du Québec font également partie des invités.

Il s'agit de: la Confédération des syndicats nationaux, la Fédération des travailleurs du Québec, l'Union catholique des cultivateurs, l'Union des municipalités du Québec, la Fédération des commissions scolaires, l'Union des conseils de comités, l'Union générale des étudiants du Québec, la Fédération des collèges classiques, la Corporation des enseignants du Québec, l'Association des quotidiens du Québec, l'Association des hebdomadaires du Québec, l'Association des manufacturiers canadiens, le Conseil de l'alimentation du Québec, le Conseil de l'industrie laitière du Québec, les Etats généraux, etc.



Le solliciteur général Larry Pennell se fraie un chemin dans la jungle journalistique, à la porte du bureau où se tenait la réunion du cabinet.



M. Robert Winters, premier ministre suppléant, accueilli par la horde des reporters à sa sortie de la réunion d'urgence du cabinet.

GOVERNEMENT

SUITE DE LA PAGE 1

M. Winters n'a rejeté aucune des conséquences qui peuvent découler de cette défaite ministérielle. Il a déclaré que les ministres n'ont rejeté aucune solution possible.

Alors que M. Stanfield a affirmé que le gouvernement n'a d'autre choix que de déclencher une élection générale, M. Winters a posé le problème de façon plus nuancée.

"Tout ce qui est certain, a-t-il dit, c'est que le projet de loi sur l'impôt personnel a été battu en troisième lecture, même si tous ses articles ont été adoptés en deuxième lecture."

M. Winters a souligné qu'il n'y avait que 166 membres sur 285 lorsque le vote a été pris à la Chambre des Communes. Il a, en outre, soutenu que le vote en troisième lecture est considéré comme une question de "routine".

Le ministre n'a pas plus rejeté l'hypothèse voulant que le gouvernement donne avis cet après-midi, à la reprise des travaux parlementaires, d'un vote de confiance, qui serait peut-être suivi d'une motion d'ajournement, jusqu'au moment où le parti libéral se sera choisi un nouveau chef.

Cependant, le chef de l'opposition a révélé que son parti voterait contre une motion d'ajournement.

Avant de dire qu'il allait se coucher, M. Stanfield a men-

tionné que son parti est prêt pour une élection générale.

La défaite du gouvernement sur le projet de loi de l'augmentation de 5 p. cent de l'impôt personnel soulève un autre problème qui n'apparaît pas facile à résoudre.

Le gouvernement a décidé par anticipation d'augmenter cet impôt, chose faite depuis le 1er janvier dernier.

Or, en rejetant ce projet de loi, la Chambre oblige le gouvernement à revenir en arrière. L'argent déjà perçu sera-t-il remboursé aux contribuables?

Sur cette question, M. Winters n'a pas voulu formuler de commentaires.

ACHETEUR DE TIMBRES

EN VILLE
PAIEMENT IMMEDIAT
POUR COLLECTIONS DE TIMBRES
Un acheteur de timbres en visite désire acheter collections, surplus, successions, stock de vendeurs, etc. Nous examinerons importante collection chez vous.

VEUILLEZ APPELER M. DAVID, VI. 2-1512
MARDI ET MERCREDI, 10 A.M. A 1 P.M. ET 5 A 7 P.M.

NE MANQUEZ PAS CETTE OFFRE PROFITEZ DES PRIX SPECIAUX D'HIVER

ALSCO FENETRES et PORTES en aluminium
Emallées — anodisées — naturelles
ALSCO AUVENTS en fibre de verre — grand choix de couleurs

REVETEMENT en aluminium (clapboard) grand choix de couleurs.

1530, rue BEAUBIEN est
Montréal

TELEPHONEZ MAINTENANT

279-8551

Tous renseignements et démonstration sans aucune obligation

(Frais interurbains acceptés)

Le déficit de l'Expo 67 ne s'arrêtera pas à \$210 millions

OTTAWA (PC) — En 1963, le déficit prévu pour l'Expo '67 s'élevait à \$47,534,000. Mais, jusqu'en juin dernier, ces chiffres ont été modifiés à six reprises et le déficit a été porté à \$210,665,000.

Qui plus est, en rappelant au Parlement que le paiement de la facture devra être approuvé par une loi, le vérificateur général Maxwell Henderson a annoncé que ces chiffres seront de nouveau révisés.

Le déficit résulte de prêts fédéraux et provinciaux que l'Expo ne sera pas en mesure de rembourser. Il était tout d'abord entendu qu'Ottawa paierait la moitié des frais de l'exposition universelle, Québec 37 1/2 p. cent et la ville de Montréal 12 1/2 p. cent.

Le rapport de M. Henderson mentionne également certaines allocations de déplacement consenties à des employés de l'Expo. En six occasions il est arrivé que ces frais ont dépassé \$4,000 et, dans un cas particulier, un employé a fait venir ses effets d'outre-mer par livraison aérienne au coût de \$5,000.

Il est arrivé que le salaire payé ait été supérieur à celui prévu. Six employés de l'Expo qui devaient toucher un salaire de plus de \$10,000 ont obtenu des augmentations de plus de 50 pour cent. Pour un d'entre eux, la hausse a été de 92 p. cent.

Un article de la loi qui, en 1963, créait la compagnie de l'Expo stipulait que les fonds de cette société seraient déposés dans les banques à charte. Par la suite, la compagnie obtint l'autorisation d'avoir un compte dans "un autre établissement financier".

En décembre 1966, les actifs de l'Expo dans les deux banques à charte prévues à l'origine n'atteignaient que \$54,000 mais une autre banque, la seule à tenir une commission, détenait des actifs au montant de \$6,300,000 et l'autre établissement financier une somme de \$6,600,000.

De l'avis du vérificateur général, c'est la première fois qu'une agence de la couronne dépose des fonds dans un établissement autre que la Banque du Canada ou une banque à charte.

Deux entreprises ont obtenu un contrat de \$80,000 pour l'installation d'un projecteur derrière l'écran au pavillon canadien. A peine amorcé toutefois, ce projet était abandonné parce qu'il ne répondait pas aux besoins. Les deux entreprises ont reçu \$13,800. Par la suite, un nouveau genre de projecteur a été installé devant l'écran, au coût de \$63,000.

Tout en mentionnant que, sur un montant de \$345,000,000 dû au Canada en impôts ou autrement, une somme de \$21,500,000 est irrécupérable, le rapport de M. Henderson note aussi certains erreurs ou délais coûteux pour le contribuable.

C'est ainsi qu'en novembre 1965 la réparation du pont Jacques-Cartier à Montréal a coûté \$84,000 et qu'il a fallu reprendre les travaux l'année suivante au coût de \$92,000; en 1965, ces travaux avaient été effectués par un temps beaucoup trop froid.

La saisie d'un bateau de pé-

che de l'Île-du-Prince-Edouard a coûté \$2,936 aux Canadiens et voici comment:

Une banque qui détenait une hypothèque de \$1,538 sur ce navire obtint d'un tribunal l'autorisation de se faire rembourser. Mis en vente, le bâtiment ne rapporta que \$1,100 et Ottawa dut déboursier le solde de \$438 sans compter les honoraires de trois avocats qui avaient présenté des factures au montant de \$2,498.

M. Henderson souligne aussi qu'un hydroptère, qui devait être livré à la marine en 1966 au coût de \$9,100,000, ne sera prêt qu'en 1970 et coûtera \$50,006,000; que la station de

dépistage de satellites à Mill Village, N.-E., devait coûter entre \$3,600,000 et \$5,500,000 mais avait déjà coûté, le 31 mars dernier, la somme de \$11,700,000; qu'un appareil de l'aviation canadienne pour le transport de la reine et des premiers ministres a été vendu \$49,000 après en avoir coûté \$1,226,000; que le ministère de la Défense a payé une prestation spéciale à 494 militaires licenciés prématurément qui, par la suite, ont touché des bonis au montant de \$28,500 pour endosser de nouveau l'uniforme.

Le rapport note également que des salaires et traitements

sont encore versés à Radio-Canada pour du travail non accompli; que le ministère des Travaux publics a déboursé \$32,969 pour des locaux qu'il n'occupait plus depuis le 16 novembre 1965 lorsque le bail fut résilié en janvier 1967; que le déficit du ministère des Postes, au montant de \$47,800,000 pour 1966-1967, n'aurait plus été que de \$31,200,000 si le ministère n'avait pas modifié ses méthodes de comptabilité.

En terminant, M. Henderson déplore qu'on n'ait pas encore donné suite à sa recommandation d'augmenter le personnel au bureau de l'auditeur général.

La Grande-Bretagne donne son pavillon à Montréal, mais elle exige sa dénationalisation

par Oswald MAMO

Le gérant de la CNE (Canadian National Exhibition) de Toronto, M. L. C. Bert Powell, n'a pas pu obtenir ce qu'il désirait: le pavillon britannique, qui aurait servi, selon lui, à conserver "en permanence l'intérêt britannique envers la foire de Toronto".

Le pavillon vient d'être donné officiellement par le premier ministre de Grande-Bretagne à la ville de Montréal. Cependant, M. Powell aura la satisfaction de constater que Londres n'a pas non plus désiré conserver en permanence l'intérêt britannique envers l'exposition permanente de Montréal, puisqu'elle exige la dénationalisation de son pavillon.

Le pavillon de la Grande-Bretagne ne sera donc plus pavillon de la Grande-Bretagne, mais autre chose. Les mots "Britain" et "Grande-Breta-

gne" seront effacés incessamment et plus encore: le Union Jack de 20 tonnes disparaîtra du haut de la tour. Que fera-t-on du Union Jack? "Le haut commissaire britannique formulera des suggestions", a déclaré, hier, le maire Drapeau.

La Grande-Bretagne sera absente de Terre des hommes

Par sa décision de donner son pavillon et de la dénationaliser, la Grande-Bretagne, a-t-on compris, sera absente de Terre des hommes. Elle prêterait probablement certains éléments dans des présentations particulières.

Ceci est peut-être compréhensible pour certains: la Grande-Bretagne est dans de mauvais draps financièrement parlant. Elle a donné à la ville de Montréal son pavillon. Elle a économisé ainsi de l'argent

puisque'elle ne démolira pas son pavillon comme l'exigent les lois du BIE (Bureau international des expositions).

Le pavillon de la Grande-Bretagne, qui changera de nom, sera divisé en deux: la tour et le reste du pavillon.

Le beffroi musical

La tour sera transformée en un "lieu approprié physiquement et psychologiquement à l'audition de la musique". La tour conservera sa forme, on n'y ajoutera que les appareils nécessaires et les sièges.

Il y aura de 150 à 200 sièges. Selon le maire de Montréal, la tour de l'ancien pavillon britannique offrira aux amateurs de musique vocale et instrumentale un véritable temple pour l'audition de disques et de bandes sonores dans les conditions les plus exceptionnellement favorables. Ce sera, a dit le maire, "un lieu de musique probablement unique au monde".

Comment s'appellera cette tour? Le maire a retenu un nom, mais ce n'est pas encore décidé. Le nom lui plaît. C'est: "Le beffroi musical". Le beffroi, c'est la tour ou clocher où l'on sonnait l'alerte.

Un pavillon consacré à l'automobile

Quant à la seconde partie de l'ancien pavillon britannique, il racontera l'histoire de l'automobile. Il y aura donc une collection de très vieilles autos, collection qui sera présentée d'une façon à la fois amusante et instructive, dans une mise en scène inspirée par une conception légèrement théâtrale.

Le maire insiste sur le fait que ça ne sera pas une exposition simplement banale d'un certain nombre de vieux tacots, mais bien de l'histoire de l'automobile. D'ailleurs, cette seconde section de l'ancien pavillon "british" ne s'appellera pas le pavillon de l'automobile. Le maire cherche quelque chose de mieux.



photo Michel Gravel, LA PRESSE

Pompier grièvement blessé à Montréal-Nord

Un pompier a été grièvement blessé, hier midi, en combattant un incendie qui a dévasté quatre immeubles de trois étages encore en construction, avenue Lacordaire, à Montréal-Nord. La victime est M. René Collin, 31 ans, qui a subi de multiples fractures et contusions lorsqu'il a été atteint par les débris d'un mur qui s'est effondré durant les opérations de sauvetage. Le blessé repose à l'hôpital Fleury, où l'on ne croit toutefois pas ses jours en danger. L'incendie a pris naissance dans le sous-sol de l'un des immeubles, peu avant midi hier, à la suite de l'explosion d'un petit four dont se servait un plombier. Ce dernier a subi diverses brûlures aux mains dans l'accident. Poussées par des violentes rafales, les flammes se sont rapidement propagées aux constructions voisines et quelque cinquante pompiers de Montréal-Nord et de Saint-Michel ont mis près de trois heures à les maîtriser. Plusieurs des sauveteurs ont été retenus sur les lieux jusqu'au début de la soirée. L'achèvement des quatre immeubles était prévu pour la fin du mois d'avril.

Sauvageau: l'enquête Smith sur les vols dans le port de Montréal ne peut être qu'une énorme perte de temps

Le député de Bourget à l'Assemblée législative, M. Paul-Émile Sauvageau, estime que l'enquête ordonnée par le ministre fédéral du Travail et que présidera le juge Smith, ne peut être qu'une perte de temps.

"L'enquête va simplement nous apprendre ce que nous savons déjà", souligne M. Sauvageau dans une déclaration remise à LA PRESSE. "Dans la partie de son mandat qui concerne le vol et le pillage, précise-t-elle, elle court le risque certain de faire double emploi avec l'enquête de Me Deschênes dont le rapport a été rendu public ces derniers temps".

D'après M. Sauvageau, le gouvernement devrait bien plutôt saisir les solutions offertes par Me Deschênes dans son mémoire et ainsi parer au plus pressé car la situation est urgente. "Les améliorations suggérées par Me Deschênes, souligne-t-il, se font pressantes".

M. Sauvageau estime que le gouvernement fédéral ne peut se soustraire ni aux conclusions valables du rapport de Me Deschênes sur le vol et le pillage

dans le port de Montréal ni aux objectifs louables poursuivis par un organisme aussi sérieux que le Conseil du port de Montréal. "Nous allons encore perdre un temps précieux", conclut M. Sauvageau.

Ce dernier fait d'ailleurs ressortir que l'enquête nouvellement créée est l'accomplissement d'une promesse qui remonte à deux ans. Ce qui lui fait dire encore "qu'il y a loin de la coupe aux lèvres".

Manque d'intérêt

Selon M. Sauvageau, l'inquiétude manifestée par les exposés de la presse, par les éditoriaux vibrants que la situation a suscité, par le Conseil du port de Montréal, n'est guère suffisante. "Il nous manque des appuis, souligne le député de Bourget. Il nous manque tout d'abord l'appui des associations d'hommes d'affaires, industriels et commerçants qui sont pourtant les premiers touchés. "Il nous manque encore, souligne-t-il, l'appui de nos députés libéraux, ceux qui de façon plus particulière représentent les intérêts de la région de Montréal. En face de cette dé-

putation du silence, déclare M. Sauvageau, je m'explique mal cette apathie des serveurs du peuple qui manquent de splendides occasions de le servir".

"Halifax, fait-il remarquer, a toujours été loin des marchés

en faire le principal port à conteneur du Canada. M. Sauvageau déclare qu'"il ne faut pas se méprendre sur cette affaire".

Voir PORT en page 4

Tous les pavillons de Terre des hommes ouvriront le 17 mai

Tous les pavillons de Terre des hommes ouvriront leurs portes le 17 mai. C'est ce qu'a affirmé hier le maire de Montréal en précisant qu'il manquera certains éléments d'exposition à l'ouverture, tout comme durant l'Expo 67, mais que tous les pavillons seront ouverts quand même.

"Nous serons prêts à temps," a déclaré le maire. M. Drapeau a souligné qu'il ne fallait pas s'attendre à voir les mêmes éléments d'exposition d'année en année. "Il y aura certainement plus à voir l'an prochain".

Les "mormons", secte religieuse américaine, ont pris contact avec le maire Drapeau en vue d'organiser une présen-

tation dans Terre des hommes. Cependant, aucune décision n'a été prise à ce sujet.

"C'est l'une des institutions qui nous ont approchés, a déclaré le maire et leur présentation est actuellement à l'étude."

D'autre part, dès la prochaine conférence de presse à l'hôtel de ville, le maire publiera la liste des cuisines nationales. Le maire Drapeau a laissé entendre que tous les restaurants nationaux de l'Expo 67 seront présents à Terre des hommes.

Le parc de l'Île Noire-Dame

En ce qui concerne le parc

Voir PAVILLONS en page 4

Prévisions optimistes de la vente des visas

La vente des visas s'annonce très bien. C'est du moins ce que croit le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, qui a ajouté à tous les distributeurs de l'ancien mandat manifesté leur intérêt à renouveler leur collaboration cette année.

Dans quelques jours, a expliqué le maire, M. Lucien Saulnier publiera des précisions relatives au contrat intervenu entre la ville de Montréal et l'A-

merican Express, seul distributeur de visas aux États-Unis. Pour hier, le maire Drapeau est content d'annoncer de manière "particulièrement agréable" la participation de la "prestigieuse maison d'automobiles Renault" et de la non moins prestigieuse maison d'automobiles Citroën.

"Ces deux manufacturiers d'automobiles, a déclaré le maire, ont voulu témoigner de

leur foi en Terre des Hommes d'une façon particulièrement généreuse à l'endroit des détenteurs de visas de saison."

Tirage au sort de 32 automobiles

Tous les visas de saison — pour adultes, jeunesse et enfants — que l'on pourra se procurer chez l'un des distributeurs autorisés à compter du 1er avril porteront un talon que

le détenteur du visa sera invité à remplir en y inscrivant son nom, son adresse et son numéro de téléphone.

Il postera alors ce talon à l'adresse de Terre des hommes.

A compter du lundi 21 avril et chaque semaine par la suite, au moins un talon sera tiré au sort, et le détenteur du visa correspondant recevra une automobile s'il répond correctement aux questions qui lui seront posées relatives à Terre des hommes ou à la ville de Montréal.

"La maison Renault s'associe à Terre des hommes en offrant 22 de ses voitures (modèle R-8) et la maison Citroën attache aussi son nom à Terre des hommes en offrant 10 de ses voitures (modèle Diane)", a déclaré le maire.

Au total, donc, 32 automobiles seront remises à autant de détenteurs d'un visa de saison. Si un gagnant est trop jeune pour répondre à des questions, il pourra se faire aider de son père, de sa mère, ou de la personne qui en aura la charge.

Un programme d'offres de ces automobiles est en voie de préparation. Il comportera plusieurs semaines au cours desquelles deux voitures seront offertes. Une offre spéciale marquera le jour de l'ouverture de la saison 1968 de Terre des hommes: elle sera de cinq automobiles le 17 mai 1968.

Le maire a expliqué que tous les talons serviront de semaine en semaine jusqu'à l'épuisement de l'offre des 32 voitures. Les talons des visas reçus chaque semaine s'ajoutent aux talons déjà reçus et qui contiennent ainsi à qualifier leurs détenteurs pour chacune des semaines à suivre. Il ne sera pas nécessaire d'être présent

Voir VISAS en page 4

Les provinces de l'Ouest donnent leur pavillon

Les provinces de l'Ouest ont donné officiellement leur pavillon à la ville de Montréal.

C'est ce qu'a déclaré hier le maire Drapeau en expliquant que le consentement écrit des quatre gouvernements, exprimé par leurs premiers ministres respectifs, a été reçu récemment. "Nous avons en cours de préparation un projet d'utilisation de ce pavillon. Nous en ferons part prochainement", a déclaré le maire.

Le maire de Montréal veut faire rayonner, depuis Terre des hommes, le prestige des provinces de l'Ouest. Ce pavillon facilitera, donc, la connaissance de cette partie du Canada qui couvre un territoire immense et "compte une population dynamique, courageuse, laborieuse et amicale". Deux pavillons restent inédits: ceux de l'Ontario et de l'URSS. Le maire a déclaré qu'il espérait pouvoir annoncer de bonnes nouvelles dans quelques jours en ce qui concerne ces deux pavillons.

DEPUIS 1908

Geo. Tanguay & Fils, Ltée

COUTIERS D'ASSURANCES AGRÉÉS
4489 PAPINEAU, MONTRÉAL, TÉL. 527-4161

Georges Tanguay, président
Paul Turpay, C.A.A.
Renald Lippé, C.A.A.
Henri Chartrand, C.A.A.
Alphonse LeBlond, C.A.A.
Maurice Raymond, C.A.A.
Jacques Hébert, C.A.A.

Maurice Tanguay, C.A.A.
Paul Gallipeau, C.A.A.
Jacques Barry, C.A.A.
Gérard Goussard, C.A.A.
Marc Sévère, C.A.A.
Jean Desroches, C.A.A.
Pierre Groulx, C.A.A.

6741, ST-HUBERT

EXAMEN DE LA VUE

PRESCRIPTION DES VERRES

OPTOMETRISTE-OPHTICIEEN DIPLOME DE L'UNIVERSITE DE MONTRÉAL

Autrefois Optométriste consultant à l'Hôpital Sainte-Justine

272-7611 • 272-7616

CLASSEUR "ECONOMIE"

Tel qu'illustré — Fabriqué en acier résistant, pour tous besoins de classement. Les quatre tiroirs spéciaux glissent librement. Serrure verrouillant les deux tiroirs du haut. Muni de compresseurs à ressorts. Dimensions: haut 52 1/4", larg. 14 3/4", prof. 18". Couleur grise. Fini email cuit.

Modèle 4 tiroirs — Ord. \$59.95

SPECIAL \$49.95 PILON

pilon inc.
FOURNITURES DE BUREAU

750 BEAUBIEN, 273-9501 • 800 MONT-ROYAL, 524-3081
8559 ST-LAURENT, 381-6261 • 851 DELARIE, 748-7961
280 OUEST, RUE ST-JACQUES, 842-4171
SIEGE SOCIAL ET ENTREPOT: 5830 AV. ANDOVER, 342-9400

Lâchement battu et soulagé de \$25,000 par deux bandits

Un employé de "Federal Packing Inc.", au 3863, rue Rivard, M. Armand Lavallée, âgé de 29 ans, a été lâchement battu, peu après 2 h. hier après-midi, par deux individus armés qui lui ont volé une somme évaluée à plus de \$25,000.

Lorsqu'il a été attaqué, M. Lavallée allait monter dans son auto, afin d'aller déposer l'argent à la banque. Ses agresseurs l'ont frappé à maintes reprises à la tête, à coups de crosse de revolver, pour ensuite le rouer de coups de pieds à l'abdomen et aux reins.

Laisant leur victime inanimée, les bandits ont aussitôt pris la fuite avec sa serviette qui contenait \$4,129.65 en argent et \$21,829.59 en chèques.

M. Lavallée a été transporté à l'hôpital Notre-Dame, où le Dr J. Champoux lui a administré les premiers soins.

La Commission Castonguay reprend ses travaux aujourd'hui à Montréal

QUEBEC (PC) — Les membres de la commission Castonguay, qui enquêtent sur la santé et le bien-être social au Québec, reprendront leurs audiences publiques aujourd'hui, à Montréal.

La tenue des audiences publiques avait débuté à Québec le 7 décembre 1967. Au cours de cette deuxième session d'audiences publiques, la commission entendra plus de 100 organismes qui lui ont présenté des mémoires.

Le président de la commission d'enquête, M. Claude Castonguay, a également annoncé que la commission poursuivrait ses visites d'organismes et d'institutions œuvrant dans le domaine de la santé et du bien-être social au Québec.

La reprise des travaux de la commission fait suite au voyage que vient d'effectuer des membres de l'organisme en France, en Suède et en Tchécoslovaquie. Au cours de ce séjour d'un mois en Europe, les commissaires se sont penchés sur des questions telles les structures administratives et consultatives, sur l'organisa-

Les bienfaits économiques de l'Expo 67

C'est en soulignant les bienfaits économiques de l'Expo 67 tant pour le Canada que pour la région métropolitaine que M. Euclide Laliberté, conseiller municipal représentant le district d'Ahuntsic, a voulu rendre à un auditoire de la région métropolitaine l'exposition permanente qui s'ouvrira cet été sur la Terre des Hommes.

Dans un exposé hier, devant les membres d'un club social de l'île Jésus, M. Laliberté a soutenu que le Canada a réussi grâce à l'Expo 67 à réduire le déficit de sa balance des paiements internationaux de \$274 millions, et ce sans compter le dernier trimestre de l'année.

Pour la région métropolitaine, l'Expo a permis la réalisation rapide de grands travaux qui auraient pu être retardés longtemps, tels l'élargissement du boulevard Décarie, la construction du pont tunnel Louis-Hippolyte-Lafontaine et nombre d'autres.

D'autres part, selon M. Laliberté, l'accroissement des dépenses de tous ordres dû à l'afflux des visiteurs à Montréal n'a pas produit la hausse des prix que certains avaient prédite. Il a fait allusion notamment à une prophétie ayant connu un certain retentissement selon laquelle les Montréalais paieraient leur steak \$5 la livre durant l'Expo.

D'après des chiffres cités par le conférencier, le coût de la vie pour les secteurs de l'alimentation et du logement a augmenté de 4.35 points durant les six mois de l'Expo par rapport à la même période de l'année précédente. L'indice du coût de la vie dans ces deux secteurs à Montréal s'élevait à 142.4 en 1966 contre 148.6 en 1967.

Après avoir fait le bilan de la Terre des hommes en 1967, M. Laliberté a invité les membres de son auditoire à se faire "de véritables ambassadeurs" de l'exposition de 1968 qui se prépare à accueillir 20 millions de visiteurs.

Famille sans abri à cause des pompiers

HULL (PC) — Une famille de onze personnes d'East Templeton, est sans abri depuis hier, alors que le poste de pompiers du quartier n'a pu obtenir l'autorisation de combattre un incendie qui a détruit leur maison.

M. et Mme Dollard Bédard et leurs neuf enfants, dont les âges varient de 4 à 16 ans, ont perdu tous leurs biens dans l'incendie.

Le poste de pompiers volontaires le plus rapproché, soit à moins de deux milles de Templeton, ne pouvait agir sans l'autorisation du maire de Templeton, le Dr Jean Lorrain, qui, se trouvant à ce moment auprès d'un malade, n'a pu être rejoint à temps.

PORT

SUITE DE LA PAGE 3

et a toujours eu sa plus grande utilité comme port d'hiver. Le projet du CPN à l'endroit de Halifax, dit-il, ne paraît être une injection nécessaire à la relance ou au maintien de l'économie des Maritimes, économie qui se meurt d'asphyxie lente.

M. Sauvageau cherche d'autres motifs possibles. Il se demande notamment s'il ne s'agit pas de la nécessité de tenir en place les morceaux du fédéralisme ou bien s'il faut y voir certaines contingences politiques.

Le député de Bourget croit avoir décelé une autre raison dans le calcul qu'aurait fait Ottawa de mettre les Chemins de fer nationaux en concurrence avec le transport maritime et ainsi rendre inutiles les ports du Saint-Laurent.

"S'il est vrai, souligne M. Sauvageau, que le port de Halifax est le plus rapproché de l'Europe, il faudrait conclure que les investissements pour la "containerisation" au port de Montréal seraient un pur gaspillage."

PAVILLONS

SUITE DE LA PAGE 3

de l'île Notre-Dame, le maire a déclaré que l'administration de Terre des hommes cherchera à encourager les visiteurs à découvrir ce parc d'une façon plus agréable et économique qu'en 1967.

Le maire n'a pas voulu dire si le parc de l'île Ste-Hélène sera ouvert au grand public cette année. Il s'est contenté de signaler qu'il fera en temps et lieu une déclaration à ce sujet.

Les piscines

Quant aux piscines de l'île Ste-Hélène, le maire a déclaré que la ville fait face actuellement à des difficultés d'ordre technique. "Les piscines, a-t-il dit, n'étaient pas exploitées dans des conditions techniques idéales avant l'Expo."

Enfin, le maire Drapeau a déclaré que l'exploitation de la Terre des hommes créera environ 4,000 emplois, sans compter les 1,000 ou 2,000 autres emplois qui seront offerts par les concessionnaires.

Montréal en bref

par GERMAIN TARDIF

Le cri de de Gaulle a retenti dans le désert

Il y a environ trois semaines, alors que je me trouvais à Ouargla, une oasis algérienne du Sahara, quelqu'un réussit, vers 10 h. du soir, à me faire admettre à une soirée de noces dans la demeure séculaire d'une famille mozabite. Une quarantaine d'hommes, dont le mari qui n'avait pas encore vu sa femme (c'est la coutume dans cette tribu), accroupis dans la pièce et vêtus de leurs burnous, dégustaient des cacahuètes et du thé à la menthe (les musulmans ne boivent pas d'alcool), pendant que quatre musiciens jouaient et chantaient des airs arabes. Présenté comme Canadien, je répondis en français à leurs formules de politesse. "Ah! Vous êtes donc du Québec? me dit l'un d'eux. Vive le Québec libre!..."

Un objet lumineux aperçu à Chambly

Un incident qui intéressera peut-être Raymond Charette, l'animateur d'"Atomes et Galaxies"... Le 7 février dernier, à 5 h. 30 du matin, Mme Germaine Maréchal, de Chambly, qui souffrait d'insomnie, jeta un coup d'oeil à la fenêtre pour savoir s'il avait neigé. Elle aperçut, devant la maison, "un disque lumineux de la grosseur de la lune lorsqu'elle est basse et pleine", qui semblait accrochée au garage de la maison voisine. "En premier lieu explique-t-elle, j'ai pensé à un "flash" quelconque à hauteur de 10 pieds du sol. Lorsque je vis cette chose remuer et monter avec un mouvement oscillant, comme une toupie d'enfant, je suis allée réveiller mon mari et ma fille." Les trois ont observé l'objet pendant une heure. Il avait "une lueur qui faisait mal aux yeux, tantôt blanche, tantôt rougeâtre et, par moments, nous ne voyions que la moitié du disque. Mme Maréchal note que des automobilistes commençaient à circuler à ce moment-là et se demande si certains d'entre eux n'auraient pas aperçu le phénomène. Elle demeure près de la rivière Montréal, en face de l'autoroute de Sherbrooke, à environ un mille du poste de péage.

Le passage à niveau de Dorion: rien de nouveau

Si l'on demande aux citoyens de Dorion pourquoi, selon eux, un an après la tragédie que l'on sait, rien n'a encore été commencé pour remplacer les passages à niveau par un tunnel, ils répondront invariablement que "le gouvernement du Québec ne veut pas payer sa part du coût parce que notre député n'est pas du bon parti".

Jean Ethier-Blais fêté par l'Association France-Canada

Le lauréat du Prix France-Canada 1967, Jean Ethier-Blais, traitera de "L'esprit critique", ce soir, lors d'un dîner en son honneur offert par l'Association France-Canada au restaurant Hélène-de-Champlain. M. Blais s'est mérité ce prix pour ses recueils de critique "Signets I" et "Signets II".

Trésor espagnol à la Place Bonaventure

C'est à compter de samedi, au 9e Salon nautique national, qui se tiendra à la Place Bonaventure jusqu'au 3 mars, que les visiteurs pourront admirer le "trésor espagnol" mentionné, il y a plus de deux mois dans cette chronique. Les objets, qui seront exposés dans le Hall Concordia, comprennent des lingots, des pièces d'or et d'argent, des bijoux et autres articles précieux engloutis avec les galions qui les transportaient lors d'un naufrage survenu en 1715 au large des côtes de la Floride. Un autre "trésor" qui ne sera pas à dédaigner: la présence de "Miss Boating 1968", Mlle Monique Plourde.

Les décisions prises durant l'Expo 67 se refléteront sur la loi de l'hôtellerie

par Maurice LAPERRIERE de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le sous-ministre adjoint au Tourisme, à la Chasse et à la Pêche du Québec, M. Robert Prévost, a affirmé, hier soir, que l'Expo 67 a permis au gouvernement du Québec de prendre des mesures et des décisions telles qu'aucun pays au monde n'a encore prises dans le domaine de l'hôtellerie.

S'adressant aux membres d'une section du club des Lions de Québec, à l'issue d'un dîner causerie, M. Prévost a laissé entendre que ces mesures et ces décisions prendront la forme d'amendements très importants à la loi de l'hôtellerie que l'Assemblée législative sera appelée à étudier prochainement.

Affirmant que le budget du ministère du Tourisme suit depuis quelque temps une hausse constante, M. Prévost a déclaré que ce ministère peut et se doit de regarder vers l'avenir

et non pas se tourner vers le passé.

Cinq évasions au Nouveau-Brunswick

SAINT-JEAN, N.B. (PC) — D'intenses recherches se poursuivent au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Ecosse, au Québec et dans l'Etat du Maine afin de rattraper les cinq individus qui se sont évadés hier matin de

la prison commune de St-Jean, N.B.

Les évadés ont réussi à s'enfuir après s'être emparés de deux gardes et les avoir renfermés dans une cellule. Ils ont pris la fuite dans l'auto d'un des gardiens. Les évadés sont: Frank Hickey, âgé de 27 ans, James Stevens, âgé de 24 ans, Murray Foster, âgé de 17 ans, Vincent Laird, âgé de 18 ans et Monte Lorrison, âgé de 18 ans également.

Deux autres détenus, qui se sont livrés peu après leur évasion, ont comparu hier et ont avoué leur culpabilité à l'accusation d'évasion. Ils connaîtront leur sentence vendredi prochain. Il s'agit de Gerald James Paul, âgé de 24 ans et Michael Frederick Taylor, âgé de 17 ans.

La livraison du courrier abolie le samedi ?

OTTAWA (PC) — Le ministre des Postes, M. Jean-Pierre Côté, a dit aux Communes hier que son ministère étudiait encore le rapport du juge André Montpetit et ses recommandations ayant trait à la livraison du courrier le samedi.

M. Alfred Hales, député PC de Wellington-Sud, avait demandé au ministre s'il avait l'intention d'abolir la livraison du courrier le samedi.

troën constitue une commercialisation du thème de Terre des hommes. "Nous avons peut-être des conceptions différentes, a souligné le maire, mais je ne crois pas que ça commercialise une exposition où la culture prime."

Me Drapeau a déclaré que ni Renault ni Citroën ne pourront utiliser l'emplacement pour mousser leur publicité à l'exception toutefois des cérémonies qui accompagneront les remises des autos aux gagnants.

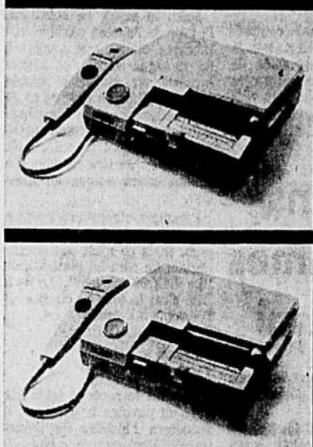
VISAS

SUITE DE LA PAGE 3

au moment du choix du gagnant, le privilège étant attaché au visa lui-même. Mais les visas de saison seulement bénéficieront de ce privilège.

Le maire de Montréal ne croit pas que la forme de participation des manufacturiers d'automobiles Renault et Ci-

AUX HOMMES D'AFFAIRES DU QUÉBEC, NOUS OFFRONS UN CHOIX EN 1968.....



Nous avons beaucoup de machines à dicté. Une utilisant des bandes magnétiques et d'autres sans bandes magnétiques.

Nous offrons à nos clients un choix en matière de dictaphone qui nous permet de vous offrir une machine qui vous permettra de demeurer objectifs.

En choisissant notre système à cassette Time Master avec la bande enregistrée Dictaphone, vous êtes capable d'effectuer tous les changements que vous voulez au fur et à mesure que vous dictez.

En choisissant notre système à cassette Time Master avec la bande enregistrée Dictaphone, vous êtes capable de retrouver instantanément le point exact où vous voulez recommencer ou elle se termine. De plus, vous pouvez y insérer la bande enregistrée dans vos dossiers.

Le représentant de Dictaphone se fera un plaisir de déterminer vos besoins en matière de dicté et de vous proposer la machine qui vous convient le mieux parmi la grande gamme de machines à dicter Dictaphone.

Dictaphone est la seule compagnie à vous offrir une telle gamme de machines à dicter. Par conséquent, elle est là où vous devrez aller lorsque vous désirez acquérir un nouvel équipement.

Dictaphone le premier nom en matière de dicté.

VERSAILLES-FORD VOUS INVITE A VERSAILLES

GAGNEZ UN VOYAGE AU CHÂTEAU DE VERSAILLES...

par AIR CANADA

Le Concours "Château de Versailles" est ouvert chez Versailles-Ford. Deux couples gagnants s'envoleront pour Paris, Versailles et les châteaux de la Loire. Ils passeront quinze jours inoubliables, toutes dépenses payées et logeront au luxueux hôtel Ambassador. Tentez votre chance chez Versailles-Ford et laissez-vous tenter par une des magnifiques Ford 1968. Jusqu'à 100 chances de gagner sur l'achat d'une voiture neuve ou l'évaluation de votre auto actuelle d'ici le 30 avril 1968.

veux, veux pas... il faudra bien qu'on nous imite un jour!

Versailles FORD

Falcon • Fairlane • Mustang • Ford • Thunderbird • Anglia • Cortina • camions Ford

4650 est, Jean-Talon près de Viau — Montréal — Tél. 376-8180

Le feu chez l'homme qui achète vos vieux meubles

\$1 million de dégâts; 250 pompiers luttent pendant cinq heures

Quelque 250 pompiers, répondant à une cinquième alerte, ont mené une lutte de plus de cinq heures, hier après-midi et hier soir pour enrayer un spectaculaire incendie qui a détruit un pâté d'immeubles de la rue Laurier, à l'intersection de la rue Papineau, dans l'est de la ville.

Le sinistre, qui a entraîné des pertes matérielles évaluées sommairement à plus d'un million de dollars, a complètement dévasté le magasin de meubles Roland Gagné, situé au 1695 est, rue Laurier, de même que six logements sis au-dessus de



M. Roland Gagné

l'établissement. L'élément destructeur a également occasionné des dégâts à la lingerie-mercerie Henri Marcotte sise au 1671 rue Laurier.

Evacuation massive

Dès le début du sinistre, peu avant 3 h. hier après-midi, les premiers pompiers et policiers arrivés sur les lieux voyaient à l'évacuation de tous les immeubles situés du côté nord de la rue Laurier, entre les rues Papineau et Marquette.

Plusieurs de ces familles ont pu regagner leur domicile vers 9 h. hier soir, sauf celles qui habitaient au-dessus du magasin Roland Gagné, aux numéros civiques 1679-81-87-89-91-93. Ces logis ont été complètement détruits par les flammes.

Quant à la marchandise qui se trouvait dans le magasin de meubles, et qui a été évaluée à plus de \$500,000 par des employés, ce n'était plus que débris par suite du passage de l'élément destructeur.

L'origine

L'origine du sinistre n'a pas encore été déterminée avec exactitude. Une enquête du commissariat des incendies apportera peut-être des précisions sur les causes du désastre.

Dès le début, le capitaine Jean-Paul Whissel, de l'Escouade de des incendies criminels, était sur les lieux. Il nous a révélé qu'il prenait personnellement l'enquête en main sur cette affaire. Le capitaine Whissel n'a pas parlé de la possibilité d'un incendie criminel, mais il a signalé qu'un incendie d'une telle importance nécessitait la tenue d'une enquête approfondie.

Les versions quant à l'origine du sinistre sont multiples. Certains prétendent que les flammes ont pris naissance dans un entrepôt sis à l'arrière du magasin, d'autres soutiennent qu'un poêle d'un logement sis au deuxième étage aurait mis le feu au pâté de maisons.

Quoi qu'il en soit, les flammes ont pris des proportions gigantesques dès le début de l'incendie. Venant de l'arrière, elles ont pris d'assaut le magasin Roland Gagné et l'ont secoué de plusieurs explosions probablement imputables aux accumulations de gaz qui se dégageaient de la combustion des articles entreposés.

Les vitrines ont volé en éclats et les flammes jaillissaient de partout. Des employés qui se trouvaient à l'étage du magasin nous ont révélé avoir eu tout juste le temps de quitter les lieux.

Alertes consécutives

Les premiers pompiers arrivés sur les lieux n'ont même pas pris le temps d'installer leurs boyaux avant de sonner une nouvelle alerte. A compter de cette minute, le central des alarmes est devenu nerveux et la sonnerie des alertes successives s'est fait entendre jusqu'à concurrence de cinq, sans compter les demandes d'aide supplémentaires.

Vers 4 h. hier après-midi, il était devenu impossible de faire le décompte des appareils du Service d'incendies qui encombraient les rues avoisinantes. Impossible également de compter les nombreux boyaux qui s'embranchaient au centre de la chaussée sur les rues Papineau et Laurier.



photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Baptême du feu

Tous les effectifs de pompiers et policiers disponibles dans le secteur ont été envoyés sur les lieux. Les uns pour lutter contre les flammes, les autres pour assurer le détournement de la circulation très dense dans ce quartier en fin d'après-midi.

Pour quelque 33 cadets-pompiers, il s'agissait de leur baptême du feu. Ce groupe de cadets, qui suivent les cours depuis le 8 janvier, n'avaient pas encore eu l'occasion de mettre leurs connaissances théoriques à l'épreuve.

L'ampleur de l'incendie nécessitant l'intervention du plus grand nombre d'hommes possible, les cadets ont été dépêchés sur les lieux.

40 chômeurs

Cet incendie n'a heureusement pas fait de blessés graves. Un pompier a été légèrement blessé dans la chute d'un mur de briques, à l'arrière de l'immeuble, et deux autres ont

été légèrement intoxiqués par la fumée. Toutefois, aucun d'eux n'a été hospitalisé.

Quant aux quarante employés de l'entreprise de M. Roland Gagné, ils sont accueillis au chômage par suite de cet incendie.

Nous n'avons pu joindre M. Gagné hier soir pour savoir s'il envisageait de faire reconstruire son magasin dans un avenir rapproché. Incidemment, M. Gagné rentrait hier après-midi d'un séjour sous le soleil de Nassau. Il est descendu de l'avion à 5 h. 15 hier après-midi et, c'est à ce moment qu'il a appris de la bouche de sa fille, qui travaille dans les bureaux du magasin, que son entreprise était la proie des flammes.

M. Gagné est également propriétaire d'un autre magasin de meubles situé rue Bélanger, à l'angle de la 21e Avenue. Il s'agit d'un établissement en faillite qu'il a racheté. Cet établissement n'a pas encore ouvert ses portes.



Sommes-nous les pires commères du monde?

C'est plutôt que nous savons reconnaître une bonne affaire!

Ce sont les Canadiens, pour la quatorzième année de suite, qui détiennent le record mondial d'appels téléphoniques par personne. Pourquoi? Parce que la Bell a vu à ce que notre service téléphonique soit efficace, rapide et économique. Au Canada, nous avons un tarif mensuel pour tous les appels locaux. Tandis que dans la plupart des pays du monde, chaque appel, après un maximum mensuel, comporte des frais distincts. De plus, au Canada, une ligne téléphonique individuelle à la maison, coûte moins d'heures de travail que partout ailleurs dans le monde.

(Dans les territoires de Bell Canada, le travailleur industriel dépense en moyenne l'équivalent de 2.10 heures de travail par mois pour s'abonner au téléphone. Il en dépenserait 2.15 aux É.-U., 4.5 à Londres et 15.8 à Paris.) Il est aussi à noter que nous améliorons constamment la qualité et la vitesse de notre service.

Nous aimons à ce que ce soit toujours, pour vous, un plaisir de vous servir de votre appareil... A toute heure.

VOLS QUOTIDIENS

Dès le 1er avril, sept réactés Alitalia s'envoleront chaque semaine vers l'Italie. Montréal-Milan et Montréal-Rome sans escale. Service Complet unique depuis le Canada. Choisissez votre jour, puis laissez-vous glisser sur nos ailes. Gage de toute soirée Alitalia: belle nuit 'l y a.

TOUS LES SOIRS



Bell Canada

Édifiée et dirigée par des Canadiens et appartenant à des Canadiens

L'incroyable négligence des libéraux!

OTTAWA — Au-delà des difficiles problèmes constitutionnels soulevés par la défaite du gouvernement Pearson hier soir se profile le sujet encore plus sérieux et troublant des conséquences possibles sur le dollar canadien déjà instable et les marchés boursiers très inquiets d'un pays sans gouvernement.

Voilà le motif essentiel qui réclame qu'une solution à ce dilemme constitutionnel soit trouvée, et rapidement. L'incapacité du gouvernement de trouver, des solutions à l'inflation a déjà porté gravement atteinte à ses facilités de crédit à la fois sur les marchés financiers nationaux et internationaux. Au cours des six dernières semaines, le dollar canadien a subi deux attaques.

Au moment où cet article est rédigé, tard hier soir, la colline du Parlement reste abasourdie par l'incroyable impuissance dont les libéraux ont fait preuve en se laissant battre dans un scrutin aussi vital. Les libéraux savaient que les conservateurs avaient leurs effectifs au complet à la Chambre. Avant la pause pour le dîner,

le gouvernement était venu près de se faire battre en comité sur le bill du budget (sur la hausse de 5 pour cent) où ils

avaient emporté par la faible marge de 65 voix contre 62. Les libéraux ne peuvent se trouver aucune excuse pour la défaite qu'ils ont subie trois heures plus tard, sinon celle de la plus pure négligence.

Peter NEWMAN

Il est difficile de faire la preuve que ce gouvernement ne méritait pas d'être battu. Toute administration digne de gouverner doit se diriger elle-même de manière plus prudente. Elle est chargée, après tout, de la direction des affaires de la nation.

Les conservateurs n'avaient pas préparé la défaite. Robert Stanfield devait prononcer son plus important discours de la session en matière de politique économique. Son bureau avait fait parvenir l'ordre aux trou-

peux d'être là pour entendre leur leader. Elles étaient là. Il semble que quatre solutions seulement sont ouvertes à

clément d'un parti à ses opposants). Encore, le premier ministre peut soumettre au gouverneur général qu'il invite un autre membre de son cabinet à tenter de former une administration. Cette solution exigerait la démission du gouvernement Pearson et la formation d'un cabinet nouveau en fait sous la direction de l'homme auquel Pearson accorderait les meilleures chances d'obtenir la confiance du Parlement. La seule autre voie ouverte à Pearson est de prendre un risque et de faire face en demandant un vote de confiance à la Chambre des Communes.

(Parce qu'un tel scrutin requiert un avis de 48 heures, il ne pourrait se dérouler avant la séance de jeudi).

Tandis que les libéraux chancelaient sous l'impact de leur ineptie, le seul homme calme sur la colline du Parlement était Robert Stanfield. Lorsque les reporters vinrent réclamer son avis, il se leva posément

pour serrer la main de chacun, et à chacune des questions concernant ses intentions, il a répondu simplement: "Le gouvernement a été défait sur un sujet majeur de confiance et il doit démissionner". Interrogé sur la possibilité qu'il accepte de former un gouvernement advenant que le gouverneur général l'y invite, il s'est limité à cette réponse: "Certainement."

L'ordre du jour du leader conservateur n'est pas chargé aujourd'hui. Son seul rendez-vous important est une entrevue avec l'ambassadeur du Liban au Canada à 11 h. 30. Au déjeuner, il rencontre les présidents des divers comités du caucus conservateur.

La défaite soudaine du gouvernement a produit l'effet d'une surprise totale. A cause de la course au leadership libéral, la colline du Parlement connaissait un calme plat. Personne en ville ne prenait même la peine de lire le journal des débats.

Il y a maintenant un peu plus

de deux mois depuis la démission de Lester Pearson. Les derniers soixante jours de son intendance s'avèrent non moins dramatiques — et non moins décourageants — que ses soixante premiers jours.

LE MOTEL VERSAILLES

Restaurant—Bar salon—Chambres modernes avec TV, radio et tel.

"Rendez-vous des voyageurs de l'Est"

CONDITIONS SPÉCIALES POUR RÉSIDENTS

SALLES PRIVÉES POUR RÉUNIONS D'AFFAIRES

RENSEIGNEMENTS et RÉSERVATIONS M. J. MALAVÉ, gérant

256-1613

7200 est, SHERBROOKE Montréal



telephoto UPI

Derrière des portes closes se poursuivent de longues discussions après la défaite. M. Mitchell Sharp, ministre des Finances, discute ici de la situation avec M. Bryce Mackasey, ministre du Travail.

Le Canada doit assurer l'égalité économique des "deux sociétés"

— Paul Martin

par Réginald MARTEL

TROIS-RIVIERES — Le hasard d'une invitation a voulu que Paul Martin, candidat au leadership libéral, choisisse la capitale mondiale du papier et la capitale québécoise du conservatisme pour inaugurer sa campagne au Québec.

En cinq propositions, il a présenté ses vues sur la crise canadienne:

- elle a ses racines dans l'état d'infériorité économique du Canada français;

- la tâche la plus urgente consiste donc à assurer aux Canadiens de langue française les mêmes avantages économiques dont profitent les autres Canadiens;

- le Canada anglais doit reconnaître que l'égalité des "deux sociétés" implique l'égalité économique — et se comporter en conséquence;

- pour mettre fin à l'infériorité économique du Canada français, les deux ordres de gouvernement doivent planifier leurs efforts;

- la planification peut être amorcée sans réforme constitutionnelle (et aussi sans affecter les travaux du comité chargé d'étudier cette réforme).

Selon Martin, la nature du Canada — dix provinces, cinq régions économiques et deux communautés linguistiques — fait que les problèmes canadiens se rattachent soit aux relations fédérales-provinciales, soit aux disparités économiques régionales, soit à l'égalité des deux peuples fondateurs.

Et si on trouve une solution aux problèmes relatifs aux rapports entre francophones et anglophones, les relations fédérales-provinciales deviendront plus faciles et on verra s'atténuer les disparités régionales.

"On ne saurait sensément parler d'égalité aussi longtemps que les francophones auront collectivement un niveau de vie inférieur à celui des anglophones. (...) Des moyens existent qui peuvent donner à l'ensemble des Canadiens français cette égalité économique sans laquelle il ne saurait y avoir de stabilité politique."

Certaines remarques du secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures s'appliquent spécialement au Québec: "Il devrait être possible pour tous les travailleurs et professionnels dans la province de Québec — même s'ils ne parlent que le français — d'aspirer aux plus hauts postes dans les différentes entreprises qui les emploient."

Dans le même ordre d'idées, Paul Martin fait deux suggestions aux hommes d'affaires du Québec:

"Assurez-vous de plus en plus que dans votre province vos postes-clés soient occupés par des gens en mesure d'établir des liens de communication à toute épreuve entre tous les membres de votre personnel."

"Dans l'intérêt de votre pays, offrez à vos employés qui en ont besoin des cours d'anglais et de français."

Consacré presque exclusivement à la question de l'unité canadienne, le discours de Martin se termine par une péroraison improvisée, sur le même thème: "Les Canadiens ne peuvent contribuer à la paix mondiale à moins que le ministre des Affaires extérieures parle au nom d'une nation unie."

Le ministre des Affaires extérieures parlait hier, en français exclusivement, aux membres du Club Kiwanis de Trois-Rivières et à leurs invités. On notait la présence du député indépendant J.-A. Mongrain.

La conférence de presse qui a suivi le déjeuner n'a rien ajouté, Martin a repris, sans les expliciter davantage, les grandes lignes de sa conférence. Il a été impossible d'obtenir de lui des détails précis sur les moyens qu'il entend prendre pour corriger les inégalités économiques régionales.

Une redistribution des pouvoirs entre le gouvernement fé-

déral et les gouvernements provinciaux rendrait-elle plus difficile l'action d'Ottawa pour corriger les inégalités régionales? Réponse: "Non". Et d'ailleurs, dit plus tard Martin, cela peut se faire à l'intérieur de la répartition actuelle.

La répartition actuelle des pouvoirs a-t-elle permis, depuis la fin de la guerre, de corriger les inégalités régionales? Réponse: "oui".

Si vous devenez premier ministre, songez-vous à renégocier les ententes de production de défense qui font que le Canada fournit des armes aux Américains pour la guerre contre le peuple vietnamien? Réponse: "Toute entente peut être négociée".

Croyez-vous possible une collaboration des provinces aux ententes internationales? Réponse: "Oui, je le crois, mais

un seul gouvernement peut s'engager solennellement vis-à-vis de pays souverains."

Aurez-vous des appuis au Québec, malgré la candidature de Trudeau? Réponse: "J'ai confiance d'obtenir un grand appui au Québec."

Que pensez-vous du français parlé au Québec? Réponse: "Je pense que vous parlez très bien le français, partout au Québec."

Le vérificateur général se plaint que le gouvernement lui refuse les moyens d'exercer un contrôle efficace

par Claude TURCOTTE de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le vérificateur général du Canada se plaint que le gouvernement refuse de lui donner les moyens suffisants pour exercer avec pleine efficacité ses responsabilités qui s'accroissent à mesure que l'administration publique devient de plus en plus complexe.

"Le bureau du vérificateur général continuera d'être sérieusement entravé dans ses efforts pour satisfaire aux normes fixées par le comité des comptes publics", a déclaré M. A. Henderson dans son rapport, qui fut présenté à la Chambre des Communes hier par le ministre des Finances, M. Mitchell Sharp.

Le vérificateur général a révélé que le président de la commission publique a refusé récemment encore d'accorder les pouvoirs nécessaires à l'exercice de ses fonctions.

M. Henderson a rappelé certaines recommandations du comité des comptes publics, notamment celle qui dit qu'il est "fondamental que le bureau du vérificateur général possède les pouvoirs, les capacités, l'efficacité et les moyens voulus d'agir en accord avec les hautes normes d'indépendance et d'objectivité qu'on exige des comptables professionnels".

En particulier, cette absence de pouvoirs empêcherait le vérificateur général de pouvoir embaucher tout le personnel dont il a besoin pour jouer pleinement son rôle.

Privilèges aux fabricants d'auto

Cette pénurie de moyens n'a toutefois pas empêché le vérificateur général de signaler dans son rapport un certain nombre de déficiences dans l'administration fédérale. Les observa-

teurs ont cependant noté que les remarques paraissent moins énergiques et nombreuses qu'elles ne l'étaient il y a quelques années.

C'est dans un chapitre intitulé "Privilèges accordés aux fabricants de véhicules automobiles" que le vérificateur semble adopter un ton ferme et très clair.

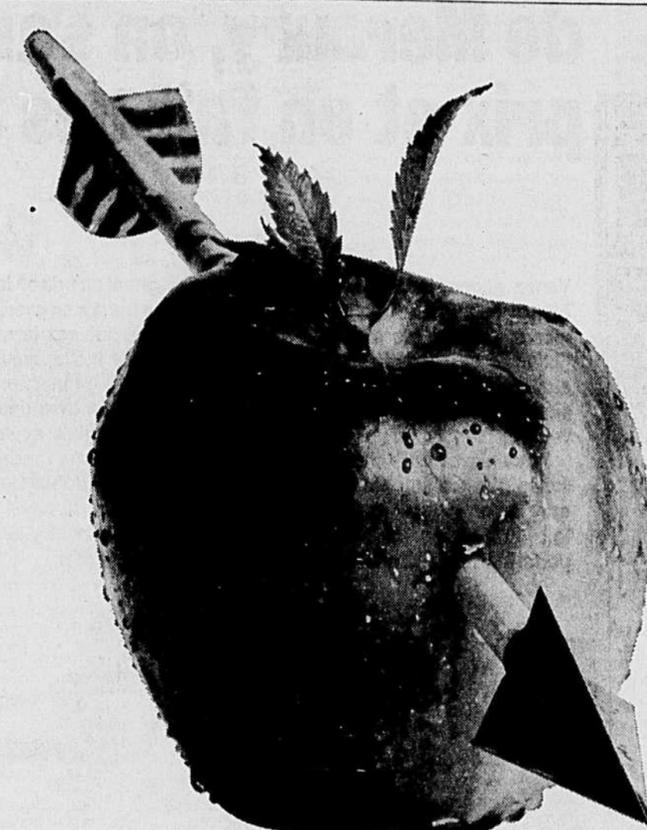
"Si la politique d'aide à l'industrie automobile doit être poursuivie sous sa forme actuelle, il est indispensable de renforcer l'administration, d'établir un système approprié de comptabilité et de doter le ministère d'un service permanent et rapide de renseignements."

"Le ministère, poursuit-il, devrait acquérir et conserver le droit d'estime et de percevoir les taxes dues à la Couronne. Au besoin, des sanctions devraient être imposées pour obliger l'industrie à fournir rapidement les renseignements requis pour le règlement des comptes."

"Si ces mesures ne sont pas prises, les importateurs pourront tirer profit de privilèges supérieurs à ceux auxquels ils ont droit de sorte qu'il en résultera des pertes de revenus pour la Couronne. Il est reconnu que depuis l'entrée en vigueur du décret sur les tarifs des véhicules automobiles, aucune société n'a versé de droits pour n'avoir pas satisfait aux clauses du décret."

Le vérificateur consacre plusieurs paragraphes aux incidents qui ont impliqué les compagnies Studebaker of Canada Limited et Volkswagen Canada Ltd. La première, dit-on, n'a pas satisfait au décret en important et vendant au Canada des autos fabriquées par la seconde.

Au 31 mars 1966, selon le vérificateur, trois fabricants devaient à la Couronne une somme estimée à \$7.1 millions pour n'avoir pas rempli les conditions du décret.



Guillaume Tell, nous voilà! Montréal-Zurich sans escale, deux fois par semaine.

Comme la flèche de la célèbre légende, Air Canada va droit au but, de Montréal à Zurich, deux fois par semaine ce printemps et cet été... Guillaume Tell n'aurait pas fait mieux! Zurich, ville pittoresque et pleine de charme, est à deux pas, ou presque, des quatre cultures — la française, l'allemande, l'italienne et la romanche — qui font l'étonnante diversité des vingt-deux cantons de la Suisse. Et la Suisse — place de la Concorde de l'Europe — est à quelques heures au plus des vingt-cinq pays qui vont de l'URSS au Portugal et de la Turquie à l'Irlande! Donc, si l'Europe est votre pomme, Air Canada est la flèche qui vous mènera droit au but: Montréal-Zurich, sans escale, deux fois par semaine.

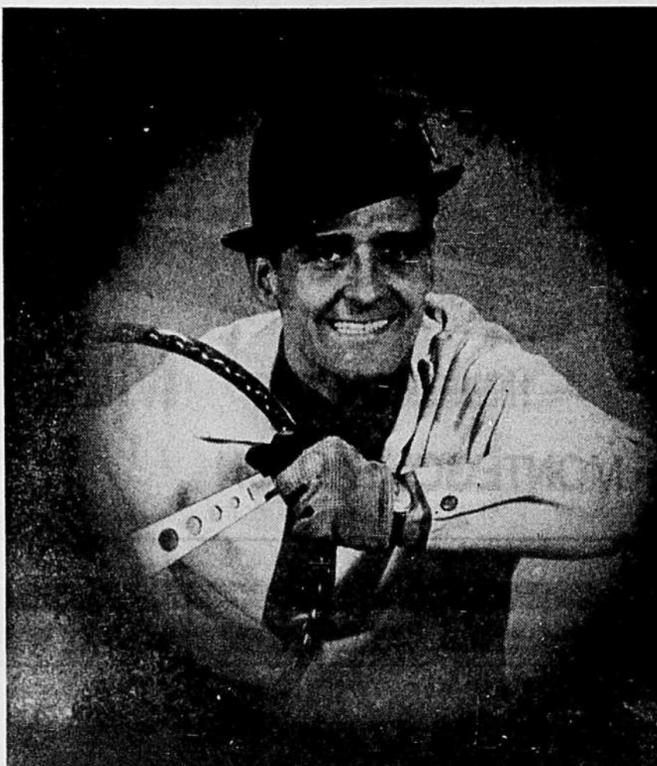
À partir du printemps! Air Canada rend le départ facile avec ses tarifs spéciaux, classe économique, de 14-21 jours, son plan "Partez maintenant — Payez plus tard" (versement comptant de 10% du prix du billet, solde payable en 24 mois), et le plan "Arrêts en cours de route" qui vous permet d'allonger le plaisir de votre séjour européen sans augmenter le prix de votre billet. Deux fois par semaine, de Montréal à Zurich sans escale, Air Canada met l'Europe à votre porte et à votre portée.

MONTREAL-ZURICH \$366

Tarif 14-21 jours, aller-retour, classe économique, en vigueur à certaines périodes de l'année.

BUREAUX D'AIR CANADA A LA PLACE VILLE MARIE ET 7116 RUE ST-HUBERT

AIR CANADA 



prêt-auto

Une décapotable? Une sedan ordinaire? Une familiale? ... Quelle que soit la voiture qui vous fait envie ou qu'il vous faut absolument, nous sommes là, même si vous n'êtes pas encore un de nos clients, pour vous aider à vous la procurer à des conditions avantageuses.

Renseignez-vous dès aujourd'hui auprès du gérant de la succursale la plus proche de chez vous.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

L'affaire du bar "Le Cabaret" se distingue de celle du "Black Orchid"

— Le procureur de la Couronne

Le juge Armand Chevrette a pris en délibéré, en fin d'après-midi, hier, une motion de non-lieu présentée par la défense pour demander le rejet de la double accusation de fraude portée contre le propriétaire du bar "Le Cabaret", de la rue Ste-Catherine est.

Et présentant cette motion, le procureur de M. Théodore Théodore, Me Michel Proulx, qu'assistait Me Frank D. Schoofey, s'est principalement inspiré d'une décision rendue il y a deux ans dans une cause fort semblable, soit celle du café Black Orchid.

Dans ce cas, on le sait, cet établissement avait été accusé d'avoir frustré le public en vendant des consommations appelées "Semi-Rosé", qui n'étaient autre que de la citronnade, et qui ne contenaient pas la moindre trace d'alcool. Et cela à raison de \$1.60 la coupe.

Dans ce cas, c'était une policière de Montréal qui avait réussi à éventer la meche, si l'on peut dire, en se faisant embaucher comme fille de table de l'établissement.

Dans sa décision, toutefois, le tribunal de première instance tel que l'a fait remarquer Me Proulx hier, avait établi que les policières qui étaient plus tard venues s'attabler avec elle, ne s'étaient informées ni de la nature ni du prix de la consommation qu'elle leur demandait de lui payer, selon les "habitudes" de la maison.

Et il en avait conclu que la somme "incriminée", les deux hommes l'avaient versée pour la faveur de converser ou de danser avec elle.

Et la cour d'appel de la province de Québec, et la Cour suprême du Canada, par la suite, devaient confirmer ce jugement en acquittant à la chaîne l'accusé F. Calabro, qui avait subi son procès dans cette première affaire.

"Dans ce cas-ci, d'ajouter le procureur de la défense, on n'a même pas prouvé, dans un cas, qu'il s'agissait de "phony drinks", et les témoins de la Couronne eux-mêmes ont soutenu que le Pernod à la française servi à \$9 le carafon était du Pernod effectivement dilué dans cinq parties d'eau, selon la recette même du fabricant.

Dans l'autre cas, celui de la liqueur servie à M. Maucoucut, il s'agit effectivement d'un fait isolé qui ne saurait évidem-

ment justifier une accusation de fraude publique pour un montant de \$10,000.

Son salaire "fripé" en cinquante-cinq minutes

Tout en se réservant le droit de répondre à cette plaidoirie lorsque les notes sténographiques du procès auront été transcrites, le procureur de la Couronne, Me Gilbert Morrier, a soutenu que même si, à l'origine, les opérations décrites pouvaient avoir un caractère licite,

les circonstances les ont rendues nettement illicites. Et plus on étudie cette affai-

les tribunaux

re, dit-il, plus on se rend compte qu'elle s'éloigne fort de celle du Black Orchid.

"Il faut en effet remarquer que, dans le premier cas, il n'y avait pas eu, pour la poursuite, un témoin qui avait juré avoir

laissé son salaire de toute une semaine, soit \$160, sur la table d'un café, alors qu'il voulait

tout simplement attendre son autobus pendant moins d'une heure

"Il faut également se rappeler le nombre de personnes qui ont soudainement entouré ce client, inconnu des habitués, le

nombre de consommations identiques, et à fort prix, qu'on lui a fait commander en série, la façon dont ces mêmes consommations ont été acheminées à sa table, et, finalement, les difficultés qu'il a rencontrées lorsqu'il a voulu sortir de ce pétrin et partir.

De plus, de souligner Me Morrier, le "semi-rosé" du Black Orchid était une concoction fort mal définie, alors que le Pernod est une marque d'alcool déposée, et que même le

"Pernod à la française", dont la recette apparaît sur les bouteilles, est également quelque chose de bien précis.

1.55 p.c. d'alcool dans le verre saisi...

Au début de la dernière partie de la preuve de la Couronne, un chimiste de la Régie des Alcools du Québec était venu donner le résultat d'une analyse effectuée en 1966 du verre de "Pernod" saisi par la police, le lendemain soir de l'aven-

ture du jeune photographe de Drummondville.

Et il ressort de cette analyse qu'il s'agissait d'un quelconque sirop anisé, ne contenant que 1.55 pour cent d'alcool en volume.

Ce qui, selon la loi, ne constitue pas un breuvage alcoolisé.

Le témoin déclare par ailleurs qu'il ne peut dire s'il s'agissait effectivement de Pernod... dilué.

Quant au Dr Jean-Marie Roussel, le directeur des labo-

ratrices de médecine légale de la province, il a été appelé à faire, en cour même, certains calculs rapides pour établir, par exemple qu'un individu qui aurait bu quatre des carafons exhibés devant le tribunal, aurait ingurgité de dix à douze onces d'alcool.

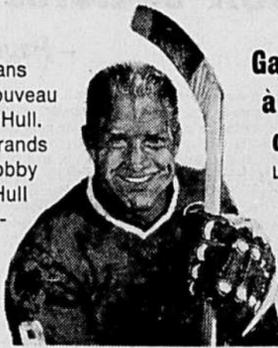
Et que, conséquemment, il aurait été dans un état d'ébriété assez prononcé, même si la dilution du Pernod dans l'eau aurait pu retarder considérablement cette même ébriété.

A la FOIRE-AUTO BOBBY HULL de Mercury, on s'amuse en famille, on gagne des prix et on fait des affaires exceptionnelles.

Venez gagner les plus beaux prix jamais offerts, à la Foire-Auto Bobby Hull. Emenez vos enfants s'amuser au jeu de "Lancez la rondelle" et profitez des affaires exceptionnelles que les concessionnaires Mercury vous offrent sur les voitures les plus en vue de l'année.

Vous n'avez qu'à entrer dans une des salles d'exposition Mercury et vous inscrire pour gagner une des Cougar à toit ouvrant ou un téléviseur couleur portatif Philco. Tous les enfants ga-

gnent un prix en logeant la rondelle dans le but. Ils se passionneront pour le nouveau jeu "Lancez la rondelle" de Bobby Hull. C'est facile, amusant et il y a de grands prix à gagner: un jeu de hockey Bobby Hull, un livre dédié par Bobby Hull (en anglais seulement), un aiguisepatins, une rondelle ou un bâton de hockey Bobby Hull. Mieux ils visent et plus beau est le prix! Toute la famille peut y jouer... et gagner!



Gagnez une Cougar à toit ouvrant ou n'importe lequel des 10,000 grands prix offerts!

La Foire-Auto Bobby Hull est aussi le meilleur moment pour profiter des aubaines sensationnelles que vous pouvez réaliser sur les merveilleuses Mercury 68: la Cougar, la Meteor — la Mercury à prix ordinaire; la Montego, jeune de ligne et jeune de prix; la Falcon compacte ou l'élégante Mercury elle-même. Saisissez l'occasion dans votre plus profitable "sortie" de l'année. Profitez de tout ce que vous offre le concessionnaire Mercury... du plaisir, des prix et des aubaines!



• En haut à gauche: la Mercury Cyclone GT fastback
• En haut à droite: la Falcon Futura
• En bas à droite: la Meteor Rideau 500 fastback

MERCURY



COUGAR • MERCURY • METEOR • MONTEGO • FALCON

Accusé du Vol d'une auto et d'autos-neige

Claude Pelletier est un jeune homme de 18 ans qui, en fin de semaine, se serait accaparé de deux autos-neige et d'une automobile et ce, dans des circonstances bien particulières.

Il a été relaté lorsqu'il a été appelé à comparaître devant le juge Guy Guérin, qu'il aurait volé les deux autos-neiges appartenant à un voisin, avenue Barclay, il aurait brisé la porte d'un garage... pour s'emparer d'une automobile devant transporter les autos-neige qu'il aurait ensuite vendus à un "client".

Représenté par Me Jacques Rolland, Pelletier a nié sa culpabilité, a choisi un procès devant un jury avec enquête préliminaire fixée au 26 de ce mois-ci.

Il a pu recouvrer sa liberté provisoire en fournissant un cautionnement de \$950.

Face à une accusation remontant à dix ans

Un homme dans la cinquantaine, Jean-Paul Dubreuil, fait face présentement à une accusation remontant à 1958. Hier après-midi, il a comparu devant le juge Guy Guérin sous l'accusation d'avoir négligé de rendre compte d'une somme de \$825 représentant la valeur de marchandises qui lui avaient été confiées.

Samedi dernier, Dubreuil que Me Jacques Bédard représentait s'était présenté en Cour ayant appris qu'un mandat d'amener avait été émis contre lui. Mais comme le dossier était très loin... dans la cave du Nouveau palais de justice et que les portes étaient verrouillées, Dubreuil n'a pas pu faire face à la justice ce jour-là et Me Bédard obtint sa mise en liberté provisoire sur parole jusqu'à hier.

Devant le juge Guérin, Dubreuil... et le dossier se trouvaient en Cour et la Justice a pu procéder en bonne et due forme. Le prévenu a nié sa culpabilité, a choisi un procès devant jury et son enquête préliminaire a été fixée à lundi prochain, le 26.

Après que Me René Drouin, procureur de la Couronne, eut expliqué que la présence de Dubreuil s'était fait attendre... peut-être depuis 1958, le président du tribunal fixa un cautionnement de \$950 comme garantie de la présence future du prévenu en Correctionnelle.

Allez chez un concessionnaire Mercury pendant qu'il distribue encore des cadeaux. La Foire-Auto Bobby Hull se termine le 9 mars.

- | | | | | | |
|---|---|---|--|--|---|
| CHATEAU MOTORS LTD.
11885, boul. Lachapelle—331-4020 | HAMELIN & FRÈRE LIMITÉE
3491 est, rue Notre-Dame—527-2411 | TOLEDO MERCURY SALES LTD.
2134 ouest, rue Ste-Catherine, WE 7-3561 | COUSINEAU-GABOURY LIMITÉE
10200, boul. Saint-Laurent—384-4000 | CUMMING-PERRAULT LIMITED
6435 ouest, rue St-Jacques—HU 9-3831 | PIERRE BRAULT AUTOMOBILE LTÉE
142, boul. Taschereau, Greenfield Park, 671-6115 |
| DESLAURIERS AUTOMOBILE LTÉE
1201, boul. des Laurentides, Vimont—667-7330 | EUDES AUTOMOBILES LIMITÉE
505, Broadway, Montréal-Est—645-7431 | LALONDE AUTOMOBILE LIMITÉE
3897-99, avenue Bannantyne, Verdun—766-8521 | LANTHIER & LALONDE AUTOMOBILE INC.
4411, rue Papineau—LA 6-4411 | FAIRVIEW MERCURY SALES LTD.
575, chemin St-Jean, Pointe-Claire—697-2211 | |
| Banlieue: | BELOEIL MOTORS LTD.
McMasterville—467-3396 | OSTIGUY AUTOMOBILE LTÉE
Richelieu—DL 8-1717 | PAQUETTE AUTOMOBILE LIMITÉE
L'Assomption—581-3250 | | |
| FINCH MERCURY SALES LTD.
Châteauguay—691-2621 | DUMOULIN AUTOMOBILE ENREG.,
Dorion—234-3616 | MARINEAU AUTOMOBILE CO.,
St. Eustache—861-8705 | MORAND AUTOMOBILES LTÉE,
Côte Ste-Catherine—NE 2-1340 | | |

Les étudiants en sciences sociales veulent créer une commission pédagogique

Les étudiants en sciences sociales de l'Université de Montréal, réunis hier en assemblée générale, ont demandé à l'assemblée universitaire de se réunir avant le 27 février et de créer une commission pédagogique qui comportera un nombre égal de professeurs et d'étudiants, commission qui pourra s'adjointre des experts à titre consultatif.

Les 1.800 étudiants de la faculté étaient en grève hier en vue de hâter les négociations entreprises avec les autorités de l'université. Les étudiants contestent l'utilité du cours magistral, se plaignent du mécanisme de promotion, des

normes d'accréditation pour les cours déjà suivis et des prévisions d'admission établies dans chaque département.

Quelques dizaines d'étudiants ont dressé des piquets de grève à l'intérieur de la faculté des sciences sociales, tandis qu'avaient lieu des réunions dans les départements afin de mettre au point les négociations qui doivent avoir lieu cette semaine dans les comités conjoints de la faculté.

Depuis le début du conflit, les autorités de l'université ont reconnu le bien-fondé des griefs des étudiants et l'on sait maintenant que l'assemblée universitaire, formée de repré-

sentants de l'administration, des professeurs et des étudiants, doit être saisie de ces questions à sa prochaine réunion du 4 mars. Mais les étudiants veulent que les choses aillent encore plus vite.

C'est aujourd'hui, après avoir mis fin à leur grève générale, que les étudiants en sciences sociales doivent entreprendre une grève tournante dans les neuf départements de la faculté afin d'activer les négociations. Même si les leaders du mouvement n'ont pas encore mis au point une formule définitive, on estime que cette grève tournante permettra, notamment, de prouver la faiblesse des cours magistraux.



Autobus aux freins défectueux vs mini-auto

Quatre personnes ont subi de légères contusions mais l'ont échappé belle, vers 10 h. hier matin, lorsque leur petite voiture de fabrication allemande a été emboutie et complètement détruite par un autobus de la CTM aux freins défectueux, à l'intersection du Chemin de la Côte-des-Neiges et de l'avenue McGregor. L'autobus, dans lequel se trouvaient douze voyageurs, a dévalé une pente abrupte

du Chemin de la Côte-des-Neiges, avant de heurter l'automobile des victimes et de l'écraser contre un arbre et l'immeuble qui abrite le consulat d'Italie, dont une fenêtre a volé en éclats. Tous les voyageurs et le chauffeur de l'autobus, M. Joseph Bouchard, du quartier Chomedey, à Laval, sont sortis indemnes de l'accident.

photo LA PRESSE

Début de la médiation à Mont-Royal

Les représentants des deux parties dans le différend qui oppose la ville de Mont-Royal à ses 107 travailleurs manuels se sont rencontrés hier après-midi en présence d'un conciliateur du ministère du Travail, pour une séance de médiation.

La réunion avait été convoquée par l'assistant du directeur du Service de conciliation, M. Évangéliste Moreau, et s'est déroulée dans les bureaux du ministère, rue McGill, à Montréal.

Les deux parties tentent de mettre fin à la grève qui a débuté le 5 février et qui prive la ville des services des employés du service d'entretien des rues et du déneigement, et les employés des garages.

Les bourrasques de vent qui avaient accumulé de la neige dans quelques rues ont poussé la ville à faire appel, au cours de la fin de semaine, à un entrepreneur privé. Cependant, les grévistes, ayant eu vent de l'affaire, ont réussi à dissuader l'entrepreneur et ses employés de continuer à faire cette besogne.

Les points litigieux ont trait principalement à l'ancienneté, à la classification des tâches et à la sécurité d'emploi. Les salaires ont fait le sujet d'une entente au début de janvier.

Saint-Hubert (18,000 âmes) construira enfin son premier hôtel de ville

par Claude MASSON

Avec 18.000 âmes, la municipalité de Saint-Hubert, sur la rive sud n'a pas encore d'hôtel de ville.

Le conseil municipal doit tenir ses assemblées publiques dans une école.

Les fonctionnaires travaillent dans une ancienne école construite avant le début du siècle et condamnée à deux reprises par le ministère québécois de la Santé parce que l'immeuble est un véritable nid à feu.

La situation est telle que, à quelques reprises cet hiver, les employés municipaux ont été avisés de ne pas se rendre à leur travail puisque le chauffage est temporaire et inadéquat.

Mais toutes ces conditions quasi impossibles de travail prendront tout probablement fin bientôt.

Le conseil municipal est décidé de réaliser ce projet d'un hôtel de ville espéré depuis longtemps. A la suite d'une réunion à huis clos des membres du conseil, qui aura lieu mercredi soir, des soumissions doivent être demandées pour la concrétisation de ce projet.

Il faudra ensuite adopter un règlement d'emprunt pour la construction de cet hôtel de ville dont le coût ne devrait pas dépasser un demi-million de dollars.

La parole sera ensuite aux électeurs-proprétaires, qui,

dans l'ensemble, seraient déjà convaincus de la nécessité de réaliser ce projet pour la bonne réputation de leur municipalité.

Les dirigeants municipaux désiraient construire cet immeuble municipal plus tôt. Cependant, le ministère des Affaires municipales avait invité, il y a quelques années, la Ville à choisir entre deux options: ou financer la construction de Jonergin, une entreprise qui vient de s'établir sur l'emplacement industriel situé à proximité du parc industriel Norman Litchfield, ou défrayer le coût de construction d'un hôtel de ville.

Les dirigeants municipaux avaient préféré alors se prévaloir de la loi des fonds industriels pour financer la construction de Jonergin dans une proportion de 80 pour cent, soit environ \$600.000.

L'hôtel de ville projeté, dont l'esquisse est déjà complétée, sera construit dans le nouveau centre-ville envisagé par le plan directeur.

Il s'agit plus précisément du carrefour compris entre le boulevard Cousineau et le boulevard Champlain, appelé à devenir l'une des artères principales de la municipalité. Le nouveau centre-ville serait propre à desservir une population de 150.000 habitants.

Pour l'instant, le projet sera limité à l'hôtel de ville. Plus tard, selon les moyens finan-

ciers de cette ville en tutelle, Saint-Hubert tentera de compléter tout un ensemble qui comprendrait alors un centre civique avec une bibliothèque, un aréna, un théâtre et même un hôpital.



Le coupé hardtop Firebird 400 avec revêtement de pavillon en vinyle et tachymètre monté sur le capot (fournis sur demande).

Remontez-vous le moral. Essayez une Firebird au cours de l'Essai sur route de l'excellence



Mais oui. Allez-y. Remontez-vous le moral. Prenez le volant d'une Firebird. Le modèle ci-dessus est un 400. Mais si vous trouvez que vous en avez plus que vous en demandez avec ses 330 CV, ses doubles prises d'air, ses pneus à bandes rouges et sa suspension sport, sachez qu'il existe quatre autres séries: Firebird (175 CV, 6 cyl., arbre à cames en tête); Firebird Sprint (215 CV, 6 cyl., arbre à cames en tête); Firebird 350 (265 CV, V8) et Firebird HO (320 CV, V8). Cependant, avant que vous preniez la route dans une Firebird, il est juste que nous vous prévenions d'une chose: vous ne vous contenteriez plus jamais de conduire une voiture ordinaire.

La Firebird de Pontiac

Consultez le concessionnaire Pontiac-Firebird de votre localité.

Concessionnaires autorisés PONTIAC-FIREBIRD dans le Grand Montréal:

Faites un essai sur route aujourd'hui même. Vous pouvez gagner une Firebird tout à fait gratuitement

Les concessionnaires Pontiac de Montréal et de sa banlieue offrent en cadeau 6 Firebirds pendant le mois de février

- | | | | |
|---|---|--|---|
| GOHIER AUTOMOBILES LTEE,
3333 est. rue Jarry, Ville St-Michel — 376-8465 | BOULEVARD PONTIAC BUICK LTEE,
7085, boul. St-Laurent — 279-7321 | MID-TOWN MOTORS LIMITED,
1395 ouest, boul. Dorchester — 866-9961 | MONTREAL BUICK LIMITED,
4026 ouest, rue Ste-Catherine — 937-6342 |
| GRANT HAMILTON PONTIAC-BUICK LTD.,
3500 ouest, rue Jean-Talon — 735-3792 | ROCHELEAU AUTOMOBILE LTEE,
11251 est. rue Notre-Dame — 645-1651 | SANGUINET AUTOMOBILE LTEE,
1965, rue Lafontaine — 524-3761 | WILHELMY AUTOMOBILES LTEE,
4833, boul. St-Laurent — 288-0186 |
| GARAGE BERTRAND LIMITEE,
15338 ouest, boul. Gouin,
Ste-Genève-de-Pierrefonds — 626-3981 | HARLAND AUTOMOBILE LTEE,
955, boul. Montréal-Toronto,
Rond-Point de Dorval — 631-2051 | JARRY AUTOMOBILE INC.,
1068, boul. des Laurentides, Ville de Laval — 669-2681 | OMER BARRE VERDUN LIMITEE,
5987 avenue Verdun, Verdun — 768-2551 |
| VAILLANCOURT PONTIAC-BUICK LTEE,
375, boul. Labelle, Chomedey — 681-2533 | ABIAS PEPIN AUTOMOBILES LTEE,
155 ouest, rue St-Charles, Longueuil — 674-4924 | | |

Alliance mutuelle vie

l'une des plus anciennes institutions d'assurance-vie du Québec

marque son 75ième anniversaire



Aujourd'hui une importante compagnie, elle dépasse 93% des entreprises d'assurance-vie du monde

Ses assurances en vigueur excèdent le milliard

Elles ont doublé en moins de cinq ans

\$6.5 millions ont été versés en bénéfices durant '67 dont \$1¼ million en dividendes

Et la compagnie annonce une hausse de l'échelle des dividendes à compter de '68

Son actif de \$68.5 millions profite à des milliers de gens

Plus de \$184 millions de nouvelles assurances furent souscrites en '67

UNE IMPORTANTE INSTITUTION AU SERVICE DE SES ASSURÉS. L'ALLIANCE MUTUELLE-VIE A MERITE LA CONFIANCE QU'ON LUI ACCORDE.

ALLIANCE COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

La compagnie adresse à tous ses assurés un exemplaire du rapport annuel. Toute autre personne intéressée est invitée à en faire la demande au siège social: 650 ouest, rue Sherbrooke, Montréal 2.



Au diner de nocces qui avait lieu samedi chez les petits freres des Pauvres, 25 convives ont festoyé et dansé sous le signe de la Saint-Valentin. On aperçoit ici les nouveaux mariés: de g. à d.,

Mme et M. David Ouellette, Mme et M. Ernest Boisvert qui se laissent fleurir la boutonniere sous le regard amusé de M. Jean-Claude Guérin, le responsable des petits freres à Montréal.

On aime à tout âge que l'on ait vingt ou quatre fois vingt ans!

"Quand on n'a que l'amour à offrir en partage... la vie est belle que l'on ait 20 ou quatre fois 20 ans!"

Deux couples, mariés samedi, sous le signe de la saint Valentin, et comptant parmi les Vieux Amis des petits freres des Pauvres, sont prêts à en témoigner. M. et Mme David Ouellette (elle 87 ans et lui 74) et M. et Mme Ernest Boisvert (elle 74 ans et lui 75) ont dansé tant et plus le jour de leurs nocces à la fête organisée par les petits freres, et ce n'est qu'un début.

Rien ne peut ternir leur joie. La nouvelle Mme Ouellette a remarqué avec humour qu'un service funebre

se déroulait dans l'église tandis qu'elle se mariait à la chapelle, "mais tant que ce n'est pas pour nous..." Heureuse, elle espère que, l'échéance tardera le plus longtemps possible, dans leur cas.

Quant à Mme Boisvert, elle a confié au curé qu'elle avait toujours eu besoin d'une canne de bois, ayant de la difficulté à marcher. "J'aurai dorénavant un appui humain", dit-elle en regardant tendrement son époux.

LA PRESSE avait déjà raconté l'histoire des Ouellette. Mme Ouellette s'appelait alors Mme Arthemise Couvreur et elle devait être la mariée la plus gase de dé-

tembre en dépit de ses 87 ans, mais des questions administratives n'ont pas permis au vieux couple de convoler plus tôt.

Les Boisvert aussi étaient vœux tous les deux. M. Boisvert demeurait à Sherbrooke mais il venait passer l'hiver chez des parents à Montréal et fréquentait le Club de l'Age d'Or où il jouait aux cartes. C'est là qu'il rencontra Mme Evas Morin et en tomba amoureux. Il l'a emmenée à Sherbrooke en lune de miel, chez un de ses enfants, mais les nouveaux mariés ont tenu à passer leur premier soir à l'hôtel en tête à tête...

Les petits freres des Pau-

vres qui, les premiers, donnent l'exemple de l'amour du prochain se félicitent de voir que l'amour peut être contagieux et combien rajeunissant. Au lieu d'avoir quatre Vieux Amis solitaires, ils ont maintenant deux couples où chacun épaulé l'autre: ils mettent leur pension de vieillesse en commun et si l'un est malade, l'autre le soigne, et ils ne connaissent plus la solitude.

Le responsable des petits freres des Pauvres, Jean-Claude Guérin, qui a servi de père à M. Boisvert pendant la cérémonie de mariage, confie joyeusement à LA PRESSE: "J'ai l'impression d'avoir marié mes grands-parents!"

Défilés-prévisions pour le printemps!

Couleurs, jeunesse et nouveauté chez Simpson! Pour les 6020 comme pour les... moins 6020, pour maman et sa grande fille! Cette semaine, pour souligner son nouveau visage, ce magasin offre à toutes les intéressées des mini-défilés de mode où sont présentées des créations choisies ici et là à travers tous les départements... le "Kaleidoscope".

Aujourd'hui et demain, toutes les demi-heures, entre 12:30 p.m. et 3:30 p.m., puis jeudi et vendredi entre 1:00 et 2:30 p.m., et enfin entre 5:00 et 7:30 p.m., les mannequins défilent au troisième étage suggérant à la femme '68 des styles printaniers... "Une variété infinie de couleurs, de lignes, d'accessoires seront à la portée de la femme moderne", d'expliquer Mme Helen Weiss, coordonnatrice de ces défilés, au cours d'une entrevue.

"L'important", ajoutait-elle, "c'est de faire comprendre à toutes qu'il est possible de s'habiller des pieds à la tête selon ses moyens et sans nécessairement payer des prix exorbitants." Ainsi, ensembles sport, robes cocktail, robes tout-aller, ensembles pour la ville et la campagne, etc... se succèdent au rythme de notre siècle!

Des ceintures? Il n'en manque pas! A la taille, sur les hanches, sous la poitrine. Les jupes? Le plus souvent, elles empruntent une ligne cloche grâce aux plus très nombreux qui partent de la taille ou des hanches. Quant aux couleurs, elles s'amuse à se marier selon les exigences du moment: bleu et blanc, brun et blanc, noir et blanc, turquoise et blanc, etc... Les chapeaux complètent merveilleusement bien presque tous les ensembles et les verres fumés sont devenus indispensables!

A l'heure du cocktail... la dentelle marine et des décolletés: un dos entièrement nu, un V bien plongeant à l'avant... C'était un aperçu du Salon Vendôme! Pour le reste... un peu de curiosité vous mènera sûrement chez Simpson!



La robe-culotte n'a pas disparu. Loin de là! Et elle prend même une allure nouvelle avec sa large ceinture et ses revers. Rayé gris et blanc, ponctuée de cuir verni jaune serin! Présentée à l'étalage de la mode chez Simpson.



Les ceintures dominent la mode printanière. Celle-ci en cuir verni noir retient à la taille une jupe beige dernier cri accompagnée d'une blouse et de bas noirs. Souliers beige s'il vous plaît!

Les normes internationales du travail doivent être révisées

"En cette Année internationale des Droits de l'Homme, il y a encore de nombreux pays dans lesquels le droit d'association, le droit de former un syndicat ou de s'affilier à une organisation syndicale authentique est encore dénié aux travailleurs, hommes et femmes." C'est ce que déclarait la représentante de la Confédération internationale des Syndicats libres (C.I.S.L.) devant la Commission des Nations Unies de la condition de la femme. La Commission qui a clôturé ses travaux le 19 février à New York a cependant exprimé à plusieurs reprises la nécessité

pour les femmes qui travaillent de s'affilier et de participer aux activités syndicales si elles veulent arriver à la réalisation de l'égalité des droits.

La représentante de la C.I.S.L., Marcelle Dehareng, a ensuite souligné qu'il fallait revoir les normes internationales de travail à cause des changements intervenus dans les techniques et les méthodes de travail.

Elle a exprimé l'insatisfaction du Comité de la C.I.S.L. concernant les problèmes de la femme au travail, face à la Convention et à la Recommandation du Bureau international

du Travail (B.I.T.) sur le poids maximum que peut porter un travailleur. Ces normes ne tiennent évidemment pas compte du fait que, dans plusieurs pays, des femmes trouvent une source d'emploi importante dans le transport manuel des charges.

Abordant ensuite la protection de la maternité, Mme Dehareng a mis en évidence la responsabilité collective de la société face à ce problème; elle a donc informé la Commission de l'intention de la C.I.S.L. d'examiner de plus près la question du travail de nuit féminin, en fonction des conditions modernes d'emploi.

Quant au rapport du B.I.T. sur les répercussions des changements technologiques sur l'emploi et sur les conditions du travail féminin, Mme Dehareng a dit regretter que le document n'ait pas été prêt pour

être soumis au Comité des femmes de la C.I.S.L.

Ce thème figurera donc à l'ordre du jour de la Conférence mondiale de la C.I.S.L. sur les problèmes des travailleuses, conférence qui aura lieu à la fin de septembre '68 à Dusseldorf, en Allemagne.

La Commission a d'ores et déjà adopté une résolution sur les droits politiques des femmes et discute à présent de leurs droits économiques. Pour aider à la réalisation de cette dernière résolution, la C.I.S.L. insiste auprès des gouvernements afin qu'ils mènent une enquête sur le sujet.

Colloque des associations parents-maitres

Comment les parents peuvent-ils participer à l'oeuvre de l'éducation? Tel est le sujet d'un colloque organisé par le Conseil des Associations Parents-Maitres du diocèse de Montréal, dans le cadre de la Semaine provinciale de l'éducation.

Ce colloque aura lieu le mardi, 5 mars, à huit heures du soir, à l'École Cardinal Newman, 4835 rue Christophe-Colomb.

Cette année, le thème de la Semaine de l'éducation sera: "Éducation sans vous: Québec sans vous".

Vieux dentiers peuvent être ajustés

Cushion Grip... le secret qui transforme les vieux dentiers en jeunes dents! Cushion Grip est un plastique malléable qui permet aux dentiers d'épouser exactement le contour des gencives. Ce plastique ne durcit jamais... c'est dans votre bouche un confortable coussinet. Cushion Grip se vend en tube, il est facile à employer et n'exige ni mélange ni préparation. Cushion Grip peut rester en place jusqu'à six semaines, même après nettoyage quotidien. Faites-en l'essai dès ce soir! Exigez Cushion Grip chez votre pharmacien. Il n'y a rien de tel.

*Marque déposée.



photo Pierre McCann, LA PRESSE

"C'est la poulette brune qui a pondu dans la lune..." Décidée, pensée et préparée par des pupilles de dessin, la murale "Les poulettes" a été déclarée gagnante du concours DOIGTS DE FEMMES, de même qu'une autre pièce, "Ville jeune", rapportant à leurs auteurs \$1,000. Tous les petits bouts de choux gagnants entourent Mme Clément Vincent, épouse du ministre de l'Agriculture du Québec.

Champions du concours "Doigts de femmes" ...des doigts d'enfants!

"Que saura la génération de demain de ce qui peut s'exprimer avec du fil, des aiguilles, du bois, des encres, et de ces bons outils que sont des doigts intelligents porteurs de la vie, de la tête et du coeur?" Question à laquelle Mme Clément Vincent, épouse du ministre de l'Agriculture, a sans doute trouvé réponse face aux travaux primés du concours DOIGTS DE FEMMES. Mme Vincent a remis dimanche dernier, au nom de son mari, les prix aux gagnants.

Le grand prix de \$1,000 est allé à deux travaux collectifs,

Le doute est le remède qu'enseigne la sagesse.

Publius Syrus
Le doute amène l'examen, et l'examen la vérité.

Pierre Abélard
Le doute est un démon bien-faisant.

T. H. Huxley

LE BOTTEIER
PLACE LONGUEUIL
PLACE GREENFIELD PARK
Ouvert tous les soirs jusqu'à 10 h.

LIMONADE
ASEPTA
PRÉFÉRÉE
DES
ENFANTS
Agréable au goût
UN PURGATIF EFFICACE

VOUS POUVEZ COMBATTRE
L'EMBPONPOINT
L'embonpoint est souvent dû à une mauvaise élimination des déchets, par manque d'activités physiques adéquates ou par suite d'habitudes alimentaires défectueuses. Dans ce cas, le Thé des Carmélites se montre utile. Grâce à son action éliminatrice, diurétique et légèrement laxative, ce remède active et facilite l'assimilation des aliments et aide à l'élimination des déchets, sans déprimer l'organisme.
Le Thé des Carmélites est exclusivement composé de plantes médicinales récoltées sous la surveillance d'experts et il est vendu en pharmacie.

le Thé des Carmélites

Des problèmes avec votre perruque?
N'HESITEZ PLUS!
VOYEZ MADEMOISELLE LOUISE

★ Coupe — mise en plis — teinture — restauration
★ Vaste choix de postiches et perruques de première qualité à prix raisonnables.

FLORENCE Gibson
SALON DE BEAUTE L'HOTEL LE REINE ELIZABETH 866-6639

Réalisez vos créations de Mini-Maxi et autres par la Couture

COURS INDIVIDUEL

- couture
- théorie des patrons
- jour soir • correspondance
- croquis de mode
- gradation
- style
- haute couture (moulage)

COURS COMPLÉMENTAIRES

- mannequin
- charme féminin
- dessin et peinture
- art décoratif (initiation)
- chapeaux

Ecole Thérèse Gauthier Inc.
4510 de la Roche (Mont Royal) Tél. 527-1387

SI VOUS SOUFFREZ D'**Arthrite** (RHUMATISME ET MALADIES ASSOCIÉES)

IL Y A DE L'ESPOIR!

Pour vous aider, une brochure a été préparée dans un langage clair et concis au sujet de l'arthrite, du rhumatisme et des maladies associées. On vous renseigne sur ces maladies; on vous en énumère les symptômes et ce que l'on doit faire lorsqu'on souffre de ces maladies fort répandues. Peu importe si vous souffrez depuis longtemps ou ce que vous avez déjà essayé — il y a de l'espoir. Demandez dès aujourd'hui votre copie GRATUITE.

Cette brochure illustrée de 36 pages a été préparée comme service au public. — Ecrivez pour obtenir votre exemplaire GRATUIT.

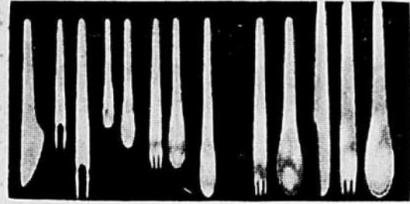
Société de Recherches éducatives
Dept. 230, C.P. 12, Rosemont, Montréal, Can.

Les secrets de polichinelle

glanés par Lyse Rossignol

Petites astuces qui vous feront paraître plus mince

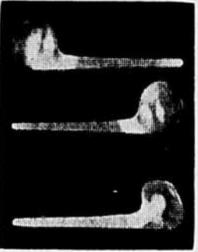
Si vous n'êtes pas aussi mince que vous le désirez, souvenez-vous-en le jour où vous entrez dans un magasin pour acheter des vêtements en tricot. Si vous faites un bon 36, n'achetez pas une taille 34, même si vous pouvez l'endosser. Essayez même une taille au-dessus, et vous serez étonnée de constater que c'est cette taille qui vous amincit le plus, simplement parce qu'elle dissimule vos formes au lieu de les dessiner. Le même conseil s'applique à la robe droite qui n'est pas toujours amincissante si la jupe est resserrée dans le bas, elle fera paraître vos hanches plus rondes qu'elles ne sont. Si vous êtes forte du siège et des hanches, essayez une jupe de ligne "A" à six panneaux. Habituellement ce modèle donne un effet plus amincissant.



Formes nouvelles

Vous organisez un shower d'ustensiles de table et vous savez que la future mariée préfère le style moderne. Vous trouverez des formes très inusitées et des lignes absolument dépeuplées, sans aucune fioriture, en acier inoxydable. Ces couverts restent toujours impeccables et ne nécessitent jamais de frottage puisqu'ils sont en acier in-

oxydable, ce métal qui ne rouille ni ne se ternit. Nous illustrons, ici des formes tout à fait nouvelles. A noter la ligne très allongée des manches, la forme amusante des couteaux et des cuillères, et les dents très courtes des fourchettes.



Nom d'une pipe que voilà un bon conseil!

L'homme de votre vie aime fumer la pipe? Mais hélas, elle a une odeur désagréable de vieux tabac. N'hésitez pas, rincez le fourneau avec un peu de cognac. Non seulement la pipe n'aura plus de mauvaise odeur, mais son tabac répandra un arôme suave. Il n'en faut pas beaucoup, un petit filet suffira.

Pour les fiancés

Une nouvelle revue annuelle, imprimée sur papier glacé et abondamment illustrée, paraîtra la semaine prochaine. Guy Cousin en est l'éditeur et le directeur-général; Louise L. René de Cotret, la rédactrice; Jacques Normandin, le conseiller artistique. Plusieurs sujets y sont traités: décoration, service de préparation au mariage, conseils culinaires, renouveau liturgique, etc. "Nous fiancés" se vendra 50 cents dans les kiosques à journaux, dès lundi prochain.

Pour combattre le froid, activez votre circulation sanguine

Une bonne circulation est spécialement importante durant ces temps froids. Aussi pour l'activer, rien ne vaut les bonnes frictions à la grosse brosse dure ou au gant de crin. Dans le bain ou sous la douche, commencez pas à brosser vos pieds en insistant sur les ongles et l'espace entre les doigts. Brossez ensuite vos jambes, remontez vers les épaules, brossez votre dos, vos bras et n'oubliez pas votre cou. Avec une brosse plus souple, frictionnez doucement votre visage, en insistant sur les oreilles, le menton, le front et les ailes du nez, où s'accumulent souvent des comédons.



Chassez le souvenir des mauvais rêves de la nuit précédente et n'attachez pas d'importance à ces songes déprimants. Très belle journée pour peu que vous utilisiez à des travaux d'embellissement dans la maison. Détendez-vous, prenez la vie du bon côté.

Genoux bien dessinés

Les robes se sont raccourcies, les genoux se sont découverts, mais le petit amas graisseux, à l'intérieur des jambes — à la hauteur des genoux — est toujours là! Ces bourrelets peuvent être, également, la cause de poussées inflammatoires causées par l'arthrose et le rhumatisme, surtout si vos mouvements sont douloureux. Alors, n'oubliez pas de le mentionner à votre médecin. Dans un cas comme dans l'autre, un peu de gymnastique assouplira et fortifiera vos genoux tout en activant la mauvaise circulation qui favorise cet épaissement. 1—Couchée sur le ventre, détendez-vous complètement. Lentement, renversez une jambe — en



foeuillant du talon la partie postérieure — recommencez avec l'autre, puis fléchissez les deux jambes en même temps, en activant toujours vigoureusement les talons. 2—Assise, avec appui des avant-bras sur le sol, pliez les genoux, en pointant les doigts de pied; ensuite élevez alternativement les jambes à la verticale; puis les deux ensemble en donnant une série de coups de pieds rapidement dans le vide.



NOTRE HOROSCOPE

A partir de minuit ce soir

LES ENFANTS NES CE JOUR auront un long chemin à parcourir pour atteindre les domaines spirituels où la paix profonde est accordée à quelques élus; c'est pour atteindre à cette paix qu'ils seront particulièrement attirés par la ou les philosophies. Ils seront attirés, fascinés, également par leur spontanéité et leur force magnétique.

du 21 MARS AU 20 AVRIL

BELIER
N'admettez pas que des personnes étrangères à la famille interviennent dans vos affaires de coeur. Préparez des projets que vous réaliserez beaucoup plus tard, quand vos connaissances vous permettront de les mener à bien. Surveillez votre alimentation.

du 21 AVRIL AU 20 MAI

TAUREAU
Chassez le souvenir des mauvais rêves de la nuit précédente et n'attachez pas d'importance à ces songes déprimants. Très belle journée pour peu que vous utilisiez à des travaux d'embellissement dans la maison. Détendez-vous, prenez la vie du bon côté.

du 21 MAI AU 21 JUIN

GEMEAUX
Quelques ennuis sentimentaux vous attendent en fin de journée et vous en souffrirez. La reprise des affaires semble difficile; ne vous découragez pas et allez courageusement à l'avant. Un surmenage trop intensif est à redouter.

du 22 JUIN AU 22 JUILLET

CANCER
Une petite dispute risque de rendre vos rapports avec votre partenaire assez tendus. Soignez vos travaux jusqu'à leurs moindres détails et faites le nécessaire pour qu'ils arrivent sous les yeux de vos supérieurs. Des malaises passagers ne doivent pas vous inquiéter.

du 23 JUILLET AU 23 AOUT

LION
Donnez, à une personne de l'autre sexe qui ne vous est pas totalement indifférente, une chance de se racheter à vos yeux; elle le mérite. Vous pourriez réussir, mais il vous manque cette originalité qui fait le talent: travaillez vos créations.

du 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE

VIERGE
Ne soyez pas désagréable avec la personne que vous aimez; votre mauvais caractère devient de plus en plus insupportable. On pourrait vous pousser, afin de mieux montrer votre nature fatiguée, à faire étalage de votre savoir-faire. N'abusez pas des antibiotiques.

du 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

BALANCE
Préférez l'amitié aux liens passionnels et vous parviendrez plus facilement à conquérir le coeur de la personne que vous aimez. Prenez aujourd'hui des décisions audacieuses, mais méfiez-vous des pièges sournois que l'on pourrait vous tendre.

du 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

SCORPION
Ne vous laissez pas entraîner dans une aventure sentimentale sans lendemain ni dans d'inutiles exhibitions. Vous aurez l'occasion de contester l'authenticité d'un acte pourtant établi dans les formes légales; méfiez-vous. Ne vous fatiguez pas trop.

du 23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE

SAGITTAIRE
Cette nouvelle journée, dont vous attendez tant, ne tiendra peut-être pas ses promesses. Côté coeur, évitez le double jeu qui détruirait complètement votre bonheur et vous empêcherait probablement d'en construire un autre.

du 22 DECEMBRE AU 20 JANVIER

CAPRICORNE
La personne qui vous aime souffre d'une pas vivre davantage dans votre intimité. Les solutions de vos problèmes financiers restent encore très difficiles à trouver et vous souffrirez de votre imprévoyance passée. Voyez la vie en rose.

du 21 JANVIER AU 19 FEVRIER

VERSEAU
N'essayez pas de courir après deux lièvres à la fois et mettez un peu d'ordre parmi les sentiments contradictoires qui vous agitent. Redoutez les altercations avec les gens qui travaillent en votre compagnie. Gardez votre calme.

du 20 FEVRIER AU 20 MARS

POISSONS
Ne demeurez pas prisonnier de votre passé et accordez un peu plus d'attention à l'avenir. Vous aurez sans doute à intervenir dans un différend assez embrouillé; prenez tout votre temps pour instruire cette affaire. Demandez à la musique de vous apporter le dérivatif nécessaire.

FRANÇOISE GAUDET-SMET



QUE FAIRE

Courrier "Que Faire?" LA PRESSE, 750, boul. St-Laurent, Montréal, P. Qué.

Sympathie

Une soeur de notre mère qui n'a qu'un fils, a eu le malheur de perdre à 23 ans une fille qui faisait sa joie. Elle est actuellement très éprouvée par la conduite de ce fils qui lui a toujours causé mille soucis, pour qui elle a dilapidé un héritage qui lui permettrait de vivre aujourd'hui mieux qu'en air de mendicieux comme elle est dans le moment. Cet homme, que sa femme a abandonné, emmenant ses deux enfants pour les protéger contre les scandales paternels, fait encore le sujet de conversation de sa mère qui excuse tout, essaie de tout cacher. Nous nous demandons, mes soeurs et moi, si nous devons continuer de le rencontrer. Il nous est pénible de le voir tricoter une romance ou rien n'est vraisemblable et que nous trouvons fort ennuyante. Ne serait-ce pas un service à lui rendre que de lui dire tout bonnement notre façon de penser et de l'arracher un peu à ses aveuglantes illusions? Simone et Aline.

que geste pour aider votre fils? Avec tout ce qui arrive, nous savons bien que vous souffrez, et j'aurais la possibilité à ce que nous aidions? Si elle réagit en cédant un peu de ce qu'elle croit être ses droits à l'indulgence permanente, vous verrez suivant le cours de la conversation, ce que vous aurez à faire selon la possibilité de votre coeur et de votre esprit. C'est un délicat travail. Crever un abcès, c'est toujours difficile. Si vous vous sentez le doigté voulu, délivriez-vous cette mère de sa détresse?

Droit d'auteur

J'ai beaucoup de facilité pour composer des chansons sur des airs connus; cela amuse infiniment les habitués des soirées de circonstances. Pourrai-je faire enregistrer mes chansons et les vendre en micro-sillons? Disons, pour être plus précise, que ces "airs connus" sont de l'ordre de diverses versions de "A la Claire Fontaine", "A la voilette" et d'autres vieux airs de folklore? Janie.

Au point de vue strictement légal, je ne m'y connais guère. Ce qui est tombé dans le domaine public du fait d'une grande ancienneté est peut-être acceptable sans condition sur le plan utilisation avec des mots nouveaux. Mais pourquoi ne pas compléter votre talent spontané d'écriture musicale que vous pourriez réellement inventer et créer? Il s'agirait de vous y mettre avec votre goût chantant. Essayez. Rien ne vous empêche de chercher des rythmes bien à vous. Vous auriez sûrement beaucoup plus de vrai succès, surtout pour l'introduction sur le marché du commerce et des échanges. En tous cas, c'est plus régulier

d'inventer ses mélodies sur des paroles à soi.

Broderie

Il semble y avoir un courant de renouveau pour la broderie. Cela veut-il dire qu'aussi la broderie blanche, plumetis, à brides Richelleu, nœuds d'amour, pourrait redevenir à la mode? Blanc sur blanc pour la table et la lingerie? MIdnette.

Les matières premières actuellement disponibles feront sans doute tout l'objet du renouveau. Nous aimons toutes les tissus d'entretien facile. Les toiles pur lin sont toujours belles et appréciables, mais qui a vraiment le temps de les passer, de les glacer, de les utiliser avec "dévotion, respect et attention"? Par contre, les simili-toiles en fibres nouvelles demandent peu de repassage se trouvent bien de flamantes broderies au point lancé, au point de chaînette qui sont d'un bel élan et d'un effet bien calculé pour une grande apparence de fils gonflés qui se travaillent vite et font vite aussi des décorations agréables et s'accordant avec notre perpétuel besoin de changement. Mettez-vous au pas des grandes aiguilles habillant vite un tissu. Vous y trouverez un grand plaisir de création et d'invention: rien n'est plus agréable.

Echange

La correspondante qui a une grande nappe en broderie Richelleu de 3 verges de longueur, à faire évaluer, est priée de m'envoyer son nom et adresse complète, afin que je la transmette à une lectrice intéressée.

Le tribunal ordonne la vente du domaine de Joséphine Baker

BERGERAC (Dordogne) (AFP) — Le domaine des Milandes, dans le sud-ouest de la France) appartenant à Joséphine Baker, a été vendu vendredi après-midi, par décision du tribunal de Bergerac (Dordogne). Le château a été vendu pour la somme de 270.000 francs et la "Chartreuse", c'est-à-dire l'hôtel, pour 175.000 francs. Les 21 parcelles du domaine ont également été vendues.

La vente définitive sera entérinée dans dix jours, délai au cours duquel d'éventuels acquéreurs peuvent proposer des surenchères. Le domaine a été vendu à la demande des principaux créanciers de Joséphine Baker, qui avait installé dans ce domaine une douzaine d'enfants de toutes races qu'elle avait adoptés. D'autre part, Joséphine Baker a rencontré samedi à Lyon, M. Gérard David, chef de cabinet de M. Louis Joxe, ministre français de la Justice, puis différentes personnalités qu'elle a chargées de la défense de ses intérêts. La chanteuse, bien que profondément affectée par la vente de sa propriété des Milandes, est décidée à tout tenter pour sauver une nouvelle fois le domaine et surtout ce qu'il représente à travers ces

dozaine enfants adoptifs. Elle a donc pris des contacts en vue d'engager éventuellement dans les délais légaux une procédure permettant de présenter une surenchère correspondant à la valeur véritable du domaine. Celui-ci a été adjugé 270.000 francs, mais sa valeur dépasse certainement cette somme. Après ces entretiens, dont on ne connaît pas les résultats, Joséphine Baker a quitté Lyon à destination d'une capitale étrangère non précisée afin de poursuivre sa campagne en faveur du sauvetage des Milandes.

Une artiste esquimaude visitera Winnipeg, Toronto et Québec

WINNIPEG (PC) — A titre d'émissaire de la colonie artistique esquimaude, Helen Kalvak s'est rendue à Winnipeg pour faire connaître l'industrie des arts graphiques dirigée par la Coopérative esquimaude dans son village de Holman, Territoires du Nord-Ouest. Durant son voyage, Helen veut présenter elle-même les oeuvres réalisées à Holman, au cours d'expositions à Winnipeg, Toronto et Québec.

Helen est une talentueuse dessinatrice dont les contes en images sont lithographiés puis la pierre calcaire jusqu'aux estampes d'une authentique beauté. Cette descendante d'une lignée de shamans effectue sa tournée avec le Père Henri Tardy, un missionnaire Oblat de Viviers, France, qui a vécu durant plusieurs années à Holman.

Ce dernier qui, à son arrivée à Holman, ne parlait pas aussi bien la langue esquimaude que maintenant, ne comprenait pas toujours les récits folkloriques racontés par Helen Kalvak. Pour combler cette lacune il demanda à cette femme esquimaude de dessiner des images comme explication. Ce fut le début de la carrière artistique d'Helen, qui ne parle que son propre dialecte et un peu d'anglais.

CONNAISSEZ VOTRE MARCHAND DE TAPIS

Il n'y a pas que les prix qui comptent dans un tapis

D'abord, assurez-vous que le marchand que vous avez l'intention d'encourager est fiable. Vous serez alors assuré que vous en aurez pour votre argent. Les marchands exposent ce symbole dans leur magasin et dans leur publicité sont membres de l'Association du Couvre Plancher du Québec et se conforment à son code d'éthique. Le plupart d'entre eux ont pris des années à se créer la réputation d'être des valeurs honnêtes et un service fiable. Et ils ont l'intention de maintenir cette réputation dans l'avenir. Donc, avant d'acheter votre prochain tapis, assurez-vous que votre marchand expose la plaque de l'Association et son code d'éthique.

Pour de plus amples renseignements, écrivez à L'ASSOCIATION DU COUVRE-PLANCHER DU QUEBEC 8525, chemin DuMeado, Montréal 9, Qué.

Femmes de lettres et... femme de maison!

OTTAWA (PC) — Mme Teresa Harmstone, âgée de 40 ans, est mère d'un fils de 12 ans, ménagère et professeur adjoint à la faculté de sciences politiques de l'université Carleton. Elle est, par surcroît, auteur.

Née Teresa Rakowska, à Posnan, en Pologne, elle a été élevée durant la Deuxième guerre mondiale et plusieurs de ses amis ont participé au soulèvement de Varsovie contre les Nazis en 1944; la plupart ont été tués. Son père, qui avait participé à la résistance polonaise durant la guerre, devint plus tard consul général de Pologne à Montréal. C'est alors que Mme Harmstone, qui avait accompagné ses parents, commença un cours de sciences politiques et d'histoire à l'université McGill.

Planification des naissances et condition de la femme

NATIONS-UNIES, N. Y. (AFP) — La Commission de la

condition de la femme a chargé l'un de ses membres, Madame Helvi Sipilä (Finlande), d'étudier la question de la "planification des naissances et de la condition de la femme" et de lui soumettre un rapport à sa prochaine session.

VISON! Un mot magique! A vous de réaliser votre rêve, grâce au spécialiste du manteau de vison à Montréal.



LA BOUTIQUE DE FOURRURES PHILIPPE LA SEULE BOUTIQUE PRESENTE A L'EXPO '67 vous offre sa superbe collection de manteaux de fourrures. En achetant directement, vous éliminez les intermédiaires et réalisez des économies substantielles. PHILIP BERLINER FURS maintenant établi à 1449 rue SAINT-ALEXANDRE nord 515, Montréal. Juste au nord de Sainte-Catherine 288-1302

La Commission a également décidé d'examiner à sa prochaine session la question de "l'influence des activités des intérêts économiques et autres des pays étrangers sur la condition des femmes dans les territoires non autonomes". Cette question avait été proposée par la République Arabe Unie.

Pour faire reluire la vaisselle de plastique et la verrerie employez Cow Brand

Votre verrerie et vos pièces de cristal brillent comme des bijoux si vous les nettoyez au soda à pâte Cow Brand. Il fait disparaître les taches tenaces laissées par les oeufs, le thé ou le café. Préparez une pâte de Cow Brand, frottez, rincez et esséchez. Un produit très efficace. Le soda à pâte Cow Brand BICARBONATE DE SOUDE PUR

VOTRE MÉDECIN VOUS PARLE

Le lumbago (1)

par le Dr Wilfrid LeBlond

Ce mal qui vous atteint tout d'un coup dans la région des reins, cela peut être le lumbago: mot qui vient du latin "lumbus" rein, et du saxon "ague" fièvre. Fièvre de la région dorsale au niveau des reins.

celente santé, en train de jouer au golf ou à la pétanque, en train de jardiner, de pelleter de la neige, s'affirme quelques heures plus tard totalement incapable ni de travailler, ni même de se lever de son lit... à cause d'une attaque du lumbago, cela étonne un peu, et fait même dresser les sourcils à l'employeur de l'ouvrier ou de l'employé qui se plaint d'autant, pour s'absenter du travail.

Le lumbago est un mal vraiment hypocrite en ce sens que, tout en terrassant littéralement les personnes qui en sont atteintes, il ne se manifeste par aucun signe extérieur qui permette de prouver objectivement son attaque chez un individu. En effet, il ne s'accompagne d'aucune espèce de tuméfaction ou d'enflure dans la région; il n'y a pas non plus ni rougeur, ni chaleur locales. Rien à montrer comme signe de son mal; et pourtant il est bien là ce terrible lumbago qui vous immobilise aussi sûrement, et plus douloureusement que ne le ferait une attaque de paralysie.

Le lumbago traumatique, auquel il importe de prêter une attention particulière, n'est pas nécessairement le résultat d'un traumatisme violent, d'un coup dans la région des reins, ni même d'avoir fait un effort exagéré en levant un objet.

Le livre de Médecine nous le dit bien: "Le début du lumbago est caractérisé par sa brutalité. Le malade se trouve terrassé, souvent incapable de se mouvoir, et oblige de se tenir courbé en avant..." La douleur se trouve à centuée par le moindre effort ou devant de redressement du tronc, à la moindre contraction des muscles de la région lombaire, et parfois de tout le dos et du bassin même. Ce qui fait que l'on ne doit jamais rire d'une personne qui, tout en ayant l'air autrement d'être en santé, est vraiment atteinte d'une attaque du lumbago.

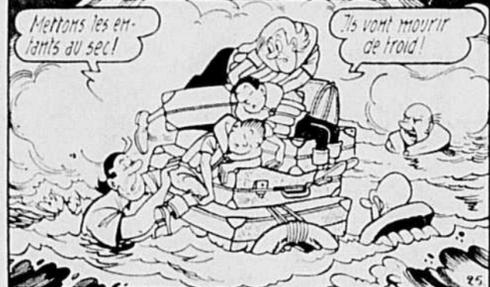
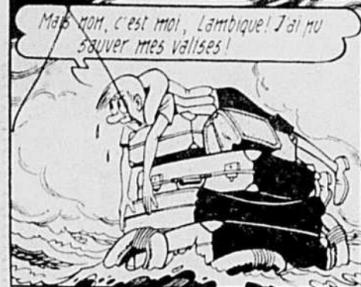
Certes, au lendemain d'un jour où l'on s'est imposé un travail physique un peu hors de l'ordinaire dans la position du corps penché, on éprouve normalement de la courbature dans le dos, de la raideur des muscles inhabituels à un tel exercice; mais ce n'est pas là, pour autant, du lumbago, et c'est un fait fort important à retenir pour quand viendra le moment de discuter du diagnostic différentiel entre le lumbago et les autres facteurs qui peuvent terrasser brusquement une personne par une vive et incapacitante douleur dans la région des lombes.

Quelles sont donc les causes les plus communes du lumbago? Les cliniciens distinguent généralement deux grands types, du point de vue causal: d'abord le lumbago rhumatismal, et puis le lumbago dit "traumatique". Ce dernier, que l'on appelle communément le "tour de rein" apparaît comme le plus brutal sinon le plus fréquent et le plus problématique. Qu'une personne autrement perçue de rhumatisme se réveille un bon matin totalement incapable de bouger du tronc, à cause d'une attaque surajoutée du lumbago, cela ne surprend personne. Mais, qu'un individu qu'on avait vu la veille, en ex-

cellent état, en train de se lever de son lit... à cause d'une attaque du lumbago, cela étonne un peu, et fait même dresser les sourcils à l'employeur de l'ouvrier ou de l'employé qui se plaint d'autant, pour s'absenter du travail.

Tel qu'on vous le dit: "Il n'y a vraiment pas de quoi rire..." et, jusqu'à preuve du contraire de son état apparent, il importe de prendre au sérieux un cas de lumbago traumatique. Il importe surtout de donner au malheureux lumbagiste toute l'attention que mérite son état.

LES NOUVELLES AVENTURES DE BOB ET BOBETTE: LE MINI-MONDE



Loisirs et Récréation

par Dollard Morin

Hommage à Lévis Sauvé

Les jeunes des terrains de jeux de Montréal, qui participeront à la grande Olympiade annuelle, en août prochain, se disputent un nouveau trophée perpétuel en athlétisme: le trophée "Lévis-Sauvé".

Ce grand prix sera décerné, en effet, aux jeunes du district qui décrochera le championnat de l'Olympiade, à l'issue des différentes épreuves de piste et pelouse. Il vient d'être créé à la Récréation municipale, par suite d'une très heureuse initiative de M. Marcel Parent, régisseur des centres récréatifs et des terrains de jeux.

Par ce geste, M. Parent a voulu perpétuer la mémoire d'un grand ami des jeunes: M. Lévis Sauvé, récemment décédé. On sait que M. Sauvé avait été l'un des ardents pionniers et promoteurs de l'éducation physique, du sport amateur et des loisirs au Québec.

Comme M. Parent lui-même, de nombreux dirigeants de loisirs municipaux et professeurs d'éducation physique avaient été les élèves de M. Sauvé. Il est juste que le souvenir de ce dynamique éducateur soit consacré chez les jeunes.

La magnifique trophée, qui portera le nom de Lévis-Sauvé a été récemment offert à M. Marcel Parent par un généreux donateur, M. Asselin, le père du jeune Daniel Asselin qui faisait partie du groupe des athlètes des terrains de jeux ayant représenté Montréal, l'automne dernier, à l'Hafnidae de Copenhague.

Pour la première fois, en août prochain, les jeunes athlètes des terrains de jeux mon-

tréalais entreront donc en compétition pour conquérir le trophée "Lévis-Sauvé", nouveau symbole du championnat de l'Olympiade annuelle.

Fêtes du Carnaval

CE SOIR: à 8 h., au Centre Immaculée-Conception, 4265, rue Papineau, tournois sportifs du "Club du Mardi"; à 8 h. 30, soirée des "Amis du Voyage" avec le couple d'explorateur, Nicole et Daniel Bertolino.

— **Aus Loisirs ST-HERMENE-GILDE,** angle Bossuet et Ontario, joutes de ballon-balle à 8 h., pour les filles et à 9 h., pour les garçons.

— **A Laval:** à 8 h. 30, danse de plain air au Centre d'achat St-François.

DEMAIN: à 7 h. 45, à l'école secondaire Marie-Médiatrice, 6200, rue des Ecoles, spectacle de chansonnier dans le cadre du Carnaval d'hiver, avec l'artiste invité: Jean Lorrain. Pour renseignements: 376-4830.

Partie de cartes

Une grande partie de cartes est organisée au profit de la F a b r i q u e Saint-Justin. Elle aura lieu le samedi 2 mars, à 8 h. du soir, à l'école paroissiale, 5005, rue Mousseau. Il y aura de nombreux prix de présence. Pour renseignements: Mme De Bellefeuille (351-6994) ou Mme Pépin (352-7077).

Belle fête à l'Age d'or

Plus de 300 personnes ont participé, en fin de semaine dernière, à la belle fête qui a marqué le 5e anniversaire de fondation du club de l'Age d'or du centre Henri-Julien. Cette célébration avait pris la forme

d'un souper dansant, au restaurant Rockliff, sous la présidence de M. Georges-Henri Gaudet.

A cette occasion, le représentant du maire de Montréal, M. Euclide Laliberté, conseiller municipal et président d'honneur de l'Age d'or au centre Henri-Julien, a chaleureusement félicité les dirigeants de la Récréation municipale et tous les bénévoles qui se dévouent généreusement à la cause des Loisirs auprès des personnes âgées de la métropole.

"Cette magnifique initiative de l'Age d'or, a affirmé M. Laliberté, permet à nombre de nos concitoyens âgés de se prolonger physiquement, intellectuellement et socialement, et d'être plus heureux, plus épanouis. C'est sûrement l'une des plus belles réalisations de la Récréation municipale!"

Ce service y était représenté par M. René Bélieux, surintendant de la Récréation, et par M. Marcel Parent, régisseur des centres récréatifs et des terrains de jeux. M. Grégoire Marcell, moniteur de district pour les groupes spéciaux, y agissait comme maître de cérémonie, assisté de Mlle Ghislaine Smith, monitrice de l'Age d'or.

Conférence sur les Indiens d'Amazonie

Le Centre culturel de Verdun, sis au 5955, rue Bannantyne, offrira demain soir, à 8 h. 30, une conférence sur: "La vie primitive des Indiens d'Amazonie". Le conférencier invité sera le Père Raymond Caron, o.p., il illustrera sa causerie par des diapositives. Le public y est invité (entrée libre).

POUR SE RÉCRIER...

CE SOIR: à 8 h., à la salle paroissiale Immaculée-Conception, 1981 est, rue Rachel, partie de cartes au profit des scouts.

— **A 8 h. 30, à l'Accord,** 2015, rue de la Montagne, séance de cinéma documentaire (pour Canadiens et Néo-Canadiens, 20 ans et plus, entrée libre).

— **A 8 h., au Centre St-Anselme,** 2741, rue Rouen, rencontre des responsables de Loisirs paroissiaux de l'est de Montréal.

— **A 8 h., à l'école Dollard-Ormeaux,** 8639, rue D'Aragon, à Ville-Emard, colloque de l'Unité préventive de la police avec les parents et des panelistes invités.

— **Natation:** à 8 h. à la piscine de l'orphelinat St-Arsène, 7355, rue Christophe-Colomb, ouverture des cours de nage pour adultes, hommes et femmes, avec l'instructeur Marielle Deslauriers; — à 10 h., à la piscine du centre Marquette, angle Bellechasse et Marquette, séance de plongées des Explorateurs sous-marins de Montréal (pratiques mixtes et gratuites).

DEMAIN: à 8 h., au centre Ovila-Pelletier, 4495 est, rue Ontario, angle Bennet, à Maisonneuve, réunion des "Filles d'Ève" pour les dames et particulièrement les mamans (entrées libres); à 7 h. 30, cours de français.

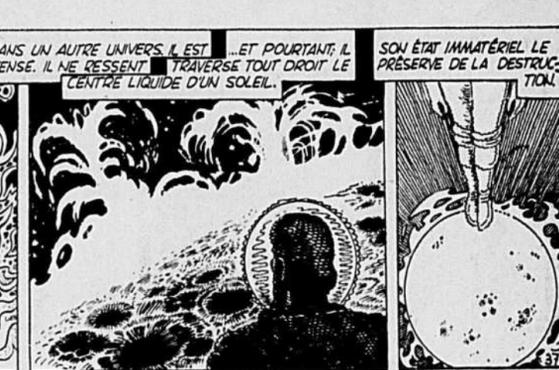
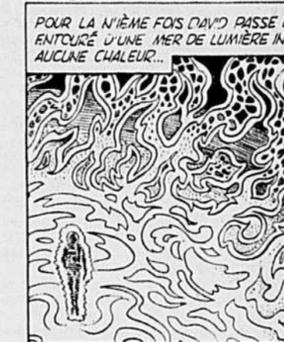
TARZAN



PHILOMÈNE



PILOTE TEMPÊTE



BOZO



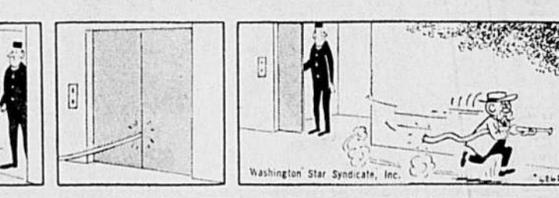
LARRY BRANNON



LE PAPA DE LILI



MON ONCLE



PEANUTS



BATMAN et ROBIN



Carnaval étudiant à Iberville

Pour la première fois, un Carnaval d'hiver est organisé par les jeunes de l'école Notre-Dame-de-Lourdes, à Iberville; il s'y déroulera le vendredi 23 février. Deux joutes de ballon-balle ouvriront les festivités, dans l'après-midi: l'une entre les étudiantes et leurs institutrices, l'autre entre les étudiants et leurs professeurs. Suivront une "course

au trésor" et un grand souper communautaire réservé aux élèves. Dans la soirée, il y aura danse et couronnement de la "reine". Celle-ci sera choisie parmi cinq "duchesses": (de g. à dr.) Mlles Hélène Dextraze, Carmen Oumette, Louise Desnoyers, Carole Piette et Michelle Pichette.

Un grand jeu de nuit est prévu au camp de neige du Centre Christophe-Colomb

Si, par hasard, la nuit prochaine les gens de St-Alphonse de Rodrigue, près de Joliette, aperçoivent des ombres et des lueurs dans la forêt voisine, qu'ils ne s'inquiètent pas! Ce seront des étudiants montréalais en train d'effectuer un grand jeu de nuit.

En effet, depuis vendredi dernier, un groupe de 45 garçons de 8e et 9e année, du Centre de formation professionnelle Christophe-Colomb, est installé en camp de neige à cet endroit, pour une semaine. On sait que ce centre, sis au 6855, rue Christophe-Colomb, a été la première école d'initiation au travail créée par la CECM.

Pour la première fois, des étudiants de cette école bénéficient d'une classe de neige. Aujourd'hui, l'après-midi sera consacré à la construction de cabanes indiennes (dont les jeunes ont déjà préparé les plans), dans la forêt. Ce soir, les campeurs se coucheront plus tôt; car, demain matin, le réveil sonnera à 3 h.

Munis de flambeaux de leur fabrication, les étudiants entreprendront alors une marche de nuit dans la montagne. Ils se rendront aux cabanes qu'ils auront érigées; là, une messe nocturne sera célébrée par leur aumônier, l'abbé Gilles David, en pleine nature, à la lumière des torches, dans le froid et la

neige des Laurentides. Suivra un déjeuner à l'explorateur.

A ce grand jeu de nuit, comme au camp même, les jeunes sont divisés en huit équipes différentes et chacune est confiée à la responsabilité d'un étudiant, dont Pierre Martel, de 9e-G, et Réjean Pelletier, de 8e-G.

"Pour nos gars, ce sera sûrement une expérience fantastique", nous dit le responsable du camp de neige, M. André Kelly, professeur. Celui-ci est secondé par l'abbé David et un autre instituteur, M. Jean-Pierre Lalleur. L'entreprise est sous la direction générale de M. Gilles Lavallée, directeur du Centre C.-C.; elle a été efficacement appuyée par M. Roger Gervais, coordonnateur de l'initiation au travail, à la CECM.

Longue préparation

Depuis la mi-octobre, une vingtaine de professeurs du Centre C.-C. travaillent aux préparatifs de ce camp de neige. Les parents des élèves ont également apporté une généreuse collaboration à cette initiative. Le programme, qui comporte des activités particulières au présent groupe de campeurs, a été conçu de façon pratique et attrayante.

Chaque jour, les jeunes y sont accompagnés de 5 à 7 professeurs, selon les cours académiques qu'ils reçoivent dans la matinée. Encore là, qu'il s'agisse de français, de mathématiques, de relations humaines, c'est un enseignement appliqué. M. Kelly nous explique, par exemple, qu'en calculant les dimensions d'une maison, dans un problème de mathématiques, les élèves devront s'en

bâtir une maquette en carton. Ensuite, ils en feront la description dans une rédaction française.

"L'idée d'un camp de neige a enthousiasmé nos élèves," nous signale le directeur de l'école, M. Lavallée. "Ils se sont même fabriqués un carnet de chansons à leur cours d'imprimerie." Ce petit fascicule renferme pas moins de 15c refrains; sur la page-couverture, il y a ce titre: "A la bouche une chanson" et en exergue, cette phrase de Mme Eleanor Roosevelt: "Mieux vaut allumer une chandelle que de contempler la noirceur."

Jolie et fraternelle

Il va sans dire que la joie règne au camp de neige du Centre Christophe-Colomb. Si c'est la première expérience du genre pour les élèves de cette école, il faut préciser que l'an dernier, d'autres groupes de ces jeunes avaient déjà vécu un camping de fin de semaine dans la région de Ste-Julienne et Rawdon, ainsi que deux campings d'une journée à Morin Heights. Deux initiatives qui furent magnifiquement réussies.

La présente classe de neige à St-Alphonse de Rodrigue comprend, en outre des cours académiques réguliers, un abondant programme d'activités de plein air. En plus du grand jeu de nuit déjà prévu, différents sports seront pratiqués: raquette, traîne-sauvage, hébertisme, patinage, "tape-cul", etc. La nuit dernière, les étudiants ont même participé à une veillée d'armes à l'extérieur, s'y remplaçant deux par deux, à chaque demi-heure.

Car ce camp a surtout pour but d'aider ses jeunes participants à se mieux connaître, à fraterniser, à s'intégrer à la vie d'équipe, à se "défouler" et à s'épanouir. A cette fin, les soirées sont composées de temps libres orientés (chant, arts plastiques, échanges, jeux de société, etc.). Hier, il y a eu randonnée en traîneaux et demain, ce sera une soirée musicale avec un guitariste flamenco.

Jeudi, on tiendra une soirée de l'amitié, alors que les professeurs y seront invités avec leurs épouses. Le vendredi 23 février, la clôture du camp de neige sera marquée d'un banquet fraternel. Ce sera une révélation pour les jeunes participants qui, pour la plupart, n'ont jamais connu un tel repas. Les tables seront décorées et un menu spécial pour fins gourmets y sera servi. Pour les étudiants, ça fera un agréable contraste avec les repas à la "Robin Hood" qu'ils se préparent eux-mêmes, cette semaine, dans leurs excursions de plein air.

Après le banquet, se tiendra une plénière au cours de laquelle élèves et professeurs feront connaître leurs impressions sur le camp de neige. A la même occasion, on révélera les noms des étudiants gagnants des prix et trophées pour le plus grand nombre de "scalps" accumulés durant la semaine. Ces "scalps" sont différentes épreuves prévues dans la mi-temps pédagogique, et qui donneront de bons points aux jeunes qui les passeront avec succès, en plus des heureux effets puisés à cette merveilleuse école de neige.

C'EST NOUVEAU RAT-NIP!
VICTOIRE!
LES AMIS
LES RATS
SONT PARTIS

MORTEL!
AUX RATS
MMS MONAUX
ANIMAUX
DOMESTIQUES



photo Réal St-Jean, LA PRESSE

De quoi dérouter plus d'un passant !

Divers équipages pour le moins originaux ont prosaïquement compensé l'absence de chars allégoriques fleuris, hier après-midi, dans le défilé que les étudiants de l'Université Sir George Williams avaient organisé au centre de la métropole pour marquer l'ouverture de leur 11e carnaval d'hiver. En plus de "l'abri en planches" figurant au premier plan de notre photographie, prise lors du départ du cortège, au square Dominion, les passants ahuris ont

notamment pu voir un cyclo-pousse de l'Expo 67, où il avait connu des temps meilleurs, et même une baignoire "avec douche" montée sur un triporteur et dans laquelle était assis un participant emmitouflé. Le cortège a successivement emprunté les rues Peel, Sainte-Catherine, University et le boulevard Maisonneuve jusqu'à l'édifice Hall de l'Université Sir George Williams.

Cinq facteurs à envisager avant de résoudre le problème du transport sur la rive sud

par Claude MASSON

Le problème du transport en commun sur la rive sud étant partiellement réglé par la fin du conflit à Chambly Transport, une solution permanente doit maintenant être trouvée d'ici la fin d'août pour respecter une promesse des maires des villes desservies par cette entreprise privée.

Déjà hier soir, le comité exécutif de la Commission inter-municipale de la rive sud s'est penché sur le problème et, le 28 février, ce sont les maires et conseillers municipaux de toutes les villes intéressées qui seront invités à étudier cette épineuse question.

Pour sa part, le député de Chambly et ancien ministre des Affaires municipales est d'avis que cinq facteurs essentiels doivent entrer en ligne de compte pour résoudre définitivement le problème du transport sur la rive sud.

Dans une déclaration, M. Pierre Laporte fait mention des cinq normes de base qui doivent être envisagées:

- 1) un service intégré, c'est-à-dire incluant toutes les municipalités de la rive sud;
- 2) un service satisfaisant, c'est-à-dire de bonne qualité et à des intervalles assez rapprochés;
- 3) des taux uniformisés dans toute la région, même s'il

est nécessaire de prévoir des zones à cause des distances;

- 4) des salaires qui permettent aux chauffeurs d'autobus de vivre convenablement et de consacrer toute leur attention à leur travail;
- 5) des négociations avec la ville de Montréal quant à l'utilisation du métro.

M. Laporte, qui a tenté une médiation au début de la grève des 120 employés de Chambly

Transport, offre de nouveau ses services aux municipalités intéressées pour les pourparlers qui commencent en vue de trouver une solution permanente du problème.

Un enfant meurt dans un incendie

ST-ETIENNE-DE-BEAUHARNOIS. — Un bambin de 16 mois, Mario Lefort, fils de M. et Mme Yvan Lefort, de St-Etienne, comté de Beauharnois, a péri ce matin vers 1 heure dans un incendie qui a dévasté la maison de deux étages qu'occupaient ses parents.

M. et Mme Lefort ont évacué à temps leur habitation, emmenant avec eux un autre de leurs enfants.

Sept pompiers de Beauharnois, dirigés par le chef Paul Lebrun, ont maîtrisé le sinistre vers 3 h. 30 ce matin.

Vous pouvez vous asseoir, marcher, vaquer comme à l'ordinaire à vos occupations



Nupercainal supprime les douleurs hémorroïdales des heures durant.

Sinon, votre argent vous est remboursé.

Nupercainal est seul à pouvoir vous promettre un tel soulagement. Et cela, parce que les Suppositoires et l'Onguent Nupercainal contiennent de la cinchocaine, un anesthésique local des plus prisés en médecine. La cinchocaine fait du Nupercainal un anesthésique local plus puissant que ceux d'usage courant. Le Nupercainal est recommandé par les médecins depuis des années. Essayez-le pour vous en rendre compte par vous-même. Grâce à Nupercainal, la douleur des hémorroïdes s'envole durant des heures. Sinon votre argent vous est remboursé.

Nupercainal est fidèle à ses promesses.



Profitez dès maintenant
du service pratique de
LIVRAISON A DOMICILE DE
LA PRESSE
C'est simple, vous n'avez qu'à
composer ce numéro
874-6911

NOUVEAU DENIS COLA
POUR 60 CAPSULES NOUVEAU DENIS COLA
PRIME
1 pot cigarettes ou 1 paire de bas en nylon
2/29

Le Centre culturel du Vieux Montréal n'est plus en faillite

La Compagnie du Centre culturel du Vieux Montréal qui avait été déclarée en faillite le 31 janvier dernier, n'est plus en faillite.

A la suite de l'opposition qu'avait alors formulée en Cour des faillites Me Guy Robert, représentant d'un groupe de créanciers qui totalisent un montant dû de \$230.000, le syndic, dès le lendemain, a présenté en Cour supérieure une requête en annulation du jugement qu'il avait rendu la veille.

Maintenant que le Centre

survit et continue ses opérations, Me Robert estime que les gouverneurs du Centre pourront tout faire, sans qu'ils en soient entravés, pour remettre la compagnie à flot et rembourser peut-être les créanciers.

La Compagnie du Centre culturel, incorporée sous la loi provinciale des Compagnies au titre d'une société à but non lucratif, doit environ \$440.000 à divers entrepreneurs et fournisseurs. Ainsi que le veut la loi et la jurisprudence à l'appui, une telle compagnie ne peut être mise en faillite.

Les créanciers, que représente Me Robert, doivent se réunir aujourd'hui afin de prendre une décision. Bien qu'il soit trop tôt encore pour se prononcer, il semble qu'ils envisageront un recours personnel en dommages et intérêts contre les anciens administrateurs de la compagnie.

Nouveau maire à Sainte-Geneviève

Les contribuables de Sainte-Geneviève, petite ville de 2.600 âmes de la banlieue ouest de Montréal, ont peut-être élu hier soir leur dernier maire puisqu'il est grandement question d'annexion à Pierrefonds, qui encercle complètement la municipalité.

Trois candidats briguaient les suffrages à la mairie à ce scrutin rendu nécessaire par la démission-surprise de M. Louis-Philippe Saint-Pierre.

M. Maurice Brisebois a remporté la victoire avec une majorité de 154 voix sur son plus proche adversaire, M. Emile Lavigne qui a recueilli 113 voix. Le troisième en lice, M. Fernand Nicolas Frieders a mérité moins de 100 voix.

Au total, 427 des 685 électeurs-proprétaires inscrits sur les listes se sont prévalus de leur droit de vote, soit près de 70 p. cent.

Le président de l'élection, M. Jacques Raymond, devait proclamer officiellement le nom de l'élu, ce matin, à l'hôtel de ville.

Le maire élu est un nouveau venu sur la scène municipale. Celui qui l'a suivi de près, M. Emile Lavigne, a déjà siégé durant six ans au conseil de Sainte-Geneviève.

On se souvient que la raison officielle invoquée par M. Saint-Pierre pour se démettre de ses fonctions avait été ses occupations personnelles.

Cependant, plusieurs contribuables ont continué de croire que sa démission n'était pas étrangère aux troubles financiers que connaît Sainte-Geneviève, depuis un certain temps.

Assemblée des débardeurs

L'Association internationale des débardeurs (375e section) tiendra son assemblée régulière demain, à 7 h. 30 p.m., à l'école Chomedey-de-Maisonneuve, 1520 Boulevard Morgan, à Laval.

Montréal - Toronto en 4h 59 min. par le Rapido



vous mangez en toute quiétude à quatre pieds d'altitude

- 2 Rapidos quotidiens
- Départs de la gare Centrale à 11h 00* et à 16h 50; de Dorval à 11h 22* et à 17h 12
- Repas offerts gratuitement aux détenteurs de billets de voiture-salon
- Toutes les places doivent être réservées d'avance
- Voitures-coach, voiture-lounge, voitures-salons, voiture-restaurant
- *sauf le dimanche

bon prix bon repas bon repos

Les jours de tarif Rouge:
Billet simple de voiture-coach: \$ 8.20
Billet simple de voiture-salon: \$15.20



Seul Eastern a des vols quotidiens vers Mexico

(avec correspondance à New York)

Envolez-vous par Eastern vers Mexico et l'excitant pays du maïana. Vous n'êtes qu'à six heures de luxueux hôtels sous des cieux baignés de soleil. Seul Eastern vole chaque jour vers el magnifico Mexico! Départ de Montréal à 7 h a.m. Arrivée à 12 h 56, à temps pour le déjeuner.

C'est maintenant que vous pouvez en profiter! Une excursion économique de 21 jours, de Montréal à Mexico, ne coûte que \$226, aller-retour. Au moyen du programme Charge-A-Trip de Eastern, jouissez de vacances mexicaines en payant aussi peu que \$10 par mois.

Le samedi, dimanche et lundi, il y a une correspondance supplémentaire pour Acapulco à 9 h 30, à l'aéroport Kennedy de New York. Vous arrivez à 13 h 40. Voyez votre agent de voyages. Ou encore, appelez Eastern à 849-4721. Envolez-vous vers le soleil du Mexique. Oyé!



EASTERN
Destination soleil

Charge-A-Trip est une marque de service de Eastern Air Lines Inc.



Simpson
EN VIRE ET FAIRVIEW-POINTE CLAIRE

Vente "Record d'Aubaines"

AU
SOUS-SOL
AUSSI A FAIRVIEW
sauf indication contraire



RABAIS \$10
PALETOTS TOUT-TEMPS
AVEC DOUBLURE PELUCHE
MONTÉE SUR GLISSIÈRE

Rég. 29.99 **19⁹⁹** CH.

Printemps, automne, hiver — vous les porterez avec autant d'élégance et de confort, avec ou sans la doublure en peluche d'Orlon, selon l'humeur du temps et des saisons.

Modèle : Manches semi-raglan, boutonnage sous patte, fente arrière, poches fendues.

Tissus : Popeline imperméable en mélange nylon et coton ; doublure fixe en rayonne ; doublure amovible en peluche d'Orlon*.

Coloris : Beige, noir, marine, olive ; doublure amovible contrastante.

Tailles : 34 à 46 proportionnées pour statures régulière et grande.

Commandes postales et téléphoniques exécutées 842-7221

SIMPSON — Vêtements pour hommes (790) au sous-sol, Aussi à Fairview

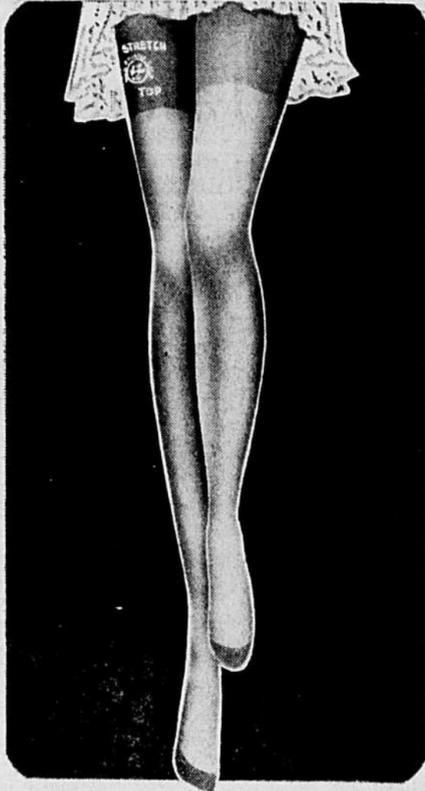
Venez voir chez Simpson le

"KALEIDOSCOPE DE LA MODE"

une série de défilés de modes qui auront lieu toutes les demi-heures de 12h 30 p.m. à 3h 30 p.m. mardi et mercredi, 20, 21 février

Aussi jeudi et vendredi 22 et 23 février de 1h p.m. à 2h 30 p.m. et de 5h p.m. à 7h 30 p.m.

Au troisième étage, en ville seulement



RABAIS 31%! BAS NYLON
FIN MICRO-FILET

Rég. 69¢ **47¢** la pai. 3 pour **1.39**

Bas de première qualité en nylon 15 deniers, 400 aiguilles. Micro-filet ; pointe et talon renforcés ; haut de jambe extensible pour assurer une plus longue durée. • Coloris mode : beige, épice • Pointures 8 1/2 à 11.

Commandes postales et téléphoniques exécutées 842-7221

SIMPSON — Bas et gants pour dames (776) au sous-sol — Aussi à Fairview



LINGERIE A BAS
PRIX D'AUBAINE

A. Peignoir en cordana, modèle classique, manches courtes, col rond avec cordonnet contrastant, poche plaquée. Cordana lavable. • Imprimé mini-fleurs rouge, bleu ; tailles P. et M. Rouge à pois blancs, tailles M. et G. Spécial, ch. **2.99**

B. Robe de nuit courte, tricot arnel* froncé sous un empiècement de dentelle. Petite manche cape. Autre modèle non-illustré. • Rose, bleu, aqua, mais • Tailles P.M.G. Spécial, ch. **1.99**

*Marque déposée

Commandes postales et téléphoniques exécutées 842-7221

sur tailles et coloris seulement
SIMPSON — Lingerie pour dames (784) au sous-sol — Aussi à Fairview



VETEMENTS DE JEU
POUR ENFANTS

A. ROBES EN COTON 'PERMA-PRESS'. Imprimés multicolores orange/jaune/rose/bleu. Tailles 2, 3, 3x, 4, 6, 6x dans le groupe. Ch. **3.99**

B. PULLOVERS COTÉS A COL ROUE, MANCHES LONGUES. Rabais \$1. Lavables. Beige, marine, rouge dans le groupe. Pour fillettes, tailles : 4 à 6x. Rég. 3.99 Ch. **2.99**

C. FUSEAUX 100% NYLON POUR BAMBINS. Jersey extensible facile d'entretien. Lavables, rouge, bleu, or dans le groupe. Tailles 2, 3, 3x. Spécial - ch. **2.99**

D. CARDIGANS EN ACRILAN POUR GARÇONS. Rabais \$1 ! Manches longues, encolure en V, boutonnage ordinaire. Vert, marine, rouge dans le groupe. Tailles 4, 6, 6x. Rég. 2.99 Ch. **1.99**

E. JEANS EN COTON BROSSÉ POUR GARÇONS. Rabais \$1. Lavables, de confection robuste, idéals pour le printemps. Bleu et bourgogne dans le groupe. Tailles 4, 6, 6x. Rég. 2.99 Ch. **1.89**

F. FUSEAUX EN VELOURS COTÉ POUR FILLETES. Achetez maintenant pour le printemps. Velours coté lavable. Taille 1/2 élastisée. Rouge seulement. Tailles 4, 6, 6x. Spécial **1.99**

Commandes postales et téléphoniques exécutées — 842-7221

SIMPSON — Vêtements pour bambins (786) au sous-sol, Aussi à Fairview



MODE SPORT, TOUT
ALLER POUR DAMES

Le retour du printemps, des promenades en plein air vous fourniront maintes occasions d'apprécier ces vêtements sport légers, confortables, faciles d'entretien.

A. Cardigan classique à mailles entièrement diminuées. Fibre acrylique lavable à la machine. Bleu, rose, menthe, jaune. Tailles 36 à 42. **4.99** ch.

B. Fuseaux proportionnés extensibles. Tissu mixte nylon et rayonne. Coupe proportionnée, ceinture montée sur élastique, sous-pieds amovibles. Coupe amusante. Coloris : marine, tangerine, turquoise, royal, rose, bleu clair. Tailles : Petite : 8 à 16 ; Régulière : 10 à 20 ; Grande : 12 à 20. **6.99** ch.

Commandes postales et téléphoniques exécutées — 842-7221

Mentionner 2e choix de couleur s.v.p.

SIMPSON — Vêtements sport pour dames (781) au sous-sol, Aussi à Fairview

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE DES BUREAUX DE VENTE AU QUÉBEC

Alma..... 662-3447	Chicoutimi..... 549-2155	Joliette..... 753-7423	Rimouski..... 432-9791	St. Jérôme..... 569-9611	Val d'Or..... 824-3618
Amos..... 732-5262	Drummondville..... 472-5418	La Sarre..... 333-2381	Rivière du Loup..... 862-3535	Sorel..... 743-5575	Valleyfield..... 373-2333
Arvida..... 548-8213	Granby..... 372-6651	La Tuque..... 523-4551	Rouyn..... 762-6581	Theford Mines..... 335-9125	Victoriaville..... 752-4571
Baie Comeau..... 296-4951	Hawkesbury..... 632-2771	Malartic..... 305	St. Hyacinthe..... 774-5391	Trois Rivières..... 378-5481	Ville de Québec..... 529-9811
		St. Jean..... 347-5501			

CLIENTS DE LA BANLIEUE COMMANDEZ DIRECTEMENT EN COMPOSANT:

Beauharnois..... 268-4622	Vaudreuil..... 234-3322	Hudson..... 236-5342	(Rigaud, St. Jean, St. Jérôme, Valleyfield) Zénith 10000
---------------------------	-------------------------	----------------------	--

CLIENTS HORS DE MONTREAL

PASSEZ VOS COMMANDES PAR LE BUREAU SIMPSONS-SEARS LE PLUS PRÈS DE CHEZ VOUS.

Londres s'inquiète d'une coopération nucléaire entre Paris et Bonn

par Nora Beloff

LONDRES — Le gouvernement britannique s'inquiète de la possibilité que les Allemands de l'Ouest aient accepté une offre de collaboration dans le domaine nucléaire proposée par le régime gaulliste.

L'"européanisation" de Pierrelatte, une localité du Midi où la France produit de l'uranium enrichi, serait le premier pas vers la participation de Bonn à une arme de dissuasion nucléaire vraiment "européenne", dit-on à Londres. Rappelons que l'uranium enrichi est largement utilisé dans la construction de centrales atomiques, mais il peut être également employé pour la fabrication de bombes à hydrogène.

L'Allemagne de l'Ouest peut utiliser les carburants atomiques, mais un traité, le traité de Paris qui a permis son réarmement, lui interdit de produire des armes nucléaires sur son propre territoire.

Coût élevé du programme

A l'origine, le régime gaulliste entendait exploiter les découvertes françaises dans le domaine nucléaire au seul bénéfice de la France. Mais, à la suite de la mauvaise volonté des Anglo-Américains à mettre la France au courant de leurs secrets, le programme nucléaire français connaît des retards et coûte beaucoup plus cher que prévu.

Jusqu'ici, les parlementaires de la France au sein du Marché commun européen ont refusé de tirer la France d'embarras. Depuis que le général de Gaulle a opposé son veto à l'ouverture de pourparlers avec la Grande-Bretagne, les Pays-Bas ont refusé d'assister aux réunions des "Six" sur les problèmes technologiques et scientifiques. Toutefois, souligne-t-on à Londres, il est évident à la lecture du communiqué publié à l'issue des conversations Kissinger-de Gaulle que les Allemands de l'Ouest appuient la position de la France à l'effet que la

coopération entre les "Six" doit englober tous les domaines, sans attendre l'entrée de la Grande-Bretagne au Marché commun.

Capitulation de Bonn?

Selon certains spécialistes britanniques, les Allemands de l'Ouest auraient capitulé devant les exigences du général de Gaulle. Bonn envisagerait maintenant l'exclusion permanente de la Grande-Bretagne de la Communauté économique européenne.

Londres interprète ainsi l'offre franco-allemande visant à l'établissement d'une zone de libre-échange pour les produits industriels des "Six" et de la Grande-Bretagne.

Si les soupçons des spécialistes britanniques s'avéraient fondés, la collaboration franco-allemande dans le domaine nucléaire aurait des répercussions autrement plus larges. En effet, dit-on à Londres, le général de Gaulle n'accepterait jamais que des contrôleurs internationaux inspectent les installations de Pierrelatte. Cette constatation amènerait des puissances non nucléaires à refuser de signer le traité sur la non prolifération des armes nucléaires, à l'élaboration duquel le comité des "Dix-Huit" sur le désarmement travaille actuellement à Genève dans le cadre des négociations recommandées par l'Assemblée générale de l'ONU.

M. George Brown, secrétaire au Foreign Office, ne manquera pas de demander des précisions à Herr Duckwitz, sous-secrétaire permanent au ministère des Affaires étrangères de Bonn, qui est attendu à Londres demain. En outre, le chef de la diplomatie britannique rappellerait au haut fonctionnaire ouest-allemand que les seuls arrangements intermédiaires qui donneraient satisfaction à Londres sont ceux qui hâteraient la participation anglaise au Marché commun.

(Exclusif à LA PRESSE et au London Observer)

Une crise menace le régime Ky-Thieu

Le programme de restauration du Sud-Vietnam menace d'avorter avant même de commencer



Cette position des "marines" dans un amas de ruines, au pied de la citadelle de Hué où se poursuit une bataille acharnée pour déloger les éléments vietcongs et nord-vietnamiens et reconquérir l'ancienne cité impériale, offre un spectacle de désolation qui témoigne de la violence des bombardements et des duels d'artillerie.

Photographie UPI

SAIGON (PA) — Le programme de restauration de Saigon pour réparer les dommages causés lors de la grande offensive du Vietcong au moment des fêtes du Tet semble être sérieusement menacé.

Des sources bien informées ont fait état aujourd'hui de la démission du vice-président Nguyen Cao Ky et du major général Nguyen Duc Thang aux postes d'administrateurs du comité national de restauration.

Le général Ky était président de ce comité alors que M. Thang en était le chef du personnel. Ce dernier était auparavant responsable du programme de pacification du Sud-Vietnam. Il est considéré par plusieurs comme le meilleur homme du gouvernement.

La démission du général Ky, signalée par un membre du cabinet du premier ministre Nguyen Van Loc, a été considérée comme un indice de l'incapacité de Ky et de Thieu à former un tandem efficace même sous la pression qu'imposent au gouvernement sud-vietnamien les attaques répétées du Vietcong depuis la fin de janvier.

M. Ky aurait déclaré au comité, au cours d'une réunion tenue aujourd'hui, qu'il donnait sa démission parce qu'il en avait assez des rapports vultueux qu'il tente d'utiliser les pouvoirs du comité pour prendre la tête du gouvernement à la place du président Thieu.

Ce dernier, dit-on, aurait déclaré à Ky qu'il était satisfait du travail accompli et de ne pas tenir compte des rapports malveillants. Mais, de sources américaines proches du comité, on déclare que Ky était intrigué et qu'il n'assistera probablement plus aux réunions du comité.

La démission des administrateurs Ky et Thang fait que le comité n'est plus composé maintenant que du premier ministre Loc comme président.

Le comité s'est surtout occupé d'accumuler des statistiques sur l'étendue des dommages, de prendre soin de plus de 600.000 personnes qui ont fui les lieux des combats, d'approvisionner les villes et prendre soin des blessés.

M. Humphrey a précisé que ces trois solutions sont possibles. Parlant à une conférence de presse au cours d'une réunion du Conseil de la FATCOI, il a noté :

"Je prie, j'espère, que je crois que dans les mois, les années qui viennent, l'une ou l'autre se produira... à tout le moins une cessation des combats."

Il a affirmé que "malgré le durcissement des positions communistes", les Etats-Unis continuent à chercher "par tous les chemins possibles" la possibilité d'une négociation honorable menant à la fin de la guerre.

Il a cependant ajouté que "cela ne donnerait rien de faire des hypothèses" sur la possibilité que l'offensive actuelle du Vietcong soit un prélude à des pourparlers de paix.

Humphrey ne prévoit pas de paix avant des mois ou des années

MIAMI (UPI) — D'après le vice-président Hubert Humphrey, il faudra "des mois et des années" avant qu'on puisse espérer la fin de la guerre du Vietnam, soit par une armistice, une paix négociée ou une simple cessation des hostilités.

L'offensive se fait attendre à Khe Sanh mais le combat fait rage près de Saigon

SAIGON (AFP-UPI-PA) — L'offensive du Vietcong et des Nord-Vietnamiens, toujours attendue à Khe Sanh, fait cependant rage à Saigon et à Hué.

Les "Skyriders" sont à l'oeuvre dans la banlieue de Saigon, particulièrement près du quartier chinois de Cholom,

et bombardent des concentrations de guérilleros. L'infanterie alliée, pour sa part, attaque l'adversaire sur trois côtés de la capitale sud-vietnamienne.

Alors que ces combats font rage à l'orée de la ville, des rapports non confirmés sont parvenus auprès des autorités

militaires voulant que le Vietcong prépare une grande offensive pour ce soir contre Saigon. Les guérilleros ont commencé à distribuer des dépliantes parmi la population de Gia Dinh, une des banlieues de la ville, lui demandant son appui.

Si le début de la seconde offensive contre Saigon semble un nouvel échec militaire pour le Vietcong, les responsables ne la considèrent pas encore comme terminée. Selon les services secrets à l'oeuvre dans le delta du Mékong, les guérilleros de cette région ont reçu l'ordre d'appuyer entièrement cette seconde offensive qui se poursuivrait jusqu'à la fin du mois.

Toujours selon les services secrets, le Vietcong a l'intention de raser la capitale du Sud-Vietnam, une ville de plusieurs millions d'habitants. On croit que le Vietcong possède en réserve de 10.000 à 15.000 hommes cantonnés à moins d'une journée de marche de Saigon. Ces réserves seraient formées des 5e et 9e divisions vietcong et de la 7e division de l'armée du Nord-Vietnam.

Des avions d'observation ont repéré près de Saigon plusieurs batteries anti-aériennes mises en place par l'adversaire et dont le tir atteint le grand aéroport de Tan Son Nhut. Des hélicoptères et des "Skyriders" ont commencé à harceler ces positions afin de limiter les dégâts à l'aéroport et assurer un libre trafic aérien autour de la capitale.

Les unités vietcong qui, individuellement, et non plus dans un grand mouvement coordonné comme le 30 janvier, attaquent l'agglomération saigonnaise, parviennent parfois à franchir la première barrière constituée par des unités américaines. Mais les troupes de choc gouvernementales qui constituent la ceinture intérieure de protection sont parvenues jusqu'ici à les arrêter.

Un Canadien est porté disparu au Sud-Vietnam

WASHINGTON (PA) — Le Service international d'aide bénévole a déclaré, hier, qu'il se trouve encore un Canadien parmi ceux qui ont été portés disparus, depuis l'offensive du 21 janvier dernier par les Vietcong, au Sud-Vietnam.

Il s'agit de M. Marc-O. Cayer, âgé de 22 ans, de Saint-Raymond, Qué.

Deux autres personnes manquent encore à l'appel, signale cette organisation, mais on a par ailleurs retrouvé deux volontaires précédemment portés disparus et ils ont maintenant repris leurs fonctions.

Washington respectera ses engagements envers l'OTAN

WASHINGTON (AFP) — Le président Johnson a réitéré hier la détermination des Etats-Unis de respecter leurs engagements à l'égard de l'OTAN, en dépit des besoins auxquels ils doivent faire face en raison du conflit vietnamien.

Le chef de l'exécutif a fourni des assurances à cet égard à M. Manlio Brosio, au cours d'une conversation de plus d'une heure qu'il a eue avec le secrétaire général de l'OTAN. Outre l'Alliance elle-même, la situation au Vietnam, les questions touchant à l'Union soviétique et à l'Allemagne ainsi qu'à la balance des paiements des Etats-Unis ont également figuré à l'ordre du jour de leur entretien.

Dans une déclaration conjointe publiée à la Maison Blanche, M. Johnson et M. Brosio se sont félicités du "programme de travail constructif" adopté lors de la dernière réunion ministérielle de l'OTAN en décembre et ont souligné que ce programme est une preuve de la "vitalité" de l'Alliance.

"Le président et M. Brosio, poursuit le communiqué, ont également d'accord pour estimer que les alliés doivent tenir des consultations étroites et permanentes sur les relations Est-Ouest et le problème de la réalisation d'une paix durable en Europe. Ils considèrent que le maintien de la puissance de l'OTAN, et des engagements des Etats-Unis à l'égard de l'OTAN est nécessaire pour assurer la stabilité et la sécurité de la zone Atlantique-Nord. Cette stabilité et cette sécurité constituent la pierre de touche des efforts qui pourraient être entrepris avec l'URSS pour explorer les perspectives d'une réduction mutuelle des forces en présence."

M. Brosio a toutefois reconnu, en réponse à une question qui lui a été posée à l'issue de son entretien avec M. Johnson, que l'Union soviétique n'a pas manifesté grand intérêt jusqu'à présent, à l'occasion de contacts bilatéraux avec les différents membres de l'Alliance, à l'égard du principe d'une réduction parallèle des forces du pacte de Varsovie et de celles de l'OTAN.

M. Brosio a résumé la substance de ses conversations avec M. Johnson en affirmant qu'il est "tout à fait clair que les Etats-Unis peuvent respecter leurs engagements en Europe, en dépit de leurs engagements en Asie, et qu'ils les maintiendront".

Pas d'adhésion d'Israël à l'OTAN

M. Brosio a, par ailleurs, démenti les rumeurs selon lesquelles certains pays méditerranéens, et notamment Israël, envisageraient d'adhérer à l'OTAN en raison de l'ampleur de la puissance soviétique en Méditerranée depuis la guerre des six jours au Moyen-Orient.

Le secrétaire général de l'OTAN, qui est arrivé samedi soir à Washington, compte séjourner dans la capitale fédérale jusqu'au 22 février. Il aura notamment l'occasion de s'entretenir, dans les jours qui viennent, non seulement avec les responsables du département d'Etat, mais également avec le secrétaire à la Défense, M. Robert McNamara, et le secrétaire au Trésor, M. Henry Fowler.

La visite de M. Brosio devait à l'origine se dérouler au mois de novembre dernier, mais avait dû être annulée en raison de la crise chypriote.

Greffe du coeur ratée en Inde

NEW DELHI (Reuter) — Le quotidien "Times of India" dit que des chirurgiens indiens de l'hôpital King Edward, à Bombay, ont pratiqué samedi la sixième greffe du coeur, mais que le patient est mort trois heures après l'opération.

Le journal ajoute que le patient, un homme âgé de 35 ans, avait reçu le coeur d'une jeune femme de 20 ans. Le coeur a continué de fonctionner pendant trois heures, mais le malade a succombé à des complications pulmonaires.

Un des chirurgiens qui a pris part à l'opération a précisé que techniquement l'intervention fut un succès.

Seul un patient soumis à la greffe du coeur jusqu'ici a survécu. Il s'agit du Dr Philip Blaiberg, toujours hospitalisé à l'hôpital Grote Schuur, du Cap, en Afrique du Sud, mais dont l'état s'améliore de jour en jour. Il a reçu un coeur neuf il y a 30 jours.



Un "malheur" n'arrive jamais seul!

Clint Wescott (à droite), l'individu qui préfère à tout la carrière de vagabond, déplore le dernier malheur qui vient de lui échoir. Il vient en effet d'apprendre qu'il hérite d'une somme allant de \$3.000 à \$4.000. Dans le volume de courrier qu'il a reçu depuis la publication de la nouvelle précisant qu'il avait refusé une somme de \$19.219, fruit de

la vente d'un poste d'essence qu'il possédait jadis à Burnt Hill, N.Y., une lettre lui apprenait hier, que son père décédé il y a un an, lui avait laissé plus de \$3.000. Ses deux amis, fervents disciples de Bacchus (gauche), "Missile Man" et Herman Honeycutt, s'emploient à le reconforter.

Photographie PA

Le Sud-Vietnam a un besoin immédiat de secours médicaux

TORONTO (PC) — Un médecin canadien affirme qu'il n'est pratiquement pas possible de satisfaire les besoins médicaux immédiats au Sud-Vietnam. Dans un article du Toronto Telegram daté de Hué, au Sud-Vietnam, Frederic Nossal cite le Dr Alje Vennema en ces termes :

"Il n'y a tout simplement pas assez de médecins, d'infirmières et autre personnel médical. Sur les 1.100 médecins qui se trouvent au Sud-Vietnam, au moins 600 servent dans les forces armées, s'occupant des blessés, prenant soin des troupes et de leurs familles".

Le journal rapporte que le Dr Vennema, qui demeure à Burlington, Ont., est parti hier par avion à destination des provinces nord du Sud-Vietnam afin d'en étudier les besoins médicaux.

La dépêche ajoute qu'il a été nommé par le gouvernement canadien avec le consentement de celui de Saigon, pour étudier les besoins médicaux des principales régions peuplées du Sud-Vietnam.

"Ma tâche consiste à voir ce qu'il faut et où on en a le plus besoin", a dit le médecin d'origine hollandaise. Il a commencé son oeuvre au Vietnam il y a plusieurs années par la création, dans la ville côtière de

Quang Ngai, d'un hôpital canadien pour tuberculeux.

Mission du Dr Vennema

Le Dr Vennema étudiera la situation dans les régions de Danang, Hué, Quang Ngai, Quinhon et Nah Trang dans les provinces septentrionales et Ban Me Thuot, Kontum et Pleiku sur les plateaux du centre.

Dans le Delta du Mékong et sa région, il se rendra dans les villes dévastées telles que My Tho Ben Tre, Cao Tho, Vinh Long et Long Xuyen.

Selon le Dr Vennema, en plus de la pénurie de personnel médical, "on a désespérément besoin de médicaments, de bandages, et même quand les approvisionnements sont disponibles nous avons un terrible problème de transport à résoudre".

Un Canadien est porté disparu au Sud-Vietnam

WASHINGTON (PA) — Le Service international d'aide bénévole a déclaré, hier, qu'il se trouve encore un Canadien parmi ceux qui ont été portés disparus, depuis l'offensive du 21 janvier dernier par les Vietcong, au Sud-Vietnam.

Il s'agit de M. Marc-O. Cayer, âgé de 22 ans, de Saint-Raymond, Qué.

Deux autres personnes manquent encore à l'appel, signale cette organisation, mais on a par ailleurs retrouvé deux volontaires précédemment portés disparus et ils ont maintenant repris leurs fonctions.

Je descendais au lieu de monter...!

A l'école, tout m'était facile. J'étais toujours parmi les premiers.

Après mes études, je croyais que je réussis ma vie aussi facilement. Je faisais un erreur. Je n'avais pas l'habitude de l'effort. J'échouais constamment même à 40 ans.

J'ai alors décidé de suivre le cours de culture humaine et maîtrise de soi de l'Institut de Personnalité, au Palais du Commerce. J'y ai appris à renforcer ma volonté. J'y ai trouvé le goût de l'effort, du travail, de l'ordre, de la méthode, de l'initiative, des responsabilités. Je suis maintenant convaincu de faire un succès de ma vie.

Cet exemple est typique. Si vous pensez que ce cours s'adresse seulement aux instruits, à eux timides, aux jeunes ou aux riches, vous vous trompez. Il aide toute personne (homme ou femme) de 18 à 75 ans. La seule condition requise est d'avoir l'ambition de s'améliorer sans cesse pour réussir toujours de mieux en mieux.

C'est un cours pratique conçu par Jean-Guy Leboeuf, auteur du volume "Arrêtez d'avoir peur et croyez au succès". C'est un cours de qualité recommandé depuis 1954 par plus de 10.000 gradés enthousiastes. Pourquoi ne pas consacrer seulement une soirée de votre vie à en juger vous-même la méthode et les résultats ?

Soyez des nôtres, venez assister à une démonstration gratuite vendredi le 23 février, à 8 h p.m. ou samedi le 24 février à 10 h a.m. à l'Institut de Personnalité au Palais du Commerce, suite 219 (entrez par 1600 rue Berri et prenez l'ascenseur). Pour obtenir plus de détails, signalez immédiatement 842-8186.

PISCINES
CONSULTEZ LE SPÉCIALISTE

SPORT LAB 4 boul. MARTIN, Pont-Viau, 667-8712

Documentation gratuite.

Nom

Adresse

Ville

Tel.

Le gouvernement chancelle

Le 5 p. cent de plus, déjà déboursé, nous le rendra-t-on?

OTTAWA. — Maintenant que les Communes ont rejeté la hausse d'impôts proposée par le gouvernement, qu'arrivera-t-il à l'argent que les contribuables canadiens ont déjà payé depuis le premier janvier?

Personne ne le sait encore au juste. Au ministère des Finances, on se contentait de dire hier soir qu'il s'agit là d'un problème juridique qui est déjà à l'étude. La décision sera annoncée le plus tôt possible.

De fait, on ne sait même pas si les employeurs doivent continuer de retenir le 5 p. 100 d'impôt supplémentaire sur les salaires de leurs employés ou non.

La surcharge du mini-budget

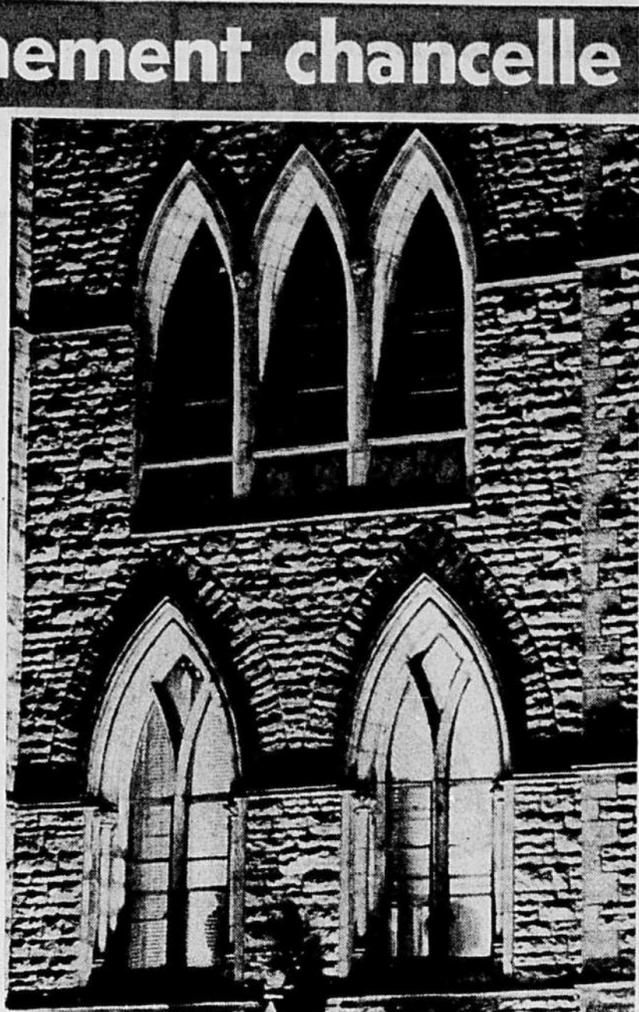
On se souvient que dans son mini-budget du 30 novembre, le ministre des Finances M. Sharp avait imposé cette surcharge, en plus de forcer les compagnies à payer leurs versements d'impôts deux mois plus tôt que par les années passées. Il avait en même temps annoncé que le gouvernement commencerait dès le premier janvier à remettre aux compagnies la taxe remboursable de 5 p. 100 sur les profits en argent, taxe qu'il percevait depuis un an et demi et qui avait rapporté \$230,000,000.

Ce sont ces trois changements, présentés sous la forme du bill C-193, qui ont été défaits hier soir en Chambre par le vote-surprise qui a renversé le gouvernement.

Un autre projet de loi?

Dans la confusion qui régnait aux Communes après le vote, M. Sharp a cependant précisé que s'il le peut, le gouvernement présentera un autre projet de loi qui lui permettra de compenser pour les revenus que lui auraient assurés ces mesures.

En présentant son mini-budget, le ministre avait estimé que la surtaxe sur les revenus personnels rapporterait plus de \$200 millions et l'accélération des paiements des compagnies près de \$300 millions.



telephoto UPI

Une activité fébrile a continué de régner dans le bureau de M. Robert Winters qui agit comme premier ministre en l'absence de M. Pearson. Les fenêtres du bureau de M. Winters sont demeurées brillamment éclairées jusqu'à une heure avancée dans la soirée. Par opposition, les trois fenêtres de l'étage supérieur, qui donnent sur le bureau de M. Pearson, sont demeurées dans le noir.



telephoto UPI

Au bureau de M. Stanfield, leader du parti conservateur et chef de l'opposition, l'atmosphère était au sourire... M. Stanfield s'entretient ici de la situa-

tion politique en compagnie des correspondants parlementaires.

3e fois en cent ans

OTTAWA (CP) — Si le gouvernement libéral démissionne, ce sera la troisième fois en plus de cent ans de Confédération qu'un parti au pouvoir est renversé par un vote en Chambre des communes.

Dans les deux autres cas, il s'agissait aussi de gouvernements minoritaires, mais conservateurs: celui de M. John Diefenbaker, défait deux fois sur des motions libérales et créditées le 5 février 1963, et celui de M. Arthur Meighen, renversé après seulement trois jours au pouvoir le premier juillet 1926.

Dans ce dernier cas, la marge n'avait été que d'une voix, 96 contre 95, tandis qu'en 1963, les partis d'opposition avaient eu raison des ministériels par 142 à 111.

A ces deux occasions le gouverneur général a demandé au chef du parti d'opposition de former un nouveau gouvernement. Les deux autres fois, par contre, les défaites en Chambre ont déclenché des élections générales.

Votre député, comment a-t-il voté?

OTTAWA — Voici la liste des députés, groupés selon leur parti, qui ont participé au scrutin sur la loi de l'impôt sur le revenu hier soir aux Communes. Le bill gouvernemental a été défait par 84 voix contre 82. Ceux dont le nom n'apparaît pas étaient absents ou n'ont pas voté.

Ont voté en faveur du bill:

LIBERAUX: 82

Terre-Neuve

Richard Cashin, St. John's West; Andrew Chatwood, Grand Falls-White Bay - Labrador; Charles Granger, Bonaville - Twillingate; Joseph O'Keefe, St. John's East; Herman Batten, Humber-St. George's.

Nouveau-Brunswick

Jean-Edouard Dubé, Restigouche-Madawaska; A. M. A. McLean, Charlotte; le ministre des Pêcheries, M. Robichaud, Gloucester.

Québec

Albert Bechard, Bonaventure; Jean Berger, Montmagny-L'Islet; Gustave Blouin, Saguenay; Prosper Boudreau, Montréal-Mercier; le ministre de la Défense, M. Cadieux, Terrebonne; Jean-Charles Cantin, Québec-Sud; Pierre Caron, Hull; le ministre du Revenu, M. Chretien, St-Maurice; Laflèche, Gaston Clermont; Labelle; le ministre des Postes, M. Côté, Longueuil; le ministre de l'Industrie, M. Drury, Montréal-St-Antoine - Westmount; Gérard Duquet, Québec-Est; René Emond, Vaudreuil-Soulanges; Jean-Pierre Goyer, Montréal-Dollard; Raymond Guay, Lévis; Dr Gaston Isabelle, Gatineau; Paul Langlois, Chicoutimi; Gerald Lamoie, Beauharnois; Salaberry; Fernand Leblanc, Montréal-Laurier; Gérard Loiselle, Montréal-St-Anne; le ministre de l'Énergie, M. Marchand, Québec-Ouest; Jean-Paul Matte, Champlain; Louis-Paul Nadeau, Sherbrooke; André Noël, Outremont-St-Jean; André Ouellet, Papineau; Gérard Pelletier, Montréal-Richelieu; le ministre des Mines, M. Pélissier, Drummond-Arthabaska; Bernard Pilon, Chambly-Rouville; Marcel Prud'Homme, Montréal-St-Denis; le ministre des Forêts, M. Thoms, Îles-de-la-Madeleine; Antonio Thomas, Montréal-Maison-Neuve-Rosemont; Jacques Tremblay, Richelieu-Verchères; le ministre de la Justice, M. Trudeau, Montréal-Mont-

Royal: Ian Watson, Châteauguay-Huntingdon-Laprairie.

Ontario

Robert Andras, Port Arthur; Hubert Badarac, Fort William; le président du Conseil du Trésor, M. Benson, Kingston; le président du Conseil privé, M. Walter Gordon, Toronto-Davenport; Herb Gray, Essex West; J. A. Habel, Cochrane; Stanley Haldas, Toronto Parkdale; Harry Harley, Halton; le ministre des Transports, M. Hellyer, Toronto Trinity; Russell C. Honey, Durham; Leonard Hopkins, Renfrew North; K. R. Hyman, Waterloo-Nord; le secrétaire d'État, M. Judy LaMarsh, Niagara Falls; Carl Legault, Nipissing; James Lind, Middlesex East; Donald S. Macdonald, Toronto-Rosedale; John B. Matheson, Lewis; le ministre des Travaux publics, M. McBreath, Ottawa-West; James McNulty, Lincoln; John Munro, Hamilton-East; George E. Nixon, Algoma-West; le solliciteur général, M. Pennell, Brant-Haldimand; John M. Reid, Kenora; Rainy River; J. T. Richard, Ottawa-East; Jack Roxburgh, Norfolk; Perry Ryan, Toronto-Spadina; le ministre des Finances, M. Sharp, Toronto-Eglinton; Robert Stanbury, York-Scarborough; Paul Tardif, Russell; Donald Tolmie, Welland; Eugene Whelan, Essex-South; le ministre du Commerce, M. Winters, York-West.

Manitoba

Le ministre des Affaires des anciens combattants, M. Tellier, St-Boniface.

Alberta

H. A. Olson, Medicine Hat.

Colombie-Britannique

Ron Barford, Vancouver; Burrard; le ministre des Affaires du Nord, M. Laine, Vancouver-Sud.

Territoire du Nord-Ouest

Bud Orange.

Ont voté contre le bill:

CONSERVATEURS: 60

Île-du-Prince-Édouard

David Macdonald, Prince.

Nouvelle-Écosse

John O. Bower, Shelburne-Yarmouth; Claire Robert, C. Coles, Cumberland; Lloyd R. Crouse, Queens-Lunenburg; H. Russel MacEwan, Pictou; Donald MacLennan, Cap Breton-Sud; Robert Muir, Cap Breton-Nord; le ministre de l'Opposition, M. Stanfield, Colchester-Hants.

Nouveau-Brunswick

R. G. L. Fairweather, Royal; Hugh John Flemming, Victoria-Carleton.

Québec

Martial Asselin, Charlevoix; Roger Régimbal, Argenteuil - Deux-Montagnes; Georges Valade, Montréal-St-Marie.

Ontario

Douglas Alkenbrack, Prince Edward-Lennox; Richard A. Bell, Carleton; Desmond Code, Lanark; Harold Danforth, Kent; Lee Grills, Hastings-South; Alfred D. Hales, Wellington-South; George Hees, Northumberland; John A. Irvine, London; J. Elliott Madill, Dufferin-Simcoe; Robert E. McKinley, Huron; J. Waldo Monteith, Perth; Percy Noble, Grey North; Heber Smith, Simcoe North; Michael Starr, Ontario; William H. A. Thomas, Middlesex West; Jean Wadda, Grenville-Dundas; Rod Webb, Hastings-Frontenac.

Manitoba

Gordon Churchill, Winnipeg South Centre; Elmer Forbes, Dauphin; Nicholas Mandjuk, Marquette; George Muir, Lisgar; L. R. Bud Sherman, Winnipeg - South; Robert Simpson, Churchill; Eric Stefanson, Selkirk.

Saskatchewan

Reg Cantelon, Kindersley; Drum-

monde Clancy, Yorkton; John Diefen-

baker, Prince Albert; Alvin Hamilton, Qu'Appelle; Stanley Korzhinski, Mackenzie; Jack McIntosh, Swift Current-Maple Creek; Ronald McLelland, Roseworthy-Biggar; Ken More; Régina; Edward Naserden, Rosthern; Raymond Rapp, Humboldt-Melfort-Tisdale; Richard R. Southam, Moose Mountain; Lawrence Watson, Assiniboia.

Alberta

Gerald W. Baldwin, Peace River; Frank Fane, Vegreville; Deane Gundlock, Lethbridge; Douglas Harkness, Calgary North; Lawrence Kindt, Macleod; Marcel Lambert, Edmonton-West; Terry Nugent, Edmonton-Strathcona; Eldon Wooliams, Bow River.

Colombie-Britannique

George Chatterton, Esquimalt-Saanich; David Yukon, Kamloops.

Territoire du Yukon

Erik Neilson, Yukon.

NEO-DEMOCRATES: 15

Ontario

Andrew Brewin, Toronto-Greenwood; John Gilbert, Toronto-Broadview; Bud Germa, Sudbury; David Lewis, York South; Arnold Peters, Maskinongie.

Manitoba

Stanley Knowles, Winnipeg North Centre; David Orlikow, Winnipeg-North; Ed Schreyer, Springfield.

Colombie-Britannique

Tom Barnett, Comox-Alberni; Colin Cameron, Nanaimo-Cowichan-The Islands; le chef du NPD, M. Douglas, Burnaby-Coquitlam; H. W. Herdrie, Kootenay West; Frank Howard, Skeena; Grace MacLennan, Vancouver - Kingsway; Robert Prittie, Burnaby-Richmond.

Québec

Charles - Eugène Dionne, Kamouraska; Charles-Arthur Gauthier, Roberval; Roland Godin, Portneuf; Gérard Laprise, Châteauguay; Alcide Simard, Lac-St-Jean.

CREDITISTES: 5

CREDIT SOCIAL: 3

Alberta

Robert Thompson, Red Deer.

Colombie-Britannique

Bert Leboe, Cariboo; chef par interin du Crédit Social, M. Patterson, Fraser Valley.

INDEPENDANTS: 1

Gilles Gregoire, Lapointe.

Ceux qui n'ont pas voté

OTTAWA — Voici la liste des députés du Québec qui n'ont pas voté:

LES LIBERAUX:

Warren Allmand, Montréal-Notre-Dame-de-Grâce; Patrick Asselin, Richmond-Lafontaine; Auguste Choquette, Wolbinière; J.-Roland Comtois, Joliette-L'Assomption-Montcalm; Florian Côté, Nicolet-Yamaska; Gustave Côté, Dorchester; Yves Forest, Stanstead; Rosalier Gendron, Rivière-du-Loup-Témiscouata; Milton Klein, Montréal-Cartier; Georges Lachance, Montréal - Lafontaine;

Ovide Laflamme, Québec-Mont-

morency;

Herman Laverdière, Belle-

chasse; Guy Leblanc, Rimouski; Tom Lefebvre, Pontiac-Témiscamingue; H.-Pit Lessard, Montréal - Saint - Henri;

Jean - Paul Racine, Beauce;

Jean Rochon, Montréal-Laval;

Raymond Rock, Montréal - Jacques-Cartier-Lasalle;

John Turner, Montréal-Saint-Laurent-Saint-Georges, ministre des Affaires des Consommateurs;

Antonio Yankakis, Berthier-Maskinongie-Delanaudière.

LES CONSERVATEURS:

Paul Beaulieu, Saint-Jean-Iberville - Napierville; Howard Graffley, Brome - Missisquoi;

Russell Keys, Gaspé; Théogène Ricard, Saint-Hyacinthe-Bagot.

LES CREDITISTES:

Réal Caouette, Villeneuve, leader du Crédit social; Raymond Langlois, Mégantic; Henri Latulippe, Compton-Frontenac.

LES INDEPENDANTS:

Maurice Allard, Sherbrooke; J. A. Mongrain, Trois-Rivières.

Pourquoi pas chez DUPUIS

Le grand magasin canadien à l'accent français

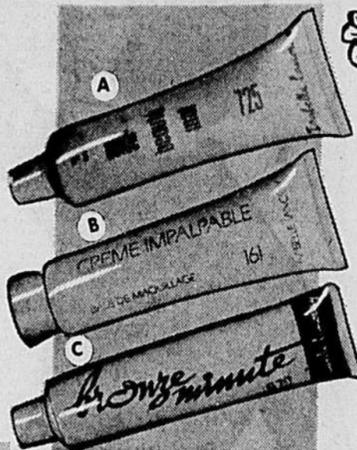
Vous et votre beauté avec les produits ISABELLE LANCRAY *créée la beauté*

A) BEAUTE MAT FLUIDE ultra fin, transparent et pratiquement invisible, en 6 coloris différents. 400

B) CREME IMPALPABLE - Base de maquillage incolore et non parfumée, convient à tous les genres d'épidermes. Souple, légère et non grasseuse. Le tube 700 Le pot 900

C) BRONZE MINUTE - Crème solaire insoluble dans l'eau, particulièrement recommandée pour les bains de mer. Elle protège parfaitement des rayons du soleil: avant, pendant et après le bain. 400

(non illustré)
D) LIGNE A PAUPIERES COMPTACT 5 coloris au choix! 375



Madame Lise Goyer, esthéticienne diplômée, de l'Institut des Champs Élysées de Paris et esthéticienne en chef d'Isabelle Lancray et ses assistantes seront au Mini-Pavillon, au rez-de-chaussée, mercredi 21 février, à 1 h. et 3 h. 30; jeudi et vendredi 22 et 23 février à 1 h., 3 h. 30 et 7 h.; samedi 24 février à 10 h. 30, 1 h. et 3 h. Elles vous conseilleront sur l'art du maquillage.

COMPOSEZ: 842-6171

DUPUIS - REZ-DE-CHAUSSEE - RAYON 240



ROUX fanci-full RINSE

Roux Fanci-Full leur rendra souplesse et beauté...

Roux Fanci-Full Rinse incluant shampooing et mise en plus PRIX DUPUIS 500

Vous aussi, laissez "Roux Fanci-Full" donner de l'éclat à vos cheveux. Il vous apportera chaque jour une note délicieuse de plaisir et de bien-être! Voyez nos maîtres-coiffeurs du Salon d'Auteuil!

Prenez rendez-vous dès aujourd'hui.

DUPUIS - DEUXIEME - SALON D'AUTEUIL

COMPOSEZ 842-5151 POSTE 226

Livres éducatifs à prix Centenaire Dupuis

A) Le Canada ou l'éternel commencement. Auteur: Jean Pelletier.

SPECIAL CENTENAIRE 529 chacun

B) Le mariage parfait. Auteur: Th. H. van de Velde, docteur en médecine.

PRIX CENTENAIRE 495 chacun

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS - REZ-DE-CHAUSSEE - RAYON 281



Venez admirer la mode de la saison prochaine! Défilé de modes chez Dupuis

Mode-actualité Collection printemps/été '68

Mardi 27 et mercredi 28 février à 20 h. 30 à l'étage de la mode, au deuxième Un goûter sera servi au son de la musique COMMENTATRICE: Madame Nicole Germain

3.00 le billet

EN VENTE AU PETIT SALON - DEUXIEME ETAGE

COMPOSEZ: 842-5151 poste 264

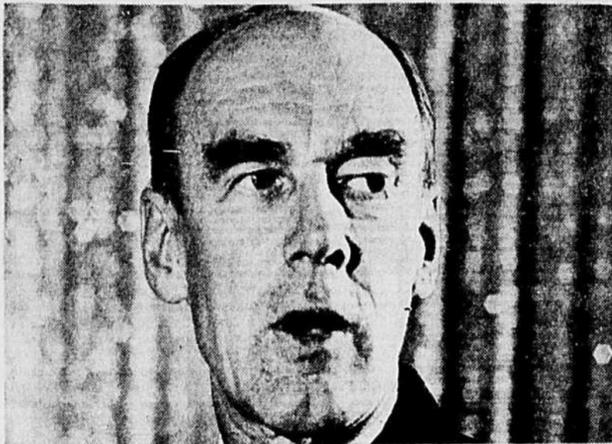


D'accord chez Dupuis... A 2 PAS SEULEMENT DU METRO

MONTREAL COMMANDES TELEPHONIQUES: 842-6171 • TROIS-RIVIERES: COMMANDES 374-2411

ÉDITION DE MONTRÉAL * 10¢ Montréal, mardi 20 février 1968 / saint Eucher, évêque / 84e année, No 43 / 4 cahiers / 52 pages / Les prévisions de la météo: temps clair avec périodes nuageuses / Minimum: -5° / Maximum: +15°

L'opposition défait le gouvernement 84-82 et réclame sa démission



STANFIELD

Les libéraux ont été battus. Nous nous opposerons à tout nouveau vote de confiance. Nous sommes prêts à faire face à des élections générales.



PEARSON

Retour précipité de Jamaïque aujourd'hui. Moins de deux mois avant d'abandonner la direction de son parti, le premier ministre Pearson risque de devoir abandonner aussi le pouvoir.

Le gouvernement chancelle

Malentendu et charivari

par Fernand BEAUREGARD
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — C'est dans un véritable charivari, dont le président de la Chambre n'a pu venir à bout qu'avec d'énormes difficultés que le gouvernement libéral a été battu hier par un vote de 84 voix contre 82. Le vote avait été demandé au moment de la présentation en troisième lecture du projet de loi portant sur la hausse de 5 p. cent de l'impôt. Cette hausse émane du mini-budget présenté par le ministre des Finances, M. Mitchell Sharp et est déjà en vigueur depuis le 1er janvier.

Déjà, au cours du débat pour la deuxième lecture, le gouvernement l'avait échappé belle en ne l'emportant que par un vote de 65 contre 62.

Au cours de la séance en fin

d'après-midi, le projet de loi et son proposeur, M. Sharp avaient été violemment attaqués par l'opposition conservatrice. Le leader NPD, M. T. C. Douglas se leva pour déclarer que le gouvernement semblait se moquer éperdument des recommandations du rapport Carter sur la fiscalité et le député Howard accusa le ministre des Finances d'arrogance, lui reprochant notamment de se moquer de l'Opposition en lisant journaux et magazines pendant que la conduite de son ministère est mise en question.

Le climat était évidemment chargé mais la foudre ne devait claquer qu'en soirée après l'ajournement pour le dîner. Le duel oratoire reprit à la séance du soir. A 8 h. 10 précisément, le vice-président de la Chambre annonçait: M. Sharp, ap-

puyé par M. Benson (ministre du Revenu national, propose que le projet de loi C-193, projet de loi ayant pour but d'amender la loi de l'impôt sur le revenu, soit présenté en troisième lecture et adopté.

Se levant d'un seul bond, M. Michael Starr, réclama un vote immédiat. C'est M. Starr qui, l'automne dernier, avait fait battre les libéraux sur la question des tarifs postaux. M. Sharp, pris au dépourvu — il croyait que le bill serait adopté "à la prochaine séance de la Chambre", selon la formule d'usage — se leva pour déclarer: "Je crois que l'honorable membre n'a pas compris... Je ne voulais qu'attirer votre attention!" M. Sharp l'interrompt alors et répéta sa requête en faveur d'un vote immédiat.

Il s'ensuivit une série d'interpellations auxquelles prirent part M. Starr, le ministre Robichaud, M. MacEwen, M. Sharp, M. Churchill, le tout accompagné de "oh" et de "ah" venant des deux côtés de la Chambre. Il y eut des consultations entre les principaux ministres qui acceptèrent finalement le vote. La cloche sonna plus d'une heure. M. Sharp avait, semble-t-il, obtenu l'assurance que les libéraux étaient assez nombreux pour battre l'Opposition.

Assumant enfin le contrôle de la situation, le vice-président de la Chambre ordonna le compte des "oui" et des "non". Et les "non" l'ayant emporté, l'orateur ordonna l'enregistrement du vote.

Et c'est à 9 h. 40, après le dé- Voir MALENTENDU en page 2

Tous les libéraux rentrent d'urgence dans la capitale

par Claude TURCOTTE
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Rentré de toute urgence à Ottawa vers midi aujourd'hui, le premier ministre Lester B. Pearson, en consultation avec les membres de son cabinet, devait décider si son gouvernement chancelant devait démissionner ou demander un vote de confiance à la Chambre des Communes.

Du côté de l'Opposition, le choix est déjà fait. M. Robert Stanfield, chef du parti conservateur, a déclaré: "Le gouvernement a été défait sur une mesure importante et il devrait remettre sa démission".

En plus de M. Pearson, qui une fois de plus a dû interrompre des vacances dans le sud, tous les députés devaient rentrer en vitesse à Ottawa pour la reprise des travaux de la Chambre cet après-midi.

M. Pearson devait révéler alors quelle tactique le gouvernement utiliserait pour sortir si possible de l'impasse sans doute la plus ardue que son équipe ait connue.

Ce matin, deux députés conservateurs ont quitté le comité parlementaire sur la Défense qui tenait audience. Jack McIntosh, de Swift Current-Maple-Creek, et Heber Smith, de Simcoe Nord, ont soutenu que, dans la conjoncture politique actuelle, il était inutile de siéger.

Un de leurs collègues, cependant, le député conservateur de Vegreville, M. Frank Fane, a refusé de les suivre. Malheureusement, le comité n'avait plus quorum et l'audience a été levée.

La dernière fois qu'un gouvernement s'est trouvé dans cette situation, c'est en 1963, alors que M. John Diefenbaker était premier ministre. Ce dernier avait choisi d'aller devant les électeurs.

Comme en 1963, le gouvernement actuel est redevenu minoritaire depuis le décès de trois de ses membres, dont M. René Tremblay est le dernier en date.

MM. Tommy Douglas et Robert Thompson ont voté hier soir contre le projet de loi; M. Réal Caouette n'était pas là.

Immédiatement après l'ajour- Voir GOUVERNEMENT en p. 2

Les solutions possibles

La crise dans laquelle se trouve le gouvernement à la suite du vote d'hier peut se dénouer de trois façons:

● Le gouvernement peut demander un vote de confiance aux Communes, solution jugée la plus plausible même par des députés de l'Opposition.

● Le gouvernement peut offrir sa démission au gouverneur général. Si ce dernier l'accepte, les Chambres seront dissoutes et il y aura des élections générales 60 jours plus tard. Mais on voit mal comment le parti libéral, déjà engagé dans une course au leadership, pourrait mener de front sa campagne électorale.

● Enfin, le gouverneur général peut accepter la démission du gouvernement et prier le chef de l'Opposition d'en former un nouveau, pour compléter le mandat de la présente administration.

Le bill

Le gouvernement a été défait aux Communes sur la surtaxe de 5 p. cent que le ministre des Finances, M. Mitchell Sharp, avait annoncée dans son mini-budget, à la fin de l'an dernier, comme un des moyens d'enrayer la poussée inflationniste au Canada.

Le bill rejeté en Chambre par 84 voix contre 82 visait à faire approuver cet impôt supplémentaire qu'on perçoit déjà depuis le 1er janvier à travers le pays. Il avait aussi pour but d'obtenir l'autorisation de la Chambre d'accélérer la perception des impôts sur les profits des sociétés.

Le gouvernement devra trouver un moyen de contourner la difficulté, sinon il lui faudra rembourser l'argent prélevé depuis janvier.

Le vote

	POUR: 82	
Libéraux	82
	CONTRE: 84	
Conservateurs	60
Néo-démocrates	15
Ralliement créditiste	5
Credit social	3
Indépendant	1

La position actuelle des partis à la Chambre est la suivante: 130 libéraux, 95 conservateurs, 22 NPD, 8 créditistes, 4 députés du Crédit social, 3 indépendants. Trois sièges sont vacants.

SOMMAIRE

- Annonces classées / 35 à 37 et 40 à 49
- Arts et spectacles / 22 à 24
- Bandes dessinées / 20
- Courrier "Que faire?" / 18-B
- Décès, naissances, etc. / 50
- Editorial / 6
- Finance / 32 à 34
- Horoscope / 18-B
- Informations étrangères / 39
- La bonne table / 15 et 16
- Les secrets de polichinelle / 18-B
- Loisirs et récréation / 20
- Mots croisés / 37
- Radio et télévision / 12
- Sports / 27 à 31
- Tribunaux / 10 et 11
- Vie féminine / 18, 18-A, 18-B et 19
- Vie mondaine / 19
- Votre médecin / 18-B

CKAC 73 AU CANAD



L'Union Jack nous quitte

Celui de la tour du pavillon britannique à Terre des Hommes, s'entend. Les Anglais nous font don de leur pavillon qui deviendra un musée de l'histoire de l'aéro. La tour elle-même deviendra un beffroi musical. Mais les Britanniques plient bagage. Les provinces de l'Ouest d'autre part nous donnent elles aussi leur pavillon. Quant à l'accès à l'île Sainte-Hélène, cet été, et quant aux piscines, l'avenir est moins certain... — Page 3

Grenoble encourage Montréal

Notre envoyé spécial André Trudelle a eu une entrevue avec M. Hubert Dubeout, maire de Grenoble. "Les avantages sont plus nombreux que les désavantages", a dit M. Dubeout, qui encourage M. Drapeau à poursuivre ses efforts afin de doter Montréal des Jeux Olympiques d'été en 1976. — Page 27

Sud-Vietnam

Le maire de Hué proclame la loi martiale dans la partie libérée de la ville et se propose de faire fusiller sur la place publique des prisonniers vietcong. Il aurait reçu l'appui de certains conseillers militaires américains. — Page 39

La CSN et le CCRO

La CSN estime que le CCRO ne devrait pas entendre de litige sur la représentation des employés de Radio-Canada aussi longtemps que le projet de loi sur la composition de l'organisme sera devant le Parlement. — Page 21



photo Michel Gravel, LA PRESSE

250 pompiers chez "l'homme qui..."

...achète vos vieux meubles". Le secteur des rues Papineau et Laurier, dans l'est de la ville, a été recouvert d'épais nuages de fumée pendant plus de cinq heures, hier, alors que le magasin de meubles Roland Gagne de même que six logements, le tout compris dans quatre immeubles, ont été la proie des flammes. Les dégâts se chiffrent par plus d'un million de dollars.

(Nos informations et autres photos en page 8)

Protocole traditionnel à Québec

de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Malgré certaines rumeurs de réformes protocolaires, à peu près rien ne devait être modifié de la cérémonie marquant l'ouverture, cet après-midi, de la troisième session de la 28e Législature.

C'est ce qu'a confirmé hier soir le Service du protocole du Gouvernement québécois.

Le lieutenant-gouverneur, en costume d'apparat comme à l'ordinaire et portant le bicorne, devait être accueilli à la porte du Parlement par le premier ministre Daniel Johnson, vers 3 h.

Il devait se rendre ensuite dans la salle du Conseil législatif où se fait la lecture du Discours du Trône.

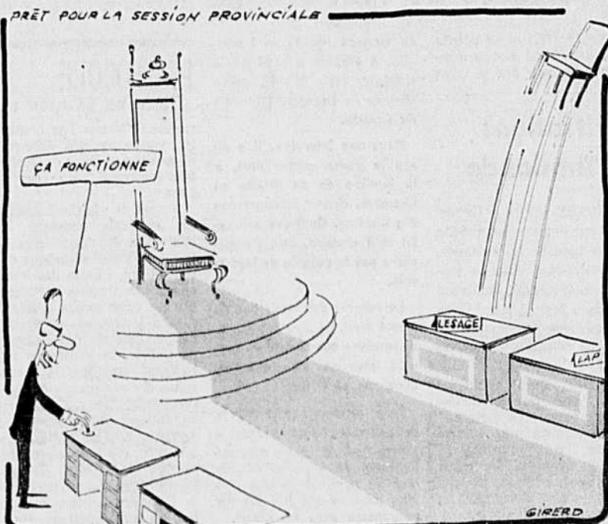
Contrairement à l'an dernier, toutefois, le discours est lu d'abord en français puis en anglais. Jusqu'ici, les deux langues alternaient au cours de la lecture.

Les corps intermédiaires

Plus de 600 personnes ont été invitées par le gouvernement à participer à la cérémonie d'ou-

Voir PROTOCOLE en page 2

Autres informations et photos pages 2, 51





L'agilité sportive du ministre de la Justice, M. Pierre Elliott Trudeau, lui a permis d'éviter les journalistes.

La journée avait pourtant été calme

de notre bureau d'Ottawa
OTTAWA — La journée parlementaire avait été calme et sans histoire, en ce jour de février. Le ciel d'Ottawa ensoleillé et sans nuage rendait le froid un peu plus tolérable.

Les courriéristes parlementaires avaient quitté en grande majorité la galerie après une heure et demie de débat et d'interpellations les unes polies, les autres teintées de sarcasme auxquelles s'étaient livrés oppositionnistes et gouvernementaux.

Certes la séance se poursuivait, mais rien ne laissait présager la tempête. En fait, on disait que cette séance d'après-midi avait été l'une des plus moches depuis longtemps. Puis peu à peu, la salle de presse se vida ne laissant à leurs machines à écrire que quelques correspondants qui se creusaient les méninges et triturant leur imagination pour pondre une copie.

Le soir s'installa sur la capitale fédérale et les réflecteurs illuminèrent de leurs feux jaunes la colline parlementaire.

Et voilà qu'à 9 h. 50 environ éclata le coup de tonnerre. Radio et télévision annonçaient: le gouvernement est renversé par un vote de 84 contre 82.

Comme une véritable meute, les courriéristes, les uns de leurs domiciles, les autres de leurs chambres d'hôtels, certains interrompant cocktails ou parties de bridge, s'élançèrent vers la colline parlementaire.

A 10 h. 15, la salle de presse

était bondée et il y régnait un véritable tohu-bohu.

Et commençait la chasse aux nouvelles dans le dédale des corridors du Parlement. Les uns espéraient dénicher des ministres, les autres y rencontrer les gros canons de l'opposition. Et toutes les hypothèses imaginables fusèrent.

Que fera le gouvernement? Acceptera-t-il le fait accompli et démissionnera-t-il, comme il y avait contraint le gouvernement Diefenbaker en une semblable occasion, le 5 février 1963? Essaiera-t-il de trouver des trucs de procédure pour infirmer le vote d'hier soir et lui faire perdre l'allure d'un vote de non-confiance? Avec le premier ministre Pearson revenu d'urgence de la Jamaïque, avec les ministres hier absents, revenus en toute hâte en Chambre, le gouvernement libéral tentera-t-il de jouer sur le sens de "fair play" du leader Tory Robert Stanfield en lui demandant de voter tout simplement en faveur d'un ajournement de la session?

Et l'opposition, sans doute elle aussi prise au dépourvu par ce vote d'hier soir, qui lui offre la possibilité d'une élection hâtive, se sentira-t-elle prête à affronter ce défi? Créditistes, NPD joueront-ils le jeu jusqu'au bout et continueront-ils de faire bloc avec l'opposition?

Autant de points d'interrogation, autant d'hypothèses posées dans cette nuit mouvementée à la tribune parlementaire.

MALENTENDU

SUITE DE LA PAGE 1

compte du scrutin, qu'il déclarait: "Je déclare la proposition battue."

On entendit alors du côté de l'opposition fuser les cris de "démissionnez".

Le député conservateur Robert Coates, de Cumberland, lança aussitôt en l'air toutes les feuilles de papier qui se trouvaient sur son pupitre... tandis que le ministre de la Main-d'oeuvre, M. Jean Marchand, fixait le plancher et que le ministre du Commerce, M. Winters, restait assis, le mentionnant dans les mains.

Le greffier, imperturbable, annonça que la discussion porterait sur l'article suivant à l'ordre du jour.

Mais l'Opposition ne l'entendait pas ainsi.

A 9 h 50, invoquant une question de privilège, l'ex-leader conservateur et premier ministre du Canada, M. Diefenbaker, stimulé par des cris d'encouragement, déclara: "Il existe toujours d'excellentes raisons de contourner les règlements et, en cette occasion, je voudrais monsieur le président, faire comprendre à cette Chambre, la triste situation dans laquelle elle se voit plongée. C'est une route très longue qui n'est pas parsemée de poubelles." Et poursuivit: "Je me suis frotté fort bien d'un certain 5 février, en 1963, alors qu'on avait décidé ici même que notre gouvernement devait quitter la scène. Ce sont ces mêmes personnes, en face de nous, qui ont prononcé de telles paroles. Qu'elles s'en tiennent

aujourd'hui à l'attitude qu'elles exigeaient alors de nous."

Et M. Diefenbaker reprit son siège aux cris de "Bravo, bravo" et "démissionnez".

C'est alors qu'intervint le leader parlementaire du gouvernement, M. MacEachen, sans doute pour piquer au vif M. Robert Stanfield, impassible tout au long de cette tempétueuse séance: "Monsieur le président, je suis heureux de constater que le parti conservateur s'est enfin découvert un chef".

M. Churchill, soulignant que le gouvernement venait de subir la défaite et que son premier ministre était au repos en Jamaïque, il n'avait d'autres recours que d'accepter l'ajournement de la Chambre et de décider demain, quel que soit le leader alors présent, l'attitude qu'il devra adopter. S'adressant alors au président, M. Churchill l'invita à user de son autorité pour déclarer l'ajournement car, ajouta-t-il: "Il me semble évident que rien de constructif ne peut être accompli dans cette Chambre, ce soir".

Une autre intervention, celle-là de M. Fulton, rappelant les circonstances identiques dans lesquelles s'était trouvé le gouvernement Diefenbaker et l'ajournement qu'avait alors décrété le président de la Chambre avec l'assentiment du gouvernement, mit pratiquement fin à la séance, qui se termina à 10 heures précises, sur décision du président de la Chambre.

A 2 h 30 cet après-midi, le gouvernement du Canada, M. Pearson en tête, devait faire connaître ses intentions. Les hypothèses sont nombreuses: les paris sont ouverts.



Le solliciteur général Larry Pennell se fraie un chemin dans la jungle journalistique, à la porte du bureau où se tenait la réunion du cabinet.

L'ARC envisage sous un autre angle le projet de loi fédéral sur la radiodiffusion éducative

L'Association canadienne des radiodiffuseurs, dans un mémoire présenté aujourd'hui au Comité permanent de la radiodiffusion de la Chambre des communes, se demande s'il ne serait pas plus utile d'utiliser les taxes à la programmation plutôt qu'à l'achat d'équipement ou d'aménagement technique devant servir à la radiodiffusion éducative.

L'Association, commentant le projet de loi du gouvernement fédéral sur la radiodiffusion éducative, estime que l'on pourrait payer aux postes du secteur privé ou à la Société Radio-Canada des honoraires pour la diffusion des programmes éducatifs. "De tels programmes pourraient légitimement être considérés comme faisant partie du mandat de la Société. Ceci permettrait de détourner certaines sommes d'argent provenant de l'impôt et de les utiliser uniquement à la production de meilleurs aménagements techniques."

Le "circuit fermé"

Dans son mémoire de huit pages, l'Association note également:

Tremblement de terre en Grèce: treize morts

ATHENES (UPI,PA) — Un tremblement de terre d'une violence exceptionnelle a secoué aujourd'hui la petite île de Ayios Efstratios, l'une des îles Sporades dans la mer Egée entre la Grèce et la Turquie.

Un navire de sauvetage dépêché sur les lieux a signalé que 13 personnes ont été blessées. Ces chiffres ont été confirmés officiellement par les autorités gouvernementales.

Les dégâts matériels sont élevés principalement sur l'île Ayios Efstratios où 80 p. 100 des édifices ont été détruits. Sur l'île de Limnos, atteinte elle aussi par le séisme, l'église est sur le point de s'effondrer et une vingtaine de maisons se sont écroulées.

La secousse la plus importante a été ressentie la nuit dernière et a atteint une intensité de 7 à 8 sur l'échelle de Richter.

Trois navires de guerre grecs sont en route vers les îles sinistrées pour porter des médicaments, des vivres et des abris à la population.

L'île Ayios Efstratios est une île rocheuse et presque déserte d'une population de 170 habitants. Le premier navire de secours à atteindre l'île a emporté 15 blessés qui seront soignés dans un hôpital du Pirée.

L'observatoire d'Athènes a enregistré des secousses post-sismiques mais a indiqué qu'elles n'étaient pas de nature à causer des dommages.

ment qu'une étude plus poussée sur la technique du "circuit fermé" devrait être entreprise. L'Association, en parlant "d'outillage existant", songe aussi à la diffusion par câble, "par téléphone ou par d'autres moyens de diffusion connexes".

Commentant la technique de l'utilisation de "l'onde hertzienne", l'Association se demande s'il est possible qu'un seul canal puisse servir utilement les écoles élémentaires et secondaires, les écoles techniques et professionnelles, les écoles commerciales et les universités dans une même région. "Il n'est pas impossible qu'il faille, en définitive, un canal pour

chaque niveau et pour chaque type d'école, et même si on n'allait pas jusque là, l'emploi de la technique des ondes hertziennes, exigerait, pour peu que l'on veuille, un service satisfaisant à une agglomération tant soit peu importante, plus de canaux qu'il n'en existe actuellement."

S'il est essentiel d'engager une partie des revenus provenant des taxes à l'addition d'outillage technique, l'Association estime qu'une société spéciale de la Couronne instituée par le Parlement canadien devrait avoir la responsabilité de ce travail, la programmation étant laissée aux provinces.

Le chef de l'aviation de la RAU en prison

LE CAIRE (AFP-Reuter) — Deux des quatre officiers supérieurs égyptiens accusés d'être responsables de la défaite de 32 témoins et les interventions des 13 avocats qui assuraient la défense.

D'autre part, la radio du Caire a annoncé qu'un autre tribunal militaire a condamné plusieurs officiers de l'armée, dont le major-général Awad El-goul, condamné à 16 ans de prison pour négligence alors qu'il dirigeait une division blindée dans le désert du Sinaï.

Deux colonels et un lieutenant, non identifiés, ont été condamnés aux travaux forcés à perpétuité.

La crise n'empêchera pas le congrès de leadership

OTTAWA (PC) — La défaite du gouvernement aux Communes n'empêchera pas la tenue

du congrès libéral de leadership, a déclaré aujourd'hui le sénateur John Nichol, président de la Fédération libérale du Canada.

Dans une interview, il a dit que le gouvernement peut, à la lumière de sa défaite en Chambre, choisir plusieurs modes d'action. Quel que soit celui qu'il choisira, cela n'empêchera pas le congrès de leadership.

Il s'agit de : la Confédération des syndicats nationaux, la Fédération des travailleurs du Québec, l'Union catholique des cultivateurs, l'Union des municipalités du Québec, la Fédération des commissions scolaires, l'Union des conseils de comités, l'Union générale des étudiants du Québec, la Fédération des collèges classiques, la Corporation des enseignants du Québec, l'Association des quotidiens du Québec, l'Association des hebdomadaires du Québec, l'Association des manufacturiers canadiens, le Conseil de l'alimentation du Québec, le Conseil de l'industrie laitière du Québec, les Etats généraux, etc.

Onze candidats sont entrés dans la course pour succéder à Lester Pearson, qui a exprimé l'intention de se retirer comme chef du parti et comme premier ministre une fois que son remplaçant aura été choisi.

La météo

MINIMUM — 5
MAXIMUM +15

MONTREAL — (PC) — Voici les prévisions de la météo.

Régions de Montréal, Ottawa, Laurentides, Cantons de l'Est, Québec, St-Maurice et Lac-St-Jean: temps clair avec périodes nuageuses et quelques chutes de neige locales très dispersées, aujourd'hui et mercredi. Froid. Vents ouest à nord-ouest de 15 milles avec rafales jusqu'à 20 milles dans l'après-midi. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Ottawa, 15 au-dessus et 10 sous zéro; Montréal, 15 au-dessus et 5 sous zéro; Ste-Agathe, Sherbrooke et Québec, 10 au-dessus et 15 au-dessous; La Tuque et Chicoutimi, zéro et 20 sous zéro.

Régions de Baie-Comeau, Sept-Îles, Rimouski et Gaspé: nuageux avec périodes éclaircies et quelques chutes de neige locales aujourd'hui et mercredi. Froid. Vents ouest de 20 à 25 milles. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Baie-Comeau, zéro et 20 sous zéro; Sept-Îles, 5 au-dessus et 15 au-dessous; Mont-Joli et Rivière-du-Loup, 5 au-dessus et 15 au-dessous; Gaspé, 5 au-dessus et 10 au-dessous.

Un cargo sombre: 16 disparus

ISTAMBUL, Turquie (AFP) — Seize membres de l'équipage du cargo panaméen "Capitaine Franco" sont portés disparus, à la suite de la collision du navire à l'entrée du détroit des Dardanelles avec un autre bâtiment dont l'identité n'est pas encore établie.

La manchette des journaux londoniens

LONDRES — (CP) — La crise politique canadienne a fait la première page des premiers éditions des quotidiens londoniens du soir.

"Une défaite par deux voix ébranle Pearson" titre "The Evening Standard", tandis que "The Evening News" avait en première page une brève dépêche précisant que le premier ministre canadien rentrerait d'urgence de la Jamaïque à la suite de la défaite imprévue de son gouvernement.

La Maison du Canada à Londres a reçu un certain nombre de demandes de renseignements sur ce qui se passe, mais le nombre d'appels n'est pas très élevé.

PROTOCOLE

SUITE DE LA PAGE 1

verture. Comme l'an dernier, les présidents des différents corps intermédiaires du Québec font également partie des invités.

Il s'agit de : la Confédération des syndicats nationaux, la Fédération des travailleurs du Québec, l'Union catholique des cultivateurs, l'Union des municipalités du Québec, la Fédération des commissions scolaires, l'Union des conseils de comités, l'Union générale des étudiants du Québec, la Fédération des collèges classiques, la Corporation des enseignants du Québec, l'Association des quotidiens du Québec, l'Association des hebdomadaires du Québec, l'Association des manufacturiers canadiens, le Conseil de l'alimentation du Québec, le Conseil de l'industrie laitière du Québec, les Etats généraux, etc.

C'est un terrible avantage de n'avoir rien fait, mais il ne faut pas en abuser.

Miami: grève des enseignants et incendie criminel

TALLAHASSEE, Flo. (UPI)

Des incendiaires ont mis le feu ce matin aux bureaux d'une école secondaire de Miami Springs, une vingtaine d'enseignants à peine après le début de la première grève générale d'enseignants dans l'Etat de Floride.

C'est d'ailleurs le deuxième incendie criminel dans une école de cette ville de banlieue depuis l'annonce de la grève samedi dernier. Le même soir, on avait mis le feu à un Junior High School.

Heureusement, ce matin, on a réussi à maîtriser rapidement les flammes allumées par des inconnus qui, affirment les enquêteurs, ont pénétré dans l'école en cassant une vitre à l'arrière.

Il semble évident qu'il y a un rapport entre ces incendies et la grève de professeurs, la première d'une telle envergure dans l'histoire américaine.

On ne possède pas encore de chiffres exacts, mais il est possible que 45,000 des 61,000 enseignants de la Floride aient remis leur démission et refusé d'enseigner hier par suite d'un conflit entre leur association et les autorités de l'Etat au sujet du budget de l'éducation.

Les enseignants sont d'avis que les crédits de \$250 millions votés vendredi au cours d'une session spéciale de la législature sont insuffisants. Le gouverneur Kirk, de son côté, avait averti les législateurs qu'il s'opposerait à tout budget scolaire réclamant une hausse de taxe sans passer par un référendum.

En conséquence, les écoles dans 21 comtés, comprenant entre autres les villes de Miami, Palm Springs et Tallahassee, étaient fermées hier et aujourd'hui, et seulement une partie d'entre elles étaient ouvertes dans quatre autres comtés de l'Etat. Dans les 42 autres comtés, les écoles étaient ouvertes comme d'habitude, même s'il manquait des professeurs.

rière. Il a déclaré que les ministres n'ont rejeté aucune solution possible.

Alors que M. Stanfield a affirmé que le gouvernement n'a d'autre choix que de déclencher une élection générale, M. Winters a posé le problème de façon plus nuancée.

"Tout ce qui est certain, a-t-il dit, c'est que le projet de loi sur l'impôt personnel a été battu en troisième lecture, même si tous ses articles ont été adoptés en deuxième lecture."

M. Winters a souligné qu'il n'y avait que 166 membres sur 283 lorsque le vote a été pris à la Chambre des Communes. Il a, en outre, soutenu que le vote en troisième lecture est considéré comme une question de "routine".

Le ministre n'a pas non plus rejeté l'hypothèse voulant que le gouvernement donne avis cet après-midi, à la reprise des travaux parlementaires, d'un vote de confiance, qui serait

peut-être suivi d'une motion d'ajournement, jusqu'au moment où le parti libéral se sera choisi un nouveau chef.

Cependant, le chef de l'Opposition a révélé que son parti voterait contre une motion d'ajournement.

Avant de dire qu'il allait se coucher, M. Stanfield a mentionné que son parti est prêt pour une élection générale.

La défaite du gouvernement sur le projet de loi de l'impôt personnel soulève un autre problème qui n'apparaît pas facile à résoudre.

Le gouvernement a décidé par anticipation d'augmenter cet impôt, chose faite depuis le 1er janvier dernier.

Or, en rejetant ce projet de loi, la Chambre oblige le gouvernement à revenir en arrière. L'argent déjà perçu sera-t-il remboursé aux contribuables?

Sur cette question, M. Winters n'a pas voulu formuler de commentaires.

GOUVERNEMENT

SUITE DE LA PAGE 1

nement des travaux de la Chambre les membres du cabinet présents hier à Ottawa ont tenu une réunion improvisée pour étudier quelles solutions s'offraient au parti ministériel.

Après cette réunion, qui a duré plus d'une heure, le premier ministre intérimaire, M. Robert Winters, a fait une brève déclaration à la presse.

Le cabinet a pris une seule décision, celle de ne rien décider avant le retour du premier ministre, en vacances à la Jamaïque.

M. Winters n'a rejeté aucune des conséquences qui peuvent découler de cette défaite ministérielle.

ACHETEUR DE TIMBRES

EN VILLE
PAIEMENT IMMEDIAT
POUR COLLECTIONS DE TIMBRES

Un acheteur de timbres en visite désire acheter collections, surplus, successions, stock de vendeurs, etc. Nous examinerons importante collection chez vous.

VEUILLEZ APPELER M. DAVID, VI. 2-1512
MARDI ET MERCREDI, 10 A.M. A 1 P.M. ET 5 A 7 P.M.

NE MANQUEZ PAS CETTE OFFRE
PROFITEZ DES PRIX SPECIAUX D'HIVER

ALSCO FENETRES et PORTES en aluminium
Emaillées — anodisées — naturelles

ALSCO AUVENTS en fibre de verre — grand choix de couleurs

REVETEMENT en aluminium (clapboard) grand choix de couleurs.

1530, rue BEAUBIEN est
Montréal

Tous renseignements et démonstration sans aucune obligation

TELEPHONEZ MAINTENANT
279-8551
(Frais interurbains acceptés)

Rivard

Lâchement battu et soulagé de \$25,000 par deux bandits

Un employé de "Federal Packing Inc.", au 3863, rue Rivard, M. Armand Lavallée, âgé de 29 ans, a été lâchement battu, peu après 2 h. hier après-midi, par deux individus armés qui lui ont volé une somme évaluée à plus de \$25,000.

Lorsqu'il a été attaqué, M. Lavallée allait monter dans son auto, afin d'aller déposer l'argent à la banque. Ses agresseurs l'ont frappé à maintes reprises à la tête, à coups de crosse de revolver, pour ensuite le rouer de coups de pieds à l'abdomen et aux reins.

Laisant leur victime inanimée, les bandits ont aussitôt pris la fuite avec sa serviette qui contenait \$4,129.65 en argent et \$21,879.59 en chèques.

M. Lavallée a été transporté à l'hôpital Notre-Dame, où le Dr J. Champoux lui a administré les premiers soins.

Les "rouliers publics" doivent payer leur permis

Sans crier gare, la police de Montréal a commencé à appliquer dans toute sa rigueur un nouveau règlement municipal concernant les "rouliers publics".

Il existait le règlement no 2820 qui prévoyait que les propriétaires de camions devaient se prévaloir d'une plaque de "roulier public" et en payer le coût de \$30, sauf ceux qui étaient préposés à l'enlèvement de la neige.

Le 14 septembre, par un nouveau règlement, tous les camionneurs, y compris ceux qui mettent leurs véhicules au service de la ville de Montréal, devaient payer le permis de \$30 pour chacun de leurs véhicules.

Comme le règlement a été adopté sans bruit, aucun camionneur n'était au courant,

avec comme résultat que depuis quelques jours, plusieurs des 400 membres de l'Association des camionneurs privés de la ville de Montréal ont reçu des sommations et ont comparu devant la Cour municipale.

Le président de l'association M. Daniel Vézeau, a tenu à informer ses membres qu'ils doivent se prévaloir aussitôt que possible de ce permis s'ils ne veulent pas avoir d'ennuis. Il espère qu'entre-temps la police fera preuve de tolérance.

Les bienfaits économiques de l'Expo 67

C'est en soulignant les bienfaits économiques de l'Expo 67 tant pour le Canada que pour la région métropolitaine que M. Euclide Laliberté, conseiller municipal représentant le district d'Ahuntsic, a voulu vendre à un auditoire de la région métropolitaine l'exposition permanente qui s'ouvrira cet été sur la Terre des Hommes.

Dans un exposé hier, devant les membres d'un club social de l'île Jésus, M. Laliberté a soutenu que le Canada a réussi grâce à l'Expo 67 à réduire le déficit de sa balance des paiements internationaux de \$274 millions, et ce sans compter le dernier trimestre de l'année.

Pour la région métropolitaine, l'Expo a permis la réalisation rapide de grands travaux qui auraient pu être retardés longtemps, tels l'élargissement du boulevard Décarie, la construction du pont tunnel Louis-Hippolyte-Lafontaine et nombre d'autres.

D'autres part, selon M. Laliberté, l'accroissement des dépenses de tous ordres dû à l'afflux des visiteurs à Montréal n'a pas produit la hausse des prix que certains avaient prédite. Il a fait allusion notamment à une prophétie ayant connu un certain retentissement selon laquelle les Montréalais paieraient leur steak \$5 la livre durant l'Expo.

D'après des chiffres cités par le conférencier, le coût de la vie pour les secteurs de l'alimentation et du logement a augmenté de 4.33 points durant les six mois de l'Expo par rapport à la même période de l'année précédente. L'indice du coût de la vie dans ces deux secteurs à Montréal s'élevait à 142.4 en 1966 contre 148.6 en 1967.

Après avoir fait le bilan de la Terre des hommes en 1967, M. Laliberté a invité les membres de son auditoire à se faire "de véritables ambassadeurs" de l'exposition de 1968 qui se prépare à accueillir 20 millions de visiteurs.

Montréal en bref

par GERMAIN TARDIF

Le cri de de Gaulle a retenti dans le désert

Il y a environ trois semaines, alors que je me trouvais à Ouargla, une oasis algérienne du Sahara, quelqu'un réussit, vers 10 h. du soir, à me faire admettre à une soirée de noces dans la demeure séculaire d'une famille mozabite. Une quarantaine d'hommes, dont le mari qui n'avait pas encore vu sa femme (c'est la coutume dans cette tribu), accroupis dans la pièce et vêtus de leurs burnous, dégustaient des cacahuètes et du thé à la mentha (les musulmans ne boivent pas d'alcool), pendant que quatre musiciens jouaient et chantaient des airs arabes. Présenté comme Canadien, je répondis en français à leurs formules de politesse. "Ah! Vous êtes donc du Québec? me dit l'un d'eux. Vive le Québec libre!..."

Un objet lumineux aperçu à Chambly

Un incident qui intéressera peut-être Raymond Charette, l'animateur d'"Atomes et Galaxies"... Le 7 février dernier, à 5 h. 30 du matin, Mme Germaine Maréchal, de Chambly, qui souffrait d'insomnie, jeta un coup d'oeil à la fenêtre pour savoir s'il avait neigé. Elle aperçut, devant la maison, "un disque lumineux de la grosseur de la lune lorsqu'elle est basse et pleine", qui semblait accrochée au garage de la maison voisine. "En premier lieu explique-t-elle, j'ai pensé à un "flash" quelconque à hauteur de 10 pieds du sol. Lorsque je vis cette chose remuer et monter avec un mouvement oscillant, comme une toupie d'enfant, je suis allée réveiller mon mari et ma fille." Les trois ont observé l'objet pendant une heure. Il avait "une lueur qui faisait mal aux yeux, tantôt blanche, tantôt rougeâtre et, par moments, nous ne voyions que la moitié du disque. Mme Maréchal note que des automobilistes commentaient à circuler à ce moment-là et se demande si certains d'entre eux n'auraient pas aperçu le phénomène. Elle demeure près de la rivière Montréal, en face de l'autoroute de Sherbrooke, à environ un mille du poste de péage.

Le passage à niveau de Dorion: rien de nouveau

Si l'on demande aux citoyens de Dorion pourquoi, selon eux, un an après la tragédie que l'on sait, rien n'a encore été commencé pour remplacer les passages à niveau par un tunnel, ils répondront invariablement que "le gouvernement du Québec ne veut pas payer sa part du coût parce que notre député n'est pas du bon parti".

Jean Ethier-Blais fêté par l'Association France-Canada

Le lauréat du Prix France-Canada 1967, Jean Ethier-Blais, traitera de "L'esprit critique", ce soir, lors d'un dîner en son honneur offert par l'Association France-Canada au restaurant Hélène-de-Champlain. M. Blais s'est mérité ce prix pour ses recueils de critique "Signets I" et "Signets II".

Trésor espagnol à la Place Bonaventure

C'est à compter de samedi, au 9e Salon nautique national, qui se tiendra à la Place Bonaventure jusqu'au 3 mars, que les visiteurs pourront admirer le "trésor espagnol" mentionné, il y a plus de deux mois dans cette chronique. Les objets, qui seront exposés dans le Hall Concordia, comprennent des lingots, des pièces d'or et d'argent, des bijoux et autres articles précieux engloutis avec les galions qui les transportaient lors d'un naufrage survenu en 1715 au large des côtes de la Floride. Un autre "trésor" qui ne sera pas à dédaigner: la présence de "Miss Boating 1968", Mlle Monique Plourde.

Les décisions prises durant l'Expo 67 se refléteront sur la loi de l'hôtellerie

par Maurice LAPERRIERE de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le sous-ministre adjoint au Tourisme, à la Chasse et à la Pêche du Québec, M. Robert Prévost, a affirmé, hier soir, que l'Expo 67 a permis au gouvernement du Québec de prendre des mesures et des décisions telles qu'aucun pays au monde n'a encore prises dans le domaine de l'hôtellerie.

S'adressant aux membres d'une section du club des Lions de Québec, à l'issue d'un dîner causerie, M. Prévost a laissé entendre que ces mesures et ces décisions prendront la forme d'amendements très importants à la loi de l'hôtellerie que l'Assemblée législative sera appelée à étudier prochainement.

Affirmant que le budget du ministère du Tourisme suit depuis quelque temps une hausse constante, M. Prévost a déclaré que ce ministère peut et se doit de regarder vers l'avenir

et non pas se tourner vers le passé.

Ayant souligné que les gouvernements du Québec et de l'Ontario ont publié conjointement une brochure touristique tirée à 500,000 l'année dernière, le conférencier a déclaré que ces deux mêmes gouvernements continueront de collaborer encore plus étroitement dans l'avenir. Il a dit que l'on publiera deux brochures, l'une sur Montréal et l'autre sur Québec.

VISAS

SUITE DE LA PAGE 3

au moment du choix du gagnant, le privilège étant attaché au visa lui-même. Mais les visas de saison seulement bénéficieront de ce privilège.

Le maire de Montréal ne croit pas que la forme de participation des manufacturiers

Actes de vandalisme à Mont-Royal

d'automobiles Renault et Citroën constitue une commercialisation du thème de Terre des hommes. "Nous avons peut-être des conceptions différentes, a souligné le maire, mais je ne crois pas que ça commercialise une exposition où la culture prime."

Me Drapeau a déclaré que ni Renault ni Citroën ne pourront utiliser l'emplacement pour mousser leur publicité à l'exception toutefois des cérémonies qui accompagneront les remises des autos aux gagnants.

Cinq évasions au Nouveau-Brunswick

SAINT-JEAN, N.B. (PC) — D'intensives recherches se poursuivent au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Ecosse, au Québec et dans l'Etat du Maine afin de rattraper les cinq individus qui se sont évadés hier matin de la prison commune de St-Jean, N.-B.

Les évadés ont réussi à s'enfuir après s'être emparés de deux gardes et les avoir renfermés dans une cellule. Ils ont pris la fuite dans l'auto d'un des gardiens. Les évadés sont: Frank Hickey, âgé de 27 ans,

Le maire, M. Reginald Dawson, a déclaré hier, au cours d'une séance du conseil municipal, que six panneaux de verre de la terre municipale et des ampoules électriques dans les parcs avaient été brisés. Il a dit ignorer qui avait perpétré ces gestes de vandalisme, "mais nous avons nos soupçons". Il a ajouté que depuis le début de la grève, la police avait interrogé cinq personnes en rapport avec des incidents.

M. Dawson a confirmé que durant la fin de semaine, on avait fait appel à de l'équipement de l'extérieur pour déneiger les rues. Des grévistes auraient tenté d'empêcher les souffleurs et les camions d'effectuer le travail en leur bloquant la circulation avec leur automobile, mais la police est intervenue pour rétablir l'ordre.

James Stevens, âgé de 24 ans, Murray Foster, âgé de 17 ans, Vincent Laird, âgé de 18 ans et Monte Lorrison, âgé de 18 ans également.

Cambriolages

Une vingtaine de milliers de dollars en argent et en marchandises — ces dernières provenant surtout de magasins — ont été volés depuis les dernières 24 heures au cours des quatre principaux cambriolages commis en notre ville.

Au Colorama TV, 1609 ouest, rue Ste-Catherine où ils sont entrés en passant par la porte voisine, au 1611, des intrus ont raflé \$5,000 en argent et un téléviseur-couleur; au Krant Textile, 3940, Clarke, des malfaiteurs ont fait main basse sur des chandails et des bas pour une valeur de \$1,000 après être entrés par une fenêtre de l'arrière; dans une auto de DB Electronics, 1255, Amherst, immobilisée sur un terrain de stationnement de la rue Bisson, \$1,000 d'outils et d'accessoires ont été volés; dans l'auto du photographe Michel Wesner, du 333, rue Sarrazin, Longueuil, immobilisée dans un garage situé au no 2020, Crescent, on a pris des caméras et accessoires de photographie évalués à \$2,421.

Par ailleurs, M. John Kovacs, 4600, chemin de la Reine-Marie, app. 401, s'est plaint à la police municipale qu'il s'est fait voler chez lui \$7,000 de fourrures et de bijoux par des rôdeurs qui sont entrés en forçant la porte arrière.

PORT

SUITE DE LA PAGE 3

et a toujours eu sa plus grande utilité comme port d'hiver. Le projet du CPN à l'endroit de Halifax, dit-il, me paraît être une injection nécessaire à la relance ou au maintien de l'économie des Maritimes, économie qui se meurt d'asphyxie lente."

M. Sauvageau cherche d'autres motifs possibles. Il se demande notamment s'il ne s'agit pas de la nécessité de tenir en place les morceaux du fédéralisme ou bien s'il faut y voir certaines contingences politiques.

Le député de Bourget croit avoir décelé une autre raison dans le calcul qu'aurait fait Ottawa de mettre les Chemins de fer nationaux en concurrence avec le transport maritime et ainsi rendre inutiles les ports du Saint-Laurent.

"S'il est vrai, souligne M. Sauvageau, que le port de Halifax est le plus rapproché de l'Europe, il faudrait conclure que les investissements pour la "containerisation" au port de Montréal seraient un pur gaspillage."

PAVILLONS

SUITE DE LA PAGE 3

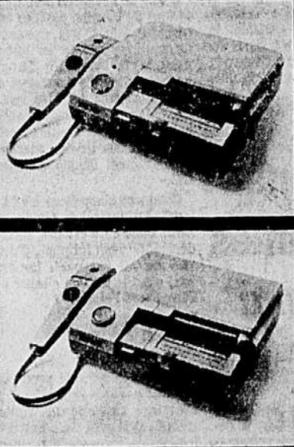
de l'île Notre-Dame, le maire a déclaré que l'administration de Terre des hommes cherchera à encourager les visiteurs à découvrir ce parc d'une façon plus agréable et économique qu'en 1967.

Le maire n'a pas voulu dire si le parc de l'île Ste-Hélène sera ouvert au grand public cette année. Il s'est contenté de signaler qu'il fera en temps et lieu une déclaration à ce sujet.

Quant aux piscines de l'île Ste-Hélène, le maire a déclaré que la ville fait face actuellement à des difficultés d'ordre technique. "Les piscines, a-t-il dit, n'étaient pas exploitées dans des conditions techniques idéales avant l'Expo."

Enfin, le maire Drapeau a déclaré que l'exploitation de la Terre des hommes créera environ 4,000 emplois, sans compter les 1,000 ou 2,000 autres emplois qui seront offerts par les concessionnaires.

AUX HOMMES D'AFFAIRES DU QUÉBEC, NOUS OFFRONS UN CHOIX EN 1968.....



Nous vous offrons deux types de machines à dictation: la Dictaphone à cassette magnétique et l'autre destinée à la dictation sur bande.

Nous offrons également des services de dictation: la Dictaphone à cassette magnétique vous permet de dicter directement sur bande, sans avoir besoin d'un opérateur. La Dictaphone à bande vous permet de dicter sur bande, sans avoir besoin d'un opérateur.

En plus, nous offrons des services de dictation: la Dictaphone à cassette magnétique vous permet de dicter directement sur bande, sans avoir besoin d'un opérateur. La Dictaphone à bande vous permet de dicter sur bande, sans avoir besoin d'un opérateur.

En plus, nous offrons des services de dictation: la Dictaphone à cassette magnétique vous permet de dicter directement sur bande, sans avoir besoin d'un opérateur. La Dictaphone à bande vous permet de dicter sur bande, sans avoir besoin d'un opérateur.

Le représentant de Dictaphone se fera un plaisir de déterminer vos besoins en matière de dictation et de vous présenter la machine qui vous conviendra le mieux parmi la grande gamme de machines à dicter Dictaphone.

Dictaphone est la seule machine à dictation qui ne nécessite pas de bande à dicter, est compacte et ne nécessite pas de maintenance spéciale. Elle vous offre un nouveau équipement.

➤ **Dictaphone** le premier choix en matière de dictation.

VERSAILLES-FORD VOUS INVITE A VERSAILLES

GAGNEZ UN VOYAGE AU CHÂTEAU DE VERSAILLES... par AIR CANADA

Le Concours "Château de Versailles" est ouvert chez Versailles-Ford. Deux couples gagnants s'enlèveront pour Paris, Versailles et les châteaux de la Loire. Ils passeront quinze jours inoubliables, toutes dépenses payées et logeront au luxueux hôtel Ambassador.

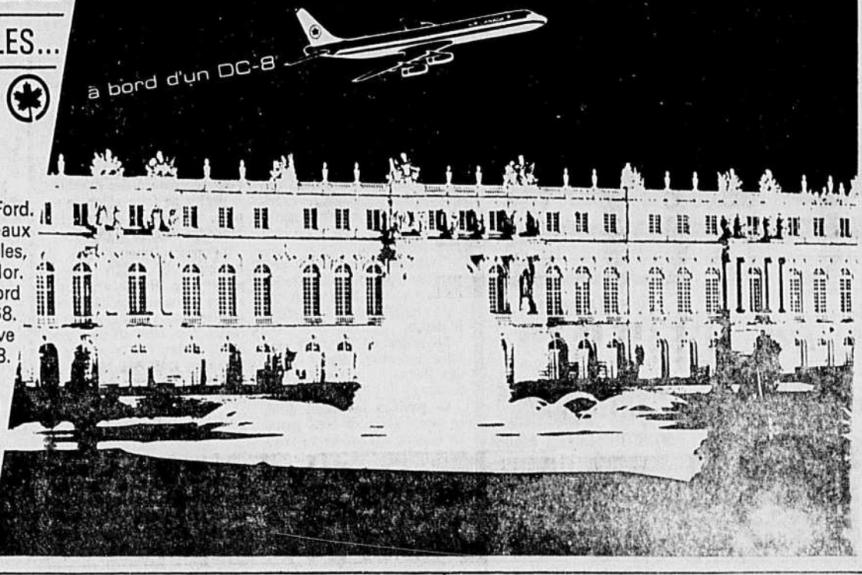
Tentez votre chance chez Versailles-Ford et laissez-vous tenter par une des magnifiques Ford 1968. Jusqu'à 100 chances de gagner sur l'achat d'une voiture neuve ou l'évaluation de votre auto actuelle d'ici le 30 avril 1968.

veux, veux pas... il faudra bien qu'on nous imite un jour!

Versailles FORD Sales Ltd

Falcon • Fairlane • Mustang • Ford • Thunderbird • Anglia • Cortina • camions Ford

4650 est, Jean-Talon près de Viau — Montréal — Tél. 376-8180



Amende pour s'être fait rembourser le prix d'un objet acheté ailleurs!

Est-il illégal d'aller porter au comptoir des échanges d'un magasin un article qu'on n'y a pas acheté, dans le but d'y recevoir de l'argent comptant? Et, ce faisant, commet-on une fraude?

C'est dans l'affirmative que le juge Guy Guérin a répondu à ces deux questions, hier après-midi, en condamnant un jeune homme de 25 ans, David Azoulay, à \$25 d'amende pour avoir agi ainsi.

Le prévenu s'était en effet présenté au magasin Morgan de la rue Ste-Catherine ouest, il y a quelques mois, en possession d'un couteau électrique de marque connue, qui, disait-il, lui avait été donné en cadeau. Et dont il ne voulait pas.

Sans trop de difficultés, on lui remit effectivement, en argent, la valeur de l'objet qu'il apportait. Mais qu'il ne rapportait pas. Car il n'avait aucunement été acheté à cet endroit.

Donnant raison aux prétentions du procureur de la Couronne, Me Louis-B. Robichaud, le juge Guérin ajouta que même si le prévenu n'avait pas obtenu plus que la valeur qu'il apportait, il avait effectivement frustré la maison Morgan en grossissant inutilement l'inventaire de l'établissement en articles de cette sorte. Et ce pour obtenir l'argent en question.

les tribunaux

Après avoir exigé des excuses, le juge Laganière se récuse dans la cause d'une inculpée

Le juge Gérard-P. Laganière s'est récuse, hier après-midi, à la fin d'un procès qu'il avait présidé il y a quelques jours et au cours d'une nouvelle audience, hier, il n'a pas été "tendre" à l'endroit du R.P. Victor, directeur de la communauté des Pères Basiliens, d'Ottawa, duquel il a même réclamé... et obtenu des excuses "parce que celui-ci se serait mêlé de questions qui n'auraient regardé que la Cour".

Le juge Laganière a expliqué qu'il est toujours loisible à un magistrat de se récuser : que c'est même son devoir "s'il croit qu'on peut penser qu'il est préjugé ou qu'il puisse craindre l'être lui-même".

Dans la cause qui lui était soumise et qui impliquait une femme d'une cinquantaine d'années, Mme Kathleen Jennings, accusée d'avoir encaissé des chèques contrefaits dans différentes banques locales pour des montants de \$300, \$144, \$300 ainsi que pour d'autres montants, la Couronne avait terminé sa preuve.

Me Claude Boisvert, mandaté par le Bureau d'assistance judiciaire, avait, de son côté, presque complété l'audition des témoins de la défense, lorsqu'il annonça au tribunal que sa cliente était désireuse d'avouer sa culpabilité.

La lettre du père Victor

Et avant de prononcer sentence, le juge avait exigé un rapport présentiel. Ce rapport, le juge Laganière ne l'avait pas, hier, lorsque l'affaire revint devant lui. Il avait toutefois en mains une lettre venant du R.P. Victor et une autre portant la signature d'un dénommé Frederick Cowan, de Freeport, dans les Bahamas. Dans sa lettre, le Père Victor disait que la prévenue pour laquelle il s'était porté caution avait reconnu sa culpabilité "pour se débarrasser des frais d'avocat de \$1,000" et il recommandait au tribunal "de mettre fin à cette affaire d'une manière légale... mais sans faire de mal à qui que ce soit".

Dans la deuxième missive, il y avait un plaidoyer en faveur de Mme Jennings.

Le juge Laganière s'en est pris à ce qu'il a appelé "les insinuations" du Père Victor. "Je connais très bien Me Boisvert et je répons de son entière intégrité."

Le juge Laganière affirme, de plus, "que si jamais l'affaire se rendait jusqu'au Barreau, il serait disposé à déposer en faveur de Me Boisvert".

Fait aussi à souligner, il y avait un nouvel avocat au prétoire pour Mme Jennings, vu que Me Boisvert s'était retiré du dossier. Le nouveau disciple de Thémis, une femme, obtint la permission pour sa cliente de retirer son plaidoyer de culpabilité. Puis, le tribunal se récusa et soumit l'affaire au juge en chef Edouard Archambault.

Il y a tout lieu de croire que le procès sera repris dans son entier.

Faux coupe-files Acquittement de deux étudiants accusés de fraude envers l'Expo

Le juge Gérard-P. Laganière a acquitté, hier après-midi, deux étudiants d'une accusation de fraude contre leur employeur, en l'occurrence, l'Administration de l'EXPO 67 pour qui ils travaillaient.

La preuve de la poursuite avait établi que Robert Vachon et Michel Maheux, tous deux dans la vingtaine, s'étaient procurés des coupe-files destinés aux journalistes. Et il avait été, de plus, révélé que Maheux, qui aurait déjà été à l'emploi de LA PRESSE, avait signé le nom du directeur adjoint du personnel de ce journal sur des formulaires permettant ainsi l'obtention de dits coupe-files.

Dans un jugement très élaboré, le tribunal a donné raison à l'avocat de la défense, Me André Antonuk, qui avait fait observer, dans une longue argumentation en droit, que la poursuite n'avait pas établi "l'intention criminelle" de la part de ses deux jeunes clients.

Le juge Laganière a rappelé "qu'entre dix et vingt mille de ces "passes" avaient été émises pendant l'Expo et que tout le monde à l'administration en possédait". Il a aussi déclaré "que les deux accusés n'avaient pas formé le projet de frauder qui que ce soit, attendu qu'ils n'avaient même pas besoin de ces laissez-passer pour eux. En effet, en leur qualité d'employés, ils avaient le droit d'entrer et de circuler tout à leur aise partout et aussi longtemps qu'ils le désiraient sur la "Terre des hommes".

Enfin, ne pouvant trouver de "raisons" pour lesquelles les deux jeunes hommes auraient commis le "crime" qu'on leur reprochait, le juge a attribué "cette étourderie au besoin que ressentent les étudiants de "passer pour des gens importants". Et il a ajouté que plusieurs

"brillants juges et avocats, dont la réputation n'a jamais été entachée ont commis des frasques beaucoup plus importantes... quand ils étaient étudiants".

Refus de toute caution à Amos

Un jeune homme de 20 ans, Alfred Amos, du boul. Marie-Victorin, à Jacques-Cartier, a protesté de son innocence, hier après-midi, devant le juge Guy Guérin, à une accusation d'avoir blessé un compagnon de travail dans l'intention de le défigurer, de le blesser.

Il subira son enquête préliminaire, lundi prochain, le 26. Le rapport de la police mentionne qu'il aurait roué de coups de tuyau, M. H. Saulnier qui aurait refusé de lui prêter une somme de \$100. M. Saulnier souffre de la fracture d'un bras et de multiples blessures par tout le corps.

L'incident s'est produit, samedi, au séminaire des Saints-Apôtres, sur la rive sud. Après que Me Marcel Beauchemin, procureur de la Couronne, eut fait observer au tribunal que Amos se serait rendu coupable d'un délit très grave et que celui qu'il aurait blessé était dans un état assez grave, le juge Guérin a refusé tout cautionnement au jeune inculpé.

Comparution aujourd'hui du présumé maniaque au couteau appréhendé hier

Un adolescent de 18 ans, qui habite rue St-André, devait comparaitre aujourd'hui, en Cour municipale, sous des accusations de voies de fait en rapport avec une série d'attentats au couteau, perpétrés depuis samedi dernier contre une quinzaine de femmes et de jeunes filles, dont deux infirmières.

Le jeune homme, qui portait des dessous féminins lors de son arrestation, a été appréhendé vers 1 h 30, hier après-midi, par les agents Yvon Désautels et Jacques Beauregard, de l'unité préventive du poste 18, alors qu'il était particulièrement actif dans le secteur environnant les rues Bélanger et St-Hubert.

Le maniaque, qui doit être soumis aujourd'hui à un examen psychiatrique, s'en est pris à huit jeunes femmes entre midi et 1 h 30 hier après-midi. Quelques instants plus tard, quatre de ses victimes devaient l'identifier positivement dans un alignement de suspects.

Selon les policiers, l'individu qui présente nettement des signes de déficience mentale, s'approchait des jeunes femmes, sur les cuisses desquelles il pratiquait une légère incision avec un canif muni d'une lame d'un pouce et demi de longueur.

Accusé de 18 cambriolages

Un individu de 34 ans, Jacques Bertrand, du 5336 rue Saint-Dominique, a comparu devant le juge Guy Guérin, hier après-midi, sous dix-huit accusations de vols par effraction, et dix-huit accusations correspondantes de recel.

Le prévenu, qui marchait difficilement à l'aide de béquilles, au moment de son apparition en cour, se serait surtout spécialisé dans les aliments, si l'on peut dire.

A plusieurs reprises, en effet, ce sont des articles comestibles, crevettes, bœuf, etc. qu'il avait subtilisés, et ce pour une valeur totale de \$40,000.

Dans tous les cas, le prévenu a nié sa culpabilité, et son enquête préliminaire reportée au 27, tout cautionnement lui a été refusé, entretemps.

Choquette inculpé de recel d'obligations

Le juge Guy Guérin a refusé tout cautionnement, hier après-midi, à Marcel Choquette, âgé de 45 ans, de l'avenue Greene, qui a comparu sous l'accusation de possession illégale (recel) de deux obligations volées et valant \$1,000.

Choquette a nié sa culpabilité, choisi un procès devant jury avec enquête préliminaire fixée au 26 de ce mois-ci. Il avait été appréhendé vendredi rue Sainte-Catherine, dans l'est de la ville au moment où il aurait tenté de vendre des obligations à un détective de la ville de Montréal.

Choquette qui aurait été recherché depuis déjà quelque temps aurait à faire face à plusieurs autres accusations de même nature.

La Commission Castonguay reprend ses travaux aujourd'hui à Montréal

QUEBEC (PC) — Les membres de la commission Castonguay, qui enquêtent sur la santé et le bien-être social au Québec, reprendront leurs audiences publiques aujourd'hui, à Montréal.

La tenue des audiences publiques avait débuté à Québec le 7 décembre 1967. Au cours de cette deuxième session d'audiences publiques, la commission entendra plus de 100 organismes qui lui ont présenté des mémoires.

Le président de la commission d'enquête, M. Claude Castonguay, a également annoncé que la commission poursuivrait ses visites d'organismes et d'institutions oeuvrant dans le domaine de la santé et du bien-être social au Québec.

La reprise des travaux de la commission fait suite au voyage que viennent d'effectuer des membres de l'organisme en France, en Suède et en Tchécoslovaquie. Au cours de ce séjour d'un mois en Europe, les commissaires se sont penchés sur des questions telles les structures administratives et consultatives, sur l'organisation, le fonctionnement et le financement des organismes publics et privés de distribution de soins et de services, sur les mesures d'hygiène, de prévention et de réadaptation, etc.

La commission Castonguay a remis au gouvernement en août 1967 son rapport sur l'assurance-maladie et elle poursuit présentement ses travaux sur les autres aspects de son mandat.

Valiquette

SIMMONS

Matelas à ressorts "Deep-sleep de Luxe". Unité de 405 ressorts, feutre blanc, surface piquée. Grandeur régulière: 3'3", 4', 4'6".

rép. 89.50 **64⁹⁵**

rép. 89.50 **64⁵⁰**

THE HOUSE OF SIMMONS

Lit continental sur pattes "Starlite". Grandeur régulières: 2'6", 3', 3'3".

VALIQUETTE

- Nouveau tissu
- Nouveaux dessins
- Nouvel arrivage de New York

SATIN "MOHAIR"

Imprimé

Choix de motifs modernes ou fleuris modernes, sur fond blanc ou de couleurs.

Largeur de 48 pouces

3⁹⁵ Verge

• SERVICE DE MESURE

VALIQUETTE

BROADLOOM

"Shaggy"

100% nylon à fil continu, largeur de 12 pieds.

Choix de 8 couleurs décors.

14⁹⁵ v.c.

Acétate avec motifs ciselés, largeur de 12 pieds.

Couleurs telles que : vert, brun, café ou bleu royal.

6⁹⁵ v.c.

POSE, FEUTRE ET BAGUETTES (smoothedge) INCLUS

• Service de mesure

STATIONNEMENT A L'AVANT ET A L'ARRIERE DU MAGASIN

N.G. VALIQUETTE LTEE 510, rue SAINTE-CATHERINE EST, près rue Berri AU CARREFOUR DU METRO **842-8811**

HEURES D'AFFAIRES : Ouvert de 9 h 30 à 17 h 30; ouvert les jeudi et vendredi soirs jusqu'à 21 h.

ENTRE NOUS

PAR MARCEL DESJARDINS

Les joueurs de l'équipe du Canada étudient les offres des clubs professionnels

L'argent est le nerf de la guerre, prétend-on. C'est aussi celui de la plupart des organisations sportives. Même de celles amateurs, comme notre équipe nationale de hockey.

Son avenir, celui de son instructeur aussi bien que celui de ses joueurs, sera influencé infailliblement par la question argent.

Prenez le cas de son instructeur Jackie McLeod. Si un club professionnel lui fait une offre, il admet lui-même qu'il n'aura pas ainsi dire pas d'autre alternative que celle d'accepter à moins que l'équipe nationale ne puisse lui offrir un contrat d'au moins trois ans. Depuis qu'il a pris la direction de l'équipe, son engagement est renouvelé d'année en année sans aucune garantie qu'il sera appelé à remplir le rôle la saison suivante.

Son épouse ne l'a pas suivi à Winnipeg avec ses enfants soutenant qu'elle ne pouvait raisonnablement changer ces derniers de collège à moins d'être assurée que la famille pourra s'installer dans une ville pour une période de deux, trois ou cinq ans.

McLeod a nié à son retour au Canada, hier, avoir déjà rencontré Emile Francis des Rangers pour discuter de la possibilité de devenir son adjoint à New York. "Quelqu'un m'a parlé de cette rumeur, il y a environ un mois, avant notre voyage en Europe. C'était le premier écho de ce genre qui me parvenait", a-t-il dit. Si l'équipe nationale était en mesure de lui offrir un contrat de trois ans, il lui plairait de demeurer à son poste.

Un contrat de \$100,000 à Dineen

Les joueurs, sauf un ou deux, n'étaient guère loquaces à propos de leur avenir lors de leur courte escale à l'aéroport de Dorval. Gary Dineen a peut-être résumé la pensée de la plupart de ses camarades d'équipe lorsqu'il nous a dit: "Je pense que sous peu je vais prendre le temps de bien étudier ma situation. Je veux me regarder bien en face comme joueur de hockey, comme homme qui tôt ou tard aura à gagner sa vie en dehors de ce sport et aussi comme membre de l'équipe nationale depuis déjà



photo LA PRESSE

Seront-ils de retour en 1969?

Les questions fusent de parts et d'autres, maintenant que l'équipe nationale de hockey du Canada est rentrée des Olympiques. Le gardien de but Ken Broderick, à gauche, s'entretient avec son instructeur Jackie McLeod lors de leur escale à Montréal. La rumeur veut que ces deux hommes soient chez les professionnels en 1969.

quelques années. Vient un moment où il faut faire un tel examen". Dineen a ajouté qu'il croit que cela reflète l'état d'esprit en général des membres de l'équipe. Il a déjà reçu, il y a plusieurs mois, une offre de \$100,000 pour signer un contrat de trois ans avec les North Stars du Minnesota.

Le R. P. David Bauer ne croit pas personnellement que la plupart des joueurs de l'équipe désirent quitter celui-ci pour passer aux rangs professionnels. Mais à contrecœur, ils seront forcés de le faire ou de se lancer exclusivement dans la pratique de leur profession ou métier, à moins qu'on puisse les dédommager autrement qu'en leur donnant une bourse d'études annuelle d'environ \$2,000. "Voici des gens qui commencent leur journée à 9 heures du matin et qui ne la terminent qu'à 9 ou 10 p.m. et qui ne reçoivent que leurs frais de scolarité. C'est tout simplement ridicule", déclare-t-il.

Le directeur-général Gordon Juckes de l'Association Canadienne de hockey amateur nous parle du budget d'environ \$400,000 nécessaire pour organiser et faire fonctionner les deux équipes nationales, celle qui a son siège social à Winnipeg et l'autre qui évolue à Ottawa-Hull.

Un salaire pour nos représentants

L'association ne peut à elle seule subvenir aux besoins financiers des deux équipes, de sorte que le gouvernement et le public devront venir à sa rescousse si on veut continuer le programme et l'intensifier.

Car il faut que les deux équipes puissent compter sur un plus grand nombre de joueurs pour que l'on soit en mesure d'envisager la relève avec confiance. "Le père Bauer s'est mal exprimé en Europe quand il a dit qu'il faudrait que les joueurs de l'équipe nationale reçoivent un salaire qui corresponde à celui des porteurs de clubs de la ligue américaine. Il sait très bien que des salaires ne peuvent être versés à des amateurs. Ce qu'il a voulu dire, c'est une somme qui compenserait les joueurs pour le temps qu'ils accordent au hockey et qu'ils pourraient utiliser pour travailler et s'assurer un revenu", de remarquer Juckes.

Il faudra parvenir à trouver une formule qui puisse à la fois satisfaire les joueurs et le comité olympique international. Du reste, celui-ci commence à montrer une plus grande compréhension. Il n'a fait aucune difficulté au sujet du hockey à Grenoble. Le président Bunny Ahearne de la Fédération Internationale de hockey sur glace a eu une fructueuse conversation avec le président Avery Brundage du C.I.O. "Je pense que d'ici les Jeux de 1972 à Sapporo, bien de nouvelles notions auront été acceptées", de dire Juckes.

Il y a possibilité que la ligue Internationale, qu'on se propose de former, soit finalement mise sur pied dans deux ans, pensent les dirigeants du hockey amateur du Canada. Mais le président Bunny Ahearne de la Fédération Internationale est nettement contre l'idée.

Les Soviétiques étaient plus formidables que par les années passées mais les Tchèques et les Suédois possiblement plus faibles. "Nous étions meilleurs offensivement mais moins forts défensivement", de remarquer Juckes. Gary Berg aurait pu nous aider grandement s'il n'avait pas été blessé."

Mikita oublie le hockey et joue au golf avec Palmer

CHICAGO (PA) — Les journalistes étaient nombreux dans le vestiaire à l'issue d'un léger exercice des Black Hawks de Chicago. Et comme à l'ordinaire, la plupart d'entre eux étaient rassemblés autour de Bobby Hull et de Stan Mikita.

L'un parlait de ses chances de compléter une autre saison de 50 buts; l'autre paraissait préoccupé par le golf.

"Hâtez-vous les amis", a dit Mikita. "Je dois partir le plus tôt possible. J'ai un rendez-vous avec un homme important. Je dois le rencontrer à Tucson demain (aujourd'hui) pour une ronde de golf. Une simple ronde d'exercice pour moi mais pour moi, c'est plus important".

Qui est-il? "Palmer, Arnold Palmer, naturellement", a répondu Mikita. "Vous comprenez, je ne peux faire attendre ce golfeur".

"Non, je n'ai jamais joué en sa compagnie", a ajouté Mikita qui n'a aucune difficulté à rouler une ronde entre 70 et 75.

Puis, Mikita a faussé compagnie aux journalistes, qui ont dû recommencer à parler de hockey.

Les deux éclatantes victoires des Black Hawks aux dépens de Detroit ont ramené sur le tapis la possibilité d'un championnat de la saison régulière.

Même s'ils accusent un déficit de six points sur le Tricolore, les Black Hawks ne sont pas prêts à lancer la serviette.

"Nous serions idiots d'agir ainsi", a commenté Hull.

"Certainement que l'exploit est encore à ma portée", a-t-il répondu en marge de la possi-



STAN MIKITA

bilité de marquer 50 buts ou plus.

"La première fois, en 1962, il me fallait marquer dix buts en dix matches. Cette saison, j'en ai besoin de dix en 16 rencontres. Je peux y parvenir".

L'instructeur Billy Reay a souri lorsqu'un journaliste lui a rappelé son commentaire de la semaine dernière à l'effet qu'il concédait déjà le championnat au Canadien.

"Vous savez que je ne suis pas de ceux qui concèdent quoi que ce soit", a-t-il dit. "Certainement que j'ai parlé ainsi, mais seulement devant les journalistes de Montréal. J'espérais que les joueurs du Canadien prendraient les choses plus aisément mais il semble qu'ils ne se soient pas encore laissés influencer par mes remarques".

Les Black Hawks entreprennent demain une tournée de cinq matches à l'extérieur, dont trois contre des équipes de la division Ouest. De ces prochaines rencontres dépendront leurs chances de conserver le championnat de la saison régulière.



photo LA PRESSE

De retour des Jeux Olympiques

Le skieur Claude Trahan, de Trois-Rivières, était de la délégation canadienne qui revenait hier des Jeux Olympiques de Grenoble. Trahan a été accueilli comme il se devait par son épouse Nicole. Les autres membres de l'équipe nationale de ski, dont la championne Nancy Greene, reviendront au pays la semaine prochaine.

Compteurs de la LNH

	B	A	Pts
Mikita, Chicago	34	36	70
B. Hull, Chicago	40	29	69
Gilbert, New York	25	37	62
Epstein, Boston	29	32	61
Howe, Detroit	27	34	61
Ratelle, New York	22	37	59
Wharram, Chicago	20	38	58
Beliveau, Detroit	19	42	57
Rucyk, Boston	23	33	56
Stanfield, Boston	17	39	53
Belliveau, Canadian	27	27	52
Ullman, Detroit	27	25	52
McKenzie, Boston	20	28	48
Goyette, New York	18	30	48
Bathala, Pittsburgh	19	28	47
Prentice, Detroit	14	32	46
Angotti, Philadelphie	11	35	46
Rousseau, Canadian	11	34	45
Walton, Toronto	24	19	43
Cullen, Minnesota	22	21	43
Mohs, Chicago	21	22	43
Williams, Boston	16	27	43
Hampson, Oakland	12	31	43
Cournoyer, Canadian	20	22	42
Nesvin, New York	16	26	42
Joyal, Los Angeles	16	26	42
Sanderson, Boston	18	23	41
Hodge, Boston	16	25	41
Reon, Toronto	9	32	40
Connelly, Minnesota	21	17	37
G. Tremblay, Canadian	17	20	37
Boudrias, Minnesota	19	18	37
Dornhoefer, Philadelphie	10	27	37
Melnyk, St-Louis	9	28	37
Mahovlich, Toronto	12	25	37
Rocheffort, Philadelphie	16	20	36
Pilote, Chicago	1	35	36
Plett, Los Angeles	21	14	35
Duff, Canadian	19	15	34
Ellis, Toronto	19	15	34
Smith, Detroit	18	17	35
MacDonald, Los Angeles	14	20	34
Stratton, Pittsburgh	16	19	35
Berenson, St-Louis	18	16	34
Lemaire, Canadian	17	17	34
Pulford, Toronto	15	19	34
Rackström, Canadian	14	20	34
Marshall, New York	13	21	34
Prevost, Canadian	11	23	34
Bergman, Detroit	11	23	34
Hicke, Oakland	18	15	33
MacDonald, Minnesota	17	16	33
Nesterenko, Chicago	9	24	33
Green, Boston	6	27	33
Jarett, Detroit	15	17	32
Balon, Minnesota	9	23	32
Schinkel, Pittsburgh	12	20	32
Shack, Boston	15	17	32
MacDonald, Los Angeles	14	17	31
Armstrong, Toronto	13	18	31
Westfall, Boston	12	19	31
Orr, Boston	13	18	31
Stapleton, Chicago	5	26	31
MacDonald, Pittsburgh	15	15	30
Henderson, Detroit	12	18	30
McKillion, Minnesota	10	20	30
Burns, Oakland	7	23	30
Hallfield, New York	15	14	29
Martin, Chicago	13	16	29
MacGregor, Detroit	10	19	29
Douglas, Detroit	9	20	29
Lafontaine, Los Angeles	11	17	28
White, Los Angeles	10	18	28
D. Hull, Chicago	18	11	27
Romero, St-Louis	8	22	27
Pappin, Toronto	12	14	26
Oliver, Toronto	9	17	26
Inartzfeld, Pittsburgh	9	17	26
J.C. Tremblay, Canadian	4	22	26
Howell, New York	4	22	26
St-Marselle, St-Louis	14	11	25
Dea, Pittsburgh	12	13	25
Irvine, Los Angeles	12	13	25

Les Jeux sont terminés mais trois grands problèmes sont sans solution

GRENOBLE (d'après AFP-P.A.U.P.I.) — Sous le titre "Après les Jeux de Grenoble", le journal "Le Monde" écrit dans son éditorial: "La belle activité des organisateurs et les grandes qualités de l'équipe de France de ski alpin ne doivent pas faire oublier que les dixièmes Jeux Olympiques ont été marqués par le débordement de trois vices qui altèrent depuis longtemps ce genre de manifestations: le nationalisme, le gigantisme et la commercialisation. Le nationalisme n'est pas seulement le fait des Français et les réactions de la presse autrichienne à la disqualification de son champion ne lui font pas plus honneur que n'en fait à la nôtre l'idolâtrie qui s'y manifeste".

Le journal après avoir noté que "la commercialisation qui tend à transformer les skieurs en 'hommes-sandwiches' des marques de ski aurait probablement empoisonné les journalistes de Chamrousse si M. Brundage n'avait mené contre elle un combat qui, pour être

"d'arrière-garde" n'en était pas moins nécessaire", ajoute: "mais le président du comité olympique international n'a pas su livrer une bataille, plus importante encore, contre une autre menace: le racisme. L'admission de l'Afrique du Sud sous le prétexte que 'l'apartheid' a subi des correctifs minimes" ne suscite pas seulement l'indignation des peuples de couleur, mais la tristesse de tous ceux qui tiennent le racisme pour l'une des pires perversions des sociétés humaines".

Et "Le Monde" conclut: "affaibli par les querelles suscitées au cours de ces Jeux par la mésaventure entre certains de ses dirigeants et par les démissions en série qu'entraîne cette approbation tacite de l'apartheid", le comité international olympique peut-il encore sauver les Jeux et d'abord ceux d'hiver d'une altération croissante de l'esprit qui devrait y présider?".

A Moscou on blâme les instructeurs

Pendant ce temps, à Moscou, la presse soviétique blâmait les instructeurs de l'URSS pour n'avoir pas terminé en tête aux Olympiques d'hiver.

"Avec des millions d'enfants qui pratiquent les sports d'hiver, il y a un vaste choix pour trouver de futurs champions", déclarait l'agence de nouvelles Tass.

Les instructeurs soviétiques n'ont vraiment pu préparer

des patineurs et des skieurs de grande classe pour les Olympiques de Grenoble.

Puis l'Agence Tass ajoutait que "depuis 18 ans, les skieurs soviétiques (hommes) n'avaient pas gagné une médaille d'or ni aux championnats mondiaux ni aux Olympiques, à l'exception du relais de 1956."

L'organe du parti communiste, Pravda, disait: "Nos skieurs en descente venaient loin derrière les meneurs, vraiment de simples spectateurs."

Quant au patinage, Pravda prétend que les entraîneurs soviétiques "ont perdu quelque chose dans la méthode d'entraîner et qu'en même temps ils n'avaient rien trouvé de nouveau."

Lors des Olympiques d'hiver précédents, lorsque les athlètes soviétiques remportèrent le plus grand nombre de médailles, la presse ici a fait grand état des performances comparatives. Cette fois elle a complètement ignoré le sujet.

L'URSS, après avoir gagné 11 médailles d'or à Innsbruck, Autr., il y a quatre ans, n'en a gagné que cinq à Grenoble, plus cinq d'argent et trois de bronze.

Boycottage des Jeux de Mexico

En même temps, ce problème de discrimination ne semble pas prêt d'être réglé. A Grenoble, M. Avery Brundage, le président du comité olympique international, déclarait qu'il croyait que les pays qui

boycottaient les Jeux Olympiques de Mexico aidaient la cause du raciste au lieu de la combattre.

Il espère que la dizaine de pays qui ont annoncé leur absence à Mexico "y penseraient deux fois" et reviendraient sur leur décision.

L'on sait que mardi, le comité olympique a décidé de réadmettre l'Afrique du Sud aux Olympiques, à Mexico.

Depuis que le comité a décidé de réadmettre l'Afrique du Sud aux Olympiques, à Mexico, les menaces de retrait n'ont pas cessé. Les pays tels que l'Egypte, l'Ethiopie, l'Algérie, la République Arabe Unie, le Ghana, l'Uganda, la Guinée, la Tanzanie et la Syrie ont annoncé leur retrait. L'URSS et certains pays communistes ont laissé entendre qu'ils pourraient faire de même.

Retour de Kidd à la compétition

TORONTO (PC) — Le Torontois Bruce Kidd, la vedette de l'athlétisme canadien au début des années 60, tentera un retour à la compétition, en mars prochain, lors des Jeux de Telegram et du Maple Leaf Gardens, à la suite d'une inaction quasi complète qui dure depuis près de quatre ans.

Kidd, qui a pratiquement réédité tous les records de distance moyenne avant d'atteindre l'âge de 20 ans, a pris sa retraite à la suite des Jeux Olympiques de Tokyo, en 1964.

Lors de cette compétition, Kidd n'avait pu gagner une seule médaille et par la suite il a dû subir une intervention chirurgicale à cause de tendons blessés à la jambe, blessure qui l'empêchait de courir avec aisance.

L'an dernier, il a participé à quelques épreuves en Ontario, mais il avait alors dit qu'il ne songeait aucunement à effectuer un retour à la compétition.

Le 1er mars, lors des Jeux, Kidd participera à l'épreuve invitation d'un mille de même qu'à la course à relais de 800 verges.

A St-Laurent

Manque de facilités pour la pratique des sports?

Samedi dernier, lors d'une assemblée très particulière, les responsables de toutes les associations sportives et récréatives de Saint-Laurent ont étudié la situation qui est de plus en plus déplorable dans l'organisation du hockey mineur à Saint-Laurent et qui est due aux intempéries successives et au manque flagrant de glace artificielle.

Cette assemblée présidée par monsieur Reginald Byron, président du Conseil du hockey interurbain, a aussi déploré le manque de facilités nécessaires à la pratique de tous les sports intérieurs aussi bien que pour toutes les autres activités récréatives et culturelles. Il a été souligné que Saint-Laurent, la deuxième ville industrielle du Québec, risque de perdre la renommée de son Service de la Récréation par l'absence d'un tel centre. Les délibérants ont jugé quelque peu paradoxal, qu'une ville comme Saint-Laurent où l'évaluation immobilière est l'une des plus hautes de la région de Montréal ne puisse jouir d'un tel service, au même

point que 26 autres villes voisines, au budget plus modeste. Il appert que les quelque 2500 jeunes joueurs de hockey qui forment plus de 140 clubs locaux voient leurs activités littéralement paralysées par cette anomalie.

Abigail Hoffman gagne en URSS

RIGA (PC) — Abigail Hoffman, de Toronto, a gagné hier le 800 mètres des Quatre villes, au tournoi athlétique de la capitale de Letonie, république soviétique.

Elle a franchi la distance en 2:19.6. Des athlètes du Canada, de la Russie et de plusieurs autres pays participent à ce tournoi. Les athlètes se rendent maintenant à Moscou pour le tournoi final.

Dave Bailey, aussi de Toronto, et Bill Crothers, de Markham, en Ontario, accompagnent Mlle Hoffman.

Tom Ayers meurt à l'âge de 59 ans

TORONTO (PC) — Thomas Vernon Ayers, un ancien joueur de la ligue Nationale de hockey avec les Américains de New York, les Rangers de New York, et les Flyers de Montréal et les Flyers de St-Louis, s'est effondré sur la patinoire, dimanche soir, lors d'un match amical entre pères et fils.

Il était mort à son arrivée à l'hôpital. Il était âgé de 59 ans.

Né à Toronto, Ayers a quitté les rangs juniors en 1930 afin de s'aligner avec les Eagles de

New Haven, de l'ancienne ligue Canado-Américaine. Au cours de la même saison, il a fait le saut avec les Américains de New York, où il est demeuré jusqu'en 1933.

En 1933-34, il a endossé l'uniforme des Maroons de Montréal puis celui du Québec. En 1934-35, il revint à la ligue Nationale avec les Flyers de St-Louis et la saison suivante on le retrouva dans l'uniforme des Rangers de New York, où il occupa de 350 minutes en punitions, marquant six buts et obtenant 14 assistances, au cours de 28 matches.

De 1936 à 1938, il retourna à Philadelphie, de la ligue Canado-Américaine et en 1938-39, avec l'équipe de Hershey, du même circuit.

Il mit un terme à sa carrière de joueurs avec le Pittsburgh en 1939-40.

CLUB DE GOLF

Propriété privée, grande piscine, 20 miles au nord de Montréal. Accepte maintenant inscription de membres: initiation gratuite, \$300 par famille.

Ecrire à case 11,029 LA PRESSE

GAGNEZ UNE SILENCIEUSE FORD

Profitez de la vente SILENCIEUSE!

1. Allez tout droit chez le concessionnaire Ford

2. Participez au concours de la vente silencieuse

3. Les gagnants remporteront une silencieuse Ford LTD 68

(Vendez votre vieille voiture et partez en vacances)

PASSEZ VITE CHEZ LE CONCESSIONNAIRE FORD.

Succès des équipes d'Ottawa à Québec

QUEBEC (PC) — Une équipe de Scarborough en banlieue de Toronto a blanchi le London, Ont. 2-0 dans l'un des matches les plus excitants disputés depuis le début du tournoi international de hockey pee-wee de Québec.

"Nous sommes réellement fiers de chacun de vous", a déclaré l'instructeur Ted Froats dans une tentative de reconforter ses joueurs. "Vous avez fourni un bel effort et il fallait une puissante équipe pour vous battre".

et 3-0 tandis que Borden triomphait de Buckingham, Qué., 8-5 et Richmond Hill surclassait Lac Mégantic 14-0.

Un but de Shane Quinn à 10-16 minutes de la troisième période a brisé l'égalité de 0-0. Quelques minutes plus tard, George Bonnel scella définitivement l'issue de la rencontre en déjouant le gardien de but Rich Jeffrey.

Plus tôt au cours de la journée, deux équipes de la région d'Ottawa et deux autres de la région de Toronto avaient remporté la victoire.

Gatineau et Pointe-Gatineau ont éliminé respectivement Charlottetown et Hershey, 3-1

Le Laval élimine le Montréal-Nord

Les Saints de Laval ont atteint, hier soir, la série demi-finale de la ligue de hockey Métropolitaine junior "A" alors qu'ils ont vaincu les Castors de Montréal-Nord au compte de 7 à 4.

opposait Michel Venne, du Laval, à Larry O'Connor, des Castors.

Kevin Schamehorn et John Forman ont compté deux buts chacun pour Borden. Mario Plouffe et Serge Charbonneau ont fait de même pour Buckingham, dont l'autre compteur a été Robert Landry.

Les Saints ont donc remporté les honneurs de cette série de finale trois de cinq en trois matches consécutifs. Ils affronteront maintenant le vainqueur de la série entre les Bombardiers de Rosemont et la Palestre Nationale. La Palestre mène par 2-1 dans cette série 3 de 5.

Gilles Poirier, du club Auteuil-Laval, a conservé le premier rang du début à la fin et a remporté les honneurs de l'épreuve junior lors du championnat de cyclo-cross de Laval, samedi.

Pierre Larouche a mené l'attaque de 11 buts du Amos avec quatre filets alors que Albert Bouvier et Michel Couette y allaient de deux buts chacun.

Gilles Poirier gagne à Laval

Gilles Poirier, du vélo-club Auteuil-Laval, a conservé le premier rang du début à la fin et a remporté les honneurs de l'épreuve junior lors du championnat de cyclo-cross de Laval, samedi.

Poirier a devancé le champion de 1967, Jacques Généreux, par huit secondes.

Chef des seniors, Michel Tailon, du club Vincent de Jacques-Cartier, a terminé sur un pied d'égalité avec le Québécois Jean Garon, champion de l'an dernier.

France Moquin est honoré par la SRS

La Société Royale de Sauvetage, en collaboration avec le Service national de sauvetage, a honoré, hier soir au Montreal Amateur Athletic Association, plusieurs personnes qui, au cours de 1967, se sont mises en évidence par leur travail de sécurité nautique ou dans l'enseignement de la natation aux jeunes.

Le Dr Lucien Paiement, président du comité exécutif de Laval, a donné le signal du départ en présence des organisateurs Pierre et Rémi Poirier.

GRENoble (AFP) — C'est donc finalement à une large majorité (plus de la majorité absolue) que le COI, dans un vote par correspondance, a adopté le texte de la motion de M. Hughes Wair (Australie), favorable à la participation de l'Afrique du Sud aux Jeux de Mexico, en octobre prochain, à condition que soient appliquées les concessions consenties par le gouvernement sud-africain.



Rapport hebdomadaire de la pêche hivernale

Nous connaissons le pire mois de février depuis qu'il existe des statistiques sur la pêche hivernale dans la région métropolitaine. Non seulement il fait froid au point de rendre toute excursion sur la glace pénible et désagréable, mais le vent est parfois si fort qu'on nous signale des cas où les cabanes de pêche se sont littéralement "envolées".

Le rendement de la pêche cependant était convenable, même relativement bon, soit 1.77 perchaude à l'heure pour l'ensemble des endroits visités, ce qui, pour la période correspondante, se compare à 1.24 perchaude à l'heure en 1967, 1.12 en 1966, 0.80 en 1965, 0.78 en 1964 et 0.34 en 1963.

A noter, en passant, l'accroissement continu d'une année à l'autre du rendement de la pêche. Cette progression, à très peu d'exceptions près, revient chaque semaine. Il y a sûrement là un indice que les populations de perchaudes dans le district de Montréal ne sont pas encore menacées par la pêche d'hiver.

Le locataire prudent devrait par contre s'assurer de la solidité de la cabane qu'il loue. Le tremble à la pensée de ce qui pourrait se produire dans une cabane où il y a plusieurs enfants en bas âge... Un adulte peut s'en tirer s'il arrive à défoncer un mur ou une fenêtre, en admettant que la cabane se soit renversée sur le côté ou se trouve la porte. Mais il y a le feu et la fumée. Que pourrait faire une femme? Et des enfants, donc???

Bien entendu, ce genre d'accident arrive rarement et il faut des vents comme ceux de samedi dernier (force No 6) pour que ça se produise. Mais l'hiver n'est pas terminé, loin de là, et qui nous dit que des ouragans comme celui de samedi dernier ne se reproduiront pas d'ici la fin de la saison, le dimanche 31 mars prochain? Par journée de grand vent, soyons prudents et sachons choisir nos cabanes. Quant à vous, messieurs les propriétaires et pourvoyeurs de pêche, que l'accident de samedi dernier vous serve d'avertissement.

Cela peut se produire n'importe quand et PERSONNE n'est à l'abri de ces calamités naturelles et personne ne peut prévoir, même Dorval, la violence, la force du vent. Si la radio dit "bourrasques de 30 à 35 milles à l'heure", cela peut vouloir dire 50 ou 60 milles à l'heure quand il s'agit d'un grand lac ou il n'y a aucun obstacle de terrain, aucun obstacle pour arrêter le vent! Et en plus, il y a les tourbillons...

Un vent de 30 milles à l'heure fait osciller une automobile américaine (sur ses ressorts) qui pèse généralement plus d'une tonne! Une cabane est infiniment moins lourde et moins "assise". Pensez-y et agissez en conséquence. Voici le rapport officiel de la fin de semaine des 10 et 11 février. Le rapport du dernier week-end paraîtra samedi.

Samedi et dimanche, les 10 et 11 février 1968, ce fut une rude fin de semaine pour les amateurs de pêche sous la glace: du froid, du vent, de la neige, de la poudrière, une visibilité souvent réduite à moins de dix centimètres, des chemins d'accès qui se combaient rapidement et que l'on a dû fermer. Dimanche, au lac des Deux-Montagnes, il n'y avait d'accèsibles en voiture que les secteurs ouest des baies de Riçaud et de Carillon, et Pointe-Calumet.

Malgré le mauvais temps, les biologistes et techniciens du Service d'Aménagement de la Faune, District de Montréal, ont quand même visité 308 groupes de pêcheurs et ont dénombré au moment de leur passage les captures suivantes:

perchaude	11,982
brochet du nord	488
lotte	155
doré jaune	49
anguille	8
doré noir	4
crapet de roche	4
barbotte brune	3
achigan à grande bouche	2
marigane	1
barbue	1
necture tacheté	3



photo LA PRESSE

Experts en natation honorés

La Société Royale de Sauvetage a procédé, hier, à la remise de certificats à diverses personnes qui se sont distinguées, soit en natation ou en sécurité nautique au cours de 1967. Ci-haut, le président Lou Miller présente à Mme Carmen Paradis, du centre Immaculée-Conception, son certificat de remerciement tandis qu'on reconnaît, à droite, Armand Cloutier, de Lachine et, à gauche, Gérard Poirier, de Laval.



Lacroix rappelé par les Flyers

PHILADELPHIE (UPI) — André Lacroix, le meilleur compteur de la ligue Américaine et deux autres joueurs des As de Québec ont participé à l'exercice des Flyers de Philadelphie de la ligue Nationale, hier.

Lacroix, Jean-Guy Gendron et Rosaire Paiement, rappelés du Québec, s'auront demain s'ils poursuivent la saison dans l'uniforme du Philadelphia.

Lacroix est la révélation de l'année dans la ligue Américaine.

Il détient une avance de vingt points sur ses compagnons de ligne Gendron et Simon Nole. En marquant son 41e but récemment, il a établi un nouveau record de l'histoire des AS.

Gendron a marqué 22 buts depuis le début de la saison et Paiement, 16. Paiement a déjà été rappelé deux fois par les Flyers. Il a compté son premier but dans la ligue Nationale lors de la dernière visite du Canadien à Philadelphie.



André Lacroix

blessés qui ne seront probablement pas à leur poste contre les Pingouins de Pittsburgh, demain. Don Blackburn souffre d'une blessure à un genou; Gary Dornhoefer d'une côte meurtrie et Brit Selby, d'un malaise à l'aine.

Courses de raquetteurs au centre Maisonneuve

Jouissant d'un temps plus clément depuis quelques jours, les trois raquetteurs du club Le Trapeur poursuivent leur marche vers Montréal.

Hier, ils ont parcouru 22 milles et sont arrêtés à Louiseville. Ils avaient quitté Trois-Rivières sous un froid de neuf degrés sous zéro. A leur arrivée à Louiseville, le thermomètre indiquait zéro et il ne ventait plus.

L'un des marcheurs, Raymond Bergeron s'est plaint d'une douleur au talon et a subi les traitements d'un médecin de Louiseville.

L'étape d'aujourd'hui devrait mener le trio à Lanoraie après une randonnée de 31 milles. Leur arrivée à Montréal est prévue pour vendredi, journée d'ouverture du congrès international de la raquette.

Samedi, le Centre Maisonneuve sera le site des championnats internationaux de la raquette. Déjà, quelque 300 inscriptions sont parvenues au bureau de Montréal.

Les dames participeront à une épreuve d'un mille à 10 h du matin tandis que le départ de la course de cinq milles pour les hommes sera donné une demi-heure plus tard.

Jean-Paul Carrière réélu président du club Candiac

Le brigadier Jean-Paul Carrière a été réélu président du club de golf Candiac, lors de la récente assemblée annuelle de ce club. Il a ainsi entrepris son second mandat.

La tâche de Carrière sera facilitée par l'élection de dévoués sportsmen comme autres membres de l'exécutif: Jacques Gauthier, premier vice-président et responsable de l'administration du chalet; C. S. Comber, deuxième vice-président et directeur du comité des verts; et C. A. Staples, le capitaine du club.

David Cecchini agira encore comme le gérant du club Candiac dont le professionnel attitré sera à nouveau John MacPherson.

Gold à Cedarbrook Les membres du club de golf Cedarbrook ont eux aussi accordé un vote de confiance à leur président de l'année 1967. En effet, ils ont réélu Louis Gold à ce poste pour une autre année.

On sait que le club Cedarbrook a récemment engagé Alfie Shand, le champion des professionnels de golf du Québec, comme son pro attitré afin de remplacer André "Ti-Noir" Gagnier, embauché par le club Islemère.



Jean-Paul Carrière

Prochaine étape: la course Adams

La région de l'Estrie présentera une de ses rares courses d'importance en cette saison de ski bouleversée par les Jeux olympiques, les 24 et 25 février, alors que la course Adams Memorial sera présentée au Mont Orford, à Magog.

La course est accessible à tout concurrent qui détiendrait une carte de l'ACSA, ou une carte d'associations affiliées, ou des points FIS en descente et en slalom.

slalom, en deux tranches, sera disputé sur la piste du Mont Giroux. Et comme dans les autres compétitions, le comité se réserve le droit de limiter le nombre des concurrents dans la deuxième tranche.

La liste d'entrée sera considérée comme complète le mardi, le 23 février, à midi. Le tirage des positions au départ dans les deux cas sera effectué à l'Hôtel Union, rue Principale, Magog, de 7 h à 9 h, mercredi, soit le lendemain.

Soulignons en terminant que le port du casque protecteur est obligatoire.

Toujours dans la note... avec un service à votre mesure!

Chez Chomey-Ford, c'est l'accord parfait entre les virtuosités du service et le Client. Nos techniciens ne connaissent pas le mot "musique", mais chacun d'eux connaît à fond ses instruments de travail et il n'y a rien de plus satisfaisant que de servir un autre plus de gens.

CHOMEY FORD

Concessionnaires: Thunderbolt/Galaxie/Falaise/Falcon/Mustang/Anglo
Cordia/Compass/Ford
3032 BOULEVARD LABELLE / LAVAL — 688-9200 / 332-9756
à la sortie 8 de l'autoroute des Laurentides

Il est maintenant trop tard pour demander PAR LA POSTE vos plaques d'immatriculation 1968; vous risquez de ne les recevoir qu'après le 29 février, date limite.

TROP TARD!

Pour obtenir à temps vos nouvelles plaques d'immatriculation, rendez-vous sans plus attendre à votre bureau local ou régional des véhicules automobiles. On vous remettra vos plaques 1968 sur place.

NE RISQUEZ PAS D'ÊTRE EN RETARD... ALLEZ CHERCHER VOS PLAQUES 68 À VOTRE BUREAU LOCAL.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS DU QUÉBEC

Londres s'inquiète d'une coopération nucléaire entre Paris et Bonn

par Nora Beloff

LONDRES — Le gouvernement britannique s'inquiète de la possibilité que les Allemands de l'Ouest aient accepté une offre de collaboration dans le domaine nucléaire proposée par le régime gaulliste.

L'«européanisation» de Pierrelatte, une localité du Midi où la France produit de l'uranium enrichi, serait le premier pas vers la participation de Bonn à une arme de dissuasion nucléaire vaine ment «européenne», dit-on à Londres. Rappelons que l'uranium enrichi est largement utilisé dans la construction de centrales atomiques, mais il peut être également employé pour la fabrication de bombes à hydrogène.

L'Allemagne de l'Ouest peut utiliser les carburants atomiques, mais un traité, le traité de Paris qui a permis son réarmement, lui interdit de produire des armes nucléaires sur son propre territoire.

Coût élevé du programme

A l'origine, le régime gaulliste entendait exploiter les découvertes françaises dans le domaine nucléaire au seul bénéfice de la France. Mais, à la suite de la mauvaise volonté des Anglo-Américains à mettre la France au courant de leurs secrets, le programme nucléaire français connaît des retards et coûte beaucoup plus cher que prévu.

Justifié, les partenaires de la France au sein du Marché commun européen ont refusé de tirer la France d'embarras. Depuis que le général de Gaulle a opposé son veto à l'ouverture de pourparlers avec la Grande-Bretagne, les Pays-Bas ont refusé d'assister aux réunions des «Six» sur les problèmes technologiques et scientifiques. Toutefois, souligne-t-on à Londres, il est évident à la lecture du communiqué publié à l'issue des conversations Kiesinger-de Gaulle que les Allemands de l'Ouest appuient la position de la France à l'effet que la

coopération entre les «Six» doit englober tous les domaines, sans attendre l'entrée de la Grande-Bretagne au Marché commun.

Capitulation de Bonn?

Selon certains spécialistes britanniques, les Allemands de l'Ouest auraient capitulé devant les exigences du général de Gaulle. Bonn envisagerait maintenant l'exclusion permanente de la Grande-Bretagne de la Communauté économique européenne.

Londres interprète ainsi l'offre franco-allemande visant à l'établissement d'une zone de libre-échange pour les produits industriels des «Six» et de la Grande-Bretagne.

Si les soupçons des spécialistes britanniques s'avéraient fondés, la collaboration franco-allemande dans le domaine nucléaire aurait des répercussions autrement plus larges. En effet, dit-on à Londres, le général de Gaulle n'accepterait jamais que des contrôleurs internationaux inspectent les installations de Pierrelatte. Cette constatation amènerait des puissances non nucléaires à refuser de signer le traité sur la non prolifération des armes nucléaires, à l'élaboration duquel le comité des «Dix-Huit» sur le désarmement travaille actuellement à Genève dans le cadre des négociations recommandées par l'Assemblée générale de l'ONU.

M. George Brown, secrétaire au Foreign Office, ne manquera pas de demander des précisions à Herr Duckwitz, sous-secrétaire permanent au ministère des Affaires étrangères de Bonn, qui est attendu à Londres demain. En outre, le chef de la diplomatie britannique rappellera au haut fonctionnaire ouest-allemand que les seuls arrangements intérieurs qui donneraient satisfaction à Londres sont ceux qui hâteraient la participation anglaise au Marché commun.

(Exclusif à LA PRESSE et au London Observer)

Le maire de Hué veut faire fusiller publiquement des prisonniers vietcong

SAIGON (AFP, UPI, PA) — Le maire de la ville impériale de Hué a déclaré aujourd'hui à des dirigeants américains qu'un

certain nombre de prisonniers vietcongs capturés durant le siège de la ville seront fusillés en public. Ce projet, dit-on, au-

rait reçu l'assentiment des principaux conseillers américains à Hué.

Le mauvais temps qui atteint

tout le nord-est du Sud-Vietnam empêche entre-temps l'aviation de seconder les efforts des «marines» américains et des trou-

pes sud-vietnamiennes en vue de reprendre la citadelle qu'occupent toujours les Vietcongs et les Nord-Vietnamiens en plein centre de la ville. Les derniers combats se sont résumés par des gains minimes pour les forces alliées.

Le correspondant de l'agence United Press International à Hué, M. Richard Oliver, a rapporté que le lieutenant colonel Phan Dang Khoa, maire de Hué et chef de la province de Thua, a déclaré aux responsables américains qu'«il y aura des exécutions sommaires, des exécutions publiques de Vietcongs et, espère-t-il, de quelques membres des structures du parti communiste».

Il a ajouté que l'un de ceux que l'on se propose de fusiller est l'ancien chef de police de Hué qui est passé du côté des communistes il y a deux ans à l'occasion d'un soulèvement bouddhiste. Depuis ce moment, il est devenu un important leader vietcong.

Cependant, de violents combats se poursuivent aujourd'hui dans les banlieues de Saigon où les «rangers» sud-vietnamiens, appuyés par l'aviation et l'artillerie, tentent de déloger des forces vietcongs bien retranchées.

Un de ces combats se déroule notamment dans un cimetière. A cet endroit, les «rangers» sont tenus en échec depuis plus de 24 heures et même un immense bombardement du terrain n'a pas réussi à déloger l'adversaire. Le cimetière est entouré d'un mur et est situé à Ap Tan Hoi, juste à l'ouest de Saigon. D'autres combats font rage près du pont de Binh Loi, au nord de la capitale, et au village de Tan Thoi Nhut d'où les guérilleros tirent sur l'aéroport du même nom.

Le maire de Hué a imposé la loi martiale à travers la ville et a indiqué qu'elle serait appliquée d'une manière «stricte et absolue».

Les pilliers seront descendus à vue et tout rassemblement de civils dans les rues libérées est interdit.

Les autorités sud-vietnamiennes ont annoncé que 35 personnes soupçonnées d'être des Vietcongs avaient été arrêtées à Hué et que des perquisitions avaient permis de confisquer des quantités d'explosifs, de mines et d'armes diverses. Le contrôle de la population est devenu difficile à cause de la présence de 70.000 réfugiés qui encombrant la ville malgré le départ de 17.000 autres personnes vers Phu Bai.

Selon les services secrets à l'oeuvre dans le delta du Mékong, le Vietcong aura l'intention de raser Saigon d'ici

la fin du mois. On croit que le Vietcong possède des renforts de 10.000 à 15.000 hommes canonnés à moins d'une journée de marche de la capitale.

Depuis le 30 janvier, début de l'offensive vietcong, près de 14.000 civils sud-vietnamiens ont été victimes des combats. De ce nombre, 5.274 ont été tués. Le nombre de réfugiés dont il faut prendre soin a atteint le total de 617.000, dont 140.000 à Saigon même. On évalue à près de 40.000 le nombre des habitations qui ont été détruites.

Ce bilan n'a pas cessé de croître s'il faut en croire le vice-président des Etats-Unis, M. Hubert Humphrey. Ce dernier a en effet déclaré hier qu'il faudra «des mois et des années» avant qu'on puisse espérer la fin de la guerre au Vietnam, soit par une armistice, une paix négociée ou une simple cessation des hostilités.

Parlant devant le conseil de la centrale syndicale FAT-COI, M. Humphrey a déclaré: «Je prie, j'espère, je crois que dans les mois, les années qui viennent, l'une ou l'autre de ces solutions se produira, à tout le moins une cessation des combats».

Echec possible du programme de restauration

SAIGON (PA) — Le programme du gouvernement de Saigon pour réparer les dommages causés lors de la grande offensive du Vietcong au moment des fêtes du Tet semble être sérieusement menacé.

Des sources bien informées ont fait état aujourd'hui de la démission du vice-président Nguyen Cao Ky et du major général Nguyen Duc Thang aux postes d'administrateurs du comité national de restauration.

Le général Ky était président de ce comité alors que M. Thang en était le chef du personnel. Ce dernier était auparavant responsable du programme de pacification du Sud-Vietnam. Il est considéré par plusieurs comme le meilleur homme du gouvernement.

La démission du général Ky, signalée par un membre du cabinet du premier ministre Nguyen Van Loc, a été considérée comme un indice de l'incapacité de Ky et de Thieu à former un tandem efficace même sous la pression qu'imposent au gouvernement sud-vietnamien les attaques répétées du Vietcong depuis la fin de janvier.



Procès du communisme international

WASHINGTON (UPI) — Un ancien leader travailliste progressif, comparant au cours du simulacre de procès au communisme international, a déclaré hier avoir reçu des milliers de dollars des autorités cubaines en vue d'appuyer un groupe communiste américain

pro-Pékin impliqué dans des manifestations turbulentes qui se sont déroulées au Times Square de New York en 1964.

Ce procès du communisme international a lieu devant une «cour de l'opinion publique» instituée l'an dernier par un groupe de citoyens pour faire

échec à la publicité de l'Union soviétique à l'occasion des fêtes de son 50e anniversaire. Le procès a reçu l'appui de divers organismes voués à l'élimination des régimes communistes. Parmi ces organismes, on note la Presse catholique nationale et le Conseil contre

l'agression communiste.

Le tribunal, photographié hier lors de la première séance, est présidé par le Dr Richard Harold Slemmer de Colombus, Ohio. Les autres membres sont, dans l'ordre habituel, les Drs D. S. Chen, S. Osusky, E. N. Portuondo et C. M. Sterling.

La violence est le seul moyen pour les Africains de se libérer — Haile Sélassié

ADDIS ABABA. (Reuter, AFP) — L'empereur Haile Sélassié, d'Ethiopie, s'adressant ce matin à la 10e session du Conseil des ministres de l'OUA, a prévenu l'assemblée que la violence est le seul moyen encore aux mains des Africains pour lutter contre les régimes opprimants du Portugal, de la Rhodésie et de l'Afrique du Sud.

A la séance d'ouverture de cette 10e session de l'Organisation pour l'unité africaine, les 38 membres étaient présents. Vingt d'entre eux étaient représentés par leurs ministres des Affaires étrangères.

C'est M. Bourguiba junior, ministre tunisien des Affaires étrangères, qui, en l'absence du ministre des Affaires étrangères du Congo, a ouvert ce matin cette 10e session et a donné la parole à l'empereur Haile Sélassié, après avoir rendu hommage aux 30.000 Ethiopiens tués au cours des massacres «de l'envahisseur fasciste».

«Le monde doit réaliser à présent, a déclaré l'empereur d'Ethiopie, que la sombre alternative laissée aux Africains sous le joug est de recourir à la violence. Le seul langage que peuvent comprendre les racistes

opposons vigoureusement. Le plus récent exemple de ce phénomène a été celui qui s'est récemment produit en République démocratique du Congo... nous en appelons à tous les membres de l'OUA pour qu'ils oeuvrent de concert afin de déraciner de notre continent par les moyens appropriés, et aussi rapidement que possible, le problème des mercenaires».

L'empereur a abordé ensuite les problèmes les plus graves de l'heure. Au sujet du Nigeria, il a notamment déclaré:

«Malgré les efforts considérables faits par l'OUA pour aider le peuple du Nigeria à rétablir la paix, le conflit continue à accabler ce pays. Nous espérons que les leaders du Nigeria surmonteront leurs difficultés présentes et permettront au Nigeria de continuer à jouer son rôle dans les affaires d'Afrique et du monde».

Abordant ensuite le problème des mercenaires, l'empereur Haile Sélassié a ajouté: «Le phénomène mercenaire est une forme subtile de néo-colonialisme auquel nous nous

Les Coréens puniront les marins du Pueblo

MOSCOU. (UPI) — Un diplomate nord-coréen a déclaré aujourd'hui que l'équipage du navire-espion Pueblo sera puni.

«Ayant commis leur crime dans un pays, les membres de l'équipage se verront attribuer la punition prévue par les lois de ce pays», a dit M. Zang le Zoon, attaché à l'ambassade de la Corée du Nord, au cours d'une conférence de presse.

Le secrétaire d'Etat Dean

Rusk a déjà mis en garde la Corée du Nord contre toute forme de sanction à l'endroit de l'équipage du Pueblo.

Mais le porte-parole du gouvernement nord-coréen a rétorqué que les Etats-Unis ne réussiraient pas à faire chanter son pays. «Si les Etats-Unis veulent la guerre totale ils l'auront», a-t-il affirmé devant les journalistes.

Washington respectera ses engagements envers l'OTAN

WASHINGTON (AFP) — Le président Johnson a réitéré hier la détermination des Etats-Unis de respecter leurs engagements à l'égard de l'OTAN, en doit des besoins auxquels ils doivent faire face en raison du conflit vietnamien.

Le chef de l'exécutif a fourni des assurances à cet égard à M. Manlio Brosio, au cours d'une conversation de plus d'une heure qu'il a eue avec le secrétaire général de l'OTAN.

Outre l'Alliance elle-même, la situation au Vietnam, les questions touchant à l'Union soviétique et à l'Allemagne ainsi qu'à la balance des paiements des Etats-Unis ont également figuré à l'ordre du jour de leur entretien.

mer que les alliés doivent tenir des consultations étroites et permanentes sur les relations Est-Ouest et le problème de la réalisation d'une paix durable en Europe. Ils considèrent que le maintien de la puissance de l'OTAN, et des engagements des Etats-Unis à l'égard de l'OTAN est nécessaire pour assurer la stabilité et la sécurité de la zone Atlantique-Nord. Cette stabilité et cette sécurité constituent la pierre de touche des efforts qui pourraient être entrepris avec l'URSS pour explorer les perspectives d'une réduction mutuelle des forces en présence.

M. Brosio a toutefois reconnu, en réponse à une question qui lui a été posée à l'issue de son entretien avec M. Johnson, que l'Union soviétique n'a pas manifesté grand intérêt jusqu'à présent, à l'occasion de contacts bilatéraux avec les différents membres de l'Alliance, à l'égard du principe d'une réduction parallèle des forces du pacte de Varsovie et de celles de l'OTAN.

Greffe du coeur ratée en Inde

NEW DELHI (Reuter) — Le quotidien «Times of India» dit que des chirurgiens indiens de l'hôpital King Edward, à Bombay, ont pratiqué samedi la sixième greffe du coeur, mais que le patient est mort trois heures après l'opération.

Le journal ajoute que le patient, un homme âgé de 35 ans, avait reçu le coeur d'une jeune femme de 20 ans. Le coeur a continué de fonctionner pendant trois heures, mais le malade a succombé à des complications pulmonaires.

Un des chirurgiens qui a pris part à l'opération a précisé que techniquement l'intervention fut un succès.

Seul un patient soumis à la greffe du coeur jusqu'ici a survécu. Il s'agit du Dr Philip Blalberg, toujours hospitalisé à l'hôpital de Groote Schuur, du Cap, en Afrique du Sud, mais dont l'état s'améliore de jour en jour. Il a reçu un coeur neuf il y a 50 jours.



Un «malheur» n'arrive jamais seul!

Clint Wescott (à droite), l'individu qui préfère à tout le vent de vagabond, déplore le dernier malheur qui vient de lui échoir. Il vient en effet d'apprendre qu'il hérite d'une somme allant de \$3.000 à \$4.000. Dans le volumineux courrier qu'il a reçu depuis la publication de la nouvelle précisant qu'il avait refusé une somme de \$19.219, fruit de

la vente d'un poste d'essence qu'il possédait jadis à Burnt Hill, N.Y., une lettre lui apprenait hier, que son père décédé il y a un an, lui avait laissé plus de \$3.000. Ses deux amis, fervents disciples de Bacchus (gauche), «Missile Man» et Herman Honeycutt, s'emploient à le réconforter.

Le Sud-Vietnam a un besoin immédiat de secours médicaux

TORONTO, (PC) — Un médecin canadien affirme qu'il n'est pratiquement pas possible de satisfaire les besoins médicaux immédiats au Sud-Vietnam. Dans un article du Toronto Telegram daté de Hué, au Sud-Vietnam, Frédéric Nossal cite le Dr Alje Venema en ces termes:

«Il n'y a tout simplement pas assez de médecins, d'infirmières et autre personnel médical. Sur les 1.100 médecins qui se trouvent au Sud-Vietnam, au moins 600 servent dans les forces armées, s'occupant des blessés, prenant soin des troupes et de leurs familles».

Le journal rapporte que le Dr Venema, qui demeure à Burlington, Ont., est parti hier par avion à destination des provinces nord du Sud-Vietnam afin d'en étudier les besoins médicaux.

La dépêche ajoute qu'il a été nommé par le gouvernement canadien avec le consentement de celui de Saigon, pour étudier les besoins médicaux des principales régions peuplées du Sud-Vietnam.

«Ma tâche consiste à voir ce qu'il faut et où on en a le plus besoin» a dit le médecin d'origine hollandaise. Il a commencé son oeuvre au Vietnam il y a plusieurs années par la création, dans la ville côtière de Quang Ngai, d'un hôpital canadien pour tuberculeux.

Un Canadien est porté disparu au Sud-Vietnam

WASHINGTON (PA) — Le Service international d'aide bénévole a déclaré, hier, qu'il se trouve encore un Canadien parmi ceux qui ont été portés disparus, depuis l'offensive du 21 janvier dernier par les Vietcongs, au Sud-Vietnam.

Il s'agit de M. Marc-O. Cayer, âgé de 22 ans, de Saint-Raymond, Qué.

Je descendais au lieu de monter...

A l'école, tout m'était facile. J'étais toujours parmi les premiers.

Après mes études, je croyais que je réussis ma vie aussi facilement. Je faisais une erreur. Je n'avais pas l'habitude de l'effort. J'échouais constamment même à 40 ans.

J'ai alors décidé de suivre les cours de culture humaine et maîtrise de soi de l'Institut de Personnalité, au Palais du Commerce. J'y ai appris à renforcer ma volonté. J'y ai trouvé le goût de l'effort, du travail, de l'ordre, de la méthode, de l'initiative, des responsabilités. Je suis maintenant convaincu de faire un succès de ma vie.

Cet exemple est typique. Si vous pensez que ce cours s'adresse seulement aux instruits, aux timides, aux jeunes ou aux riches, vous vous trompez. Il aide toute

personne (homme ou femme) de 18 à 75 ans. La seule condition requise est d'avoir l'ambition de s'améliorer sans cesse pour réussir toujours de mieux en mieux.

C'est un cours pratique conçu par Jean-Guy Leboeuf, auteur du volume «Arrêtez d'avoir peur et croyez au succès». C'est un cours de qualité recommandé depuis 1954 par plus de 10.000 diplômés enthousiastes. Pourquoi ne pas consacrer seulement une soirée de votre vie à en juger vous-même la méthode et les résultats?

Soyez des nôtres, venez assister à une démonstration gratuite vendredi le 23 février, à 8 h p.m. ou samedi le 24 février à 10 h a.m. à l'Institut de Personnalité au Palais du Commerce, suite 219 (entrez par 1600 rue Berri et prenez l'ascenseur). Pour obtenir plus de détails, signalez immédiatement 842-8186.

PISCINES
CONSULTEZ LE SPÉCIALISTE

SPORT LAB
4 boul. MARTIN, Pont-Viau, 467-8712

Documentation gratuite.

Nom

Adresse

Ville

Tél.

Un chien spécial

—Dis, maman, pour mon anniversaire je voudrais un petit chien. —Nous verrons, Toto. Mais que préfères-tu, un chien ou une chienne? —Ça m'est égal, pourvu qu'il puisse avoir des petits.

Hydro-Québec APPEL D'OFFRES GPH-68-10032 pour 10 h 30 a.m. heure de Montréal le mardi 19 mars 1968

DECES ET REMERCIEMENTS

Aménagement Outardes 3 (Comté de Saguenay) FOURNITURE DES GRILLES DE LA PRISE D'EAU Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chaque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement, de 8 h 30 a.m. à 4 h 45 p.m., à l'endroit suivant: Direction des Contrats Bureau no 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal 1, P.Q.

DECES

ST-AMANT (Jacques-René) — A Montréal, le 18 février 1968, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Jacques-René St-Amant, époux de Olga Sharcko, né à Saint-Jovite, Québec, le 12 février 1904. Les funérailles auront lieu mercredi 21 courant, le convoi funéraire partira de la résidence funéraire, 125, rue St-Jovite, à 9 h 30. Le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de St-Jovite. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

DECES

ANNETTE BAILLARGEON — A Montréal, le 17 février 1968, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme Annette Baillargeon, née Annette Marie Brodeur, épouse de M. René Baillargeon, décédée le 22 février 1968. Les funérailles auront lieu mercredi 21 courant, le convoi funéraire partira de la résidence funéraire, 125, rue St-Jovite, à 9 h 30. Le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de St-Jovite. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

On demande

COUPEURS D'EXPERIENCE chez Margot Dress Canada Ltd. 1470, rue Peel, porte 711

AVIS ENCAN

LIQUIDATION DE J.B. AIR COMPRESSORS CO. Machines neuves et reprises (en plus le compte des intérêts) VENTE PAR ENCAN PUBLIC en lots détaillés sans réserve le mercredi 21 février à 10.30 heures a.m. Au 10120, rue GARON, Montréal-Nord rue partant du boulevard Industriel (3 rues à l'est de PIE-IX) INSPECTION depuis 9 h. a.m. le jour de l'encan

COUPEUSE DE METAL HESKA DE 14" AVEC SOUDEUSE • COUPEUSE DE METAL LOMU DE 14" AVEC SOUDEUSE ET ACCESSOIRES • TOUR A BANC ROTO CARLTON 20" x 60" • 4 SCIES A RUBAN HEMMELT DE 20 TOURS D'ETAIL DIAMETRE 10 1/2" • MODELE 15F • 15 H.P. • 100 MOTEURS ELECTRIQUES WESTINGHOUSE 1/2 ET 1/4 H.P. • 15 PALANS A CHAINES, 1/2 ET 1 TONNES • TOUR MECANIQUE A ENGRENAGE BRADFOOD • TOUR MECANIQUE • TETE A ENGRENAGE PRENTE • DIEUQUETS V.D. DE 20 TONNES • DECOUPEUSE BROWN & BOGOS DE 5 TONNES • COMPRESSEURS D'AIR DEVISSIS DE 10 H.P. • COMPRESSEURS D'AIR INO. RAND DE 5 H.P. • COMPRESSEUR D'AIR DEVISSIS DE 5 H.P. • COMPRESSEUR D'AIR OTTODOROUGH DE 10 H.P. • COMPRESSEUR SULLIVAN 50 H.P. • SOUDEUSE PAR POINTS THOMPSON 30 K.V.A. AVEC MINUTIERE • PERCEUSES VERTICALES • SOUDEUSE HOBART 300 AMP • SOUDEUSE A ARC 400 AMP • SOUDEUSE A ARC LINCOLN 250 AMP

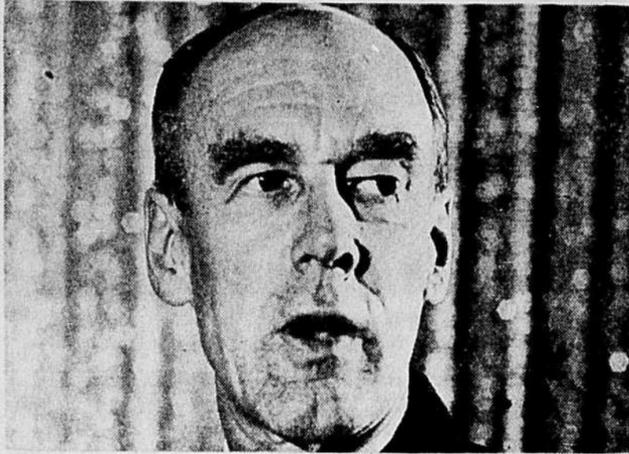
EQUIPEMENT ET ACCESSOIRES Outils pneumatiques • Sableuses à air • Foreuses à air • Accessoires • Rectifieuses • Perceuses • Verins hydrauliques • Equipement pour peinture • Réservoir à pistolet • Réservoir à pression • Four électrique • Mélangeurs à peinture au pistolet • 3 Machines à souder • Equipement à souder • Torchers • Roues à meuler • Moteurs électriques 1/2, 3/4, 1, 2, 3, 5, 7 1/2, 10, 15, 20, 25, 30, 40, 50, 60, 75, 100, 150, 200, 250, 300, 400, 500, 600, 750, 1000, 1500, 2000, 2500, 3000, 4000, 5000, 6000, 7500, 10000, 15000, 20000, 25000, 30000, 40000, 50000, 60000, 75000, 100000, 150000, 200000, 250000, 300000, 400000, 500000, 600000, 750000, 1000000, 1500000, 2000000, 2500000, 3000000, 4000000, 5000000, 6000000, 7500000, 10000000, 15000000, 20000000, 25000000, 30000000, 40000000, 50000000, 60000000, 75000000, 100000000, 150000000, 200000000, 250000000, 300000000, 400000000, 500000000, 600000000, 750000000, 1000000000, 1500000000, 2000000000, 2500000000, 3000000000, 4000000000, 5000000000, 6000000000, 7500000000, 10000000000, 15000000000, 20000000000, 25000000000, 30000000000, 40000000000, 50000000000, 60000000000, 75000000000, 100000000000, 150000000000, 200000000000, 250000000000, 300000000000, 400000000000, 500000000000, 600000000000, 750000000000, 1000000000000, 1500000000000, 2000000000000, 2500000000000, 3000000000000, 4000000000000, 5000000000000, 6000000000000, 7500000000000, 10000000000000, 15000000000000, 20000000000000, 25000000000000, 30000000000000, 40000000000000, 50000000000000, 60000000000000, 75000000000000, 100000000000000, 150000000000000, 200000000000000, 250000000000000, 300000000000000, 400000000000000, 500000000000000, 600000000000000, 750000000000000, 1000000000000000, 1500000000000000, 2000000000000000, 2500000000000000, 3000000000000000, 4000000000000000, 5000000000000000, 6000000000000000, 7500000000000000, 10000000000000000, 15000000000000000, 20000000000000000, 25000000000000000, 30000000000000000, 40000000000000000, 50000000000000000, 60000000000000000, 75000000000000000, 100000000000000000, 150000000000000000, 200000000000000000, 250000000000000000, 300000000000000000, 400000000000000000, 500000000000000000, 600000000000000000, 750000000000000000, 1000000000000000000, 1500000000000000000, 2000000000000000000, 2500000000000000000, 3000000000000000000, 4000000000000000000, 5000000000000000000, 6000000000000000000, 7500000000000000000, 10000000000000000000, 15000000000000000000, 20000000000000000000, 25000000000000000000, 30000000000000000000, 40000000000000000000, 50000000000000000000, 60000000000000000000, 75000000000000000000, 100000000000000000000, 150000000000000000000, 200000000000000000000, 250000000000000000000, 300000000000000000000, 400000000000000000000, 500000000000000000000, 600000000000000000000, 750000000000000000000, 1000000000000000000000, 1500000000000000000000, 2000000000000000000000, 2500000000000000000000, 3000000000000000000000, 4000000000000000000000, 5000000000000000000000, 6000000000000000000000, 7500000000000000000000, 10000000000000000000000, 15000000000000000000000, 20000000000000000000000, 25000000000000000000000, 30000000000000000000000, 40000000000000000000000, 50000000000000000000000, 60000000000000000000000, 75000000000000000000000, 100000000000000000000000, 150000000000000000000000, 200000000000000000000000, 250000000000000000000000, 300000000000000000000000, 400000000000000000000000, 500000000000000000000000, 600000000000000000000000, 750000000000000000000000, 1000000000000000000000000, 1500000000000000000000000, 2000000000000000000000000, 2500000000000000000000000, 3000000000000000000000000, 4000000000000000000000000, 5000000000000000000000000, 6000000000000000000000000, 7500000000000000000000000, 10000000000000000000000000, 15000000000000000000000000, 20000000000000000000000000, 25000000000000000000000000, 30000000000000000000000000, 40000000000000000000000000, 50000000000000000000000000, 60000000000000000000000000, 75000000000000000000000000, 100000000000000000000000000, 150000000000000000000000000, 200000000000000000000000000, 250000000000000000000000000, 300000000000000000000000000, 400000000000000000000000000, 500000000000000000000000000, 600000000000000000000000000, 750000000000000000000000000, 1000000000000000000000000000, 1500000000000000000000000000, 2000000000000000000000000000, 2500000000000000000000000000, 3000000000000000000000000000, 4000000000000000000000000000, 5000000000000000000000000000, 6000000000000000000000000000, 7500000000000000000000000000, 10000000000000000000000000000, 15000000000000000000000000000, 20000000000000000000000000000, 25000000000000000000000000000, 30000000000000000000000000000, 40000000000000000000000000000, 50000000000000000000000000000, 60000000000000000000000000000, 75000000000000000000000000000, 100000000000000000000000000000, 150000000000000000000000000000, 200000000000000000000000000000, 250000000000000000000000000000, 300000000000000000000000000000, 400000000000000000000000000000, 500000000000000000000000000000, 600000000000000000000000000000, 750000000000000000000000000000, 1000000000000000000000000000000, 1500000000000000000000000000000, 2000000000000000000000000000000, 2500000000000000000000000000000, 3000000000000000000000000000000, 4000000000000000000000000000000, 5000000000000000000000000000000, 6000000000000000000000000000000, 7500000000000000000000000000000, 10000000000000000000000000000000, 15000000000000000000000000000000, 20000000000000000000000000000000, 25000000000000000000000000000000, 30000000000000000000000000000000, 40000000000000000000000000000000, 50000000000000000000000000000000, 60000000000000000000000000000000, 75000000000000000000000000000000, 100000000000000000000000000000000, 150000000000000000000000000000000, 200000000000000000000000000000000, 250000000000000000000000000000000, 300000000000000000000000000000000, 400000000000000000000000000000000, 500000000000000000000000000000000, 600000000000000000000000000000000, 750000000000000000000000000000000, 1000000000000000000000000000000000, 1500000000000000000000000000000000, 2000000000000000000000000000000000, 2500000000000000000000000000000000, 3000000000000000000000000000000000, 4000000000000000000000000000000000, 5000000000000000000000000000000000, 6000000000000000000000000000000000, 7500000000000000000000000000000000, 10000000000000000000000000000000000, 15000000000000000000000000000000000, 20000000000000000000000000000000000, 25000000000000000000000000000000000, 30000000000000000000000000000000000, 40000000000000000000000000000000000, 50000000000000000000000000000000000, 60000000000000000000000000000000000, 75000000000000000000000000000000000, 100000000000000000000000000000000000, 150000000000000000000000000000000000, 200000000000000000000000000000000000, 250000000000000000000000000000000000, 300000000000000000000000000000000000, 400000000000000000000000000000000000, 500000000000000000000000000000000000, 600000000000000000000000000000000000, 750000000000000000000000000000000000, 1000000000000000000000000000000000000, 1500000000000000000000000000000000000, 2000000000000000000000000000000000000, 2500000000000000000000000000000000000, 3000000000000000000000000000000000000, 4000000000000000000000000000000000000, 5000000000000000000000000000000000000, 6000000000000000000000000000000000000, 7500000000000000000000000000000000000, 10000000000000000000000000000000000000, 15000000000000000000000000000000000000, 20000000000000000000000000000000000000, 25000000000000000000000000000000000000, 30000000000000000000000000000000000000, 40000000000000000000000000000000000000, 50000000000000000000000000000000000000, 60000000000000000000000000000000000000, 75000000000000000000000000000000000000, 100000000000000000000000000000000000000, 150000000000000000000000000000000000000, 200000000000000000000000000000000000000, 250000000000000000000000000000000000000, 300000000000000000000000000000000000000, 400000000000000000000000000000000000000, 500000000000000000000000000000000000000, 600000000000000000000000000000000000000, 750000000000000000000000000000000000000, 1000000000000000000000000000000000000000, 1500000000000000000000000000000000000000, 2000000000000000000000000000000000000000, 2500000000000000000000000000000000000000, 3000000000000000000000000000000000000000, 4000000000000000000000000000000000000000, 5000000000000000000000000000000000000000, 6000000000000000000000000000000000000000, 7500000000000000000000000000000000000000, 100, 15000000000000000000000000000000000000000, 200, 25000000000000000000000000000000000000000, 300, 400, 500, 600, 75000000000000000000000000000000000000000, 1000, 1500, 2000, 2500, 3000, 4000, 5000, 6000, 7500, 100, 15000, 200, 25000, 300, 400, 500, 600, 75000, 1000, 1500, 2000, 2500, 3000, 4000, 5000, 6000, 7500, 100, 15000, 200, 25000, 300, 400, 500, 600, 75000, 1000, 1500, 2000, 2500, 3000, 4000, 5000, 6000, 7500, 100, 150000

DERNIÈRE ÉDITION

10¢

Montréal, mardi 20 février 1968 / saint Eucher, évêque / 84e année, No 43 / 4 cahiers / 52 pages / Les prévisions de la météo: temps clair avec périodes nuageuses / Minimum: -15° / Maximum: 0

L'opposition défait le gouvernement 84-82 et réclame sa démission



STANFIELD

Les libéraux ont été battus. Nous nous opposerons à tout nouveau vote de confiance. Nous sommes prêts à faire face à des élections générales.



PEARSON

Retour précipité de Jamaïque aujourd'hui. Moins de deux mois avant d'abandonner la direction de son parti, le premier ministre Pearson est de nouveau plongé en pleine crise.

La Chambre siège deux minutes puis ajourne

Le discours du Trône, à Québec

Énoncé de politiques déjà connues

Au feuilleton:

- réforme du conseil législatif
- projet de loi sur Saint-Michel

par Claude BEAUCHAMP et François TREPANIER

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Les priorités de l'Education et l'économique. Projets de loi qui n'avaient pas été annoncés: aucun.

De nouveau à l'ordre du jour: la réforme du Conseil législatif; la réforme parlementaire; les réformes administratives et l'adoption d'une constitution interne pour le Québec.

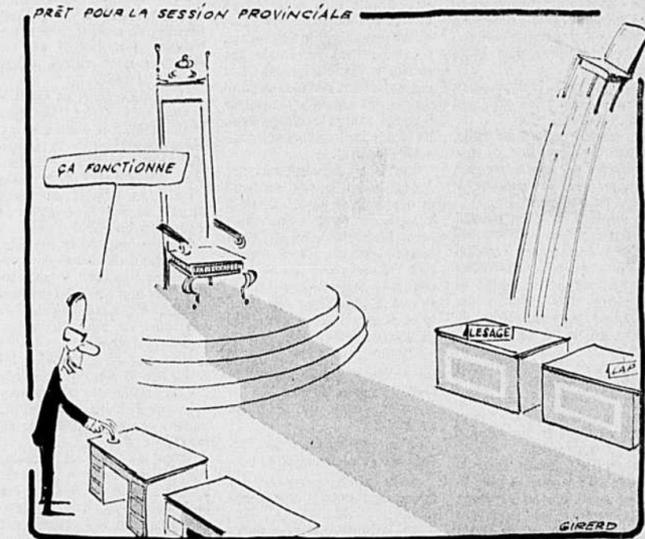
Tel est, sèche ment, ce qui se dégage du discours du trône lu cet après-midi au parlement provincial par le lieutenant-

gouverneur, M. Hugues Lapointe.

Le discours, d'un style nouveau et exceptionnellement court, n'apporte aucune précision sur les projets de loi qui seront soumis à la législature. Il reprend simplement, sous forme d'énoncés de principe, l'idéologie déjà connue du gouvernement en matière constitutionnelle, sociale et économique.

Toutefois, au feuilleton de l'Assemblée législative, le gouvernement a fait inscrire, cet après-midi, plusieurs avis annonçant des projets de loi précis.

Ces bills doivent porter sur



la réforme du Conseil législatif, les problèmes municipaux de Saint-Michel, les amendements à la loi concernant la fraude et la corruption dans le

domaine municipal, et les amendements à la loi de la commission municipale.

En ce qui a trait à Saint-Michel, le premier ministre Daniel

Johnson a bien précisé, au cours d'une conférence de presse, qu'il s'agira d'un projet de loi précis pour régler les problè-

Voir DISCOURS, page 2

OTTAWA, (PC) — La Chambre des Communes s'est réunie dans une atmosphère tendue cet après-midi et après deux minutes et demie, a brusquement ajourné ses travaux sans discussion sur la défaite subie hier soir par le gouvernement. L'ajournement s'est produit à 2 h 37 cet après-midi.

Le président de la Chambre, M. MacEachen, a ouvert la réunion devant une salle comble, en présentant une simple motion disant: "La Chambre doit maintenant ajourner ses travaux".

Cette motion a été adoptée, sans discussion, après que le chef de l'opposition, Robert Stanfield, eut vainement tenté de faire une déclaration.

La motion ne prévoit pas le moment de la prochaine réunion. Elle a apparemment pour but d'accorder plus de temps au gouvernement pour arrêter une politique à la suite de sa défaite d'hier à la 3e lecture du projet de loi sur la hausse des impôts.

Selon les observateurs, cette tactique a été mise au point dans le but de permettre au premier ministre Pearson le temps d'évaluer l'impact de l'échec d'hier soir.

M. Pearson, qui était alors en vacances en Jamaïque, est revenu à Ottawa moins de trois heures avant que la Chambre ne se réunisse.

Du côté de l'opposition, le choix est déjà fait. M. Robert Stanfield, chef du parti conservateur, a déclaré: "Le gouvernement a été défait sur une mesure importante et il devrait remettre sa démission".

En plus de M. Pearson, qui une fois de plus a dû interrompre des vacances dans le sud, tous les députés devaient rentrer en vitesse à Ottawa pour la reprise des travaux de la Chambre cet après-midi.

Quant au chef du Nouveau parti démocratique, M. Tommy Douglas, il a affirmé au cours de la matinée que son parti se rangerait contre le gouvernement si celui-ci réclamait un vote de confiance.

Ce matin, deux députés con-

servateurs ont quitté le comité parlementaire sur la Défense qui tenait audience. Jack McIntosh, de Swift Current-Maple-Creek, et Heber Smith, de Simcoe Nord, ont soutenu que, dans la conjoncture politique actuelle, il était inutile de siéger.

Un de leurs collègues, cependant, le député conservateur de Vegreville, M. Frank Fane, a refusé de les suivre. Malheureusement, le comité n'avait plus quorum et l'audience a été levée.

Dief, en 1963

La dernière fois qu'un gouvernement s'est trouvé dans

cette situation, c'est en 1963, alors que M. John Diefenbaker était premier ministre. Ce dernier avait choisi d'aller devant les électeurs.

Comme en 1963, le gouvernement actuel est redevenu minoritaire depuis le décès de trois de ses membres, dont M. René Tremblay est le dernier en date.

MM. Tommy Douglas et Robert Thompson ont voté hier soir contre le projet de loi; M. Real Caouette n'était pas là.

Immédiatement après l'ajournement des travaux de la Chambre les membres du cabi-

Voir LA CHAMBRE, page 2

Malentendu et charivari

par Fernand BEAUREGARD de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — C'est dans un véritable charivari, dont le président de la Chambre n'a pu venir à bout qu'avec d'énormes difficultés, que le gouvernement libéral a été battu hier par un vote de 84 voix contre 82. Le vote avait été demandé au moment de la lecture du projet de loi portant sur la hausse de 5 p. cent de l'impôt. Cette hausse émane du mini-budget présenté par le ministre des Finances, M. Mitchell Sharp, et est déjà en vigueur depuis le 1er janvier.

Déjà, au cours du débat pour la deuxième lecture, le gouvernement l'avait échappé belle en ne l'emportant que par un vote de 65 contre 62.

Au cours de la séance en fin d'après-midi, le projet de loi et son proposeur, M. Sharp avaient été violem-

ment attaqués par l'opposition conservatrice. Le leader NPD, M. T. C. Douglas, se leva pour déclarer que le gouvernement semblait se moquer éperdument des recommandations du rapport Carter sur la fiscalité, et le député Howard accusa le ministre des Finances d'arrogance, lui reprochant notamment de se moquer de l'opposition en lisant journaux et magazines pendant que la conduite de son ministère est mise en question.

Le climat était la évidence chargé mais le foude ne devait claquer qu'en soirée après l'ajournement pour le dîner. Le duel oratoire reprit à la séance du soir. A 8 h 10 précisément, le vice-président de la Chambre annonçait: M. Sharp, appuyé par M. Benson, ministre du Revenu national, propose que le projet de loi C-193, projet de loi

Voir MALENTENDU, p. 2



L'Union Jack nous quitte

Celui de la tour du pavillon britannique à Terre des Hommes, s'entend. Les Anglais nous font don de leur pavillon qui deviendra un musée de l'histoire de l'auto.

— Page 3

Sud-Vietnam

Le maire de Hué proclame la loi martiale dans la partie libérée de la ville et se propose de faire fusiller sur la place publique des prisonniers vietcong. Il aurait reçu l'appui de certains conseillers militaires américains.

— Page 39



photo Michel Gravel, LA PRESSE

250 pompiers chez "l'homme qui..."

... achète vos vieux meubles". Le secteur des rues Papineau et Laurier, dans l'est de la ville, a été recouvert d'épais nuages de fumée pendant plus de cinq heures, hier, alors que le magasin de meubles Roland Gagné de même que six logements, le tout

compris dans quatre immeubles, ont été la proie des flammes. Les dégâts se chiffrent par plus d'un million de dollars.

(Nos informations et autres photos en page 8)

Le bill

Le gouvernement a été défait aux Communes sur la surtaxe de 5 p. cent que le ministre des Finances, M. Mitchell Sharp, avait annoncée dans son mini-budget, à la fin de l'an dernier, comme un des moyens d'enrayer la poussée inflationniste au Canada.

Le bill rejeté en Chambre par 84 voix contre 82 visait à faire approuver cet impôt supplémentaire qu'on perçoit déjà depuis le 1er janvier à travers le pays. Il avait aussi pour but d'obtenir l'autorisation de la Chambre d'accélérer la perception des impôts sur les profits des sociétés.

Le gouvernement devra trouver un moyen de contourner la difficulté, sinon il lui faudra rembourser l'argent prélevé depuis janvier.

Le vote

POUR: 82	
CONTRE: 84	
Libéraux	82
Conservateurs	60
Néo-démocrates	15
Ralliement créditiste	5
Crédit social	3
Indépendant	1

SOMMAIRE

- Annonces classées / 35 à 37 et 40 à 49
- Arts et spectacles / 22 à 24
- Bandes dessinées / 20
- Courrier "Que faire?" / 18-B
- Décès, naissances, etc. / 50
- Editorial / 6
- Finance / 32 à 34
- Horoscope / 18-B
- Informations étrangères / 39
- La bonne table / 15 et 16
- Les secrets de polichinelle / 18-B
- Loisirs et récréation / 20
- Mots croisés / 37
- Radio et télévision / 12
- Sports / 27 à 31
- Tribunaux / 10 et 11
- Vie féminine / 18, 18-A, 18-B et 19
- Vie mondaine / 19
- Votre médecin / 18-B





L'agilité sportive du ministre de la Justice, M. Pierre Elliott Trudeau, lui a permis d'éviter les journalistes.



Le solliciteur général Larry Pennell se fraie un chemin dans la jungle journalistique, à la porte du bureau où se tenait la réunion du cabinet.

La journée avait pourtant été calme

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — La journée parlementaire avait été calme et sans histoire, en ce jour de février. Le ciel d'Ottawa ensoleillé et le sans nuage rendait le froid un peu plus tolérable.

Les courtiers parlementaires avaient quitté en grande majorité la galerie après une heure et demie de débat et d'interpellations les unes polies, les autres teintées de sarcasme auxquelles s'étaient livrés les opposants et gouvernementaux.

Certes la séance se poursuivait, mais rien ne laissait présager la tempête. En fait, on disait que cette séance d'après-midi avait été l'une des plus moches depuis longtemps. Puis peu à peu, la salle de presse se vida ne laissant à leurs machines à écrire que quelques correspondants qui se creusaient les méninges et trituraient leur imagination pour pondre une copie.

Le soir s'installa sur la capitale fédérale et les réflecteurs illuminèrent de leurs feux jaunes la colline parlementaire.

Et voilà qu'à 9 h. 50 environ éclata le coup de tonnerre. Radio et télévision annonçaient: le gouvernement est renversé par un vote de 84 contre 82.

Comme une véritable meute, les courtiers, les uns de leurs domiciles, les autres de leurs chambres d'hôtels, certains interrompant cocktails ou parties de bridge, s'élançèrent vers la colline parlementaire.

À 10 h. 15, la salle de presse était bondée et il y régnait un véritable tohu-bohu.

Et commença la chasse aux nouvelles dans le dédale des corridors du Parlement. Les uns espéraient dénicher des ministres, les autres y recontraient les gros canons de l'opposition. Et toutes les hypothèses imaginables fusèrent.

Que fera le gouvernement? Acceptera-t-il le fait accompli et démissionnera-t-il, comme il y avait contraint le gouvernement Diefenbaker en une semblable occasion, le 5 février 1963? Essaiera-t-il de trouver des trucs de procédure pour infirmer le vote d'hier soir et lui faire perdre l'allure d'un vote de non-confiance? Avec le pre-

mier ministre Pearson revenu d'urgence de la Jamaïque, avec les ministres hier absents, revenus en toute hâte en Chambre, le gouvernement libéral tentera-t-il de jouer sur le sens de "fair play" du leader tory Robert Stanfield en lui demandant de voter tout simplement en faveur d'un ajournement de la session?

Et l'opposition, sans doute elle aussi prise au dépourvu par ce vote d'hier soir, qui lui offre la possibilité d'une élection hâtive, se sentira-t-elle prête à affronter ce défi? Crédistes, NPJ joueront-ils le jeu jusqu'au bout et continueront-ils de faire bloc avec l'opposition?

Autant de points d'interrogation, autant d'hypothèses posées dans cette nuit mouvementée à la tribune parlementaire.

LA CHAMBRE

SUITE DE LA PAGE 1

net présents hier à Ottawa ont tenu une réunion improvisée pour étudier quelles solutions s'offraient au parti ministériel.

Après cette réunion, qui a duré plus d'une heure, le premier ministre intérimaire, M. Robert Winters, a fait une brève déclaration à la presse.

Le cabinet a pris une seule décision, celle de ne rien décider avant le retour du premier ministre, en vacances à la Jamaïque.

M. Winters n'a rejeté aucune des conséquences qui peuvent découler de cette défaite ministérielle. Il a déclaré que les ministres n'ont rejeté aucune solution possible.

Le matin encore, on disait le cabinet fort divisé. Les plus jeunes ministres étaient en général favorables à la démission alors que leurs aînés cherchaient plutôt un moyen de demeurer au pouvoir au moins jusqu'à la fin du congrès de leadership au début d'avril.

Tout au long de la matinée, et au début de l'après-midi, de multiples "caucus" se sont tenus dans tous les coins du Parlement. Ministres, députés et sénateurs de tous les partis, parlaient stratégie.

Alors que M. Stanfield a affirmé que le gouvernement n'a d'autre choix que de déclencher une élection générale, M. Winters a posé le problème de façon plus nuancée.

"Tout ce qui est certain, a-t-il dit, c'est que le projet de loi sur l'impôt personnel a été battu en trois séances de lecture, même si tous ses articles ont été adoptés en deuxième lecture."

M. Winters a souligné qu'il n'y avait que 166 membres sur 285 lorsque le vote a été pris à la Chambre des Communes. Il a, en outre, soutenu que le vote en troisième lecture est considéré comme une question de "routine".

La défaite du gouvernement sur le projet de loi de l'augmentation de 5 p. cent de l'impôt personnel soulève un autre problème qui n'apparaît pas facile à résoudre.

Le gouvernement a décidé par anticipation d'augmenter cet impôt, chose faite depuis le 1er janvier dernier.

Or, en rejetant ce projet de loi, la Chambre oblige le gou-

vernement à revenir en arrière. L'argent déjà perçu sera-t-il remboursé aux contribuables? Sur cette question, M. Winters n'a pas voulu formuler de commentaires.

MALENTENDU

SUITE DE LA PAGE 1

ayant pour but d'amender la loi de l'impôt sur le revenu, soit présenté en troisième lecture et adopté.

Se levant d'un seul bond, M. Michael Starr réclama un vote immédiat. C'est M. Starr qui, l'automne dernier, avait fait battre les libéraux sur la question des tarifs postaux. M. Sharp, pris au dépourvu — il croyait que le bill serait adopté à la prochaine séance de la Chambre —, selon la formule d'usage — se leva pour déclarer: "Je crois que l'honorable membre n'a pas compris... Je ne voulais qu'attirer votre attention!" M. Starr l'interrompit alors et réclama une roulette en faveur d'un vote immédiat.

Il s'ensuivit une série d'interpellations auxquelles prirent part M. Starr, le ministre Robichaud, M. MacEachern, M. Sharp, M. Churchill, le tout accompagné de "oh" et de "ah" venant des deux côtés de la Chambre.

Il y eut des consultations entre les principaux ministres, qui acceptèrent finalement le vote. La cloche sonna plus d'une heure. M. Sharp avait, semble-t-il, obtenu l'assurance que les libéraux étaient assez nombreux pour battre l'opposition.

Assurant enfin le contrôle de la situation, le vice-président de la Chambre ordonna le compte des "oui" et des "non". Et les "non" l'ayant emporté, l'orateur ordonna l'enregistrement du vote.

Et c'est à 9 h 40, après le décompte du scrutin, qu'il déclara: "Je déclare la proposition battue."

On entendit alors du côté de l'opposition fuser les cris de "démissionnez!"

Le député conservateur Robert Coates, de Cumberland, lança aussitôt en l'air toutes les feuilles de papier qu'il se trouvait sur son pupitre... tandis que le ministre de la Main-d'œuvre, M. Jean Marchand, fixait le plancher et que le ministre du Commerce, M. Winters, restait assis, le menton dans les mains.

Le greffier, imperturbable, annonça que la discussion porterait sur l'article suivant à l'ordre du jour.

Mais l'opposition ne l'entendait pas ainsi.

À 9 h. 50, invoquant une question de privilège, l'ex-leader conservateur et premier ministre du Canada, M. Diefenbaker, stimulé par des cris d'encouragement, déclara: "Il existe toujours d'excellentes raisons de continuer les règlements et, en cette occasion, je voudrais, monsieur le président, faire comprendre à cette Chambre la triste situation dans laquelle elle se voit plongée. C'est une route très longue qui n'est pas parsemée de poubelles". Et poursuivant: "Je me souviens fort bien d'un certain 5 février, en 1963, alors qu'on avait décidé ici même que notre gouvernement devait quitter la scène. Ce sont ces mêmes personnes, en face de nous, qui ont prononcé de telles paroles. Qu'elles s'en tiennent aujourd'hui à l'attitude qu'elles exigeaient alors de nous!"

Et M. Diefenbaker reprit son siège aux cris de "Bravo, bravo" et "démissionnez!"

C'est alors qu'intervint le leader parlementaire du gouvernement, M. MacEachern, sans doute pour piquer au vif M. Robert Stanfield, impassible tout au long de cette tempétueuse séance: "Monsieur le président, je suis heureux de constater que le parti conservateur s'est enfin découvert un chef!"

M. Churchill, soulignant que le gouvernement venait de subir la défaite et que son premier ministre était au repos en Jamaïque, il n'avait d'autre recours que d'accepter l'ajournement de la Chambre et de décider demain, quel que soit le leader alors présent, l'attitude qu'il devra adopter. S'adressant alors au président, M. Churchill l'invita à user de son autorité pour déclarer l'ajournement car, ajouta-t-il: "Il me semble évident que rien de constructif ne peut être accompli dans cette Chambre, ce soir!"

Une autre intervention, celle-là de M. Fulton, rappelant les circonstances identiques dans lesquelles s'était trouvé le gouvernement Diefenbaker et l'ajournement qu'avait alors décrété le président de la Chambre avec l'assentiment du gouvernement, mit pratiquement fin à la séance, qui se termina à 10 heures précises, sur décision du président de la Chambre.

À 2 h 30 cet après-midi, le gouvernement du Canada, M. Pearson en tête, devait faire connaître ses intentions. Ses hypothèses sont nombreuses: les paris sont ouverts.

L'ARC envisage sous un autre angle le projet de loi fédéral sur la radiodiffusion éducative

L'Association canadienne des radiodiffuseurs, dans un mémoire présenté aujourd'hui au Comité permanent de la radiodiffusion de la Chambre des communes, se demande s'il ne serait pas plus utile d'utiliser les taxes à la programmation plutôt qu'à l'achat d'équipement ou d'aménagement technique devant servir à la radiodiffusion éducative.

L'Association, commentant le projet de loi du gouvernement fédéral sur la radiodiffusion éducative, estime que l'on pourrait payer aux postes du secteur privé ou à la Société Radio-Canada des honoraires pour la diffusion des programmes éducatifs. "De tels programmes pourraient légitimement être considérés comme faisant partie du mandat de la Société. Ceci permettrait de détourner certaines sommes d'argent provenant de l'impôt et de les utiliser uniquement à la production de meilleurs aménagements techniques."

Le "circuit fermé"

Dans son mémoire de huit pages, l'Association note également:

Tremblement de terre en Grèce: treize morts

ATHÈNES (UPI,PA) — Un tremblement de terre d'une violence exceptionnelle a secoué aujourd'hui la petite île de Ayios Efstratios, l'une des îles Sporades dans la mer Egée entre la Grèce et la Turquie.

Un navire de sauvetage dépêché sur les lieux a signalé que 13 personnes ont perdu la vie et quinze autres ont été blessées. Ces chiffres ont été confirmés officiellement par les autorités gouvernementales.

Les dégâts matériels sont élevés principalement sur l'île Ayios Efstratios où 80 p. 100 des édifices ont été détruits. Sur l'île de Limnos, atteinte elle aussi par le séisme, l'église est sur le point de s'effondrer et une vingtaine de maisons se sont écroulées.

La secousse la plus importante a été ressentie la nuit dernière et a atteint une intensité de 7 à 8 sur l'échelle de Richter.

Trois navires de guerre grecs sont en route vers les îles sinistrées pour porter des médicaments, des vivres et des abris à la population.

L'île Ayios Efstratios est une île rocheuse et presque déserte d'une population de 170 habitants. Le premier navire de secours à atteindre l'île a embarqué les 15 blessés qui seront soignés dans un hôpital du Pirée.

L'observatoire d'Athènes a enregistré des secousses post-sismiques mais a indiqué qu'elles n'étaient pas de nature à causer des dommages.

ment qu'une étude plus poussée sur la technique du "circuit fermé" devrait être entreprise. L'Association, en parlant "d'outillage existant", songe aussi à la diffusion par câble, "par téléphone ou par d'autres moyens de diffusion connexes".

Commentant la technique de l'utilisation de "l'onde hertzienne", l'Association se demande s'il est possible qu'un seul canal puisse servir utilement les écoles élémentaires et secondaires, les écoles techniques et professionnelles, les écoles commerciales et les universités dans une même région. "Il n'est pas impossible qu'il faille, en définitive, un canal pour

chaque niveau et pour chaque type d'école, et même si on n'allait pas jusque là, l'emploi de la technique des ondes hertziennes, exigeait, pour peu que l'on veuille, un service satisfaisant à une agglomération tant soit peu importante, plus de canaux qu'il n'en existe actuellement."

S'il est essentiel d'engager une partie des revenus provenant des taxes à l'addition d'outillage technique, l'Association estime qu'une société spéciale de la Couronne instituée par le Parlement canadien devrait avoir la responsabilité de ce travail, la programmation étant laissée aux provinces.

Le chef de l'aviation de la RAU en prison

LE CAIRE (AFP-Reuter) — Deux des quatre officiers supérieurs égyptiens accusés d'être responsables de la défaite de leur pays aux mains des forces israéliennes en juin dernier ont été condamnés à des peines d'emprisonnement.

L'ancien commandant en chef de l'aviation de la RAU, le général Mohammed Sidki Mahmoud, devra purger une peine de 15 années de prison, et l'ancien chef du département de la défense aérienne, le général Ismail Labib, 10 années. Les deux autres accusés, les généraux Gamal Afifi et Abdel Salam Algedhek, ont été acquittés.

La crise n'empêchera pas le congrès de leadership

OTTAWA (PC) — La défaite du gouvernement aux Communes n'empêchera pas la tenue

du congrès libéral de leadership, a déclaré aujourd'hui le sénateur John Nichol, président de la Fédération libérale du Canada.

Dans une interview, il a dit que le gouvernement peut, à la lumière de sa défaite en Chambre, choisir plusieurs modes d'action. Quel que soit celui qu'il choisira, cela n'empêchera pas le congrès de leadership.

Le congrès doit avoir lieu du 4 au 6 avril. Le sénateur a laissé entendre que la date du congrès pourrait être changée, mais pas sa tenue.

Ons candidats sont entrés dans la course pour succéder à Lester Pearson, qui a exprimé l'intention de se retirer comme chef du parti et comme premier ministre une fois que son remplaçant aura été choisi.

Un cargo sombre: 16 disparus

ISTAMBUL, Turquie (AFP) — Seize membres de l'équipage du cargo panaméen "Capitaine Franco" sont portés disparus, à la suite de la collision du navire à l'entrée du détroit des Dardanelles avec un autre bâtiment dont l'identité n'est pas encore établie.

DISCOURS

SUITE DE LA PAGE 1

mes immédiats de cette municipalité. Le chef du gouvernement provincial a refusé cependant de dire s'il y aura ou non formation d'une commission royale d'enquête.

Quant au reste, le discours du trône ne révèle à peu près rien de nouveau.

En matière constitutionnelle, il réaffirme l'intention du gouvernement de concentrer son attention sur la constitution interne du Québec.

Le discours du trône, qui fait état des résultats concrets des dernières conférences constitutionnelles, rappelle également l'intention du gouvernement de procéder à une réforme des institutions parlementaires du Québec, en particulier du Conseil législatif.

A ce sujet, le chef du gouvernement provincial a réaffirmé qu'il "croit au bicaméralisme, l'existence de deux Chambres étant le fait de tous les pays souverains".

En matière d'éducation, le discours réitère que le gouvernement considère cette sphère d'activités comme "l'une des grandes priorités au Québec" et il fait état de trois projets de loi, l'un visant la création d'une seconde université de langue française à Montréal, un deuxième proposant une loi cadre sur les institutions privées et un troisième touchant la coordination de l'enseignement et de la recherche au niveau universitaire.

Le document lu par M. Lapointe fait également allusion à un projet de loi touchant le problème de la radiodiffusion.

Un chapitre économique, le discours réitère l'intention du gouvernement de soumettre un bill proposant la création d'un centre de recherches industrielles.

Cette mesure est la seule à être annoncée dans le cadre d'une politique visant à "élargir les bases du développement économique du Québec".

En matière d'énergie, le discours fait allusion à la possibilité d'un projet de loi embrassant les divers domaines du gaz, du pétrole et de l'électricité.

Les observateurs politiques s'accordent pour dire qu'il s'agira là du domaine qui fera probablement couler le plus d'encre au cours des prochains mois à cause des divergences d'opinions entre Québec et Ottawa en ce domaine.

Un autre projet extrêmement important concerne une législation sur la conservation et la mise en valeur de l'eau. Ce projet de loi concernera la création d'un institut des sciences de l'eau.

Enfin, 12 députés du trépas, lu devant quelque 600 invités dont la plupart représentaient

les corps intermédiaires du Québec, laisse prévoir des législations dans les domaines suivants:

- La protection des sites historiques et archéologiques;
- La déconcentration des moyens culturels et leur accessibilité;
- La planification du domaine forestier;
- La modernisation des lois touristiques, plus particulièrement la loi de l'hôtellerie, les lois de la chasse et de la pêche, la création d'un Conseil supérieur de la faune, l'élargissement des cadres du Conseil supérieur du tourisme;
- Le crédit agricole;
- Des modifications au code du travail afin de favoriser le règlement des différends;
- La prévention des accidents et des maladies industrielles;
- La réglementation du travail féminin;
- La protection du public dans l'industrie de la construction;
- La transformation et l'élargissement du rôle des organismes voués à la formation professionnelle;
- La possibilité d'une loi cadre dans le domaine social;
- L'établissement d'un système d'assurance maladie "complet";
- Des mesures pour mieux protéger la personne humaine et les biens des citoyens;
- La création d'un ministère de l'Immigration.

Toutes ces mesures législatives s'ajoutent à 15 projets de loi qui avaient été annoncés l'an dernier dans le discours du trône mais qui ne peuvent être votés au cours de la session 1967.

Parmi ces autres projets de loi en note ceux touchant la création d'un conseil de la Fonction publique et d'un ministère des Sports et Loisirs.

ACHETEUR DE TIMBRES

EN VILLE PAIEMENT IMMEDIAT POUR COLLECTIONS DE TIMBRES

Un acheteur de timbres en visite désire acheter collections, surplus, successions, stock de vendeurs, etc. Nous examinerons importante collection chez vous.

VEUILLEZ APPELER M. DAVID, VI. 2-1512 MARDI ET MERCREDI, 10 A.M. A 1 P.M. ET 5 A 7 P.M.

NE MANQUEZ PAS CETTE OFFRE PROFITEZ DES PRIX SPECIAUX D'HIVER

ALSCO FENETRES et PORTES en aluminium
Emallées — anodisées — naturelles

ALSCO AUVENTS en fibre de verre — grand choix de couleurs

REVETEMENT en aluminium (clapboard) couleurs de couleurs.

1530, rue BEAUBIEN est TELEPHONEZ MAINTENANT
Montréal

Tous renseignements et démonstration sans aucune obligation

279-8551
(Frais interurbains acceptés)

L'esprit ne peut remplacer le tact; le tact peut suppléer à beaucoup d'esprit.
La Rochefoucauld

C'est sur les sympathies et les antipathies que la raison a perdu ses droits.
Christine de Suède

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHE-TEES adressées au Surveillant des Appels d'Offres, Ministère des Travaux Publics du Canada, 2085 avenue Union, 20^{ème} étage, Montréal 2, P.Q. et portant la mention: "SOUMISSION POUR CONVERSION DES DORTOIRS EN CELLULES INDIVIDUELLES".

ST-VINCENT-DE-PAUL, P.Q. seront reçues jusqu'à 3:00 de l'après-midi (H.N.E.) MERCREDI LE 3 AVRIL 1968.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de \$250.00 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise des bureaux du ministère aux adresses suivantes:

2085 avenue Union, 20^{ème} étage, Montréal 2, P.Q., et 1631 rue Delormier, Montréal 24, P.Q.

On pourra examiner les plans, devis et autres documents de soumission au bureau de l'Association des Constructeurs de MONTREAL, P.Q., 4970 Place de la Savane.

De même qu'à notre Bureau de District au 1631 rue Delormier, Montréal 24, P.Q.

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état dans le mois qui suivra le jour du décajetage des soumissions.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumissions.

BUREAU DEPOSITAIRE DES SOUMISSIONS

Les sous-entrepreneurs pour les ouvrages mécaniques et d'électricité doivent présenter leurs soumissions par l'entremise du Bureau Dépositaire des Soumissions 4970, Place de la Savane, Montréal, P.Q., au plus tard à trois (3) heures de l'après-midi, (H.N.E.) **MERCREDI LE 27 MARS 1968** conformément au document "Standard Canadian Bid Depository Principles and Procedures for Federal Government Projects", première édition 22 mars 1963.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

A. René de Cotret Surveillant des Appels d'Offres Bureau Régional (Québec) Montréal, P.Q.

Projet de regroupement des professeurs catholiques de langue anglaise

La Fédération des enseignants catholiques de langue anglaise songe à grouper en une seule association tous ses membres de l'île de Montréal.

Au cours d'une longue assemblée de 600 professeurs à l'Université McGill hier soir, la Fédération s'est aussi engagée à appuyer toute demande des parents catholiques anglophones pour des écoles confessionnelles

selon la formule d'option prévue par le rapport Parent.

La nécessité d'un regroupement des enseignants dans l'île de Montréal a été expliquée par plusieurs de ses dirigeants du groupe, en particulier par le secrétaire M. Kevin Quinn, en ces termes: "Nous croyons qu'avec la disparition du système scolaire confessionnel, et donc de la commission scolaire

confessionnelle actuelle, nos associations locales, dispersées un peu partout, deviennent inutiles".

L'union de ces petites associations est donc nécessaire pour préserver à leurs membres une voix représentative. On a par ailleurs souligné que les professeurs catholiques de langue française ont déjà une Fédération dans l'île, ainsi que les protestants.

Les étudiants en sciences sociales veulent créer une commission pédagogique

Les étudiants en sciences sociales de l'Université de Montréal, réunis hier en assemblée générale, ont demandé à l'assemblée universitaire de se réunir avant le 27 février et de créer une commission pédagogique qui comportera un nombre égal de professeurs et d'étudiants, commission qui pourra s'adjoindre des experts à titre consultatif.

Les 1,800 étudiants de la faculté étaient en grève hier en vue de hâter les négociations entreprises avec les autorités de l'université. Les étudiants contestent l'utilité du cours magistral, se plaignent du mécanisme de promotion, des normes d'accréditation pour les cours déjà suivis et des prévisions d'admission établies dans chaque département.

Quelques dizaines d'étudiants ont dressé des piquets de grève à l'intérieur de la faculté des sciences sociales, tandis qu'avaient lieu des réunions dans les départements afin de mettre au point les négociations qui doivent avoir lieu cette semaine dans les comités conjoints de la faculté.

Depuis le début du conflit, les autorités de l'université ont reconnu le bien-fondé des griefs des étudiants et l'on sait maintenant que l'assemblée universitaire, formée de représentants de l'administration, des professeurs et des étu-

dants, doit être saisie de ces questions à sa prochaine réunion du 4 mars. Mais les étudiants veulent que les choses aillent encore plus vite.

C'est aujourd'hui, après avoir mis fin à leur grève générale, que les étudiants en sciences sociales doivent entreprendre une grève tournante dans les

neuf départements de la faculté afin d'activer les négociations. Même si les leaders du mouvement n'ont pas encore mis au point une formule définitive, on estime que cette grève tournante permettra, notamment, de prouver la faiblesse des cours magistraux.

Début de la médiation à Mont-Royal

Les représentants des deux parties dans le différend qui oppose la ville de Mont-Royal à ses 107 travailleurs manuels se sont rencontrés hier après-midi en présence d'un conciliateur du ministère du Travail, pour une séance de médiation.

La réunion avait été convoquée par l'assistant du directeur du Service de conciliation, M. Évangéliste Moreau, et s'est déroulée dans les bureaux du ministère, rue McGill, à Montréal.

Les deux parties tentent de mettre fin à la grève qui a débuté le 5 février et qui prive la ville des services des employés du service d'entretien des rues et du déneigement, et les employés des garages.

Les bourrasques de vent qui avaient accumulé de la neige dans quelques rues ont poussé la ville à faire appel, au cours de la fin de semaine, à un entrepreneur privé. Cependant, les grévistes, ayant eu vent de l'affaire, ont réussi à dissuader l'entrepreneur et ses employés de continuer à faire cette besogne.

Les points litigieux ont trait principalement à l'ancienneté, à la classification des tâches et à la sécurité d'emploi. Les salaires ont fait le sujet d'une entente au début de janvier.

Saint-Hubert (18,000 âmes) construira enfin son premier hôtel de ville

par Claude MASSON

Avec 18,000 âmes, la municipalité de Saint-Hubert, sur la rive sud n'a pas encore d'hôtel de ville.

Le conseil municipal doit tenir ses assemblées publiques dans une école.

Les fonctionnaires travaillent dans une ancienne école construite avant le début du siècle et condamnée à deux reprises par le ministère québécois de la Santé parce que l'immeuble est un véritable nid à feu.

La situation est telle que, à quelques reprises cet hiver, les employés municipaux ont été avisés de ne pas se rendre à leur travail puisque le chauffage est temporaire et inadéquat. Mais toutes ces conditions quasi impossibles de travail prendront tout probablement fin bientôt.

Le conseil municipal est décidé de réaliser ce projet d'un hôtel de ville espéré depuis longtemps. A la suite d'une réunion à huis clos des membres du conseil, qui aura lieu mercredi soir, des soumissions doivent être demandées pour la concrétisation de ce projet.

Il faudra ensuite adopter un règlement d'emprunt pour la construction de cet hôtel de ville dont le coût ne devrait pas dépasser un demi-million de dollars.

La parole sera ensuite aux électeurs propriétaires, qui, dans l'ensemble, seraient déjà convaincus de la nécessité de réaliser ce projet pour la bonne réputation de leur municipalité.

Les dirigeants municipaux désiraient construire cet immeuble municipal plus tôt. Cependant, le ministère des Affaires municipales avait invité, il y a quelques années, la Ville à choisir entre deux options: ou financer la construction de Joner-

gin, une entreprise qui vient de s'établir sur l'emplacement industriel situé à proximité du parc industriel Norman Litchfield, ou défrayer le coût de construction d'un hôtel de ville.

Les dirigeants municipaux avaient préféré alors se prévaloir de la loi des fonds industriels pour financer la construction de Jonergin dans une proportion de 80 pour cent, soit environ \$600,000.

L'hôtel de ville projeté, dont l'esquisse est déjà complétée, sera construit dans le nouveau centre-ville et envisagé par le plan directeur.

Il s'agit plus précisément du carrefour compris entre le boulevard Cousineau et le boulevard Champlain, appelé à devenir l'une des artères principales de la municipalité. Le nouveau centre-ville serait propre à desservir une population de 150,000 habitants.

Pour l'instant, le projet sera limité à l'hôtel de ville. Plus tard, selon les moyens financiers de cette ville en tutelle, Saint-Hubert tentera de compléter tout un ensemble qui comprendrait alors un centre civique avec une bibliothèque, un aréna, un théâtre et même un hôpital.



Le coupé hardtop Firebird 400 avec revêtement de pavillon en vinyle et tachymètre monté sur le capot (fournis sur demande).

Remontez-vous le moral. Essayez une Firebird au cours de l'Essai sur route de l'excellence



Mais oui. Allez-y. Remontez-vous le moral. Prenez le volant d'une Firebird. Le modèle ci-dessus est un 400. Mais si vous trouvez que vous en avez plus que vous en demandez avec ses 330 CV, ses doubles prises d'air, ses pneus à bandes rouges et sa suspension sport, sachez qu'il existe quatre autres séries: Firebird (175 CV, 6 cyl., arbre à cames en tête); Firebird Sprint (215 CV, 6 cyl., arbre à cames en tête); Firebird 350 (265 CV, V8) et Firebird HO (320 CV, V8). Cependant, avant que vous ne preniez la route dans une Firebird, il est juste que nous vous prévenions d'une chose: vous ne vous contenterez plus jamais de conduire une voiture ordinaire.

La Firebird de Pontiac

Consultez le concessionnaire Pontiac-Firebird de votre localité.

Concessionnaires autorisés PONTIAC-FIREBIRD dans le Grand Montréal:

Faites un essai sur route aujourd'hui même. Vous pouvez gagner une Firebird tout à fait gratuitement

Les concessionnaires Pontiac de Montréal et de sa banlieue offrent en cadeau 6 Firebirds pendant le mois de février

- | | | | |
|--|---|--|---|
| GOHIER AUTOMOBILES LTEE,
3333 est, rue Jarry, Ville St-Michel — 376-8465 | BOULEVARD PONTIAC BUICK LTEE,
7085, boul. St-Laurent — 279-7321 | MID-TOWN MOTORS LIMITED,
1395 ouest, boul. Dorchester — 866-9961 | MONTREAL BUICK LIMITED,
4026 ouest, rue Ste-Catherine — 937-6342 |
| GRANT HAMILTON PONTIAC-BUICK LTD.,
3500 ouest, rue Jean-Talon — 735-3792 | ROCHELEAU AUTOMOBILE LTEE,
11251 est, rue Notre-Dame — 645-1651 | SANGUINET AUTOMOBILE LTEE,
1965, rue Lafontaine — 524-3761 | WILHELMY AUTOMOBILES LTEE,
4833, boul. St-Laurent — 288-0186 |
| GARAGE BERTRAND LIMITEE,
15538 ouest, boul. Gouin,
Ste-Genevieve-de-Pierrefonds — 626-3981 | HARLAND AUTOMOBILE LTEE,
955, boul. Montréal-Toronto,
Rond-Point de Dorval — 631-2051 | JARRY AUTOMOBILE INC.,
1068, boul. des Laurentides, Ville de Laval — 669-2681 | OMER BARRE VERDUN LIMITEE,
5987 avenue Verdun, Verdun — 768-2551 |
| VAILLANCOURT PONTIAC-BUICK LTEE,
375, boul. Labelle, Chomedey — 681-2533 | | ABIAS PEPIN AUTOMOBILES LTEE,
155 ouest, rue St-Charles, Longueuil — 674-4924 | |

Alliance mutuelle vie

l'une des plus anciennes institutions d'assurance-vie du Québec

marque son 75^{ème} anniversaire



Aujourd'hui une importante compagnie, elle dépasse 93% des entreprises d'assurance-vie du monde

Ses assurances en vigueur excèdent le milliard

Elles ont doublé en moins de cinq ans

\$6.5 millions ont été versés en bénéfices durant '67 dont \$1 1/4 million en dividendes

Et la compagnie annonce une hausse de l'échelle des dividendes à compter de '68

Son actif de \$68.5 millions profite à des milliers de gens

Plus de \$184 millions de nouvelles assurances furent souscrites en '67

UNE IMPORTANTE INSTITUTION AU SERVICE DE SES ASSURES. L'ALLIANCE MUTUELLE-VIE A MERITE LA CONFIANCE QU'ON LUI ACCORDE.

ALLIANCE COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

La compagnie adresse à tous ses assurés un exemplaire de rapport annuel. Toute autre personne intéressée est invitée à en faire la demande au siège social: 680 ouest, rue Sherbrooke, Montréal 2.

NAISSANCES

COMMERCIALES

IMMOBILIERES

AUGER (Lionel) - A Cité LaVal, le 19 février 1968, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Lionel Auger, fils de...

CARRIE (Philippe) - A Glen Neve, le 17 février 1968, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Philippe Carrière, fils de...

LALONDE (Arthur) - A Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, le 17 février 1968, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Arthur Lalonde, époux de Marie-Pauline...

MASSICOTE (Philippe) - A Mont-Richard (Lucille) - A St-Jubain de Châteauguay, le 19 février 1968, à l'âge de 54 ans, est décédé...

MALLARON (Annette) - A Mont-Royal, le 17 février 1968, à l'âge de 55 ans, est décédée Mme Annette Mallaron, épouse de...

GRONDINES (J. Léger) - A Mont-Royal, le 17 février 1968, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Joseph Grondines, époux de...

MAUGER (Oscar) - A Pompano Beach, Floride, le 17 février 1968, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Oscar Mauger, époux de...

DECES ET REMERCIEMENTS APPEL D'OFFRES GPH-68-10032 pour 10 h 30 a.m. heure de Montréal le mardi 19 mars 1968

REGIN (Jean) - A Mont-Royal, le 19 février 1968, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Jean Regin, époux de...

HERBERT (Raoul) - A Mont-Royal, le 19 février 1968, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Raoul Herbert, époux de...

MCCARRY-PATENEAU (Jacques) - A Mont-Royal, le 18 février 1968, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Jacques McCarry-Pateneau, fils de...

Mme veuve HENRI HURTUBISE - A Mont-Royal, le 26 décembre, à l'âge de 80 ans et 10 mois, est décédée Mme veuve Henri Hurtubise, née Coirne...

ROUDELLE (Robert) - A Mont-Royal, le 19 février 1968, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Robert Roudele, époux de...

HUOT (Robert) - A Mont-Royal, le 19 février 1968, à l'âge de 27 ans, est décédé M. Robert Huot, fils de...

MOREAU (Régiane) - A Mont-Royal, le 18 février 1968, à l'âge de 66 ans, est décédée Mme Régiane Moreau, épouse de...

ROY (Dorimène) - A Mont-Royal, le 18 février 1968, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme veuve Dorimène Roy, épouse de...

ROUDELLE (Robert) - A Mont-Royal, le 19 février 1968, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Robert Roudele, époux de...

JARRY (Laurence) - A Mont-Royal, le 19 février 1968, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme Laurence Jarry, épouse de...

LANDRY (Avila) - A Mont-Royal, le 17 février 1968, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme Avila Landry, épouse de...

ST-AMANT (Jacques-René) - A Mont-Royal, le 18 février 1968, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Jacques-René St-Amant, époux de...

ROUDEAU (Donat) - A Beaurivage, le 19 février 1968, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Donat Roudeau, époux de...

JODOIN (Jeanne) - A Mont-Royal, le 18 février 1968, à l'âge de 54 ans, est décédée Mme Jeanne Jodoin, épouse de...

LAPOINTE (Dorcin) - A Mont-Royal, le 18 février 1968, à l'âge de 44 ans, est décédée Mme Dorcin Lapointe, épouse de...

DECES FRERE DAVID - A Hôpital-Dieu de Montréal, le 17 février 1968, est décédé, à l'âge de 73 ans, M. Frère David, religieux de...

ROUDEAU (Elphège) - A Mont-Royal, le 20 février 1968, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Elphège Roudeau, époux de...

DENAULT (Eloïde) - A Mont-Royal, le 17 février 1968, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme Eloïde Denaault, épouse de...

LAROSE (Albina) - A Mont-Royal, le 18 février 1968, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme Albina Larose, épouse de...

SAUNDERS (Laurent) - A Mont-Royal, le 18 février 1968, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Laurent Saunders, époux de...

ROUTHILLIER (Hervé) - A Mont-Royal, le 19 février 1968, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Hervé Routhillier, époux de...

JONES (Adele) - A Mont-Royal, le 15 février 1968, à l'âge de 44 ans, est décédée Mme Adele Jones, épouse de...

LAURIN (Uldéric) - A Mont-Royal, le 18 février 1968, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Uldéric Laurin, époux de...

SAUVAGE (Eugène) - A Mont-Royal, le 19 février 1968, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Eugène Sauvage, époux de...

ROUJOLD (Clément) - A Mont-Royal, le 19 février 1968, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Clément Roujold, époux de...

KEEDWELL (Cécile) - A Repentigny, le 17 février 1968, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme Cécile Keedwell, épouse de...

LAVERGNE (Elzair) - A Lachine, le 19 février 1968, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Elzair Lavergne, président des voyageurs de commerce...

SAUVAGE (Eugène) - A Mont-Royal, le 19 février 1968, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Eugène Sauvage, époux de...

ROUJOLD (Clément) - A Mont-Royal, le 19 février 1968, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Clément Roujold, époux de...

KEEDWELL (Cécile) - A Repentigny, le 17 février 1968, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme Cécile Keedwell, épouse de...

LAVERGNE (Elzair) - A Lachine, le 19 février 1968, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Elzair Lavergne, président des voyageurs de commerce...

SAUVAGE (Eugène) - A Mont-Royal, le 19 février 1968, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Eugène Sauvage, époux de...

ROUJOLD (Clément) - A Mont-Royal, le 19 février 1968, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Clément Roujold, époux de...

KEEDWELL (Cécile) - A Repentigny, le 17 février 1968, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme Cécile Keedwell, épouse de...

LAVERGNE (Elzair) - A Lachine, le 19 février 1968, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Elzair Lavergne, président des voyageurs de commerce...

SAUVAGE (Eugène) - A Mont-Royal, le 19 février 1968, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Eugène Sauvage, époux de...

ROUJOLD (Clément) - A Mont-Royal, le 19 février 1968, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Clément Roujold, époux de...

KEEDWELL (Cécile) - A Repentigny, le 17 février 1968, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme Cécile Keedwell, épouse de...

LAVERGNE (Elzair) - A Lachine, le 19 février 1968, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Elzair Lavergne, président des voyageurs de commerce...

SAUVAGE (Eugène) - A Mont-Royal, le 19 février 1968, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Eugène Sauvage, époux de...

ROUJOLD (Clément) - A Mont-Royal, le 19 février 1968, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Clément Roujold, époux de...

KEEDWELL (Cécile) - A Repentigny, le 17 février 1968, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme Cécile Keedwell, épouse de...

LAVERGNE (Elzair) - A Lachine, le 19 février 1968, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Elzair Lavergne, président des voyageurs de commerce...

SAUVAGE (Eugène) - A Mont-Royal, le 19 février 1968, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Eugène Sauvage, époux de...

ROUJOLD (Clément) - A Mont-Royal, le 19 février 1968, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Clément Roujold, époux de...

KEEDWELL (Cécile) - A Repentigny, le 17 février 1968, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme Cécile Keedwell, épouse de...

LAVERGNE (Elzair) - A Lachine, le 19 février 1968, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Elzair Lavergne, président des voyageurs de commerce...

SAUVAGE (Eugène) - A Mont-Royal, le 19 février 1968, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Eugène Sauvage, époux de...

CARTES MORTUAIRES et REMERCIEMENTS 1589 RUE ST-HUBERT 527-9268

FLEURISTE 4000 Avenue Notre-Dame-de-Grâce 526-5955

ENCANTEURS DE QUEBEC 681-2266

ENCANTEURS DE QUEBEC 681-2266

Le gouvernement chancelle

Le 5 p. cent de plus, déjà déboursé, nous le rendra-t-on?

OTTAWA. — Maintenant que les Communes ont rejeté la hausse d'impôts proposée par le gouvernement, qu'arrivera-t-il à l'argent que les contribuables canadiens ont déjà payé depuis le premier janvier?

Personne ne le sait encore au juste. Au ministère des Finances, on se contentait de dire hier soir qu'il s'agit là d'un problème juridique qui est déjà à l'étude. La décision sera annoncée le plus tôt possible.

De fait, on ne sait même pas si les employeurs doivent continuer de retenir le 5 p. 100 d'impôt supplémentaire sur les salaires de leurs employés ou non.

La surcharge du mini-budget

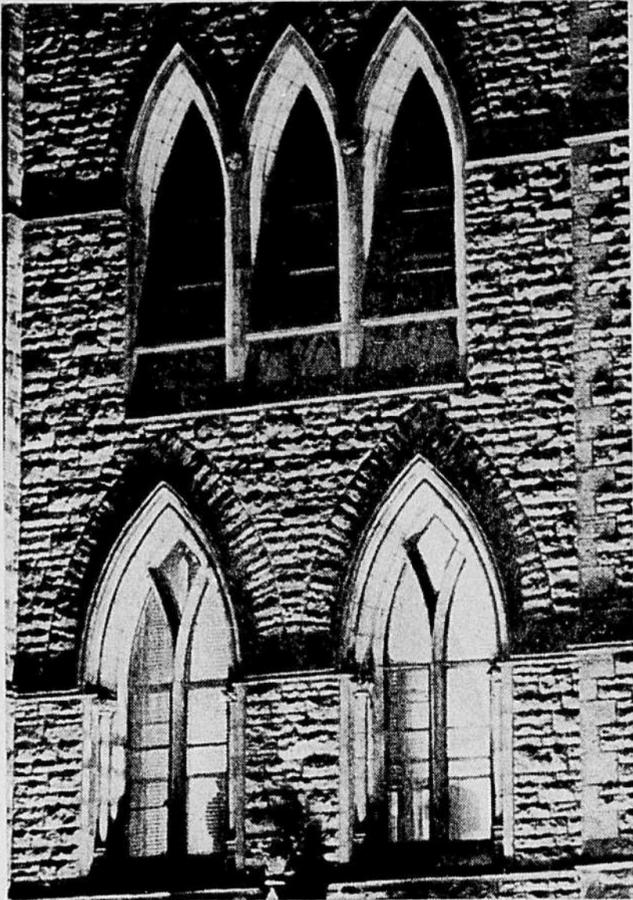
On se souvient que dans son mini-budget du 30 novembre, le ministre des Finances M. Sharp avait imposé cette surcharge, en plus de forcer les compagnies à payer leurs versements d'impôts deux mois plus tôt que par les années passées. Il avait en même temps annoncé que le gouvernement commencerait dès le premier janvier à remettre aux compagnies la taxe remboursable de 5 p. 100 sur les profits en argent, taxe qu'il percevait depuis un an et demi et qui avait rapporté \$230.000.000.

Ce sont ces trois changements, présentés sous la forme du bill C-193, qui ont été défaits hier soir en Chambre par le vote-surprise qui a renversé le gouvernement.

Un autre projet de loi?

Dans la confusion qui régnait aux Communes après le vote, M. Sharp a cependant précisé que s'il le peut, le gouvernement présentera un autre projet de loi qui lui permettra de compenser pour les revenus que lui auraient assurés ces mesures.

En présentant son mini-budget, le ministre avait estimé que la surtaxe sur les revenus personnels rapporterait plus de \$200 millions et l'accélération des paiements des compagnies près de \$300 millions.



téléphoto UPI

Une activité fébrile a continué de régner dans le bureau de M. Robert Winters qui agit comme premier ministre en l'absence de M. Pearson. Les fenêtres du bureau de M. Winters sont demeurées brillamment éclairées jusqu'à une heure avancée dans la soirée. Par opposition, les trois fenêtres de l'étage supérieur, qui donnent sur le bureau de M. Pearson, sont demeurées dans le noir.



téléphoto UPI

Au bureau de M. Stanfield, leader du parti conservateur et chef de l'opposition, l'atmosphère était au sourire... M. Stanfield s'entretenait ici de la situa-

tion politique en compagnie des correspondants parlementaires.

Votre député, comment a-t-il voté?

OTTAWA — Voici la liste des députés, groupés selon leur parti, qui ont participé au scrutin sur la loi de l'impôt sur le revenu hier soir aux Communes. Le bill gouvernemental a été défait par 84 voix contre 82. Ceux dont le nom n'apparaît pas étaient absents ou n'ont pas voté.

Ont voté en faveur du bill:

LIBERAUX: 82

Terre-Neuve

Richard Cashin, St. John's West; Andrew Chatwood, Grand Falls; White Bay - Labrador; Charles Grandjean, Bonaville; Twillingate; Joseph O'Keefe, St. John's East; Herman Ratten, Humber-St. George's.

Nouveau-Brunswick

Jean-Frédéric Dubé, Restigouche-Madawaska; A. M. A. McLean, Charlotte; le ministre des Pêcheries, M. Robichaud, Gloucester.

Québec

Albert Bechard, Bonaventure; Jean Berger, Montmagny-L'Islet; Gustave Blouin, Saguenay; Prosper Boulanger, Montréal-Mercier; le ministre de la Défense, M. Cadieux, Terrebonne; Jean-Charles Cantin, Québec-Sud; Pierre Caron, Hull; le ministre du Revenu, M. Charbonneau, L'Assomption; Gaston Clermont, Labelle; le ministre des Postes, M. Côté, Longueuil; le ministre de l'Industrie, M. Drury, Montréal-St-Antoine; Westmount; Gérard Duquet, Québec-Est; René Emard, Val-d'Or; René Gauthier, Jean-Pierre-Goyer, Montréal-Dollard; Raymond Guay, Lévis; Dr. Gaston Isabelle, Gatineau; Paul Langlois, Chicoutimi; Gérard Laniel, Beauport; Salaberry; Fernand Leblanc, Montréal-Laurier; Gérard Loiselle, Montréal-Sainte-Anne; B y e et le ministre de la Main-d'oeuvre, M. Marchand, Québec-Ouest; Jean-Paul Matte, Champlain; Louis-Paul Neveu, Sherbrooke; André Noël, Outremont-St-Jean; André Ouellet, Papineau; Gérard Pelletier, Montréal-Mocheleaga; le ministre des Mines, M. Pezin, Drummond-Arthabasca; Bernard Flon, Chambly-Rouville; Marcel Frud'homme, Montréal-St-Denis; le ministre des Forêts, M. Jean-Pierre Goyer, Montréal-Dollard; Thomas, Montréal-Maison-Neuve-Rosemont; Jacques R. Tremblay, Beauport; Jean-Vachon; le ministre de la Justice, M. Trudeau, Montréal-Mont-

Royal; Ian Watson, Châteauguay-Huntingdon-Laprairie.

Ontario

Robert Andras, Port Arthur; Hubert Badani, Fort William; le président du Conseil du Trésor, M. Pearson; Kinaston; le président du Conseil privé, M. Walter Gordon, Toronto-Davenport; Herb Gray, Essex-West; J. A. Habel, Cochrane; Stanley Haldas, Toronto Parkdale; Harry Harley, Halton; le ministre des Transports, M. Helmer, Toronto Trinity; Russell G. Honey, Durham; Leonard Hopkins, Renfrew North; K. R. Hyman, Waterloo-Nord; le secrétaire d'Etat, Mlle Judy LaMarsh, Niagara Falls; Carl Legault, Nipissing; James Lind, Middlesex East; Donald S. Macdonald, Toronto-Rosedale; John R. Matheson, Leeds; le ministre des Travaux publics, M. McInnis, Ottawa West; James McNulty, Lincoln; John Munro, Hamilton-East; George E. Nixon, Alkoma-West; le solliciteur général, M. Pennell, Brant-Haldimand; John M. Reid, Kenora; Rainy River; J. T. Richard, Ottawa-East; Jack Roxburgh, Norfolk; Perry Ryan, Toronto-Spadina; le ministre des Finances, M. Sharp, Toronto-Eglinton; Robert Stanbury, York-Scarborough; Paul Tardif, Russell; Donald Tolmie, Welland; Eugene Whelan, Essex-South; le ministre du Commerce, M. Winters, York-West.

Manitoba

Le ministre des Affaires des anciens combattants, M. Teillet, St-Boniface.

Alberta

H. A. Olson, Medicine Hat.

Colombie-Britannique

Ron Basford, Vancouver, Burrard; le ministre des Affaires du Nord, M. Laing, Vancouver-Sud.

Territoire du Nord-Ouest

Bud Orange.

Ont voté contre le bill:

CONSERVATEURS: 60

Île-du-Prince-Édouard

David Macdonald, Prince.

Nouvelle-Écosse

John O. Bower, Shelburne-Yarmouth; Robert C. Coates, Cumberland; Lloyd R. Crouse, Queens-Lunenburg; H. Russel MacEwan, Pictou; Donald MacInnis, Cap Breton; Hugh Robert Muir, Cap Breton-Nord et Victoria; le chef de l'opposition, M. Stanfield, Colchester-Hants.

Nouveau-Brunswick

R. G. L. Fairweather, Royal; Hugh John Flemming, Victoria-Carleton.

Québec

Marcel Asselin, Charlevoix; Roger Réginbal, Argenouville-Deux-Montagnes; Georges Valade, Montréal-Sainte-Marie.

Ontario

Douglas Aikenbrack, Prince-Edward-Lennox; Richard A. Bell, Carleton; Desmond Code, Lanark; Harold Danforth, Kent; Lee Grilla, Hastings-South; Alfred D. Hales, Wellington-South; George Hees, Northumberland; John A. Irvine, London; J. Ellwood Madill, Dufferin-Simcoe; Robert E. McKinley, Huron; J. Waldo Monteith, Perth; Percy Noble, Grey North; Heber Smith, Simcoe North; Michael Starr, Ontario; William H. A. Thomas, Middlesex West; Jean Wadda, Grenville-Dundas; Rod Webb, Hastings-Frontenac.

Manitoba

Gordon Churchill, Winnipeg South Centre; Emer Forbes, Dauphin; Nicholas Mandziuk, Marquette; George Muir, Lisgar; L. R. Bud Sherman, Winnipeg-South; Robert Simpson, Churchill; Eric Stefanson, Selkirk.

Saskatchewan

Rea Cantelon, Kindersley; Drum-

Manitoba

mond Clancy, Yorkton; John Diefenbaker, Prince Albert; Alvin Hamilton, Qu'Appelle; Stanley Korchinski, Mackenzie; Jack McIntosh, Swift Current-Maple Creek; Ronald McLelland, Roselton-Biggar; Ken More, Regina; Edward Naserden, Rosburn; Reynold Rapp, Humboldt-Melfort-Tisdale; Richard R. Southern, Moose Mountain; Lawrence Watson, Assiniboia.

Alberta

Gerald W. Baldwin, Peace River; Frank Fane, Vegreville; Deane Gunklock, Lethbridge; Douglas Harkness, Calgary North; Lawrence Kindt, Macleod; Marcel Lambert, Edmonton-West; Terry Nugent, Edmonton-Strathcona; Eldon Williams, Bow River.

Colombie-Britannique

George Chatterton, Esquimalt-Saanich; David Fulton, Kamloops.

Territoire du Yukon

Erik Nielsen, Yukon.

NEO-DEMOCRATES: 15

Ontario

Andrew Brewin, Toronto-Greenwood; John Gilbert, Toronto-Broadview; Bud Germa, Sudbury; David Lewis, York South; Arnold Peiers, Temiskaming.

3e fois en cent ans

OTTAWA (CP) — Si le gouvernement libéral démissionne, ce sera la troisième fois en plus de cent ans de Confédération qu'un parti au pouvoir est renversé par un vote en Chambre des communes.

Dans les deux autres cas, il s'agissait aussi de gouvernements minoritaires, mais conservateurs: celui de M. John Diefenbaker, défait deux fois sur des motions libérales et créditées le 5 février 1963, et celui de M. Arthur Meighen, renversé après seulement trois jours au pouvoir le premier juillet 1926.

Dans ce dernier cas, la marge n'avait été que d'une voix, 96 contre 95, tandis qu'en 1963, les partis d'opposition avaient eu raison des ministériels par 142 à 111.

A deux autres reprises auparavant, des premiers ministres ont remis leur démission sans même qu'un vote de confiance soit pris, parce qu'ils savaient qu'ils seraient éventuellement défaits. Ce sont Sir John A. Macdonald, en 1873, et M. Mackenzie King, en 1925.

A ces deux occasions le gouverneur général a demandé au chef du parti d'opposition de former un nouveau gouvernement. Les deux autres fois, par contre, les défaites en Chambre ont déclenché des élections générales.

Pourquoi pas chez DUPUIS

Le grand magasin canadien à l'accent français

Vous et votre beauté avec les produits

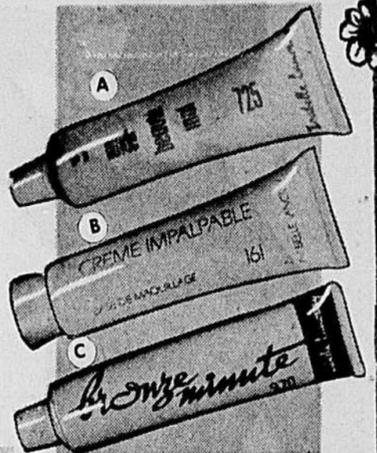
ISABELLE LANCRAY crée la beauté

A) BEAUTE MAT FLUIDE ultra fin, transparent et pratiquement invisible, en 6 coloris différents. 4 00

B) CREME IMPALPABLE — Base de maquillage incolore et non parfumée, convient à tous les genres d'épidermes. Souple, légère et non grasseuse. Le tube 7 00 Le pot 9 00

C) BRONZE MINUTE — Crème solaire insoluble dans l'eau, particulièrement recommandée pour les baignades de mer. Elle protège parfaitement des rayons du soleil: avant, pendant et après le bain. 4 00

D) LIGNE A PAUPIERES COMPACT 5 coloris au choix! 3 75



Madame Lise Goyer, esthéticienne diplômée, de l'Institut des Champs Élysées de Paris et esthéticienne en chef d'Isabelle Lancray et ses assistantes seront au Mini-Pavillon, au rez-de-chaussée, mercredi 21 février, à 1 h. et 3 h. 30; jeudi et vendredi 22 et 23 février à 1 h., 3 h. 30 et 7 h.; samedi 24 février à 10 h. 30, 1 h. et 3 h. Elles vous conseilleront sur l'art du maquillage.

COMPOSEZ: 842-6171

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE — RAYON 240



Roux Fanci-Full leur rendra souple et beauté...

Roux Fanci-Full Rince incluant shampooing et mise en plus 5 00 PRIX DUPUIS

Vous aussi, laissez "Roux Fanci-Full" donner de l'éclat à vos cheveux. Il vous apportera chaque jour une note délicieuse de plaisir et de bien-être! Voyez nos maîtres-coiffeurs du Salon d'Auteuil!

Prenez rendez-vous dès aujourd'hui.

DUPUIS — DEUXIEME — SALON D'AUTEUIL

COMPOSEZ 842-5151 POSTE 226

Livres éducatifs à prix Centenaire Dupuis

A) Le Canada ou l'éternel commencement. Auteur: Jean Pellierin.

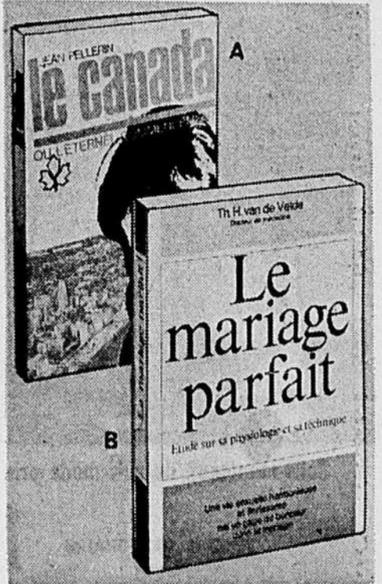
PRIX CENTENAIRE 4 95 chacun

B) Le mariage parfait. Auteur: Th. H. van de Velde, docteur en médecine.

SPECIAL CENTENAIRE 5 29 chacun

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE — RAYON 281



Venez admirer la mode de la saison prochaine!

Défilé de modes chez Dupuis Mode-actualité Collection printemps-été '68

Mardi 27 et mercredi 28 février à 20 h. 30 à l'étage de la mode, au deuxième. Un goûter sera servi au son de la musique COMMENTATRICE: Madame Nicole Germain 3 00 le billet

EN VENTE AU PETIT SALON — DEUXIEME ETAGE

COMPOSEZ: 842-5151 poste 264



D'accord chez Dupuis... A 2 PAS SEULEMENT DU METRO

MONTREAL COMMANDES TELEPHONIQUES: 842-6171 • TROIS-RIVIERES: COMMANDES 374-2411

Ceux qui n'ont pas voté

OTTAWA — Voici la liste des députés du Québec qui n'ont pas voté:

LES LIBERAUX:

Warren Allmand, Montréal-Notre-Dame-de-Grâce; Patrick Asselin, Richmond-Wolfe; Auguste Choquette, Lotbinière; J.-Roland Comtois, Joliette; l'Assomption-Montcalm; Florian Côté, Nicolet-Yamaska; Gustave Côté, Dorchester; Yves Forest, Stanstead; Rosaire Gendron, Rivière-du-Loup-Témiscouata; Milton Klein, Montréal-Cartier; Georges Lachance, Montréal-Lafontaine;

Ovide Laflamme, Québec-Montmorency; Herman Lavergère, Bellechasse; Guy Leblanc, Rimouski; Tom Lefebvre, Pontiac-Témiscamingue; H.-Pit Lessard, Montréal-Saint-Henri; Jean-Paul Racine, Beauce; Jean Rochon, Montréal-Laval; Raymond Rock, Montréal-1; Jacques-Cartier-Lasalle; John Turner, Montréal-Saint-Laurent-Saint-Georges, ministre des Affaires des Consommateurs; Antonio Yankis, Balthier-Maskinongé-Delanaudière.

LES CONSERVATEURS:

Paul Beaulieu, Saint-Jean-Berville-Napierville; Howard Graffey, Brome-Missisquoi; Russell Keays, Gaspé; Théogène Ricard, Saint-Hyacinthe-Bagot.

LES CREDITISTES:

Réal Caouette, Villeneuve, leader du Crédit social; Raymond Langlois, Mégantic; Henri Latulippe, Compton-Henri-

LES INDEPENDANTS:

Maurice Allard, Sherbrooke; J. A. Mongrain, Trois-Rivières.